



RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION

2023

www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr





RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION

2023

L'année 2023 a été particulièrement riche et intense et je tiens à remercier l'ensemble des professionnels de l'établissement, quels que soient leur grade, leur fonction ou leur service d'affectation, pour leur implication et leur contribution à la mise en œuvre de l'ensemble de nos projets qui découlent du Projet d'Établissement 2021-2025.

Nous avons surmonté ensemble des périodes de crise (problématiques de recrutement et fermeture estivale de l'unité Cassiopée, situation du CMP des Coteaux du Suzon, fermeture définitive de Bachelard ...) et chacun des acteurs impliqués dans ces trois situations doit être remercié pour la recherche permanente de la meilleure des solutions pour la prise en charge de nos patients.

Ces situations de crise ne doivent pas être niées. Cependant, l'année 2023 a également été une année fructueuse et positive à de multiples égards.

En 2023, ce sont à nouveau près de 2 M € qui ont été obtenus en réponse à divers appels à projets, régionaux ou nationaux, créant ainsi de nouvelles offres de soins pertinentes à destination de la population de notre département, présentées dans le présent document par chacun des porteurs de ces projets. Il est difficile de n'en citer que quelques-uns. L'ensemble des pôles et des directions de l'établissement sont concernés.

Si les financements accordés ne sont pas toujours pérennes dans un premier temps, leur pérennisation est possible après évaluation. Ainsi, l'Equipe de Soins Psychiatriques Intensifs à Domicile (ESPID) a été pérennisée début 2023 et nous venons également d'obtenir la pérennisation de l'Equipe Transition.

La déclinaison de notre Projet d'Établissement nécessite de nombreux travaux / aménagements, coordonnés par les équipes de la DSET. Ainsi, les nouveaux locaux du C2RB ont pu être inaugurés en juin et les équipes de Matisse 2.0 ou de Van Gogh / Mandela ont également pu intégrer de nouveaux locaux. Grâce à une acquisition immobilière sur Chenôve, les agents et les patients de ce CMP

pourront bientôt être accueillis dans de meilleures conditions, à proximité immédiate de l'actuel CMP. Les travaux préalables à la construction de notre future Maison d'Accueil Spécialisée ont également enfin débuté.

En ce qui concerne la vie institutionnelle de l'établissement, il est à noter que depuis début 2023, le Comité Social d'Etablissement et la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) ont respectivement remplacé le Comité Technique d'Etablissement et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Le travail des équipes administratives, en soutien de la mise en œuvre des projets mentionnés ci-dessus, est également à souligner. Pour ne citer que quelques sujets, je pourrais mentionner la finalisation de l'opération sincérité des comptes menée par la direction des finances en lien avec le Conseil Départemental, l'organisation d'un exercice cybersécurité et d'un exercice plan blanc, la présentation du premier Rapport Social Unique (en remplacement du Bilan Social), la création d'une plateforme d'apprentissage numérique Moodle pour nos nouveaux arrivants, la mise en ligne d'un site Internet « Ma Santé Mentale en Côte-d'Or » ou encore l'organisation d'une journée des innovations et d'un colloque IPA / médecins.

Au-delà de l'organisation de cette journée des innovations, je tiens à souligner le nouveau positionnement de l'Unité de Recherche Clinique, avec un rattachement à la Direction des Affaires Générales, la mise à disposition de temps médical dédié (0,2 ETP) et le recrutement d'une nouvelle infirmière de recherche clinique. Suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'ARS, l'établissement participera à la structuration régionale de la recherche en psychiatrie et en santé mentale. Un budget spécifique a été octroyé et permettra la mise à disposition de moyens dédiés et mutualisés. Enfin, l'établissement a été retenu pour participer à un projet de recherche d'envergure nationale, le projet Psycare.

L'ensemble des équipes de l'établissement ont également été mobilisées par les deux visites successives des experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé et des Contrôleurs des Lieux de Privation de Liberté. Les résultats obtenus par l'établissement attestent de la qualité de la prise en charge de nos patients. La grande implication de l'équipe de la direction de la qualité et de la gestion des risques est à souligner.

Deux évènements à portée régionale, voire nationale, ont également pleinement mobilisé de nombreux professionnels de l'établissement et ont contribué au rayonnement du CHLC : le congrès régional de réhabilitation psychosociale en mai et les journées nationales des Maisons des Adolescents en juin.

Nous continuons par ailleurs notre politique de déstigmatisation de l'établissement et de la psychiatrie en général, à ce titre ont notamment été

organisés sur l'établissement en 2023 le passage du Vélotour et la deuxième édition des Foulées Douces.

En conclusion, je tiens à remercier à nouveau chaque professionnel d'avoir contribué en 2023 à la déclinaison de notre Projet d'Établissement et au dynamisme de l'établissement tout en maintenant la qualité et la sécurité des soins apportés à nos patients / résidents.



François MARTIN

Directeur du Centre Hospitalier La Chartreuse

SOMMAIRE

1. DESCRIPTIF DE L'ÉTABLISSEMENT	8
1.1. Informations institutionnelles	9
1.2. Place de l'établissement dans son environnement	10
1.3. Les chiffres clés de la Direction des Ressources Humaines	11
1.4. Les chiffres clés de la Direction des Services Économiques et Techniques	12
1.5. Organisation de la psychiatrie sur le GHT 21-52	12
1.6. Les prises en charge et accompagnements en 2023 (source DIM – 2023)	13
1.7. Les lits et places en 2023 (source : DAG - 2023)	14
2. ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023	15
3. DONNÉES GÉNÉRALES DE L'ACTIVITÉ	18
3.1. Activités	19
3.2. Soins psychiatriques sans consentement 2023 (source BSSC – au 31/12/2023)	22
3.3. Isolements thérapeutiques de 2018 à 2022 (source DIM – au 31/12/2023)	23
3.4. Le budget général et les budgets annexes en 2023 (source DAF – au 31/12/2023)	24
3.5. Compte financier 2023 (source DAF – au 31/12/2023)	25
4. ORGANIGRAMMES	26
5. INSTANCES	28
5.1. Conseil de Surveillance (CdS)	29
5.2. Directoire	31
5.3. Commission Médicale d'Établissement (CME)	31
5.4. Comité Social d'Établissement (CSE)	34
5.5. Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité & Conditions de Travail (F3SCT)	35
5.6. Commission des Usagers (CDU)	37
6. PÔLE INTRA HOSPITALIER	40
6.1. Édito	41
6.2. Organigramme	43
6.3. Équipe	43
6.4. Présentation des activités	45
6.5. L'activité et les principales pathologies prises en charge	67
6.6. Contrat de pôle : les projets	68
7. PÔLE EXTRA HOSPITALIER	71
7.1. Édito	72
7.2. Organigramme	74
7.3. Équipe	74
7.4. Présentation des activités	77

SOMMAIRE

7.5.	Activité et principales pathologies prises en charge	89
7.6.	Contrat de pôle : les projets	90
8.	PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT	91
8.1.	Édito	92
8.2.	Organigramme	94
8.3.	Équipe	94
8.4.	Présentation des activités	97
8.5.	L'activité et les principales pathologies prises en charge	106
8.6.	Contrat de pôle : les projets	106
9.	PÔLE RÉHABILITATION	108
9.1.	Édito	109
9.2.	Organigramme	112
9.3.	Équipe	112
9.4.	Présentation des activités	114
9.5.	L'activité et les principales pathologies prises en charge	130
9.6.	Contrat de pôle : les projets	130
10.	PÔLE DES ACTIVITÉS MÉDICALES TRANSVERSALES	131
10.1.	Édito	132
10.2.	Organigramme	134
10.3.	Équipe	135
10.4.	Présentation des activités	137
10.5.	Activités et principales pathologies prises en charge	153
10.6.	Contrat de pôle : les projets	153
11.	PÔLE MANAGEMENT ET GESTION DES RESSOURCES	155
11.1.	Direction des Ressources Humaines et de la Formation Continue du personnel médical et non médical	156
11.2.	Direction des finances et des services numériques	160
11.3.	Direction des Affaires Générales	167
11.4.	Direction des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques	174
11.5.	Direction Qualité Gestion des Risques	186
11.6.	Direction des Services Économiques et Techniques	195
12.	INDEX	202

1. DESCRIPTIF DE L'ÉTABLISSEMENT



1.1. Informations institutionnelles

PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ JURIDIQUE

Le Centre Hospitalier La Chartreuse est l'Établissement Public de Santé Mentale de référence du département de la Côte-d'Or regroupant 5 secteurs de psychiatrie de l'adulte (secteurs 2, 4, 5, 6 et 7) et un Intersecteur de pédopsychiatrie au sein du Pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Il exerce une activité sanitaire de prise en charge de patients souffrant de pathologies psychiatriques et/ou de handicap psychique, en ambulatoire sur le territoire (CMP / CATTP / Hôpital de Jour) ainsi qu'une activité d'hospitalisation à temps complet et à temps partiel.

Il exerce également une activité de prise en charge et d'accompagnement dans des structures médico-sociales : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) adossé à une Unité de Soins Longue Durée (USLD), Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH), Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

Il comporte des unités spécialisées : unité du sommeil, unité d'ECT (électro-convulsivothérapie), unité d'addictologie de niveau 2, ainsi qu'un plateau technique somatique et médico technique.

Sa capacité d'accueil en 2023 est de 683 lits et places :

- 246 lits et 166 places de psychiatrie adulte.
- 5 lits et 76 places de pédopsychiatrie.
- 21 lits de médecine.
- 75 lits personnes âgées Unité de Soins Longue Durée (ULSD) et Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).
- 20 lits et places FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé).
- 74 places SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés).

DIRECTEUR : M. François MARTIN

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT : Dr Pierre BESSE

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE : Mme Emmanuelle COINT

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION

- Mme Michelle BICHON, Directrice des Soins Infirmiers et Médico-Techniques, Directrice de la Qualité et de la Gestion des Risques.
- Mme Julie MAILLARD, Directrice des Affaires Générales.
- M. François MARTIN, Directeur des Services Economiques et Techniques et M. Pascal PETIT, Ingénieur.
- Mme Anne TAILLARD, Directrice des Ressources Humaines et de la Formation Continue.
- M. Bernard WENISCH, Directeur des Affaires Financières et du Système d'Information.

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

- Le Directoire est présidé par le Directeur, M. François MARTIN.
- Le Conseil de Surveillance est présidé par Mme Emmanuelle COINT.
- Le Centre Hospitalier La Chartreuse est composé de 6 Pôles suite à l'adoption du Projet d'Établissement 2021-2025 par le Conseil de Surveillance du 22 octobre 2020 :
 - Le Pôle Intra hospitalier.
 - Le Pôle Extra hospitalier.
 - Le Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent.
 - Le Pôle de Réhabilitation.
 - Le Pôle des Activités Médicales Transversales.
 - Le Pôle Management et Gestion des Ressources.
- Tous les pôles cliniques et médico-techniques ont signé en 2021 des contrats de pôle qui seront renouvelés en 2025.
- Des délégations de gestion ont été données aux responsables des pôles cliniques et médico-techniques.

1.2. Place de l'établissement dans son environnement

GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE 21-52 (GHT 21-52) : L'ALLIANCE HOSPITALIÈRE CÔTE-D'OR-HAUTE-MARNE

Depuis le 1^{er} juillet 2016, date de signature de la convention constitutive, le CHLC est membre d'un GHT 21-52 de 9 établissements sanitaires, dont le CHU Dijon Bourgogne est l'établissement support.

DESCRIPTIF :

- Les axes du Projet d'Établissement 2021-2025 s'insèrent dans les orientations du Projet Médical Partagé (PMP) élaboré par le GHT 21-52 en 2017.
- Le Projet Médical Partagé est basé sur l'analyse des parcours de soins pour toutes les tranches d'âge selon une méthodologie adaptée à cette discipline médicale particulière, à son organisation territoriale et à la richesse des partenariats établis avec le champ social et médico-social.
- Ces travaux ont abouti au tome 2 du Projet Médical Partagé dédié aux orientations du Projet médical Psychiatrie et Santé mentale.
- Le volet santé mentale comporte 14 actions sélectionnées parmi 90 actions proposées. Les orientations définies par le Projet Médical Partagé sont les suivantes :
 - ➔ Enfants et adolescents :
 - Développer la psychiatrie périnatale.
 - Prévenir et coordonner la prise en charge des phobies scolaires.
 - Prévenir la crise suicidaire et développer le dispositif d'accueil en urgence.
 - Développer un réseau de soins pour la prise en charge des troubles du comportement alimentaire.

- ➔ Adultes :
 - Mettre en œuvre une prise en charge précoce des psychoses.
 - Améliorer l'accueil en urgence (dont crise suicidaire) et prévenir les hospitalisations.
 - Améliorer la prise en charge des troubles de l'humeur et troubles anxieux.
 - Accompagner la réinsertion des personnes atteintes de schizophrénie.
 - Animer et coordonner la filière addictologie sur le territoire.
 - Soutenir les secteurs dans la prise en charge des soins sans consentement.
 - Mieux accompagner les personnes âgées atteintes de troubles psychiques.
 - Améliorer l'accès à la prise en charge somatique et l'accès aux consultations spécialisées.
 - Améliorer l'accès à la prise en charge bucco-dentaire.
- ➔ Axe transversal :
 - Développer la recherche en santé mentale.

PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE CÔTE-D'OR (PTSM 21)

L'établissement assure la coordination du PTSM de Côte-d'Or. L'enjeu du PTSM est la coordination intersectorielle et multi partenariale des projets de santé mentale, à l'échelle du territoire, pour favoriser la prise en charge des patients dans une logique de parcours sans rupture (décret du 27 juillet 2017). Le PTSM favorise la prise en charge sanitaire et l'accompagnement social et médico-social de la personne dans son milieu de vie ordinaire.

Le PTSM décline 10 fiches actions, représentant 10 axes prioritaires. Le PTSM et le CTSM (Contrat Territorial de Santé Mentale) ont été signés le 11 octobre 2019.

De nombreuses fiches action du PTSM ont été intégrées au Projet d'Etablissement 2021-2025, dans sa phase d'élaboration en 2020 afin d'intégrer cette démarche dans l'ensemble des projets de l'établissement.

La Direction des Affaires Générales (DAG) est chargée de suivre les actions du PTSM 21 (cf. rapport d'activité Pôle management et gestion des ressources-DAG).

1.3. Les chiffres clés de la Direction des Ressources Humaines

	Effectifs en Equivalent Temps Plein 2022	Effectifs en Equivalent Temps Plein 2023
Personnel non médical	995,49	1028,14
Personnel administratif	96,03	100,16
Personnel services de soins et socio-éducatifs	795,31	820,22
Personnel médico-technique	7,19	7,71
Personnel technique	97,27	100,05
Personnel médical (y compris interne)	72,74	73,93
dont praticiens hospitaliers	45,09	47,62
TOTAL	1068,24	1102,07

1.4. Les chiffres clés de la Direction des Services Économiques et Techniques

Domaine du Centre Hospitalier : 83 963 m²

- Surfaces intrahospitalières : 74 179 m².
- Surfaces extrahospitalières : 9 784 m².

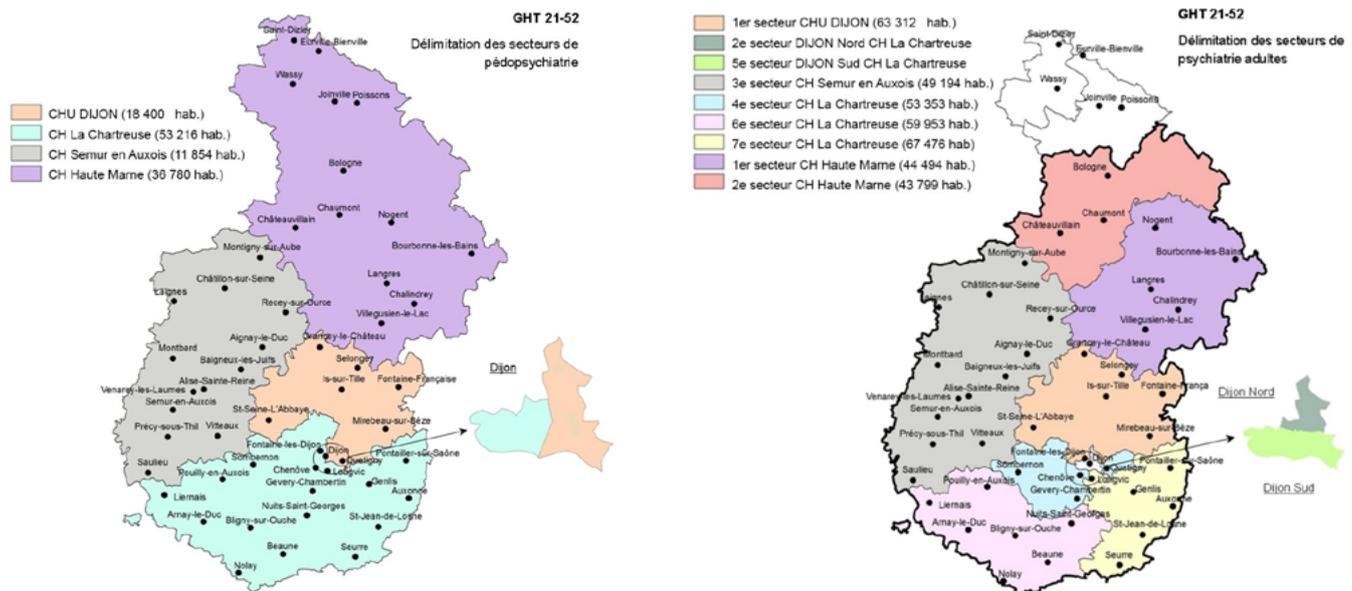
Restauration : 377 657 repas servis.

Blanchisserie : 81 660 Kg de linge entretenus en interne à la laverie, 550 058 articles de linge par un prestataire.

SCNH : 9 550 m² entretenus.

Parc automobile : 104 véhicules dont une ambulance et 2 TPMR (véhicules pour le Transport des Personnes à Mobilité Réduite), 10 utilitaires et pour le pool 79 véhicules légers et 12 mini-bus.

1.5. Organisation de la psychiatrie sur le GHT 21-52



La Côte-d'Or (territoire du PTSM 21) compte 535 078 habitants (chiffre INSEE 2020) répartis sur un territoire de 8 763 km², soit une densité de 61,1 hab/km².

Le taux annuel de variation de la population en Côte-d'Or est de + 0,1 % (entre 2014 et 2020).

La ville de Dijon compte 159 346 habitants avec une densité de 3 937 hab/km². On note une progression du nombre d'habitants de + 0,6 % par an (source INSEE 2021).

Le département est divisé en plusieurs secteurs géographiques :

- Le CH La Chartreuse, Établissement Public de Santé Mentale de référence en Côte-d'Or gère cinq secteurs géographiques (secteurs 2, 4, 5, 6, 7) pour la prise en charge des adultes.
- Le CHU gère le secteur 1.
- Le CH de Semur-en-Auxois gère le secteur 3.

Certains dispositifs sont gérés de manière intersectorielle, départementale ou régionale par les établissements.

1.6. Les prises en charge et accompagnements en 2023 (source DIM – 2023)

Psychiatrie		Nombre de patients	
		Adultes	Enfants et adolescents
Temps complet		1 977	136
Temps partiel	HJ	492	398
	HN	3	
Ambulatoire		10 249	2 021
Total		10 939	2 033

12 818 patients ont été suivis en psychiatrie en 2023 dont 695 en soins sans consentement soit 5 %

Hébergement	Nombre de patients	
	Adultes	
FAM	23	
EHPAD	43	
USLD	51	
Total	105	

Addictologie	Nombre de patients	
	Adultes	
EOLE	272	

Sommeil T2A (Tarification A l'Activité)	Nombre de patients	
	Adultes	
Médecine du sommeil	300	
Sismothérapie		
Nombre ECT	798	
File active	68	

1.7. Les lits et places en 2023 (source : DAG - 2023)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nb de lits autorisés en psychiatrie adulte	273	240	244	264	254	246	246
Nb de places en psychiatrie adulte	140	105	105	138	122	134	166
Nb lits en médecine	2	2	2	20	21	21	21
Nb places en médecine	0	0	0	0	0	0	0
Nb lits et places en psychiatrie adulte et médecine	415	347	351	422	397	401	433
Nb de lits en psychiatrie infanto-juvénile	0	0	0	5	5	5	5
Nb de places en psychiatrie infanto-juvénile	68	68	68	68	74	76	76
Nb lits et places en psychiatrie infanto-juvénile	68	68	68	73	79	81	81
Nb de lits personnes âgées (USLD / EHPAD)	75	75	75	75	75	75	75
Nb de lits et places FAM	20	20	20	20	20	20	20
Nb de places SAMSAH	42	54	54	54	54	54	74
Nb total lits et places	620	564	568	644	625	631	683
<p>À NOTER : l'intégration à compter de 2023 des places en psychiatrie adulte pour Matisse 2.0, Appartements Tremplin et Appartements protégés de Longvic.</p>							

2.ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE 2023



Signature de la convention de Contrôle Allégé en Partenariat (CAP)



JANV

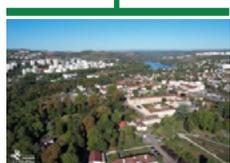
Avancement du Projet d'établissement 2021-2025



FEVR



Voeux 2023



Film institutionnel



1^{ère} journée des innovations en santé mentale

Présentation de différentes pratiques innovantes inspirantes

23^e Journée du Sommeil®

Sommeil, santé mentale et éco-anxiété



MAR

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale



AVR



Les appartements tremplins poursuivent leur envol

Ajout d'une habitation pouvant accueillir deux locataires supplémentaires



Le CHLC dans un reportage ARTE sur les super pouvoirs de la musique

8^e édition des Olympiades



MAI

Thématique autour de l'Espagne au restaurant du personnel



JUIN



Un concert des Flyin' Pen pour fêter la musique



1^{er} Congrès de réhabilitation psychosociale à Dijon

Le CHLC joue son rôle de Centre Réfèrent de Réhabilitation Psychosociale de Bourgogne

Inauguration du C2RB

Centre Référent de Réhabilitation Psychosociale de Bourgogne



JUIL

Vélotour 2023

Le CHLC point de départ de la 17^e édition



AOÛT

Journées Européennes du Patrimoine



SEPT

2^e édition des Foulées Douces

500 participants



OCT

Une fresque collective pour améliorer l'accueil des adolescents



NOV

La Commission Spécialisée Santé Mentale (CSSM)

s'engage pour la santé mentale



DEC

Développement durable

Une nouvelle table de tri pour le restaurant du personnel



Les Journées Nationales des Maisons des Adolescents à Dijon



Visite du nouveau Directeur Général du CHU Dijon Bourgogne

Freddy SERVEAUX



Amphi pour la certification

Visite pour la qualité de soins par la Haute Autorité de Santé



Mois sans tabac

Une journée de sensibilisation dédiée



Mission de contrôle

Contrôleur Général des Lieux de Privations de Liberté



UNAFAM, 60 ans de combat

3. DONNÉES GÉNÉRALES DE L'ACTIVITÉ



3.1. Activités

3.1.1. Total de l'activité du CHLC adultes / enfants & CSAPA (source DIM – 2023)

Indicateurs	2022	2023	Taux d'évolution 2022/2023
File active globale (psy + Médecine Chirurgie Obstétrique MCO)	12 331	12 888	4,52 %
File active psy (dont Elipses / CSAPA)	12 266	12 818	4,50 %
File active MCO	476	602	26,47 %
Nombre de journées en Hospitalisation complète (adultes)	81 895	81 697	-0,24 %
Nombre de journées en Hospitalisation complète (FAM)	7 296	7 290	-0,08 %
Nombre de journées en Hospitalisation complète (Vergers)	26 907	27 218	1,16 %
Nombre de journées en Hospitalisation complète (enfants)	1 527	1 647	7,86 %
Nombre de journées en Hospitalisation à temps partiel (HJ + HN) (adultes)	7 427	9 802	31,98 %
Nombre de journées en Hospitalisation à temps partiel (HJ + HN) (enfants)	4 192	4 332	3,34 %
Nombre d'actes EDGAR dont séances CATTP (adultes)	126 880	121 828	-3,98 %
Nombre d'actes EDGAR dont séances CATTP (enfants)	25 730	28 046	9,00 %
Nombre de journées MCO	4 582	5 763	25,77 %
Nombre de séjours (psy adultes)	2 821	2 902	2,87 %
Nombre de séjours (enfants)	66	63	-4,55 %
Nombre de patients (Vergers)	97	84	-13,40 %
Durée moyenne d'hospitalisation (psy)	41	41	0,00 %
Nombre de nouveaux patients (adultes + enfants) (psy + MCO)	3 678	3 781	2,80 %
Pourcentage de nouveaux patients	30 %	29 %	-3,33 %
Nombre de patients dans les unités de court séjour hospitalisés depuis + de 3 mois au 31/12	41	26	-36,59 %
Pourcentage de patients hospitalisés depuis +3 mois	32 %	21 %	-34,38 %
Parmi les hospitalisations complètes, les pathologies ci-dessous ont représenté les pourcentages suivants :			
F2 – Schizophrénie, troubles schizotypiques et troubles délirants	35 %	39 %	11,43 %
F3 – Troubles de l'humeur	33 %	31 %	-6,06 %
F4 – Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes	7 %	7 %	0,00 %
F1 – Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psychoactives	5 %	4 %	-20,00 %
La file active (MCO et psy), de 12 888 patients est composée de 47 % d'hommes et 53 % de femmes			

3.1.2. Occupation des lits en psychiatrie (unités d'entrées) en 2023

3.1.2.1. Occupation des lits

3.1.2.1.1. Taux d'occupation

Taux d'occupation par service

Unité	Taux d'occupation
Camille Claudel	90,55 %
Mandela	98,28 %
POP	64,09 %
Buffon	95,00 %
Cassiopée	75,27 %
Unité de la Dépression	87,30 %
Unité de psychiatrie générale	107,93 %
Total	88,83 %

3.1.2.1.2. Dépassement de capacité

Nombre de journées où le nombre de présents est supérieur ou égal à la capacité, par service

Unité	Total		Hors week-end	
	Nb de Jours	%	Nb de Jours	%
Camille Claudel	109	29,86 %	108	41,54 %
Mandela	209	57,26 %	177	68,08 %
POP	5	1,37 %	5	1,92 %
Altair	206	56,44 %	144	55,38 %
Buffon	235	64,38 %	176	67,69 %
Cassiopée	112	30,68 %	106	40,77 %
Unité de la Dépression	100	27,40 %	100	38,46 %
Unité de psychiatrie générale	321	87,94 %	234	90,00 %
Total	32	8,76 %	32	12,31 %
Total Hors POP	73	20,00 %	73	28,07 %

Nombre de journées de l'année où le nombre de présents dépasse la capacité

Unité	Total		Hors week-end	
	Nb de Jours	%	Nb de Jours	%
Camille Claudel	30	8,22 %	30	11,54 %
Mandela	167	45,75 %	149	57,31 %
POP	1	0,27 %	1	0,38 %
Altaïr	122	33,42 %	88	46,54 %
Buffon	160	43,84 %	121	46,54 %
Cassiopée	64	17,53 %	62	23,85 %
Unité de la Dépression	29	7,95 %	29	11,15 %
Unité de psychiatrie générale	274	75,09 %	204	78,46 %
Total	24	6,58 %	24	9,23 %
Total Hors POP	63	17,26 %	63	24,23 %

3.1.2.2. Chambres d'isolement

3.1.2.2.1. Taux d'occupation

Durée cumulée des isolements (catégorie A et B) sur l'année, en heures : **37 241**.

Soit un taux d'occupation de **53,19 %**.

3.1.2.2.2. Dépassement de capacité

Répartition du temps par nombre de patients isolés simultanément

Nombre de patients isolés	% de temps
0	0,40 %
1	4,23 %
2	11,42 %
3	18,46 %
4	23,86 %
5	18,00 %
6	12,73 %
7	7,28 %
8	3,05 %
9	0,25 %
10	0,30 %
11	0,04 %

3.2. Soins psychiatriques sans consentement 2023 (source BSSC – au 31/12/2023)

Statistique des SDDE-SDRE - Années 2019 à 2023								
Libellés	2019	2020	2021	2022	2023	Moy. Sur la Période	Var. 2023-2022	Var. 2023-2022 en %
SDDE (Décision du Directeur)								
Nbre admissions en SDDE	632	679	643	699	705	672	6	0,86%
Nbre SDDE Normale	338	308	243	200	177	253	-23	-11,50%
Nbre SDDE Urgence	86	83	102	184	198	131	14	7,61%
Nbre SDDE PI	208	288	298	315	330	288	15	4,76%
Nbre saisine du JLD	368	342	367	402	384	373	-18	-4,48%
Nbre audiences JLD	340	266	334	374	357	334	-17	-4,55%
Nbre annulation audience	28	76	33	28	27	38	-1	-3,57%
Nbre PSP	45	56	52	38	43	47	5	13,16%
Nbre mainlevées JLD	29	25	13	19	5	18	-14	-73,68%
Nbre levées médecins	475	503	491	568	592	526	24	4,23%
Nbre levées tiers	53	60	32	21	29	39	8	38,10%
SDRE (Décision du Représentant de l'Etat)								
Nbre admissions en SDRE	69	70	63	65	78	69	13	20,00%
Nbre SDRE PREFET	14	15	22	24	37	22	13	54,17%
Nbre SDRE MAIRIE	10	6	7	2	2	5	0	0,00%
Nbre SDRE D 398 (détenus)	39	44	28	36	37	37	1	2,78%
Nbre SDRE 122-1 (Irresp. Pénale)	6	5	6	3	2	4	-1	-33,33%
Nbre saisine du JLD	39	29	26	26	46	33	20	76,92%
Nbre audiences JLD	39	24	25	24	44	31	20	83,33%
Nbre annulation audience	0	5	1	2	2	2	0	0,00%
Nbre PSP	1	6	4	8	17	7	9	112,50%
Nbre mainlevées JLD	7	2	3	7	3	4	-4	-57,14%
Nbre levées PREFET	35	41	29	30	38	35	8	26,67%
Nbre transfert UHSA	12	9	11	8	10	10	2	25,00%
SDDE + SDRE								
Nbre de SDDE + SDRE	701	749	706	764	783	741	19	2,49%
Nbre saisine du JLD	407	371	393	428	430	406	2	0,47%
Nbre audiences JLD	379	290	359	398	401	365	3	0,75%
Nbre annulation audience	28	81	34	30	29	40	-1	-3,33%
Nbre PSP	46	62	56	46	60	54	14	30,43%
Nbre mainlevées JLD	36	27	16	26	8	23	-18	-69,23%
REPARTITION PAR UNITE (SDDE + SDRE)								
ALTAIR	121	99	166	236	243	173	7	2,97%
MANDELA	224	172	48	17	11	94	-6	-35,29%
UPG	142	177	183	183	178	173	-5	-2,73%
BUFFON	126	175	192	153	164	162	11	7,19%
POP Accueil	51	98	90	141	155	107	14	9,93%
GERONTO	37	23	23	27	32	28	5	18,52%
UD SARI		5	4	7	0	4	-7	-100,00%

3.3. Isolements thérapeutiques de 2018 à 2022 (source DIM – au 31/12/2023)

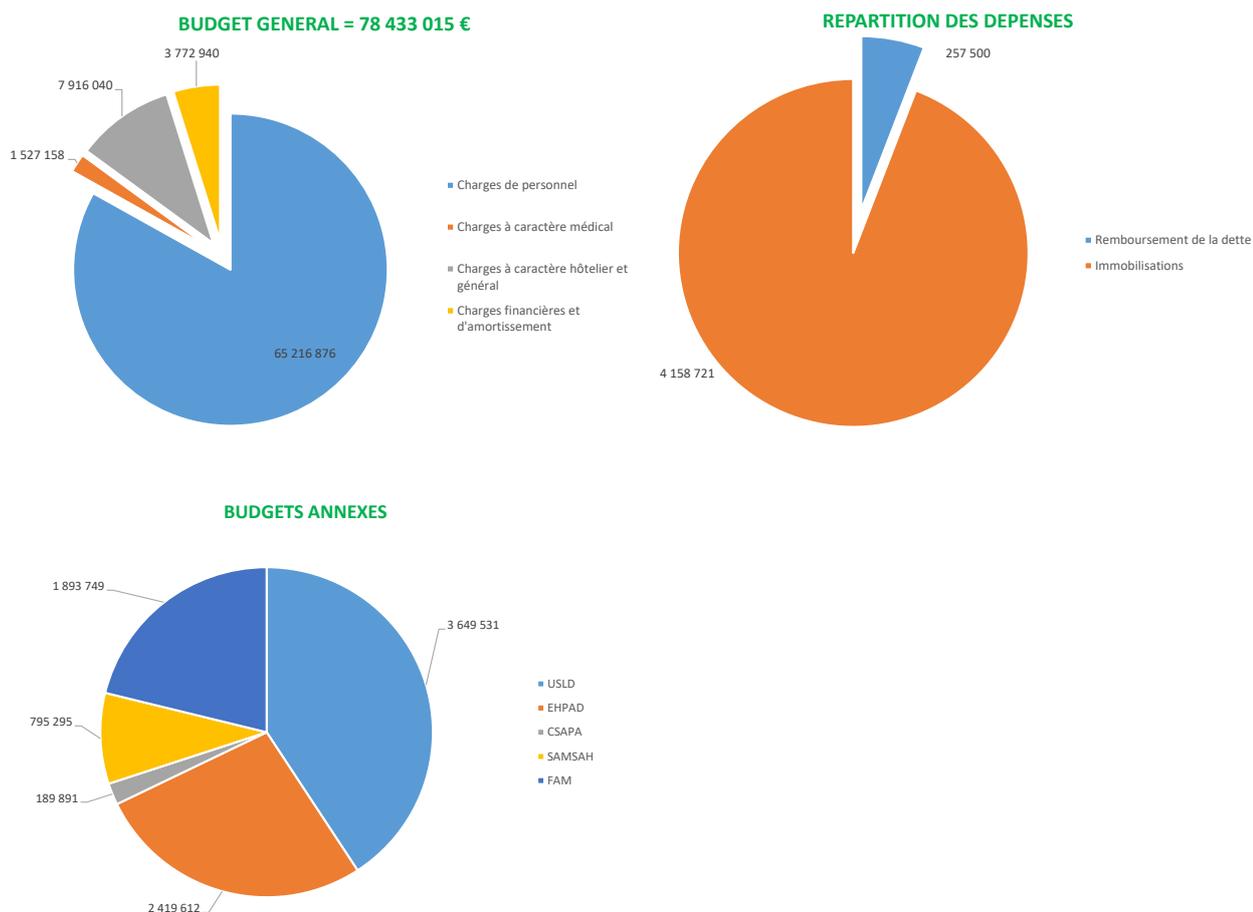
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Pôle de Réhabilitation	3 272	3 174	2 868	2 777	339	30
Pôle Extra hospitalier	81	246	335	206	222	286
Pôle Intra hospitalier	4 296	6 336	7 140	3 226	1 904	1 533
TOTAL	7 649	9 756	10 343	6 209	2 465	1 849

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Arc en ciel	1 361	1 419	1 208	1 209	9	20
Camille claudel		3	73	0	1	0
Géronto psychiatrie	516	831	1 115	233	8	3
Mandela	771	1 039	1 053	309	34	7
Oasis	1 003					
Pop accueil	81	245	307	206	221	284
Pop court séjour		1	28	0	1	2
Saint Exupéry						2
Unité altaïr	1 091	1 561	1 988	874	564	392
Unité Buffon	1 222	1 528	1 289	939	547	400
Unité cassiopée	4	12	115	4	0	0
Unité de la dépression	0	15	241	72	45	1
Unité de psychiatrie générale	692	1 347	1 266	795	705	730
Usalp	908	1 755	1 660	1 568	330	8
TOTAL	7 649	9 756	10 343	6 209	2 465	1 849

3.4. Le budget général et les budgets annexes en 2023 (source DAF – au 31/12/2023)

Compte Financier du Budget général H - Année 2023				
PRODUITS				
Libellés	Prévisions	Réalisations	Réa - Prév	Écart en %
T1 Produits versés par l'Assurance maladie	69 239 864	71 633 114	2 393 250	3,46 %
T2 Produits hospitaliers	4 450 000	4 840 724	390 724	8,78 %
T3 Autres produits	5 345 000	7 351 625	2 006 625	37,54 %
Total produits	79 034 864	83 825 463	4 790 599	6,06 %
CHARGES				
Libellés	Prévisions	Réalisations	Réa - Prév	Écart en %
T1 Charges de personnel	65 250 258	65 216 876	-33 382	-0,05 %
T2 Charges à caractère médical	1 427 000	1 527 158	100 158	7,02 %
T3 Charges à caractère hôtelier et général	8 101 800	7 916 040	-185 760	-2,29 %
T4 Charges financières et d'amortissement	3 073 800	3 772 940	699 140	22,75 %
Total charges	77 852 858	78 433 015	580 157	0,75 %
Excédent	1 182 006	5 392 448	4 210 442	356,21 %

Résultats d'exploitation 2023 du CH La Chartreuse							
Libellés	"Budget H général"	"Budget B USLD"	"Budget E EHPAD"	"Budget P0 CSAPA"	"Budget P1 SAMSAH"	"Budget P2 FAM"	Total des 6 budgets
Résultats d'exploitation excédent (+) et déficit (-)	5 392 448,26	-403 456,20	-583 518,62	39 171,41	195 880,64	-257 636,55	4 382 888,94
Total des produits réalisés	83 825 463	3 246 074	1 836 094	229 063	991 176	1 636 113	91 763 983
Résultat en %	6,43 %	-12,43 %	-31,78 %	17,10 %	19,76 %	-15,75 %	4,78 %
Section Hébergement		-155 594,47	-232 756,09				
Section Dépendance		-122 101,69	-80 807,02				
Section Soins		-125 760,04	-269 955,51		192 680,15	-128 649,70	
Section Sociale					3 200,49	-128 986,85	
Résultat d'exploitation 2022	5 254 338,57	-236 003,92	-438 322,54	66 227,98	207 825,18	-189 317,29	4 664 747,98
Écarts 2022 - 2023 en %	2,63 %	70,95 %	33,13 %	-40,85 %	-5,75 %	36,09 %	-6,04 %



3.5. Compte financier 2023 (source DAF – au 31/12/2023)

BUDGET GÉNÉRAL : 78 433 015 €		
T1	Charges de personnel	65 216 876 €
T2	Charges à caractère médical	1 527 158 €
T3	Charges à caractère hôtelier et général	7 916 040 €
T4	Charges financières et d'amortissement	3 772 940 €

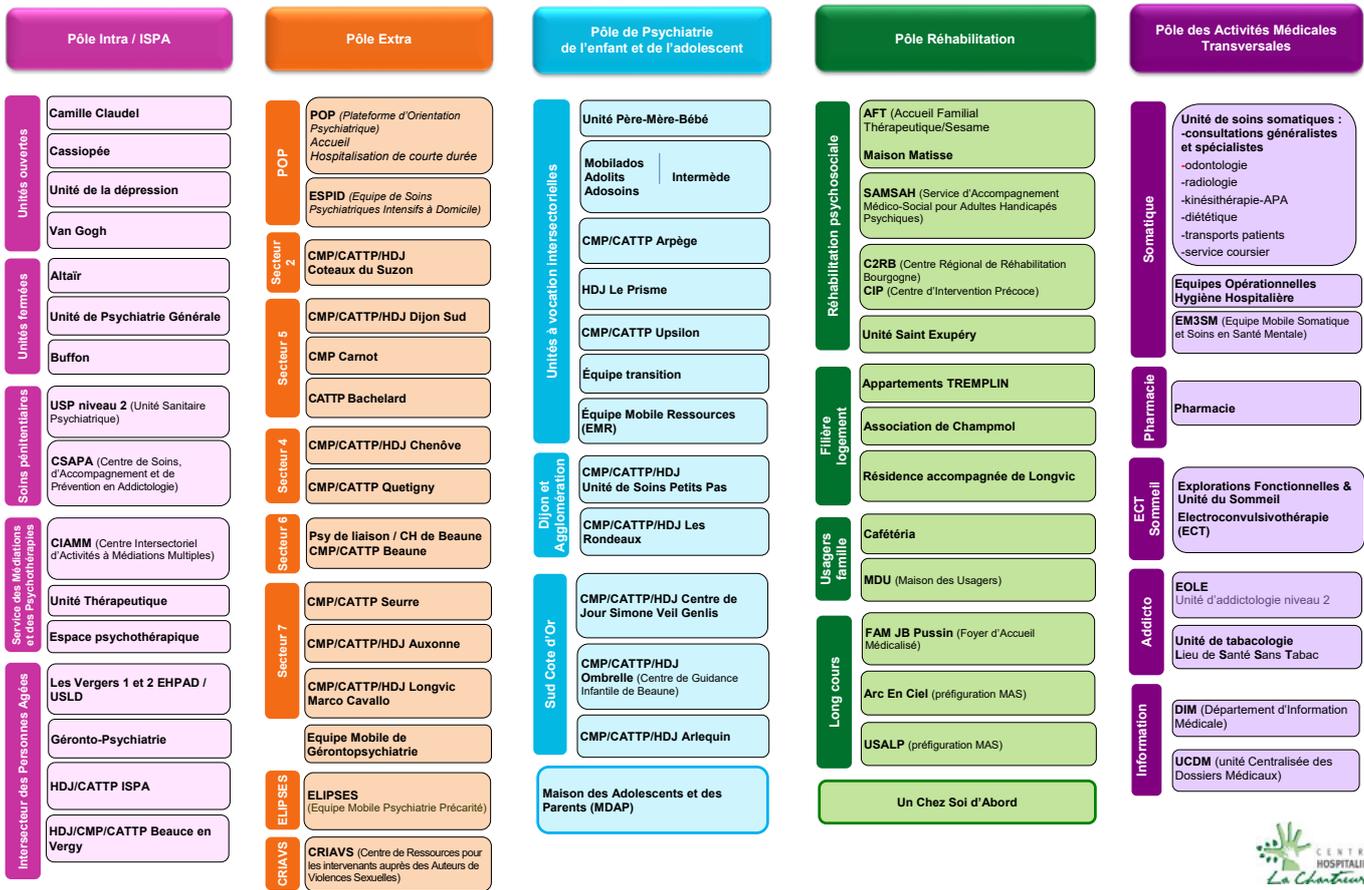
BUDGET ANNEXES	
USLD	3 649 531 €
EHPAD	2 419 612 €
CSAPA	189 891 €
SAMSAH	795 295 €
FAM	1 893 749 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES	
Remboursement de la dette	257 500 €
Immobilisations	4 158 721 €

4. ORGANIGRAMMES



DÉCOUPAGE DES PÔLES AU 4/10/2023

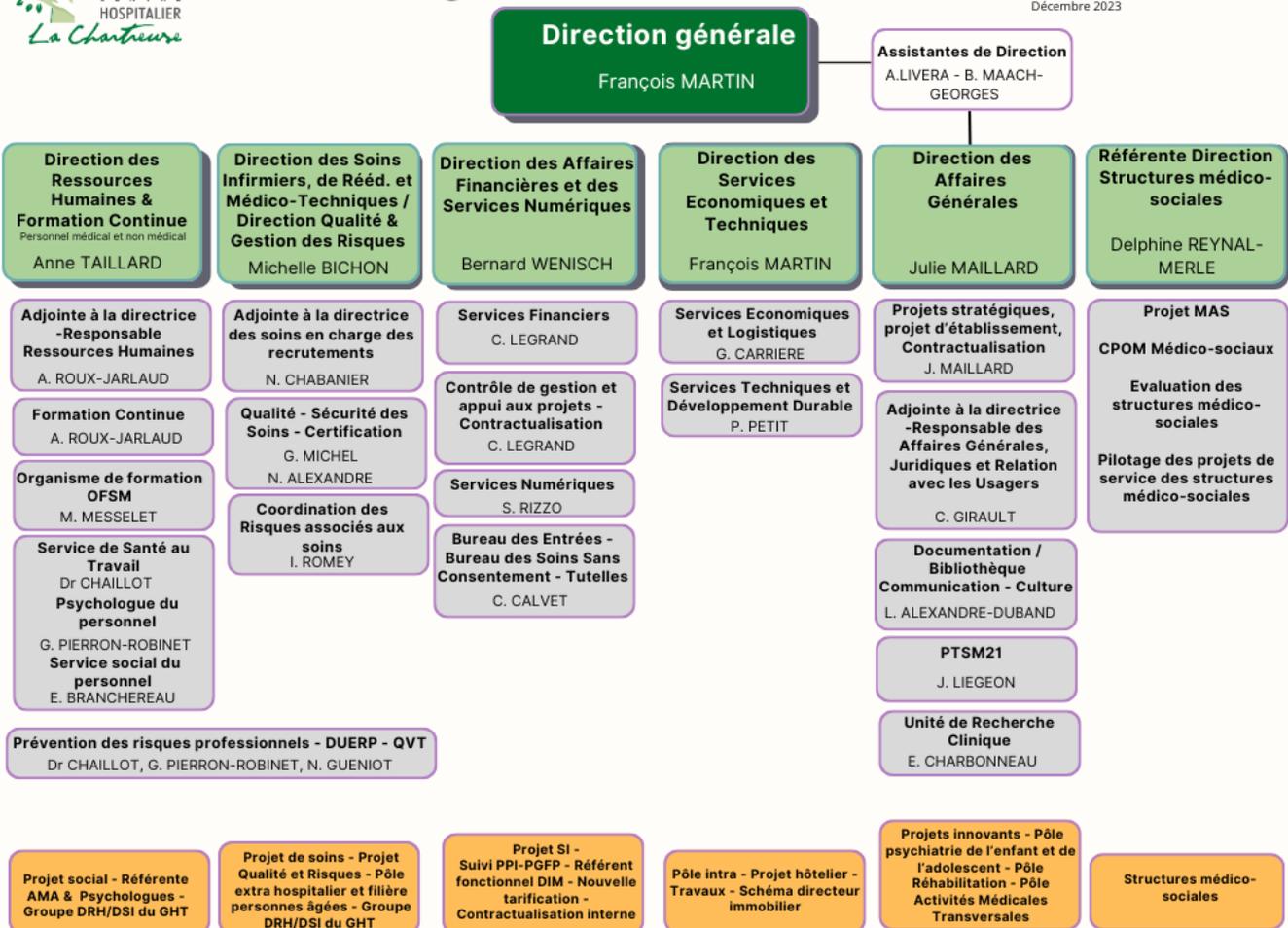


Service Communication – 04/10/2023



Pôle Management et Gestion des Ressources

Décembre 2023





5. INSTANCES

5.1. Conseil de Surveillance (CdS)

Composition CdS

PRÉSIDENTE

Mme Emmanuelle COINT

Présidente du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier La Chartreuse
Vice-Présidente du Conseil départemental de la Côte-d'Or

REPRÉSENTANT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Mme Nora EL MESDADI

Conseillère municipale de la Ville de Dijon

REPRÉSENTANT L'ÉTABLISSEMENT DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE À FISCALITÉ PROPRE DONT LA COMMUNE SIÈGE EST MEMBRE

Mme Françoise TENENBAUM

Vice-Présidente de Dijon Métropole

Mme Sladana ZIVKOVIC

Vice-Présidente de Dijon Métropole

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL MÉDICAL ET NON MÉDICAL DE L'ÉTABLISSEMENT

Mme Alexandra THOMASSIN

Représentante de la Commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques

Dr Ophélie GRANON

Représentant de la Commission médicale d'établissement

Dr Laure MAJNONI D'INTIGNANO

Représentant de la Commission médicale d'établissement

M. Jérôme LALLEMANT

Représentant le syndicat C.G.T.

M. Jean-Philippe MAITRE

Représentant le syndicat C.F.D.T.

Composition CdS

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

M. Patrice DUROVRAY

Personnalité qualifiée désignée par la Direction générale de l'ARS

M. Brice MOREY

Personnalité qualifiée désignée par la Direction générale de l'ARS

M. le Dr Christophe AVENA

Personnalité qualifiée désignée par le Préfet de la Côte-d'Or

Mme Christine ANGLADE

Vice-Présidente du Conseil de Surveillance

Personnalité qualifiée représentant les usagers, désignée par le Préfet de la Côte-d'Or, membre de l'UNAFAM 21

Mme Françoise PLASSARD

Personnalité qualifiée représentant les usagers, désignée par le Préfet de la Côte-d'Or, membre de l'UDAF 21

SONT ÉGALEMENT CONVOQUÉS (MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AVEC VOIX CONSULTATIVE) :

- M. **le Docteur Pierre BESSE**, Président de la CME, Vice-Président du Directoire.
- M. **Jean-Jacques COIPILET**, Directeur Général de l'ARS ou son représentant.
- M. **le Dr Victor ROUSSEAU**, représentant le Comité Ethique.
- Le Directeur de la Caisse d'Assurance Maladie de Dijon ou son représentant.
- M. **Hubert FORTUNET**, représentant des familles du Long Séjour.
- M. **Didier MARTIN**, Député de la 1ère Circonscription de la Côte-d'Or.

SONT ÉGALEMENT INVITÉS :

- M. **Georges COUDERC**, Trésorier

ÉQUIPE DE DIRECTION :

- M. **François MARTIN**, Directeur.
- Mme **Michelle BICHON**, Directrice Coordinatrice Générale des Soins, Directrice Qualité et Gestion des risques
- Mme **Julie MAILLARD**, Directrice des Affaires Générales.
- Mme **Anne TAILLARD**, Directrice des Ressources Humaines et des Affaires Médicales.
- M. **Bernard WENISCH**, Directeur des Affaires Financières et du Système d'Information.

5.2. Directoire

Composition Directoire

MEMBRES DE DROIT :

- M. **François MARTIN**, Directeur, Président du Directoire.
- M. **le Dr Pierre BESSE**, Président de la CME, Vice-Président du Directoire.
- Mme **Michelle BICHON**, Présidente de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques.

MEMBRES NOMMÉS PAR LE DIRECTEUR :

- Mme **le Dr Muriel ROY**, Chef du Pôle Intra hospitalier.
- Mme **le Dr Audrey PINGAUD**, Chef du Pôle de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.
- Mme **le Dr Juliette MARTIN**, Chef du Pôle Réhabilitation.
- M. **le Dr Yves BEAUVALOT**, Chef du Pôle Extra hospitalier.
- Mme **le Dr Souad MAACH**, Chef du Pôle Activités Médicales Transversales.
- M. **Christophe LABROSSE**, Cadre de Santé.

MEMBRES NOMMÉS PAR LE DIRECTEUR (AVEC VOIX CONSULTATIVE)

- Mme **Marion BOUCHEZ**, représentante des internes.

5.3. Commission Médicale d'Établissement (CME)

Composition CME

PRÉSIDENT & VICE-PRÉSIDENTE

- Dr Pierre BESSE
- Dr Juliette MARTIN

COLLÈGE 1 : CHEFS DE POLE (MEMBRES DE DROIT)

- Dr Yves BEAUVALOT
- Dr Souad MAACH
- Dr Juliette MARTIN
- Dr Audrey PINGAUD
- Dr Muriel ROY

Composition CME

COLLÈGE 2 : PRATICIENS HOSPITALIERS COORDONNATEURS OU RESPONSABLES DE STRUCTURES INTERNES

- en qualité de titulaires :
 - Dr David ARAVANTINOS.
 - Dr Florence BEYE.
 - Dr Laetitia DALLE.
 - Dr Cécile EYNAUD.
 - Dr Justin GILLET.
 - Dr Ophélie GRANON.
 - Dr Pascal HERAIL.
 - Dr Agnès LAPRAY.
 - Dr Marie LOMBARD.
 - Dr Laure MAJNONI D'INTIGNANO.
 - Dr Pascale MARTIN-BERTHOLE.
 - Dr Samuel MOULARD.
 - Dr Astrid MURAT.
 - Dr Véronique PHILIPPOT.
- en qualité de suppléants :
 - Dr Radu MOT.

COLLÈGE 3 : PRATICIENS NON-RESPONSABLES DE STRUCTURES INTERNES

- en qualité de titulaire :
 - Dr Françoise BLAVIGNAC.
 - Dr Cécile ROBINEAU.
 - Dr Marie FOLL.
- en qualité de suppléant :
 - Vacants.

COLLÈGE 4 : ASSISTANTS DES HÔPITAUX / CONTRACTUELS

- en qualité de titulaires :
 - Dr Jason CORNU.
 - Dr Camille COUDERT.
 - Dr Anne-Clémence FEDERICO.
- en qualité de suppléant :
 - Vacants.

Composition CME

COLLÈGE 5 : INTERNES

- Internes de spécialité :
 - Mme Marion BOUCHEZ (suppléante).
 - Mme Camille REYNAUD (suppléante).
- Internes de médecine générale :
 - Sièges vacants (titulaires).
 - Sièges vacants (suppléants).
- Internes en pharmacie :
 - Sièges vacants.

SIÈGENT EN OUTRE AVEC VOIX CONSULTATIVE :

- Le président du Directoire ou son représentant.
- Le président de la Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques.
- Le représentant du Comité technique d'établissement élu en son sein : M. Jérôme LALLEMANT.
- Les coordonnateurs qui ne siègent pas dans le collège des PH coordonnateurs ou responsables de structures internes.
- Le médecin coordonnateur du DIM : Dr Souad MAACH.
- Le médecin responsable du service de la santé au travail : Dr Albane CHAILLOT.
- Le pharmacien désigné par le Directeur d'établissement : Dr Florence BEYE.

INVITÉS :

- Mme Laurence FRANCOIS, représentante du Collège des psychologues.
- Mme Marie GENTIL, sage-femme.

5.4.Comité Social d'Établissement (CSE)

9 réunions du CSE et 2 réunions exceptionnelles du CSE ont eu lieu en 2023

Composition CSE

PRÉSIDENT DE DROIT :

M. **François MARTIN**, Directeur, Président du Directoire.

COLLÈGE UNIQUE

Représentants du Personnel

TITULAIRES

- M. Arnaud DEMARSON - CFDT
- Mme Nathalie GIRARD - CFDT
- M. Maurice LEHOUX - CFDT
- M. Jean Philippe MAITRE - CFDT
- Mme Nadine MICHEL - CFDT
- Mme Céline BERT - CGT
- Mme Delphine CHRETIEN - CGT
- M. Jean-Marie DESPONT - CGT
- M. Jérôme LALLEMANT - CGT
- M. Jonathan BLAISE - SUD
- Mme Marthe AUGIER - SUD
- Mme Lawrence THELY- SUD

SUPPLÉANTS

- Mme Séverine BEYDECK - CFDT
- Mme Florence MELIN - CFDT
- Mme Nathalie OESCH - CFDT
- M. Florian ROBERT - CFDT
- Mme Najia ZRIZOU - CFDT
- Mme Estelle COLARD - CGT
- M. Michel LECAMP - CGT
- Mme Claire LEUTREAU - CGT
- Mme Adeline POMAREL - CGT
- Mme C. LASSUS MINVIELLE - SUD
- Mme Elodie LAUBEAU - SUD
- M. Sébastien MION - SUD

REPRÉSENTANT DE LA CME

voix consultative

Attributions CSE

Le CSE est l'instance représentative des personnels non-médicaux du CH.

De nouvelles élections professionnelles ont eu lieu le 8 décembre 2022 avec une mise en place du CSE au 1er janvier 2023. Le mandat est de 4 ans renouvelable.

Comme la CME, il reste une instance consultative et est ainsi consulté et informé sur les questions relatives au fonctionnement et à la gestion de l'établissement.

5.5. Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité & Conditions de Travail (F3SCT)

7 réunions du F3SCT ont eu lieu en 2023

Composition F3SCT

PRÉSIDENT DE DROIT :

M. le Directeur du CH La Chartreuse, ou son représentant

REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS MÉDECINS, PHARMACIENS ET ODONTOLOGISTES :

- Dr Marie FOLL (titulaire)
- Dr Pierre BESSE (suppléant)

REPRÉSENTANTS DU SYNDICAT CFDT :

Titulaires :

- M. Jean-Philippe MAITRE
- M. Maurice LEHOUX
- Mme Nathalie GIRARD
- Mme Nathalie OESCH
- Mme Séverine BEYDECK

Suppléants :

- Mme Elisabeth PIGNOLET
- M. Florian ROBERT
- Mme Frédérique DURUPT
- Mme Florence GOREZ
- Mme Marielle MAITRE

REPRÉSENTANTS DU SYNDICAT CGT :

Titulaires :

- Mme Delphine CHRETIEN
- Mme Adeline POMAREL
- Mme Estelle COLARD
- Mme Elodie CHAPPUIS

Suppléants :

- Mme Nathalie BETSCH
- Mme Aurélie MEUNIER
- Mme Emmanuelle GOLLOTTE
- Mme Sandrine LEGOUX

Composition F3SCT

REPRÉSENTANTS DU SYNDICAT SUD SANTÉ :

Titulaire :

- Mme Lauwrence THELY
- M. Jonathan BLAISE
- Mme Clémentine LASSUS-MINVIELLE

Suppléant :

- M. Sébastien MION
- Pauline GIRARDOT
- Pauline SAIVE

ASSISTENT, EN OUTRE, AUX RÉUNIONS À TITRE CONSULTATIF :

- Mme le Dr Albane CHAILLOT, Médecin de santé au travail de l'Etablissement.
- Le Directeur des Services Économiques et Techniques.
- M. Pascal PETIT, Ingénieur Hospitalier, chargé de l'entretien des installations.

ASSISTENT, EN QUALITÉ DE PERSONNES QUALIFIÉES :

- Mme Anne TAILLARD Directeur adjoint chargé des relations humaines et de la formation continue
- Mme Michelle BICHON, Directrice Coordinatrice Générale des Soins, Directrice Qualité et Gestion des risques
- Mme Isabelle ROMEY-, Gestionnaire des risques
- Mme Aurélie ROUX-JARLAUD, Attachée d'administration, Responsable RH
- Mme Nadège CHABANIER, Cadre Supérieur de santé, Adjoint à la Direction des soins
- Mme Julie MAILLARD, Directrice des Affaires Générales
- Mme Ghislaine CARRIERE, Attachée d'administration, Responsable DSET
- Mme Elisabeth BRANCHEREAU, Assistante sociale du personnel
- Mme Nathalie GUENIOT, Conseiller en prévention des risques professionnels
- Mme Géraldine PIERRON ROBINET, Psychologue du Personnel

Le comité peut également faire appel, par décision prise à la majorité des membres présents, à titre consultatif et occasionnel, au concours de toute personne de l'établissement qui lui paraît qualifiée (art. L.4612-8-1 du code du travail).

Attributions F3SCT

Le F3SCT contribue à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion de travail et aux prescriptions légales y afférentes.

Pour réaliser ses missions, le F3SCT est chargé des actions suivantes :

- Projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé, sécurité, de travail, postes de travail, temps de travail,
- Projets importants de nouvelles technologies ayant un impact sur la santé, sécurité des agents,
- Plans blancs,
- Mesures pour faciliter la remise ou maintien au travail des agents

Le F3SCT émet un avis pour :

- Bilan annuel sur la santé, sécurité, conditions de travail de l'établissement,
- Programme de prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail,
- mise à jour et suivi du DUERP

5.6. Commission des Usagers (CDU)

4 réunions de la CDU ont eu lieu en 2023 et 2 réunions de la CDU du GHT 21-52

Composition CDU

PRÉSIDENTE AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE :

Mme Christine ANGLADE-Représentante des Usagers (UNAFAM) et du Conseil de Surveillance

VICE-PRÉSIDENT AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE :

M François MARTIN-Directeur du CHLC

MEMBRES TITULAIRES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE :

- Dr Jacqueline LAVAULT-Médiateur médical Chargée de mission, Praticien Hospitalier.
- Mme Edwige GREGOIRE-Médiateur non médical, Cadre Supérieure de santé.
- Mme Françoise PLASSARD-Représentante des Usagers (UDAF) et du Conseil de Surveillance.

Composition CDU

MEMBRES TITULAIRES AVEC VOIX CONSULTATIVES :

Mme Michelle BICHON-Coordinatrice Générale des Soins, Représentante de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médicot techniques.

- Dr Juliette MARTIN-Cheffe du Pôle de Réhabilitation, Représentante de la Commission Médicale d'Établissement Mme Gaëlle MICHEL-Ingénieure Qualité Hospitalière.
- Mme Lauwrence THELY, Représentante du personnel désignée par le Comité Social d'Établissement.

MEMBRES SUPPLÉANTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE :

- Dr Justin GILLET-Médiateur médical, Praticien Hospitalier.
- Mme Sylvie PIERRE-Médiateur non médical, Cadre de Santé.
- Mme France VERET - Représentante des Usagers (UNAFAM).
- Christian DECOMBARD-Représentant des Usagers (Dépendances 21).

MEMBRES SUPPLÉANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE :

M. Jérôme LALLEMANT-Représentant du personnel désigné par le Comité Social d'Établissement.

MEMBRES CONSULTATIFS SANS VOIX :

- Mme Isabelle ROMÉY-Coordinatrice de la Gestion des Risques Associés aux Soins.
- Mme Corinne CALVET-Responsable du Bureau des admissions et des Soins sans consentement.
- Mme Charlotte GIRAULT-Responsable des Affaires Générales, Juridiques et des Relations avec les usagers.

Attribution CDU

La loi de modernisation du système de santé complétée par le décret n°2016-726 du 1er juin 2016 a institué la Commission Des Usagers (CDU) dans les établissements de santé.

La Commission chargée de représenter les usagers au sein des établissements de santé a pour but de :

- Veiller au respect des droits des usagers et de faciliter leurs démarches, dans tous les domaines, y compris celui de l'organisation des soins et du fonctionnement médical.
- Contribuer, par ses avis et propositions, à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades, de leurs proches et de la qualité de la prise en charge des patients et résidents.

Attribution CDU

Il est désormais aussi prévu que la Commission, au-delà de son rôle propre :

- Participe à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers.
- Soit associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité des soins élaborée par la CME. Elle fait des propositions sur ces sujets et est informée des suites qui leur sont données.
- Soit investie d'un pouvoir d'auto-saisine pour tout sujet se rapportant à la politique de qualité et de sécurité des soins élaborée par la CME. Elle fait des propositions et est informée des suites qui leur sont données.
- Soit informée des actions menées par l'établissement pour remédier aux événements indésirables graves et, de ce fait, ait accès à la liste de tous les événements indésirables graves recensés. Cependant un dispositif sera pris pour sécuriser cette avancée, décrivant les conditions de transmission de cette liste, qui comporte des données confidentielles.
- Donne son avis, au même titre que le Conseil de Surveillance, sur le rapport annuel établi par l'établissement et rendant compte des pratiques d'admission en chambre d'isolement et de contention.

6. PÔLE INTRA HOSPITALIER



6.1.Édito

Les capacités d'adaptation du pôle intra hospitalier ont à nouveau été sollicitées pour organiser les carences infirmières de l'été avec la fermeture temporaire de l'unité CASSIOPÉE, ceci afin de permettre un redéploiement des agents sur l'établissement, en essayant de limiter les effets collatéraux sur les patients et les professionnels.

La collaboration avec tous les autres services a été nécessaire (Unité d'accueil, ESPID, réhabilitation via St Exupéry, CMP).

L'unité Mandela a trouvé son nom et sa place. Un pavillon de rotation est à présent disponible pour le pôle intra, ce qui facilitera les rénovations de fond des prochaines unités (Buffon à Van Gogh puis UPG).

Une étude des moyens létaux par suicide en unité a été amorcée et s'accompagne d'une réflexion sur les prises en charges des états suicidaires.

Deux visites importantes : les experts accréditeurs et les contrôleurs des lieux de privation de libertés avec un accent mis sur l'accueil des détenus. Nous attendons leurs rapports définitifs et avons commencé une réflexion pluridisciplinaire à ce sujet.

Un autre thème retient toute notre attention, la prise en charge des jeunes patients borderline, avec l'organisation de tables rondes et de formations adaptées, l'élargissement de nos outils psychothérapeutiques (thérapie dialectique comportementale et thérapie basée sur la mentalisation). Le service des médiations et psychothérapies va donc s'enrichir. Ajoutons les médiations animales dans les chambres d'isolement.

Le pôle est soumis à d'importantes carences médicales (mutation de praticiens, départs à la retraite, en libéral, diminution des internes...). La solidité et la solidarité médicale du pôle est éprouvée et s'accompagne d'une recherche active de recrutements.

Enfin, je ne sais quoi dire du projet motivant de création d'Unité de Soins Intensifs en Psychiatrie (USIP) puisqu'un moratoire national est en cours.

Je profite de cet éditto pour remercier mes collègues médicaux, paramédicaux et autres œuvrant ensemble dans ce pôle intra hospitalier et pour la collaboration si fructueuse avec Mme GREGOIRE, Cadre Supérieure de Santé.

Notre pôle concentre les patients nécessitant les soins les plus intenses, non programmables et 24h sur 24h.

Ce qui nous lie est le service rendu au patient, visant l'amélioration, le rétablissement, la guérison, la prévention et la continuité des soins.

Prenons soin les uns des autres pour mieux travailler.



Dr Muriel ROY

Cheffe du Pôle Intra hospitalier



Edwige GREGOIRE

Cadre supérieur de santé du Pôle Intra hospitalier



Cédric LEGRAND

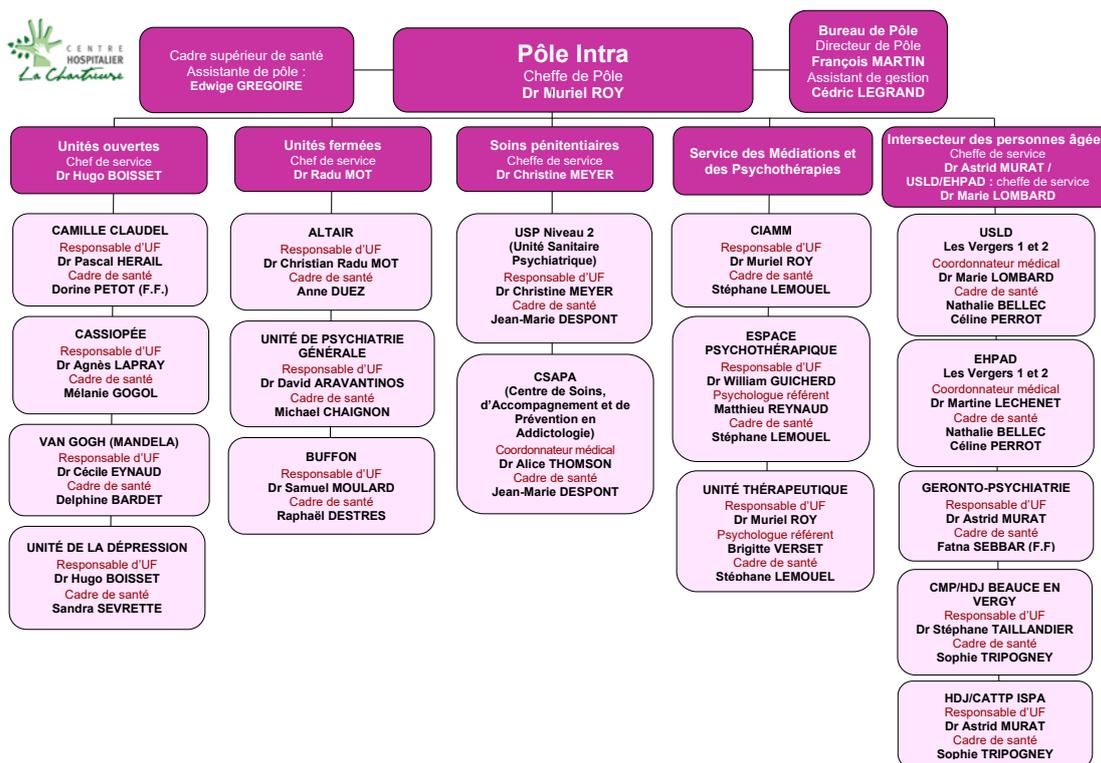
Assistant de gestion du Pôle Intra hospitalier



François MARTIN

Directeur référent du Pôle Intra hospitalier

6.2. Organigramme



6.3. Équipe

6.3.1. Organisation générale

Le Pôle intra hospitalier est composé de différentes structures issues de la sectorisation qui a pris fin avec le nouveau projet d'établissement en janvier 2021 :

- Une filière de Psychiatrie Générale avec 8 unités d'hospitalisation à temps plein, 4 unités ouvertes, Cassiopée, Van Gogh, Camille Claudel et l'Unité de la Dépression, 3 unités fermées Altaïr, Buffon et l'Unité de Psychiatrie Générale et 1 unité sécurisée de Géroto psychiatrie.
- Une filière de Soins Pénitentiaires comprenant l'Unité Sanitaire de Psychiatrie et le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) Le Belem.
- Un Centre Intersectoriel à Médiations Multiples (CIAMM) : le Service des Médiations et Psychothérapies (SMP).
- Une filière Inter Secteur des Personnes Agées (ISPA) comprenant une unité d'hospitalisation de géroto-psychiatrie, un CMP, deux hôpitaux de jour (ISPA et Beauce-en-Vergy) et un EHPAD / USLD (Les Vergers).

6.3.2. Organisation médicale

L'équipe médicale comprend **14.60 ETP** répartis sur les différentes structures.

Liste des médecins :

- Dr Muriel ROY : Cheffe de Pôle, Référente de l'unité du CIAMM et de l'Unité Thérapeutique.
- Dr David ARAVANTINOS : Praticien hospitalier, Référent de l'Unité de Psychiatrie Générale (UPG).

- Dr Hugo BOISSET : Praticien hospitalier, Chef de service des unités ouvertes, Référent de l'Unité de la Dépression (UD).
- Dr Jason CORNU : Praticien hospitalier, unité Buffon
- Dr Laëtitia DALLE : Praticien hospitalier, unité Géro-psycho-geriatrie
- Dr Cécile EYNAUD : Praticien hospitalier, Référente de l'unité Van Gogh / Mandela.
- Dr Marie FOLL : Praticien hospitalier, unité Van Gogh / Mandela.
- Dr William GUICHERD : Praticien attaché, Référent de l'Espace Psychothérapeutique.
- Dr Clément GUILLET : Praticien hospitalier, unité de la Dépression (UD).
- Dr Pascal HERAIL : Praticien hospitalier, Référent de l'unité Camille Claudel.
- Dr Agnès LAPRAY : Praticien hospitalier, Référente de l'unité Cassiopée.
- Dr Martine LECHENET : Praticien hospitalier, EHPAD Les Vergers.
- Dr Justine LENOIR : Praticien hospitalier, unité Altaïr.
- Dr Marie LOMBARD : Praticien hospitalier, Cheffe de service de l'USLD et EHPAD Les Vergers.
- Dr Christine MEYER : Praticien hospitalier, Cheffe de service des Soins pénitentiaires, Référente de l'Unité Sanitaire Psychiatrique (USP).
- Dr Radu Christian MOT : Praticien hospitalier, Chef de service des unités fermées, Référent de l'unité Altaïr.
- Dr Samuel MOULARD, Praticien hospitalier, Référent de l'unité Buffon.
- Dr Astrid MURAT, Praticien hospitalier, Cheffe de service de l'Inter Secteur des Personnes Agées (ISPA), Référente de l'unité de Géro-psycho-geriatrie et de l'HDJ ISPA.
- Dr Loïc Gaétan PRIoux : Assistant des hôpitaux, unité Cassiopée – départ en mai 2023.
- Dr Olivier ROLIN : Praticien hospitalier, Unité Sanitaire Psychiatrique (USP).
- Dr Victor ROUSSEAU : Praticien hospitalier, Unité de Psychiatrie Générale (UPG).
- Dr Stéphane TAILLANDIER : Praticien hospitalier, référent de l'unité de Beauce-en-Vergy.
- Dr Alice THOMSON : Praticien hospitalier, référente du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

6.3.3. L'équipe : compétences, affectations...

L'équipe pluridisciplinaire du pôle intra hospitalier compte, en 2023, hors emplois-aidés, **303.88** ETP.

Grade	Effectifs en ETPR – Pôle INTRA
Cadre supérieur de santé / assistant de Pôle	1.26
Cadre de santé	8.66
Psychologue	8.80
Infirmiers.ières	156.48
Aide-soignant.e	56.57
Assistant.e Médico-Administratif.ve	9.64
Assistant.e social.e	3.18

6.3.4. Les concertations

Le Conseil de Pôle s'est réuni le 4 décembre 2023.

L'ISPA s'est réuni 2 fois sur 2023.

Les collèges médicaux se réunissent tous les trimestres. La Cadre Supérieure de Santé et les Cadres d'unité se réunissent deux fois par mois.

Des réunions ont lieu tous les 15 jours environ entre la cheffe de pôle et la cadre supérieure de santé et davantage selon les besoins et actualités. En complément, un rendez-vous mensuel réunit l'assistant de gestion et la cadre supérieure de santé.

Les psychologues se réunissent une fois par mois.

De façon biannuelle, une revue de pertinence est organisée pour étudier en équipe pluridisciplinaire les patients au long cours. Elle est réalisée en présence des médecins et cadres des unités, des assistantes sociales, du cadre supérieur et de la Cheffe de Pôle. Elle peut aussi être organisée à la demande pour les patients complexes. Des CMA viennent enrichir les réflexions notamment avec le pôle de réhabilitation.

Des échanges non formalisés existent entre le Chef de Pôle et les Chefs de service des unités fermées ou ouvertes, la gériatrie-psychiatrie (ISPA) et l'USP.

Enfin chaque service organise des réunions de fonctionnement, 2 à 5 fois par an selon les unités et les besoins.

6.4. Présentation des activités

6.4.1. Une filière de Psychiatrie générale comprenant 4 unités ouvertes et 3 unités fermées

6.4.1.1. Unité Camille Claudel

Nous constatons sur l'année 2023 une diminution de 11 % de la file active par rapport à l'année 2022. La durée moyenne de séjour a légèrement augmenté passant de 23 jours à 26 jours et le nombre de patients au long cours reste stable variant de 3 à 4 patients sur 2023. Ces chiffres s'expliquent entre autre par la diminution du temps médical en fin d'année.

En ce sens, l'unité Camille Claudel a été marquée par une réorganisation du temps de présence médicale psychiatre / somaticiens, ainsi que le changement du médecin chef de l'unité repris par le Dr ROY. Parallèlement, plusieurs mouvements d'affectations ont eu lieu au sein de l'équipe soignante. On note également, la suppression du lit en tension liée aux conditions d'accueil délétères.

Suivi du projet de service :

Ces réorganisations ont contribué au dynamisme des projets de soins de l'unité, ciblés sur les médiations thérapeutiques et les entretiens infirmiers.

En effet, la salle de médiation partagée entre l'unité Camille Claudel et Cassiopée sera opérationnelle début d'année 2024. Ceci contribue aux objectifs de soins en faisant écho aux solutions alternatives aux traitements médicamenteux.

Avec l'investissement de l'équipe soignante, la médiation culinaire s'est pérennisée avec un retour très positif des patients. En fin d'année, dans la continuité de ce dynamisme, une médiation Gym douce hebdomadaire a émergé. D'autres médiations sont en cours de travail pour l'année 2024.

En lien avec la typologie des patients accueillis, un travail de réflexion en équipe pluridisciplinaire sur la prise en charge de patients Borderline émerge. Une table ronde sur cette thématique a été organisée début

décembre à l'initiative du Dr Muriel ROY (cheffe du pôle intra hospitalier) et de Mme Edwige GREGOIRE (Cadre supérieure du pôle Intra hospitalier - ISPA) avec la participation de professionnels du pôle Réhabilitation. Des formations spécifiques en découleront, en particulier sur la gestion des émotions.

Par ailleurs, l'utilisation du Safety plan et du Guide Prévention et Soins (GPS) sont des outils régulièrement exploités et l'équipe médicale a travaillé sur l'amélioration de la prévention du risque suicidaire dans l'unité. Ceci implique une réévaluation médicale régulière des patients à risque. Un approfondissement des conduites à tenir a été élaboré avec l'éviction des objets à risque, la surveillance horaire planifiée dans le plan de soins, la réévaluation des sorties seul et des permissions, ainsi que l'utilisation du formulaire d'évaluation du risque suicidaire.

Parcours de soins :

Le travail en concertation pluridisciplinaire a permis d'aboutir à des placements pour certains patients au long cours. Néanmoins, on se heurte à des difficultés concernant le manque de places dans les établissements pour ces profils spécifiques. Par conséquent, nous nous orientons vers un travail de réhabilitation de certains patients.

Les délais d'attente pour les rendez-vous médicaux en CMP sont longs. Afin de consolider l'alliance thérapeutique à la sortie, l'orientation en hôpitaux de jour a doublé et nous avons recours régulièrement au travail en réseaux avec l'ESPID (Équipe mobile de Soins Psychiatriques Intensifs à Domicile) et avec l'EMA (Equipe Mobile d'Addictologie). L'équipe pluridisciplinaire de Camille Claudel a fait preuve d'imagination et de créativité, tout particulièrement cette année 2023, afin d'accompagner les patients sur des projets de soins personnalisés.

6.4.1.2. Unité Cassiopée

L'unité Cassiopée est un service d'entrée ouvert qui accueille des patients adultes en hospitalisation libre. L'unité comporte 23 lits plus 2 lits appelés « hôpital en tension ».

Pour 2023, la Durée Moyenne d'Hospitalisation (DMH) est de 25,55 jours soit une diminution de 14,8 % par rapport à N-1.

Quant à la file active, elle est passée de 244 patients en 2023 versus 269 patients en 2022, soit une diminution de 9.3 %. Le nombre de jours d'hospitalisation a varié de -20 % : 6 235 jours d'hospitalisations en 2023 versus 7 828 jours en 2022.

L'ensemble de ces chiffres sont expliqués par deux faits :

- Tout d'abord par la carence médicale de 0.5 ETP avec le départ du Dr PRIOUX au mois de mai 2023 avec la nécessité de réorganiser le temps médical avec un docteur junior partagé avec un autre service d'entrée ouvert (Camille Claudel).
- Puis par la fermeture de l'unité pendant 2 mois sur la période estivale.

La dynamique du collectif de travail a été fortement impactée par la fermeture de l'unité. Malgré tout, la volonté de réaliser le projet de service a été plus forte, aussi un atelier sur l'estime de soi a été mis en place, l'atelier dixiludo coanimé par l'ergothérapeute a été pérennisé et depuis mars 2023, des réunions soignés/soignants ont été organisées avec la collaboration des psychologues.

En fin d'année 2023, l'équipe pluridisciplinaire a acté la mise en place de réunions d'équipe régulières (toutes les 6 semaines), sur un temps plus court (maximum une heure) et avant la synthèse hebdomadaire.

En 2023, il y a eu 25 déclarations Fiches d'Évènement Indésirable (FEI) avec 1 Retour d'expérience (RETEX) et 3 analyses de services.

Les projets pour 2024 sont une réflexion sur la prise en soin des troubles anxieux (retour d'expérience

avec le CMP d'Auxonne) et sur l'utilisation de l'espace d'apaisement partagé. Le service participe activement au projet polaire pour la prise en soin des troubles de la personnalité borderline et pour la promotion d'outils de prévention tels que le safety plan et le GPS.

6.4.1.3. Unité de la Dépression

Cette unité ouverte est composée de 22 lits et d'un lit d'accueil pouvant être installé dans une chambre individuelle en cas de tension sur l'hôpital.

Le service accueille des patients majeurs en soins psychiatriques libres présentant principalement des troubles de l'humeur et troubles anxieux, des troubles psychotiques, des troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psychoactives ou encore des troubles de la personnalité chez l'adulte.

Les entrées en hospitalisation se font majoritairement via la Plateforme d'Orientation Psychiatrique (POP). Les entrées directes (12,3 % en 2023) sont programmées essentiellement pour les patients débutant des séances de sismothérapie avant la prise en charge en ambulatoire, et dans une moindre mesure par les praticiens du service suite à une consultation ambulatoire.

La file active est passée de 334 en 2022 à 303 en 2023. Cette baisse de 9,35 % et l'augmentation de la DMH de 15,62 jours peut s'expliquer par une carence médicale sur tout 2023 (baisse de 0.6 ETP).

Projets 2024

L'effectif médical sera au complet en janvier 2024.

L'objectif est de développer et de pérenniser les activités thérapeutiques à médiation. Pour cela, un espace de relaxation sera créé afin de proposer aux patients des séances d'hypnothérapie et prochainement des massages. Une activité cuisine sera également aux patients en février 2024, toutes les deux semaines le samedi après-midi et animée par une Infirmière Diplômée d'État (IDE) en collaboration avec une Agent des Services Hospitalier Qualifiée (ASHQ).

6.4.1.4. Unité Van Gogh / Mandela

Depuis février 2021, dans le cadre du projet d'établissement et des besoins, l'unité Van Gogh, devenue l'unité Mandela, est un service d'admission ouvert. Le service accueille des patients adultes en soin libre ou depuis deux ans en soins sans consentement (sous certaines conditions cliniques). 35 patients ont bénéficié de cette nouvelle offre de soins. L'unité est intersectorielle avec un capacitaire de 21 lits.

Les pathologies prévalentes dans l'unité sont les troubles de l'humeur, les troubles psychotiques et les troubles de la personnalité notamment les états limites, dont la proportion tend depuis quelques années à augmenter. Ces troubles de personnalité complexes mettent souvent les équipes en difficulté ce qui motive une réflexion polaire sur l'offre de soins pour ces patients : table ronde et formations à suivre sur l'année 2024.

La file active a diminué sur les deux dernières années passant de 237 patients en 2022 à 253 patients en 2023. La DMH est passé à 31,92 jours en 2023 contre 31,39 en 2022.

Cela peut s'expliquer, en autres, par un changement de population accueillie dans le service avec l'augmentation des hospitalisations chez les jeunes adultes (18-25 ans) et chez les personnes âgées. L'isolement des patients COVID de 10 jours retarde lui aussi la mise en place de soins plus spécifiques (par exemple pour la mise en place des médiations thérapeutiques ou Visite À Domicile (VAD)).

Sur 2023, il est à noter aussi une augmentation des hospitalisations de jour (106 %) qui est en lien avec le projet de service afin de diminuer et prévenir les ré-hospitalisations. La poursuite de traitement en délivrance

uniquement hospitalière peut aussi expliquer cette augmentation.

Le déménagement de l'unité s'est déroulé sur l'ancienne unité Rameau le 15 novembre 2023 suite à de nombreux travaux de réfection du service (peinture, mobilier...). D'autres travaux seront en cours de réalisation sur 2024 avec, entre autres, la création d'une cour permettant aux patients en soins sans consentement de bénéficier d'un accès extérieur.

Un changement d'ordre médical est à prévoir pour cette nouvelle année avec le départ du Dr FOLL et l'arrivée du Dr CORNU.

L'objectif principal de 2024 est la continuité du projet de service dans l'accueil des patients en soins sans consentement et la mise en place de nouvelles médiations thérapeutiques avec la finalisation de la salle de médiation un « temps pour soi ».

6.4.1.5. Unité Altaïr

L'unité de psychiatrie générale Altaïr comporte 22 lits et 2 chambres de soins intensifs. Il s'agit d'un service d'admission fermée intersectoriel qui accueille des patients adultes en hospitalisation sans consentement. Dans le cadre de la réorganisation de l'offre de soins élaborée lors du projet médical 2021-2025, avec la création d'un Pôle intra hospitalier, elle a évolué en unité fermée semi-ouverte. Le projet de l'unité tente de répondre au manque d'alternative de soins entre service ouvert ou fermé, en s'appuyant sur l'évolution nationale.

À ce jour, la réorganisation institutionnelle avec la transformation d'une unité fermée en unité ouverte, ne nous a pas donné l'opportunité de réouvrir partiellement les portes.

La file active pour l'unité Altaïr est de 295 patients en 2023 contre 303 patients en 2022. Les Hospitalisations De Jour ont une File active en augmentation passant de 10 à 13 patients entre 2022 et 2023.

Le service a axé son projet en basant les prises en charge sur une « ambiance de soin » et autour des médiations thérapeutiques (jardin thérapeutique, activité physique et sportive, atelier culinaire, réappropriation du corps et bien-être). Le salon d'apaisement « WAVECARE » propose toujours une alternative aux thérapeutiques forcées ou aux isolements et contentions en agissant sur les sens du patient dans un lieu dédié.

À ce jour, nous notons la pérennisation de son utilisation et de son efficacité avec en moyenne 3 séances journalières. Le retour d'expérience des patients reste extrêmement positif avec une augmentation de la qualité de leur prise en charge.

De plus, la médiation animale, qui a lieu une fois par semaine, rencontre un vif succès auprès des patients et participe à la qualité de « l'ambiance de soin », cœur du projet de service.

Pour terminer, deux projets sont en cours sur l'unité Altaïr.

- Tout d'abord, une nouvelle offre de soin par l'hydrothérapie. Un projet a été rédigé et validé institutionnellement. Nous attendons un financement, et ce en lien avec la DAG qui nous a épaulé en ce sens.
- Et enfin, un projet de médiation en collaboration avec la référente de la médiation animale et le second en lien avec les temps de médiation thérapeutique existant sur Altaïr, avec le patient au cœur du projet.

6.4.1.6. Unité Buffon

Il s'agit d'une unité fermée de soins psychiatriques de 20 lits et d'une chambre d'isolement. Elle est principalement destinée à accueillir des patients en soins sans consentement (y compris les patients détenus

adressés à l'UHSA par la Maison d'Arrêt de Dijon) pour tous troubles psychiatriques en état de décompensation aiguë. La schizophrénie, les troubles schizotypiques, les troubles délirants et les troubles de l'humeur sont les diagnostics prévalents des patients soignés au sein de cette unité.

La file active est stable à 226 patients (231 en 2022 et 224 en 2021). La DMH est stable avec 31 jours en 2023 (identique à 2022). Cette moyenne est fortement impactée par la durée d'hospitalisation de patients sous régime de soins au titre de l'article 3213-7 du CSP (Irresponsabilité pénale). Des activités thérapeutiques sont réalisées dans le service (jardin thérapeutique, atelier culinaire, briques de construction). Elles ont concerné plus de 200 patients en 2023.

Projets et évolution :

En 2023, l'établissement a pu répondre à l'appel à candidature de l'ARS portant sur la création d'une USIP en Bourgogne-Franche-Comté, projet pour lequel l'équipe de Buffon s'est fortement mobilisée. Ce projet est en attente de décision de l'ARS car un moratoire est en cours.

Le projet de changement de locaux de l'unité Buffon a été acté. L'unité intégrera les locaux de l'ancien service Van Gogh après leur rénovation courant 2025. La rénovation sera l'occasion de la création d'un salon d'apaisement et l'amélioration des conditions d'hospitalisation pour les patients en particulier pour les personnes détenues.

6.4.1.7. Unité de Psychiatrie Générale (UPG)

Cette unité d'admission fermée de 17 lits et 3 chambres d'isolement, accueille et prend en charge des patients en hospitalisation complète ou de jour sous la forme de soins sans consentement et en soins libres avec l'accord du patient. Elle est également habilitée à accueillir des patients détenus de la Maison d'Arrêt de Dijon.

L'unité est dotée de 3 chambres sécurisées de soins intensifs de psychiatrie, 4 chambres doubles et 9 chambres individuelles dont 1 chambre Personne à Mobilité Réduite.

Analyse de l'activité :

L'évolution de la file active se caractérise par une baisse de 2.95 % (230 patients dont 224 en hospitalisation en temps complet) mais une légère hausse de jour d'hospitalisation complète (+ 11 jours) ce qui induit une hausse de 1.48 % de la DMH à 29.9 jours. Ainsi on retient une poursuite de l'augmentation de cette DMH avec déjà une augmentation de 3.7 % en 2022 en regard de l'exercice précédent.

La population accueillie présente comme diagnostic prévalent à 57.9 % des troubles délirants ou schizophrénie (F2) et 13.6 % des troubles de l'humeur (F3).

Concernant les modalités d'hospitalisation, nous devons retenir, dans ce contexte de File active d'hospitalisation complète stable, une évolution des modalités d'hospitalisation et un impact direct sur la DMH. Nous retenons d'un côté une baisse de mesure de soins sans consentement à la demande du directeur d'établissement (Soins psychiatriques à la Demande d'un Tiers (SDT), Soins sur Demande d'un Tiers en Urgence (SDTU), Soins en cas de Péril Immiment (SPI)) de 8.7 % s'accompagnant d'une baisse de 17.7 % de nombre de jours d'hospitalisation de patients sous ces mesures au sein de l'unité. D'un autre côté, les mesures à la demande du représentant de l'état sont en baisse de 22.2 % mais pour une augmentation de 45.4 % de nombre de jours d'hospitalisation. Dans le même sens, les mesures sur demandes des autorités judiciaires baissent de 40 % mais une hausse du nombre de jours d'hospitalisation de 32 %. Enfin, du côté des patients détenus, on souligne la poursuite de l'augmentation de ces prises en charges. Après une hausse de la file active de 400 % en 2022, cette trajectoire se poursuit avec une hausse de 60 % de cette File active en 2023 et de 86.6 % de la durée en jours de présence au sein de l'unité passant de 75 à 140 jours sur l'exercice 2023.

Concernant le recours aux soins intensifs en chambre d'isolement et à la contention, nous retenons 126 mesures d'isolement pour une durée moyenne inférieure à 5 jours et 57 mesures de contention avec une durée moyenne de 18 heures.

Les patients en modalités de soins libres représentent encore 36.7 % des jours d'hospitalisation sur l'UPG.

Point Ressources Humaines :

Pour l'année 2023, les principaux points à retenir du côté effectif sont, à la fois la poursuite du renouvellement de l'équipe soignante avec 5 nouveaux départs et surtout, une augmentation du taux d'absentéisme parmi le personnel non médical avec une nouvelle hausse de 2.41 points, portant ce taux à 13.26 %, bien supérieur au taux du pôle PIH de 8.49 %. Ce haut taux est soutenu par de longues absences suite à accident de travail (676 jours) et maladies longue durée (756 jours). Notons cependant une baisse de 50 % des absences « standard ».

Projet et Évolution :

L'année 2023 fut une année test pour l'intégration de postes IDE en 12h dans la matrice organisationnelle de jour.

Malgré les contraintes liées à l'absentéisme, il est à retenir que l'équipe pluri-professionnelle a su s'impliquer en regard des procédures liées à la certification de l'établissement et pour construire et soutenir une nouvelle offre de soins via l'enrichissement des médiations thérapeutiques au sein de l'unité (groupe de parole, activité sport, visite canine, activité visionnage collectif...).

Points Locaux :

Le principal fil rouge de l'année 2023 fut la réfection des locaux douche de l'unité ; prévu pour une livraison au 1^{er} semestre 2023, ces travaux se sont étalés sur toute l'année civile pour une livraison fin décembre. En dernier point, les travaux d'amélioration de sécurisation de la cour de l'unité ont été réalisés dont la mise en place d'un éclairage adapté et efficient.

6.4.2. Le Service des Médiations et des Psychothérapies

6.4.2.1. Le Centre Intersectoriel d'Activités à Médiations Multiples (CIAMM)

Le Centre Intersectoriel d'Activités à Médiations Multiples est une structure intra-hospitalière support de soins qui utilise les médiations thérapeutiques comme actions privilégiées. Il est ouvert aux patients hospitalisés, quel que soit le mode d'hospitalisation.

Bilan 2023 détaillé des activités proposées : Activités Physiques Adaptées (APA)

	Prises En Charge (PEC) 2022	PEC 2023	Commentaires	2023 PEC INTRA	2023 PEC Réhab
Randonnée	184	283	+99 PEC	126	157
Jeux de raquettes	205	211	+6 PEC	50	158
Jeux aquatiques	460	632	+172 PEC	176	442
Sports collectifs	598	690	+92 PEC	146	515
Escalade	150	170	+20 PEC	108	41

	Prises En Charge (PEC) 2022	PEC 2023	Commentaires	2023 PEC INTRA	2023 PEC Réhab
APA individuel + Groupe	484	422	-62 PEC (patients non venus, abs agent : mi-temps thérapeutique d'un agent et 80 % d'un agent)	360	55
Voile	55	49	-6 PEC	31	16
Sortie Escalade	19	8	-11 PEC	108	41
Olympiades	147	310	+163 PEC	59	34
Rencontre autour d'un Ballon de football	81	5 (participation vélo tour)	Impossibilité terrain de foot (travaux)	5	0
Séjour thérapeutique	0	8	+8 PEC	4	4
Médiation Animale	142	289	+147 PEC	257	12
TOTAL	2525	3077	+552 PEC		

Plusieurs nouveautés cette année :

- Réintroduction du séjour thérapeutique sport d'une semaine.
- Mise en place de la médiation d'aide par l'animal au sein des services d'entrées fermés et ouverts. Prise en charge (PEC) des patients en isolement. Médiation mise en place par une IDE Mme Lawrence THELY.
- Construction et mise en place de l'enclos et du terrain d'agility pour la médiation canine (vers le terrain de foot). En 2023 : 289 PEC en médiation animale contre 142 en 2022.
- Partenariat avec le CH de Sevrey avec l'organisation d'une randonnée à la journée sur le secteur de Chalon-sur-Saône en novembre 2023 : (6 patients dont 1 Soins sur Décision d'un Représentant de l'Etat (SDRE)).
- Point négatif : impossibilité d'effectuer la journée foot car le terrain est occupé par les travaux de terrassement réalisés pour la construction de la future MAS (moins 81 PEC).

D'un point de vue général, les objectifs sont atteints. 57 % de nos prises en charges ont été effectuées dans le Pôle Intra hospitalier et 38 % pour le Pôle Réhabilitation.

Les PEC en APA ont augmenté cette année de 20 % en sachant que nous n'avons pas pu organiser de journée « rencontre autour d'un ballon ».

MISSIONS TRANSVERSALES EN LIEN AVEC LES ACTIVITÉS SPORTIVES :

Chaque année, EAPA et IDE des activités physiques et sportives adaptées remplissent diverses missions :

Missions d'accueil et d'enseignement :

Dès le mois de janvier, ils accueillent des étudiants STAPS (2 en M2 et 2 en L3). Les stages M2 s'effectuent de janvier à juin tandis que les stages L3 s'articulent autour d'une période de 3 semaines choisie sur l'année en cour. Cette année les 2 stagiaires en M2 ont été embauchés par l'établissement en tant qu'EAPA à la suite de leur stage.

Ils participent également à des missions d'enseignement (cours de kinésithérapie, cours à l'IFSI, cours en STAPS L3 et M2)

Les mission d'organisation et les missions intersectorielles :

La gestion des rendez-vous pour les médiations, des PM, des différents certificats médicaux pour les patients relevant des placements sous contrainte représente une partie importante de leurs missions. Quotidiennement ils se mettent en relation avec les différents services des soins afin de mettre à jour les données et d'exercer leur pratique professionnelle dans le cadre de la loi.

Les missions d'organisation d'évènement dans le cadre du soin :

La préparation d'évènements impliquant plus d'une centaine de personnes (soignants / soignés) au sein du CHLC (Olympiades, rencontre foot) représente un investissement important. Ces rencontres sont préparées dès le mois de décembre N-1 jusqu'au mois de mai. Environ 120 h de préparation sont nécessaires pour organiser les Olympiades par exemple. En parallèle, ils organisent des sorties thérapeutiques en voile, parapente, escalade, séjour...

Les missions administratives :

Sur le plan administratif, ils sont chargés d'effectuer les commandes de produits alimentaire et de papeterie, de réapprovisionner de façon mensuelle les 4 trousse de secours du CIAMM / SMP ainsi que la mallette d'urgence du gymnase, de comptabiliser les PEC, d'enregistrer les soins et de renouveler le matériel du gymnase ainsi que la gestion de son planning.

ACTIVITÉS DE MÉDIATIONS PSYCHOCORPORELLES : 588 SÉANCES INDIVIDUELLES DE TOUCHERS MASSAGE EN 2023.

Nouveautés cette année :

- Journée bien être au Klube avec spa et sport en illimité sur une journée pour 11 patients
- Point négatif : impossibilité d'effectuer la journée foot car le terrain est occupé par les travaux de terrassement réalisés pour la construction de la future MAS : moins de massage minute pour faire découvrir l'atelier aux patients.
- Certains patients sont revenus en hôpital de jour dans leurs services et ont pu bénéficier de séances.

ACTIVITÉS D'EXPRESSION (ART-THÉRAPIE, ÉCRITURE, ATELIER POTERIE)

Art-thérapie :

148 patients ont bénéficié de séances d'art-thérapie en 2023 correspondant à 1 107 prises en charge.

Les évènements réalisés en Art-thérapie :

- Expos « Fleurs de Marimekko ».
- Expo idéale avec le SEDEP.

- Expo art-self à la façon d'Hervé Tulliet.
- Expo « Gribouillis » au self avec les patients du SEDEP.
- Décoration du couloir de la vêtementerie avec l'USALP.

Soutiens à projet :

- Arc-En-Ciel.
- Matisse 2.0.
- Cassiopée (atelier confiance en soi).

Projet :

- Carnet de voyage d'une patiente hospitalisée au CHLC.

D'autres chiffres pour 2023 :

- 93 séances d'ergothérapie pour 94 prises en charge.
- 119 séances de couture pour 185 prises en charge.
- 82 séances de poteries pour 244 prises en charge.
- 64 séances de fabrique d'objets pour 287 prises en charge.
- 42 séances d'écriture pour 221 prises en charge.
- 138 séances de vêtementerie pour 310 prises en charge.

6.4.2.2. L'Espace Psychothérapique

6.4.2.2.1. L'activité clinique

Les données présentées concernent les 2 consultations de l'espace psychothérapique ayant eu lieu en 2023 : la consultation dépression et la consultation familiale.

	Année 2022	Année 2023	Evolutions %
Demandes	26	46	77 %
Patients	17	14	-18 %
Entretiens	41	30	-19 %
Groupe (famille/couple)	12	13	+8 %
Réunions	32	30	-6 %
Total des Actes	85	73	-14 %

Nous pouvons noter une diminution de 14 % de l'ensemble des actes de l'Espace Psychothérapique entre 2022 et 2023. Ce résultat s'explique par trois aspects. Le premier est l'arrêt de la consultation musicothérapie au sein de l'Espace Psychothérapique en 2023. Le deuxième aspect est la suspension entre août et décembre 2023 de la consultation familiale pour des raisons médicales. La troisième demeure la difficulté d'avoir suffisamment d'indications pour la consultation dépression venant de l'intra hospitalier. La réorientation de cette consultation pour les patients limites/borderline est la piste envisagée pour accroître les indications futures.

6.4.2.2.2. *Bilan de la consultation dépression*

Pour la majorité des patients, nous avons noté une amélioration de leur symptomatologie dépressive et une plus grande prise de conscience de leurs difficultés psychiques et relationnelles actuelles à l'origine du symptôme ou de son maintien dans le temps. Le groupe dépression a eu pour fonction de favoriser chez les patients des capacités « d'insight » (Niveau de conscience du trouble) et d'opérer des changements dans la manière de percevoir, d'expérimenter et de conduire sa vie quotidienne. Nous avons observé un plus grand apaisement et une plus grande tolérance des affects chez les patients. Le groupe permet au patient de se sentir exister dans un espace groupal investi comme contenant et sécurisant. Les patients ont insisté sur l'importance du groupe concernant l'estime de soi ; il permet de renvoyer aux patients une image positive mieux prise en compte car elle est délivrée de manière plurielle par l'ensemble des thérapeutes.

Concernant la réalisation des objectifs :

- Comptabilisation effective du nombre de demandes, de patients et de consultations : Pour l'année 2023, les résultats sont légèrement en baisse. Proposition : ouverture de la consultation aux patients limites/borderline et collaborer davantage avec les services intra hospitaliers. Les bilans des 4 séances de consultations des patients ont été effectués sur Hôpital Manager (HM).
 - L'évaluation scientifique du dispositif de la consultation avec le laboratoire Psy-DREPI de l'Université de Bourgogne apparait à travers deux communications scientifiques internationales qui ont été réalisées en 2023 (Société d'information psychiatrique et Société française de psychologie) : Reynaud, M., Haliday, H., Lignier, B. (2023, octobre). Évaluation quantitative et qualitative des effets d'un dispositif d'intervention psychodynamique brève en groupe de thérapeutes sur la dépression aiguë. Un modèle de recherche clinique à visée thérapeutique. Communication présentée au 62^{ème} congrès de la Société française de psychologie, Nîmes, France.
 - Reynaud, M., Haliday, H., Pavani, G., Mayaux, F.X., M., Brenot, M., Lignier, B. (2023, septembre). Évaluation qualitative des effets du dispositif d'intervention psychodynamique brève en groupe de thérapeutes sur le traitement de la dépression. Communication présentée à la 41^{ème} journée de la Société d'Information Psychiatrique (SIP), Dijon, France.
- Travail en cours de rédaction en vue d'une publication prochaine sur l'analyse qualitative au sein de notre dispositif thérapeutique des phases de processus de changement en psychothérapie.

6.4.2.2.3. *Bilan de la consultation familiale*

La consultation familiale et de couple a fonctionné de janvier à juillet 2023. Elle a cependant dû suspendre son activité à partir de cette date pour des raisons d'ordre médical.

Courant 2023, elle a comptabilisé un peu plus d'une quinzaine d'indications dont 6 ont pu se concrétiser par la mise en place de rencontres.

Afin de répondre aux freins évoqués en 2022, l'équipe a adapté l'accès à la consultation. En effet, il était jusque-là nécessaire que la personne soit toujours hospitalisée lors du premier rendez-vous avec sa famille, cela avait pour effet une contrainte organisationnelle importante. Dorénavant, l'orientation doit toujours se faire via l'hospitalisation, mais la mise en place d'un hôpital de jour peut venir assouplir le dispositif et permettre une sortie d'hospitalisation sans compromettre l'orientation vers la consultation.

L'ouverture d'un créneau sur le mercredi après-midi est toujours en réflexion.

La possibilité d'étendre et de conforter la consultation est clairement nécessaire mais requière la construction d'un projet à plus long terme sur l'ouverture d'un service - intersectoriel - dédié à l'accueil des familles/couples. En effet, de nombreuses demandes provenant de l'extra hospitalier sont régulièrement

évoquées par nos collègues et mériteraient une réponse institutionnelle.

6.4.2.2.4. *Formation et Recherche*

L'espace Psychothérapique est également un lieu de recherche, d'expertise et de formation.

Le mardi 21 mars 2023, une conférence a été proposée au sein du CHLC. Elle a été animée par M. Yves de ROTEN, de l'Université de Lausanne – UNIL Institut Universitaire de Psychothérapie (IUP). Le thème abordé était : « Le thérapeute sous pression ». À partir de différents travaux de la littérature internationale et de ses propres travaux de recherche, M. Yves de ROTEN a montré l'intérêt de la recherche pour la compréhension des enjeux de la psychothérapie et de la relation thérapeutique.

Un séminaire clinique autour de l'institution en partenariat avec le laboratoire Psy-DREPI de l'Université de Bourgogne a été poursuivi en 2023.

Mme Laurence FRANCOIS, psychologue clinicienne, organise des temps de formation pour les psychologues consacrés aux méthodes projectives.

Des temps d'Intervision et d'analyse de nos pratiques auprès des psychologues de l'espace psychothérapique et auprès des jeunes professionnels psychologues du CH La Chartreuse ont été animés.

Un travail de recherche est mené sur le dispositif d'intervention psychodynamique brève en groupe de thérapeutes (consultation dépression) ainsi qu'un début de travail de rédaction, en vue d'une publication prochaine, sur l'analyse qualitative des processus de changement thérapeutique au sein de notre dispositif de soins.

6.4.2.3. *L'unité thérapeutique*

Le groupe Photolangage a accueilli au cours de l'année 2023, 62 patients pour 180 prises en charge.

Les intentions thérapeutiques visent à :

- Favoriser l'expression de la singularité de chacun à travers la dimension projective du choix thématique de photos.
- Réduire l'inhibition relationnelle et l'anxiété de la confrontation à l'altérité grâce à l'objet-photo médiateur de la relation.
- Développer les processus de symbolisation avec le support de la mise en images de la pensée.

Les patients sont orientés sur prescription médicale et sont hospitalisés dans les 4 unités de soins ouvertes du Pôle intra hospitalier.

- Unité Camille Claudel : 24 patients pour 69 séances.
- Unité Cassiopée : 13 patients pour 45 séances.
- Unité de la Dépression : 14 patients pour 33 séances.
- Unité Van Gogh (Mandela) : 11 patients pour 29 séances.

Un patient a pu bénéficier de la continuité de sa participation au groupe Photolangage sur 4 séances suite à son orientation à l'Unité Buffon en relais de son admission initiale à l'Unité de la Dépression.

L'assiduité se maintient très majoritairement sur toute la temporalité de l'hospitalisation.

Le retour d'expériences des patients est positif quant à la complémentarité de cet espace de paroles groupal avec leurs prises en soins en entretien individuel.

Le groupe d'hypnothérapie a permis de proposer cette thérapie complémentaire à 75 patients pour 252 prises en charge. Le dispositif prévoit en effet une prise en charge sur 8 séances avec la possibilité de terminer la session en soins ambulatoires. Ainsi, 13 patients sont revenus en ambulatoire pour 45 prises en charge. Ces patients étaient essentiellement hospitalisés dans les 4 unités ouvertes :

- Unité de la Dépression : 36 patients pour 130 séances.
- Unité Van Gogh (Mandela) : 20 patients pour 68 séances.
- Unité Camille Claudel : 8 patients pour 29 séances.
- Unité Cassiopée : 8 patients pour 21 séances.
- Unité Saint Exupéry : 3 patients ont également été intégrés dans ces groupes.

Les patients souffraient de troubles dépressifs sévères (avec ou sans tentative de suicide) à modérés, de conduites addictives, de troubles anxieux. Les retours sur les bénéfiques de l'hypnothérapie tirés par ces patients concernent la réduction de l'anxiété, l'augmentation du bien-être et le développement de la confiance en soi, ce qui correspond aux objectifs préétablis.

6.4.3. Une filière de soins pénitentiaires comprenant 2 entités

6.4.3.1. Unité Sanitaire Psychiatrique (USP) niveau 2

L'USP niveau 2 est une unité située **au cœur de la maison d'arrêt de Dijon** qui dispense des soins ambulatoires et qui dispose de **20 places d'hospitalisation de jour**. La file active a légèrement augmenté en 2023 avec 675 patients en 2023 contre 638 en 2022. Le nombre de nouveaux patients a augmenté de 26,97 %.

L'activité ambulatoire a augmenté de 9,21 % en nombre d'actes.

Le nombre de jours en Hôpital De Jour a diminué de 8.30 % alors que la file active a augmenté de 6.10 %.

Il est à noter qu'un mi-temps de praticien n'est pas pourvu depuis novembre 2020 (il sera pourvu en 2024).

Pour 2023, on observe une augmentation des admissions de patients en Soins sur Décision d'un Représentant de l'État (SDRE) sur le CHLC comparativement à 2022 (37 admissions contre 35 en 2022). Ces 37 patients admis sur le CH La Chartreuse ont généré 249 jours d'hospitalisation (228 jours en 2022) pour une Durée Moyenne de Séjour (DMS) à 6.7 jours alors que 18 patients admis en Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA) totalisent 422 jours d'hospitalisation pour une DMS à 23,4 jours. On constate également une diminution des admissions en UHSA.

L'UHSA accueille les patients sur des durées de séjours et de soins plus importants qu'au Centre Hospitalier La Chartreuse qui accueille les patients en situation de crise sur des temps courts.

Depuis janvier 2023, de l'Analyse de Pratique Professionnelle a été mise en place pour l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

Les projets

- Proposer de nouvelles médiations thérapeutiques en mixité non réalisées en 2023.
- Poursuivre la médiation animale avec Aninomade (retours très positifs).
- Poursuivre la conduite du groupe Photolangage (15 séances dont 3 annulées par les détenus).
- Mettre en place les interventions externes par l'Antenne clinique de présentation de cas cliniques dans le cadre de la formation de l'équipe.
- À noter que l'USP reste dans l'attente des travaux de création d'un nouveau bâtiment administratif dans la fausse cour de l'USP afin de bénéficier d'un nouveau bureau, ainsi que de la division du bureau du médecin chef en deux bureaux afin d'améliorer les conditions d'interventions et augmenter l'activité, bureau indispensable en raison de l'effectif de l'équipe.

6.4.3.2. CSAPA Le Belem

Il s'agit d'un Etablissement de Service Médico-Social accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques. Le CSAPA s'adresse aux personnes en difficulté avec leur consommation de substances psychoactives. Une dizaine d'établissements pénitentiaires disposent d'un CSAPA propre, qui dépend de l'établissement de santé de rattachement. Les enjeux et les missions du CSAPA LE BELEM s'inscrivent donc dans une séquence particulière dans un parcours de soin qui est le temps de l'incarcération :

- Accueil de toute personne détenue ayant une problématique addictive.
- Recueil d'informations (mission épidémiologique).
- Évaluation médicale, psychologique, sociale.
- Prise en charge addictologique et accompagnement psycho-social.
- Orientation et préparation à la sortie.
- Réduction des risques.
- Prise en charge des addictions sans substance.
- Mission d'animation régionale des intervenants en addiction en milieu carcéral.
- Création cette année d'une Consultation Jeunes Consommateurs avec le financement par l'ARS d'un mi-temps de psychologue supplémentaire à partir du 26 juin 2024.

L'équipe du CSAPA est désormais composée de 0.10 cadre de santé, 1 ETP IDE addictologue, d'1 ETP psychologue clinicienne et 0.5 travailleuse sociale, soit 2,6 ETP. Le mi-temps médical n'est actuellement pas pourvu.

La file active a légèrement diminué (4,49 %) avec 234 usagers contre 245 en 2022, en revanche nous notons une augmentation du nombre d'actes de 13,91 %.

6.4.4. Une filière Inter secteur Personnes Âgées ISPA

6.4.4.1. Unité géronto psychiatrie

L'unité de Géronto psychiatrie est un service d'admission de 18 lits intersectoriel ouvert sécurisé depuis mars 2023. Il accueille des patients de plus de 65 ans pour des soins psychiatriques en hospitalisation libre ou en soins sans consentement.

Le projet d'unité ouverte sécurisée est né de l'envie d'améliorer et de garantir le respect des droits des patients afin que :

- Les personnes en soins libres puissent sortir et rentrer dans l'unité de façon libre en recevant à leur arrivée une clé Digit, avec accord médical.
- Les personnes désorientées avec troubles cognitifs puissent être accueillies en sécurité en limitant le risque de fugue par un système de fermeture comparable à ce qui existe en EHPAD.
- Les personnes en soins sous contrainte continuent à être accueillies avec une prise en charge favorisant l'alliance thérapeutique.

La file active au sein de notre unité est en augmentation par rapport à l'année 2022. En effet, elle passe de 137 à 185 patients, soit une hausse de 35,04 %. La durée moyenne d'hospitalisation a augmenté de 9,54 %. Le temps d'hospitalisation s'est prolongé pour plusieurs raisons :

- Les spécificités des thérapeutiques géronto psychiatriques nécessitent de débiter lentement le traitement et ont un délai d'action rallongé.
- La difficulté de trouver une place en institution pour les patients qui ne peuvent rester seul à domicile.

Le pourcentage de nouveaux patients a augmenté de 3,95 % par rapport à l'année précédente. Alors que celui des patients au long cours a diminué de 21,01 %.

Le nombre de patients hospitalisés en Soins Sans Consentement a diminué entre 2022 et 2023 de 3,48 %. Plus particulièrement, les chiffres montrent que l'hospitalisation à la Demande d'un Tiers a diminué de 17,72 %, alors que celle en cas de Péril Imminent a augmenté de 48,50 %.

Les motifs d'hospitalisation sont associés à une détérioration de l'état général accompagnée de troubles du comportement non gérables à domicile ou en institution, tels que des troubles de l'humeur, des troubles schizothymiques, des troubles délirants, des troubles mentaux organiques ... Le travail en géronto psychiatrie demande du temps car les tableaux cliniques sont complexes avec une intrication de problèmes somatiques, psychiatriques, cognitifs et sociaux.

Projets pour 2024 :

- Amélioration du parcours patient, ainsi qu'une intensification des liens avec les structures extérieures (CMP, EHPAD, ...) grâce à la collaboration du Cadre de Santé de Beauce-en-Vergy et de l'HDJ ISPA, et de notre infirmière coordinatrice.
- Renforcement des droits des patients et de leur dignité par la création d'une salle des familles accueillante et fonctionnelle.
- Amélioration des locaux avec la mise en place d'une seconde salle TV afin d'éviter les conflits, et d'une salle climatisée pour accueillir les patients lors de fortes chaleurs.
- Renforcement des activités de médiations avec la mise en place d'ateliers tels que le jardin thérapeutique, le tricot, le chant, la cuisine, l'art-thérapie et la médiation animale qui sont déjà en place dans l'unité et la création de nouveaux ateliers comme la Gym douce.
- Création d'une salle d'apaisement pour les personnes en situation de tension ou d'agitation, afin d'éviter le recours à la contention mécanique ou chimique. Elle permettra également d'inclure les médiations telles que le toucher/massage, la relaxation, ...

6.4.4.2. Unité Beauce en Vergy

L'unité Beauce en Vergy accueille des patients de plus de 65 ans domiciliés sur les secteurs 2 et 5 de psychiatrie générale. Elle est constituée d'un CMP / HDJ / CATTP extra hospitalier. Elle comporte 14 places en HDJ. La file active était de 518 en 2022, elle est de 542 en 2023.

L'activité ambulatoire a diminué de 22,43 % en 2023. Cette diminution s'explique par la reprise des journées d'hospitalisations de jour (augmentation de HDJ de 147 %).

Concernant l'activité CMP : hormis les actes CATTP, l'activité globale (entretiens au CMP et VAD toutes catégories professionnelles confondues) représente 3 983 actes.

89,70 % des actes médicaux sont réalisés au CMP. 11,29 % des actes médicaux représentent des VAD au domicile des patients ou en EHPAD.

95 % des actes infirmiers représentent des VAD au domicile des patients ou en EHPAD. 5 % des actes sont réalisés au CMP.

noter que les temps de réunion avec les EHPAD concernant les résidents suivis par le CMP de Beauce et les présentations des demandes d'admission ne rentrent pas dans le cadre des cotations EDGAR, ce qui explique la diminution des temps de réunions due à une erreur de cotation l'année précédente même si les réunions de concertation, de coordination sont réalisées avec régularité par la cadre de santé.

Concernant l'activité CATTP / HDJ : L'activité CATTP a diminué de 87,53 %. L'activité HDJ a augmenté de 147 %.

Ces évolutions sont liées à la fin des contraintes sanitaires et la reprise d'une activité HDJ dès le début de l'année 2023.

Répartition des patients selon le diagnostic :

F3 – Troubles de l'humeur	45,42 %
F2 – Schizophrénie, troubles schizotypiques et troubles délirants	34,42 %
F4 – Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes	11,67 %
F6 – Troubles de la personnalité et du comportement chez l'adulte	2,12 %
F0 – Troubles mentaux organiques	2,10 %
F1 – Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psycho-actives	2,03 %
R 40 à R69 – Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs	1,37 %
Autres	0,60 %
F7 – Retards mentaux	0,24 %
F5 – Syndromes comportementaux associés à des perturbations physiologiques et à des facteurs de stress	0,02 %

Le travail de la psychologue :

La prise en charge psychologique au CMP de Beauce en Vergy est spécifique à l'approche du sujet âgé. Elle s'inscrit dans un projet de soin porté par l'équipe pluridisciplinaire et interroge la dynamique psychique spécifique à cette période de la vie ainsi que les ajustements que le patient désire mettre en place. Elle peut faire suite à une hospitalisation ou s'initier à la demande du patient, laquelle devant être corroborée par l'un des psychiatres du service.

La diminution du temps psychologue depuis février 2023 (dans le cadre d'un congé parental) et l'augmentation des orientations ont nécessité quelques réaménagements au niveau des missions du psychologue. Soucieux de maintenir une certaine réactivité et d'éviter au maximum l'inscription des patients sur une liste d'attente, la participation aux synthèses pluridisciplinaires ainsi que l'élaboration et la conduite de groupe à médiations thérapeutiques, notamment la médiation par le photo langage ont été mises de côté pour un temps.

La psychologue propose, en fonction de la demande du patient et selon le projet de soin, des prises en charges individuelles pouvant prendre la forme d'évaluation clinique, d'entretiens de soutien ou d'entretiens psychothérapeutiques. Les entretiens se déroulent au CMP en majeure partie mais sont susceptibles de se dérouler au domicile du patient si le contexte l'exige.

L'engagement et l'activité de la psychologue auprès des victimes de psycho traumatisme se maintient (évaluation clinique par la psychologue et prise en charge dans les dix jours qui suivent la demande).

Projets et perspectives :

Au cours de l'année 2023, nous avons pu concrétiser certains projets de service :

- Mise en place de la médiation « méditation pleine conscience ». 8 séances ont été animées d'avril en septembre.
- Réalisation d'un séjour thérapeutique à Hyères. Nous avons répondu à un appel à projet ce qui a permis un remboursement partiel des dépenses engagées.

Suite à ce séjour, une médiation piscine a été mise en place au vu des effets thérapeutiques bénéfiques observés. Nous envisageons à l'avenir d'augmenter les prises en charge axées sur le corporel. Ces médiations répondront à différents objectifs comme l'amélioration de l'estime et de la confiance de soi, la prévention des chutes, la préservation de l'autonomie des personnes âgées.

Le projet de médiation « méditation pleine conscience » se poursuit également sur l'année 2024 avec de nouvelles indications médicales proposées à différents patients suivis en CMP.

6.4.4.3. Unité HDJ ISPA

L'Hôpital de jour ISPA accueille **des patients intersectoriels âgés de plus de 65 ans de psychiatrie générale**. Il comporte **10 places** d'hôpital de jour. La file active continue à augmenter depuis deux ans. Elle était de 36 patients en 2021, 41 patients en 2022 et 47 en 2023. Soit une augmentation de 14,63 % entre 2022 et 2023.

Les hospitalisations de jour ont augmenté de 50,06 %. Le nombre d'actes en CATTP a diminué de 50,50 %. Ces évolutions résultent de la fin des contraintes liées à la crise sanitaire et la reprise des hospitalisations de jour.

L'activité CMP a également diminué en lien avec la reprise des hôpitaux de jour à la journée.

À noter que 77 journées de prise en charge en HDJ en 2023 ne sont pas comptabilisées dans l'activité du DIM puisqu'elles concernent des patients hospitalisés dans différents services d'admission du CHLC soit en prévision de la sortie soit pour une évaluation des capacités cognitives, de l'inscription dans un groupe, en collectivité avec d'autres personnes âgées.

Répartition diagnostique :

Sous chapitre diagnostic	%
F3 – Troubles de l'humeur	69,89 %
F4 – Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes	17,20 %
F2 – Schizophrénie, troubles schizotypiques et troubles délirants	10,39 %
F6 – Troubles de la personnalité et du comportement chez l'adulte	2,15 %
F0 – Troubles mentaux organiques	0,36 %
Total	100 %

La plupart des patients sont issus du secteur Dijonnais, néanmoins on constate une augmentation des demandes de prises en charge des patients issus de la couronne dijonnaise (principalement des secteurs 4 et 7). Les difficultés liées aux transports ainsi que les distances géographiques limitent les prises en charge plus éloignées. Certaines demandes émanent directement des CMP. Plusieurs prises en charge ont ainsi été initiées en 2023 sur indication médicale du CMP de Longvic.

Avec l'évolution du profil des résidents de l'EHPAD/USLD « Les Vergers » et notamment le développement de l'Unité de Psychiatrie de la Personne Âgée (UPPA), le nombre de prises en charge a augmenté en lien

avec des pathologies psychiatriques invalidantes nécessitant un étayage important et une prise en charge spécialisée pour le maintien en EHPAD.

Un travail institutionnel avec Dr Astrid MURAT, la cadre du service et l'équipe a permis de revoir le fonctionnement de l'HDJ, de structurer les modalités d'entrée et l'évaluation des prises en charge.

Enfin nous poursuivons la collaboration avec l'équipe de l'HDJ de Beauce en Vergy pour la mutualisation de certaines médiations comme la médiation animale et, à l'occasion, de certains évènements annuels.

6.4.4.4. EHPAD / USLD « Les Vergers »

L'année 2023 a été marquée principalement par :

- Des projets :
 - La mise en œuvre du Projet de Service 2021/2025 notamment avec la poursuite de la concrétisation de l'ISPA (Inter Secteur Personnes Agées).
 - La poursuite de l'expérimentation de l'UPPA : sur 16 résidents EHPAD atteints de pathologies psychiatriques, avec l'arrivée de 0.2 ETP de psychiatres depuis avril.

L'installation du nouveau Conseil de Vie Sociale (CVS) suite à la réforme nationale au 1^{er} janvier 2023

- La poursuite de l'épidémie Covid en 2023, avec 2 clusters (en avril aux Vergers 1, en décembre dans les 2 unités Vergers 1 et 2) sans décès ni hospitalisations (grâce aux campagnes de vaccinations efficaces de l'ensemble des résidents selon les recommandations nationales), sans confinement, ni restrictions des visites, mais dans le respect le plus strict possible des gestes barrières.
- Pour la visite de certification du CHLC, « Les Vergers » ont été concernés pour les lits USLD, en octobre 2023, dont le rapport définitif est attendu au printemps 2024.

En 2023, l'analyse des forces et des faiblesses du service révèle les constats suivants :

Les points forts :

- La qualité des soins dispensés aux résidents et la satisfaction de leurs familles.
- La gestion de l'épidémie COVID : cluster sans décès ni hospitalisations, rappels vaccinaux pour l'ensemble des résidents en juin et novembre.
- L'accueil des patients venant de psychiatrie avec des soins adaptés à cette population particulière, certes vieillissante mais aux besoins spécifiques, facilités par l'arrivée des psychiatres, permettant un suivi rapproché et la montée en compétences des agents avec les formations internes au CHLC et dispensées par les IPA aux Vergers.
- Le retour très positif des auditeurs du Conseil Départemental de la Côte d'Or (CD 21) suite à un audit en avril sur l'accueil.

Les points faibles :

- Un taux d'absentéisme (27 % pour les IDE, 13 % pour les AS et 17.81 % pour les ASH) en nette hausse sur 2023. Lié à des infections COVID (25 agents concernés), également à un épuisement des personnels dans le contexte de cette pandémie et des difficultés de recrutement suite aux mouvements de personnels successifs. L'absentéisme a été compensé par des agents du pool du CHLC, des HUBLO, des infirmiers de réserve CHLC et des intérimaires.
- La difficulté de cohabitation des résidents atteints de troubles psychiatriques en chambre double, pouvant entraîner des troubles du comportement importants et séjours de rupture.
- Un changement de cadre de santé et l'arrivée d'une adjointe au cadre, à l'été 2023, qui a nécessité une réorganisation du management.

ÉQUIPE DU PÔLE :**L'organisation générale :**

L'établissement comprend 75 lits : 42 lits USLD (Unité de Soins de Longue Durée), 33 lits EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), dont 16 lits UPPA (Unité Psychiatrie Personne Âgée) répartis sur deux unités, Vergers 1 et Vergers 2, respectivement 37 et 38 lits. La qualification USLD ou EHPAD est affectée aux résidents selon les critères PATHOS et non au lit ; elle est actualisée à l'entrée du résident puis chaque fin d'année avec l'outil d'évaluation coupe PATHOS, évaluation réalisée par l'équipe médicale et paramédicale.

Au rez-de-chaussée se trouvent les services généraux, l'accueil et l'administration, les bureaux médicaux, le secteur de réadaptation fonctionnelle autour du plateau technique kinésithérapie ; également l'aumônerie, le salon de coiffure et le cabinet d'esthétique.

L'organisation médicale

L'équipe médicale comporte 2 praticiens hospitaliers :

- Dr Marie LOMBARD, Médecin gériatre Responsable du service, temps partiel 60 %.
- Dr Martine LÉCHENET, Médecin gériatre à temps plein exercé à 80 %.

La présence médicale est effective aux «Vergers» tous les matins du lundi au vendredi et la plupart des après-midi, ou joignables par téléphone les nuits de semaine. Les astreintes de week-end sont organisées en collaboration avec les quatre médecins séniors de l'unité de soins somatiques du CHLC ; jusqu'au 30 octobre 2023, le Dr Steve DUONG a participé à la couverture téléphonique des après-midis, remplacé ensuite uniquement pour les urgences par le numéro d'appel 4444.

L'équipe : compétences, affectation...

Le service comprend des équipes pluridisciplinaires. À noter, les interventions de la coiffeuse et d'un pédicure-podologue du bloc médical.

Tableau des données de la Convention Tripartite signée fin 2016, mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017, et mis à jour en tenant compte des effectifs attribués aux lits EHPAD identifiés UPPA.

Section USLD - Fonctions	Section tarifaire			Effectif autorisé	Effectif cible	Effectif réel	Section EHPAD - Fonctions	Effectif autorisé	Effectif cible	Effectif réel
	H	D	S							
Direction / administration	100			1	0,84	1	Direction / administration	0,5	0,66	0.16
Services généraux (atelier, cuisine)	100			0,85	0,85	0.15	Services généraux (atelier, cuisine)	0,65	0,66	0.35
Animation	100			1,1	1,1	0.22	Animation	0,9	0,7	1.09
Agent de Service	70	30		7,35	6,35	4.56	Agent de Service	6,44	5,72	7,79
Psychologue		100		0,05	0,03	0,1	Psychologue	0,4	0,4	0.4

Section USLD - Fonctions	Section tarifaire			Effectif autorisé	Effectif cible	Effectif réel	Section EHPAD - Fonctions	Effectif autorisé	Effectif cible	Effectif réel
	H	D	S	2013	2020	2023		2013	2020	2023
Aide-Soignant/AMP		30	70	15	19,42	22,46	Aide-Soignant/ AMP	10	9,18	9.19
Assistant en Soins Gérontologiques		30	70	2	2	0				
Aide-soignant Micro PASA			100		1	1				
Cadre de Santé			100	1	1	1.06				
Infirmière			100	12,2	9,02	4.46	Infirmière	4	5,38	5.70
Infirmière de liaison/coordination							Infirmière de liaison/ coordination	0,5	0,5	0,06
Autres auxiliaires médicaux (kiné, ergo)			100	0,93	0,21	0,29	Autres auxiliaires médicaux (kiné, ergo)	0,09	0,09	0.0
Médecin			100	1,28	0,98	1,03	Médecin	0,37	0,42	0,37
Psychiatre							Psychiatre	0,2	0,2	0
Pharmacien			100	0	0		Pharmacien	0	0	
Préparateur en Pharmacie			100	0,32	0,28		Préparateur en Pharmacie	0,08	0,12	
			Totaux	43,08	43,08	36.33	Totaux	24,13	24,03	25,11

Les concertations au sein du Pôle

Les réunions institutionnelles entre les cadres de santé et les médecins ont lieu toutes les semaines.

Les réunions institutionnelles animées par les cadres de santé avec les agents ont lieu régulièrement.

Une commission d'admission mensuelle a été mise en place depuis janvier 2022.

Les cours de gérontologie, auparavant dispensés par les médecins des Vergers, sont maintenant ciblés sur les pathologies psychiatriques et dispensés par 2 Infirmiers en Pratique Avancée (IPA).

Les réunions relatives aux Évaluations des Pratiques Professionnelles (EPP) (contention, chutes, dénutrition, douleur, dossier patient) sont planifiées 1 à 2 fois par an.

Les audits patients traceurs sont réalisés 1 fois par an.

Le Conseil de service se réunit une fois par an.

Les Conseils de la Vie Sociale se sont réunis 3 fois en 2023.

Enfin, la dernière réunion annuelle des familles des résidents a eu lieu en novembre 2022, elle n'a pas été poursuivie en 2023 compte tenu du faible nombre de familles présentes auprès de la nouvelle population accueillie.

Toutes les rencontres font l'objet d'un ordre du jour et d'un compte rendu.

Activités proposées aux résidents

Animation :

La population accueillie a évolué et leurs besoins et demandes également ; les animations proposées se sont donc adaptées et ont évolué, afin de satisfaire au mieux les résidents et leurs familles mais également les agents qui participent, en collaboration avec les animatrices.

Activités / projets à venir :

- Mise en place d'un projet intergénérationnel avec le collège Henry Dunant.
- Projet « défilé de mode ».
- Projet « gazette des Vergers ».
- Poursuivre la réalisation de livres photos personnalisés intitulés « bulles de vie » pour certains résidents.
- Projet ludique et sportif en lien avec les Jeux Olympiques 2024.
- Partenariat avec la compagnie Jérôme THOMAS - Cirque LILI pour des ateliers danse.
- Mise en place d'un café-débat pour les résidents.

Psychologue

Bilan quantitatif

La psychologue a réalisé 442 entretiens individuels sur l'année 2023, répartis sur 2 journées et demi de présence au sein du service.

À cela s'ajoute :

- 4 réunions cliniques en 2023 : celles-ci ayant pris fin à l'été 2023 en vue de la mise en place des synthèses pluridisciplinaires.
- Les ateliers réminiscence à destination des résidents (groupe de 10 personnes en 2023) : 14 ateliers réalisés en 2023.
- Les entretiens d'admission : 8 réalisés en 2023 sur 9 admissions.

Objectifs pour l'année à venir :

- Poursuite des différents éléments cités précédemment (entretiens psychologiques individuels, ateliers réminiscence, temps d'échanges avec les professionnels).
- Mise en place de synthèses pluridisciplinaires.
- Favoriser les liens avec les services intra hospitaliers dans le cadre des admissions (objectif instruit en 2023, n'ayant pu aboutir).
- Création d'un groupe de paroles en binôme avec IDE (objectif 2023 toujours d'actualité).

Entretiens avec l'IDE de liaison et de coordination

- 245 entretiens patients ont été réalisés.
- 20 visites réalisées.
- Réception des dossiers d'entrée Via Trajectoire en lien avec la secrétaire de l'établissement.
- Évaluation des dossiers d'admission de patients présentant un trouble psychique, en lien avec les différents professionnels initiateurs de la demande : tuteurs, assistantes sociales, médecins, services intra et extra hospitaliers, familles...
- Participation aux commissions d'admissions mensuelles.
- Organisation et planification des visites de l'établissement pour les personnes figurant sur la liste d'attente prioritaire en partenariat avec les familles et les différents partenaires professionnels.

- Entretien infirmier d'admission pour évaluer l'état psychique et les besoins de la personne puis entretiens réguliers effectués en fonction des besoins, nécessitant un travail en lien étroit avec la psychologue ainsi qu'avec l'équipe médicale et paramédicale.
- Entretien infirmier à la demande auprès de chaque résident si besoin.
- Participation au Projet de Vie Institutionnel avec l'équipe soignante.
- Travail de liaison :
 - Avec le CANTOU : Lieu d'activités thérapeutiques gériatriques intra hospitalier, pour des patients présentant des troubles psychiques dont bénéficient certains de nos résidents.
 - Avec les différents services du CHLC et particulièrement le service de Gérontopsychiatrie, si nécessité de ré hospitalisation ou de séjour de rupture.
- Apports théoriques et soutien auprès des équipes sur les différents troubles psychiques rencontrés.

Activités physiques adaptées

Notre équipe de réadaptation et de rééducation se compose de deux enseignants en Activité Physique Adaptée (EAPA) et de deux kinésithérapeutes.

Elle répond à un besoin de prise en soin du corps pour faire face aux problématiques aiguës ou chroniques spécifiques aux résidents de l'EHPAD / USLD « Les Vergers ». La prise en soin par l'équipe présente un tronc commun et des spécificités qui permettent un maillage fin autour des différentes pathologies mais également une multiplicité des intervenants qui constitue un plus dans les diverses alliances thérapeutiques. Les demandes de prise en charge (PEC) et notre intervention sont formalisées par prescription médicale.

Notre équipe intervient sur la structure avec un temps dédié de 0.65 ETP (0.35 ETP EAPA et 0.30 ETP Masseur Kinésithérapeute Diplômé d'État MKDE). Cette activité est répartie entre les différents professionnels de rééducation. Les prises en soins mises en place ont pour objectif la mise en action et en mouvement globale du corps pour en tirer des bienfaits sur la santé physique, psychique et sociale. Les bienfaits de l'Activité Physique Adaptée ne sont plus à prouver mais leur mise en place dans le quotidien de chacun nécessite un encadrement, une information et une création spécifique pour que cette dernière soit efficace, efficiente, motivante et maintenue dans le temps.

Sur l'année 2023, les prises en soins en réadaptation et en rééducation représentent un total de 2 459 séances. La répartition des prises en soins selon l'UF demandeuse est la suivante: 411 PEC pour l'USLD Les Vergers 1, 979 PEC pour l'USLD Les Vergers 2, 470 PEC pour l'EHPAD Les Vergers 1 et 598 PEC pour l'EHPAD Les Vergers 2 considérant au total 49 résidents des Vergers. Les prises en soins les plus représentées étant la remise en forme ; prise en soin globale (représentant 700 PEC et 29 % de l'activité), la prise en charge respiratoire (représentant 665 PEC et 27 % de l'activité) et la prise en charge de l'équilibre et de la marche (représentant 321 PEC et 13 % de l'activité).

L'activité et les principales pathologies prises en soins

Le séjour du patient : axé sur le respect des bonnes pratiques de soins, individuels et formalisé par le Projet de Vie Individualisé ; celui-ci est informatisé, réalisé dans les 2 mois après l'entrée, par l'équipe pluridisciplinaire, évalué régulièrement avec un agent volontaire référent.

Au 31 décembre 2023, sur 75 résidents : 85 % ont des profils psychiatriques en majorité classés USLD ou UPPA.

La Sortie du patient : le courrier de décès, accompagné du bilan complet du séjour du résident, est adressé à tous les médecins correspondants dans les 8 jours suivant le décès (indicateur à 100 % sur l'audit Dossier Patient 2023).

Indicateurs (calculés sur 72 résidents présents au 31/12/2023)	2022 / 2023
Nombre de journées réalisées	26929 / 27218
Nombre de nouveaux patients	20 / 9
Nombre de sorties définitives	20 / 12
• Nombre d'hospitalisations :	18 / 18
➤ Psychiatrie	8 / 7
➤ Médecine et SAU	3 / 11
➤ Chirurgie	5 / 0
• Nombre total de jour(s) d'hospitalisations	173 / 246
➤ Psychiatrie	25 / 56
➤ Médecine et SAU	29 / 0
➤ Chirurgie	
Provenance	
• CH	15 / 5
• Extérieur (dont x suivis CHLC)	7 (3) / 4 (2)
Taux d'occupation (%)	
• VERGERS	98,37 / 99,43
• EHPAD	98,78 / 99,29
• USLD	98,05 / 99,54
Moyenne d'âge (ans)	72,62 / 71,51
Nombre de résidents ≤60 ans	4 / 6
Nombre de résidents ≥90 ans	9 / 7
Nb de chutes	184 / 157
Pathos Moyen Pondéré (PMP): reflète la prise en charge globale des pathologies de tous les résidents, mais outil non adapté à la pathologie psychiatrique	
• Global	
• EHPAD (validé le 15/2/2024)	400 / 223
• USLD	225 / 161
• GMP	540 / 270
• Gir Moyen Pondéré : niveau moyen de dépendance des résidents	
• Global	
• EHPAD (validé le 22/2/2024)	715 / 689
• USLD	780 / 729
	664 / 675
Etats pathologiques (3 principaux)	
• Psychiatrie	75 / 71
• Gastro-entérologie	63 / 67
• Cardio-vasculaire	59 / 55

Les projets

De nombreux projets sont programmés :

- La poursuite de la montée en compétences des agents concernant les pathologies psychiatriques des Vergers permettant ainsi la déclinaison des projets d'ISPA, notamment l'UPPA :
 - Avec le complément des stages terrains/formations internes au CHLC et in situ par 2 IPA, permettant d'intégrer des soins de médiations et des entretiens infirmiers de psychiatrie.
 - La mise en place des synthèses mensuelles avec les psychiatres.
 - L'adaptation des animations proposées à la nouvelle population.
- Le recrutement de médecins gériatres et/ou généralistes afin de remplacer les 2 gériatres présentes depuis l'ouverture, en instance de départ dans les 18 mois à venir.
- La stabilisation de l'équipe IDE, avec des recrutements extérieurs.
- La mise en œuvre des objectifs à long terme du Projet de Service 2021/2025 (hébergement temporaire).
- La mise en œuvre des recommandations sur la bientraitance suite à l'audit sur pièces du CD21 d'avril 2023.

6.5.L'activité et les principales pathologies prises en charge

Indicateurs	2022	2023	Taux d'évolution 2021/2022
File active globale	2 679	2 737	2,16 %
Nombre de séjours thérapeutiques	10	18	80 %
Nombre de journées en hospitalisation complète	57 798	56 888	-1,57 %
Nombre de journées en hospitalisation à temps partiel (HJ + HN)	6 140	7 330	19,38 %
Nombre de séances de CATTP	2 636	1 038	-60,62 %
Nombre d'actes EDGAR (CMP)	15 833	16 991	7,31 %
Nombre d'entrées	1 429	1 406	-1,61 %
Nombre de sorties	1 892	1 879	-0,69 %
Durée moyenne d'hospitalisation :			
• Van Gogh	31,39	31,92	1,69 %
• Camille Claudel	26,49	30,35	14,57 %
• Altaïr	25,40	26,87	5,79 %
• Cassiopée	29,30	25,55	-12,80 %
• Unité de la Dépression	19,83	23,50	18,51 %
• Unité de Psychiatrie Générale	29,44	29,89	1,53 %
• Buffon	31,00	31,81	2,61 %
• Gérontopsychiatrie	45,42	50,21	10,55 %
Nombre de nouveaux patients (depuis 2007)	357	436	22,13 %

Indicateurs	2022	2023	Taux d'évolution 2021/2022
Pourcentage de nouveaux patients	12,95 %	15,51 %	
Principaux diagnostics :(4 principaux en % du nombre de jours d'hospitalisation complète)			
Schizophrénie, troubles schizophréniques et troubles délirants	31,82 %	34,62 %	
Troubles de l'humeur	43,33 %	41,50 %	
Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psychoactives	6,54 %	5,07 %	
Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes	8,56 %	8,58 %	

6.6. Contrat de pôle : les projets

Le contrat de Pôle est une déclinaison opérationnelle du Projet Médical d'Établissement, du PTSM 21 et du Projet Médical Partagé de la filière psychiatrique et Santé Mentale du GHT 21-52 à l'échelle du Pôle.

Le Contrat de Pôle se réfère au Projet d'Établissement 2021-2025, lui-même intégré dans le GHT 21-52 et à la dynamique territoriale et médicosociale.

Le Contrat de Pôle du Pôle Intra hospitalier a été signé le 9 juin 2021.

Il définit les activités, moyens, indicateurs de suivi, modalités d'intéressement collectif aux résultats de cette gestion et les conséquences en cas d'inexécution.

Il est organisé pour répondre aux besoins de la population sur un territoire géographique et contribue à l'optimisation des parcours de soins.

Il court jusqu'au 31 décembre 2024.

Les enjeux :

- Garantir la conformité de l'accueil en unité de soins tout en privilégiant le parcours de soins du patient (c'est-à-dire l'unité qui a déjà établi des liens thérapeutiques avec lui, ceci en fonction de la clinique).
- Effectuer le rééquilibrage entre les unités ouvertes et fermées
- Coordonner les unités ouvertes et fermées : rencontres, organisation médico-soignante, synchronisation des temps médico-soignants, retours d'expériences, analyses de cas/cas complexes, analyse de pratique, projets de service, mutualisations, retours d'expérience...
- Développer le recours aux médiations thérapeutiques.
- Coordonner les parcours de soins avec la POP et les structures de soins extra hospitalier : écriture et mise en place d'une Charte d'orientation des patients en hospitalisation par la POP.

Priorités 2023 définies par le Directoire mises en œuvre :

- Pré-projet Unité de Soins Intensifs en Psychiatrie (USIP) (lien avec l'Agence Régionale de Santé : étude des besoins en région Bourgogne-Franche-Comté), visite de l'USIP du CH de Sarreguemines, écriture

- complète du projet médico-soignant, étude de la faisabilité architecturale.
- Application de la charte d'orientation des patients en hospitalisation par la POP.
 - Continuité de la politique de réduction des iso-contentions, respect des délais de saisines du Juge des Libertés et de la Détention, en collaboration avec le service Bureau des Soins Sans Consentement (BSSC), renforcement de la garde médicale pour les isolements et contentions.
 - Nouveau projet de soins de l'unité Altaïr dont l'installation d'un espace d'apaisement avec le module WAVECARE. Évaluation et suivi de l'efficacité.
 - Pré-projet de cycles de travail en 12h (Altaïr et UPG) : mise en place d'un test sur l'année 2023.
 - Renforcement SEGUR de 8 soignants dans chaque unité.
 - Renforcement de l'effectif soignant du SMP et développement de l'offre.
 - Audit en mars 2022 et mise en place de groupes de travail émanant des directives du CCOMS concernant l'amélioration de la prise en charge en unité fermée : renouvellement du mobilier et travaux dans les unités, développement des directives anticipées en psychiatrie avec l'outil « Mon GPS », travail sur le plan du rétablissement, développement des espaces d'apaisement, amélioration de l'accès à l'information et à la culture.
 - Admission de patients en soins sans consentement, en unité ouverte (projet innovant Van Gogh) dès avril 2022 en lien avec la POP.
 - Politique de gouvernance du pôle avec des réunions institutionnelles et d'interface.
 - Élaboration des projets de service de chaque unité, élaboration du projet de pôle.
 - Politique de recrutement médical.
 - ISPA : équipe mobile rurale de Gérontopsychiatrie « projet Géronto-Saône ».
 - ISPA : labellisation de l'UPPA (Unité de Psychiatrie pour Personnes Âgées) sur 16 lits d'EHPAD aux Vergers.
 - ISPA : échec de recrutement médical pour la plateforme de Télé-expertise en Géronto-psychiatrie.

Articulations inter-polaires :

- Collaboration quotidienne avec la POP (charte d'orientation pour l'hospitalisation des patients), l'ESPID, l'équipe mobile d'addictologie et les somaticiens.
- Échanges réguliers entre les chefs de pôles et les Cadres Supérieurs de Santé des pôles Intra hospitalier, Extra hospitalier et de Réhabilitation.
- Adressage de patients en bilan du Centre d'Intervention Précoce et travail en collaboration.
- Adressage de patients à l'ESPID et travail en collaboration.
- Synthèses, échanges, relations directes avec les CMP.
- Collaboration et adressage de patients aux IPA pour des suivis et des cas complexes.

Perspectives 2023-2025 :

- Arbitrage du projet USIP par les tutelles (déménagements préparatoires de locaux/services).
- Réhabilitation des locaux vétustes des unités fermées/ouvertes.
- Plan de sécurisation des abords des unités fermées (circulation de produits toxiques et majoration de la violence) et des moyens létaux (visite des unités, équipement et protocole de surveillance).
- Mise en place d'un espace d'apaisement partagé pour toutes les unités : en place pour 4 unités ou en projet pour les 4 autres unités (problématique particulière pour l'UPG).
- Application des projets de service avec réinstauration des activités thérapeutiques dans les unités.
- Organisation des Olympiades et actions culturelles du cirque Lili en rapport avec le SMP. Développement de l'offre du SMP (psychothérapies et médiations en unités fermées).

- Recrutements médicaux et cadres sur les postes vacants et stabilisation des effectifs de nuits.
- Continuation de la politique de réduction de l'iso-contention.
- Généralisation du plan de rétablissement (utilisation du GPS, meilleure information sur les activités à médiation et culturelle, SAFETY PLAN) et intégration de la pair-aidance.
- Intervention du CCOMS 2023-2024, sur des thématiques précises (à définir).
- Réflexion sur la prise en charge des patients en unités ouvertes, en particulier les patients « Borderline » (échanges entre professionnels, formations spécifiques, réunions à thème, réflexions sur les projets de soin).
- Réflexion sur les patients hospitalisés au long-cours, en lien avec le médico-social, l'ISPA et le Pôle Réhabilitation : projet IPA.
- Signature du CPOM – EHPAD Les Vergers.
- ISPA : bilan du pré-projet de télé-expertise mis en suspens faute de recrutement médical.
- ISPA : conforter le suivi psychiatrique de l'UPPA (bilans positifs – à voir pour l'étendre au 33 lits d'EHPAD).
- Montée en puissance de l'équipe mobile rurale de Gérontopsychiatrie « Géronto Saône ».

7.PÔLE EXTRA HOSPITALIER



7.1.Édito

Le Pôle Extra hospitalier a été confronté à toute une série d'épreuves au cours de l'année 2023 mais on peut déjà dire qu'il a su les surmonter avec résilience et détermination.

Il y a d'abord eu les difficultés institutionnelles du CMP des Coteaux du Suzon qui s'est quasiment retrouvé sans soignants pour accueillir les patients. Saluons l'équipe de direction du pôle et en particulier le Cadre Supérieur qui a su mobiliser l'ensemble de soignants pour gérer cette crise. Une nouvelle organisation se met progressivement en place avec l'arrivée de nouveaux soignants. Laissons le temps à cette organisation de faire ses preuves, de s'adapter à la réalité.

Ensuite nous avons dû aussi affronter la fermeture de la structure Bachelard et nous ne reviendrons pas sur cet épisode assez douloureux sur le plan institutionnel. Ce que l'on doit retenir c'est la mobilisation de l'ensemble des CMP du pôle pour accueillir les 130 patients qui ne se sont pas retrouvés sans relai de soin. Je reste convaincu que la conjonction art et soin ne doit pas mourir...

Enfin les structures extra hospitalières accueillent de plus en plus de patients avec des équipes soignantes souvent fragilisées : manques d'effectifs médicaux, arrêts maladie... Nous constatons l'augmentation de la demande en soins psychiatriques. Chaque structure fait le maximum pour proposer des soins, des réorientations, le recours autant que faire se peut aux consultations non programmées et enfin l'accès à la POP, 24h sur 24, 7 jours sur 7, avec toutes les solutions d'alternative à l'hospitalisation et d'admission en unité.

La POP a vu son activité croître avec une augmentation substantielle de ses accueils (+8 %). L'hospitalisation courte reste l'unité avec le flux de patients le plus important. Nous souhaitons développer encore plus cette activité et nous serons amenés à présenter de nouveaux projets en ce sens. Enfin l'équipe mobile a été confortée par la pérennisation de son financement. Nous notons à ce propos une plus grande sollicitation des services intra en sortie d'hospitalisation, un plus grand nombre de demandes de médecins généralistes (il est sans doute nécessaire que nous nous fassions encore mieux connaître) et quelques appels émanant de secteur hors Chartreuse.

Il y a aussi la poursuite de l'activité ELIPSES coordonnée par le Dr Justin GILLET, qui seul, s'occupe d'une population bien fragile et multi traumatisée.

La mise en place de téléconsultations de psychologues a pu enfin être entreprise.

Le dialogue s'est poursuivi dans le pôle avec des réunions régulières entre médecins, des bureaux de pôle réguliers, des rencontres régulières avec les psychologues et autres professionnels.

Enfin l'année 2023 a été marquée par la certification dont nous savons désormais que celle-ci a été positive et relevons les points positifs de notre pôle : le pôle, la présence des équipes mobiles ESPID et gériatrique, l'offre de soin, la connaissance des personnels en matière de qualité....

Nous arriverons bientôt au terme du projet du pôle dont de nombreux objectifs ont été remplis ; nous ne devons pas nier la difficulté pour permettre des soins de qualité et offerts aux plus grands nombres. Cela demande disponibilité, adaptabilité, résilience et se fait souvent aux prix d'efforts substantiels. Soyez garanti que je poursuivrai l'effort de transmission de toutes vos doléances, projets, inquiétudes et que je reste particulièrement vigilant à la qualité de vie au travail.

Je reste toutefois très confiant dans notre capacité à faire progresser le Pôle Extra hospitalier et je peux ainsi témoigner de l'investissement des équipes qui ont déjà remis leur cœur à l'ouvrage par la réflexion vers de nouveaux projets. Il y aura aussi à travailler à améliorer notre attractivité vers de nouveaux professionnels médicaux et paramédicaux.

Dr Yves BEAVALOT - Chef du Pôle Extra hospitalier



Dr Yves BEAUVALOT
Chef du Pôle Extra hospitalier



Jocelyn GUILLO
Cadre supérieur de santé du Pôle Extra hospitalier

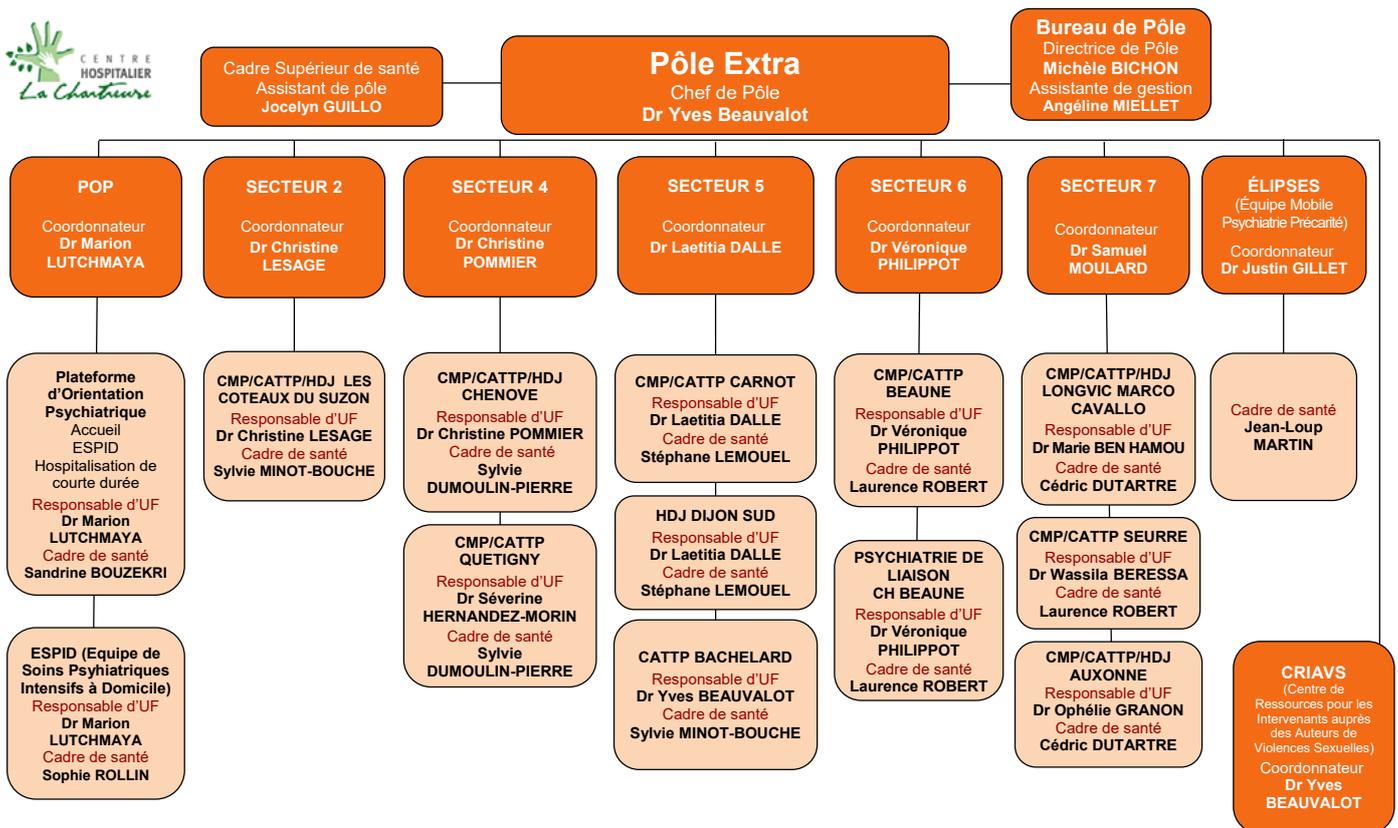


Angeline MIELLET
Assistante de gestion du Pôle Extra hospitalier



Michelle BICHON
Directrice Référente du Pôle Extra hospitalier

7.2. Organigramme



7.3. Équipe

7.3.1. Organisation générale

La Plateforme d'Orientation Psychiatrique (POP) :

- Unité d'accueil (POP - Accueil).
- Unité Court Séjour (POP - Court Séjour).
- Une équipe mobile (POP - Mobile).
- Une équipe de soins psychiatriques intensifs à domicile (POP - ESPID).

Les CMP - CATTP :

- CMP - CATTP Les Coteaux du Suzon.
- CMP - CATTP Carnot.
- CATTP Bachelard.
- CATTP Dijon Sud.
- CMP - CATTP Chenôve.
- CMP - CATTP Quetigny.
- CMP - CATTP Longvic.
- CMP - CATTP Beaune-Madeleine.
- CMP - CATTP Auxonne.
- CMP - CATTP Seurre.

Les Hôpitaux de jour (HDJ) :

- Les Coteaux du Suzon.
- Dijon Sud.
- Chenôve.
- Auxonne.

Autres structures :

- Centre de Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violence Sexuelle (CRIAVS).
- Consultation en victimologie (Attachée au CMP Les Coteaux du Suzon).
- Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP ELIPSES).
- Équipe Mobile Rurale de Gérontopsychiatrie (EMRG attachée Au CMP d'Auxonne et partagé avec l'ISPA).

7.3.2. Organisation médicale

Le Chef de pôle : Dr Yves BEAUVALOT

Les Chefs de service :

- Dr Marion LUTCHMAYA :
 - POP Accueil.
 - POP Court Séjour.
 - POP Equipe Mobile.
 - POP ESPID.

- Dr Christine LESAGE :
 - CMP Coteaux du Suzon.
 - CMP Carnot.
 - HDJ Dijon Sud.
 - CATTP Bachelard.

- Dr Christine POMMIER :
 - CMP Chenôve.
 - CMP Quetigny.
 - CMP Longvic.

- Dr Véronique PHILIPPOT :
 - CMP Beaune.
 - CMP Auxonne.
 - CMP Seurre.

- Les Coordonnateurs d'unité :
 - POP : Dr Marion LUTCHMAYA.
 - CMP Les Coteaux du Suzon : Dr Christine LESAGE.
 - CATTP Bachelard : Dr Christine LESAGE.
 - CMP Carnot : Dr Laëtitia DALLE.
 - HDJ Dijon Sud : Dr Agnès LAPRAY.

- CMP Chenôve : Dr Christine POMMIER.
- CMP Quetigny : Dr Séverine HERNANDEZ.
- CMP Longvic : Dr Marie BEN HAMOU.
- CMP Beaune-Madeleine & Psy de liaison : Dr Véronique PHILIPPOT.
- CMP Auxonne : Dr Samuel MOULARD.
- CMP - CATTP Seurre : Dr Wassila BERESSA.

7.3.3. L'équipe : compétences, affectation...

Grade	Moyenne ETPR Personnel médical	Grade	Moyenne ETPR Personnel non médical
PH temps plein	11.82	Adjoint Administratif	0.95
PH Contractuel	0.63	Aide-soignant	3.99
Dr Junior	1	Animateur	0.6
Assistant spécialisé	1.7	Assistant(e) social(e)	3.5
Interne	1.2	Assistant médico-administratif	10.24
		ASHQ	10.84
Total	16.35	Cadre de santé	6.3
		Cadre Sup. de santé	1
		Éducateur spécialisé	1
		Ergothérapeute	4.73
		Infirmier(e)	77.03
		IPA PSM	0.82
		Psychologue	15.37
		Total	136.37

Source DRH-F année 2023

7.3.4. Les concertations

Conseil de pôle	1 / an.
Bureaux de pôle	1 / semaine
Réunion Cadre de santé du pôle	Tous les 15 jours
Réunion Chef de pôle et psychologues	2 / an

7.4. Présentation des activités

La file active totale du pôle Extra hospitalier est de 8 023 patients en 2023. Soit une évolution de + 2.10 % par rapport à l'année 2021 (7 858 patients).

Le total des actes ambulatoires s'élève à 92 103 actes CMP et CATTP confondus (71 358 actes CMP et 20745 actes CATTP), soit une régression de 3 416 actes par rapport à 2021 (- 5.62 %).

Le nombre de journées d'HDJ s'élève à 894, pour 80 patients suivis en 2022. Il y a une augmentation de 39,11 % de l'activité par rapport à 2021.

7.4.1. Bilan d'activités de la POP

Depuis janvier 2020, la Plateforme d'orientation psychiatrique (POP) est en activité et intégrée au Pôle extra hospitalier. La plateforme regroupe un service d'accueil et d'orientation et de régulation téléphonique (POP-Accueil), un service d'hospitalisation courte (POP-Court Séjour) et propose également un suivi à domicile grâce à une équipe mobile/équipe de soins psychiatriques intensifs à domicile (POP-Mobile et POP-ESPID).

En 2023, la file active de la POP-Accueil est de 3 614 patients accueillis, en progression de 4.39 % par rapport à 2022 (+ 152 patients).

Sur les 3 614 patients pris en charge sur la POP :

- 1 509 sont rentrés à domicile, soit 43.58 % des patients accueillis. Les chiffres montrent ici le rôle d'alternative à l'hospitalisation de la POP en permettant ainsi de désengorger les unités d'hospitalisation.
- 2 060 patients ont été orientés dans les différents services du CHLC, dont :
 - 382 patients orientés vers la POP-Court Séjour (soit 18.54 % des patients hospitalisés en 2023) avec une durée moyenne de séjour de 4.2 jours. Pour information, en 2022, 296 patients ont été pris en charge sur la POP-Court Séjour, soit une progression de 29 %.
 - 326 retours à domicile ont été effectués depuis la POP-Court séjour, avec un relai équipe mobile pour 51 patients, soit 15.64 % des prises en charge en Hospitalisation Courte (HC).

Les inclusions sur les 5 lits attribués diminuent fortement la pression sur les autres unités d'hospitalisation conventionnelles. Cette pression est aussi réduite par le déploiement des parcours de soins en lien avec la POP-Mobile et la POP-ESPID, respectivement 424 pour la POP-Mobile et 39 pour la POP-ESPID.

En 2023, la régulation de la POP a permis de prendre en charge 8 293 appels extérieurs, soit une augmentation de 9,81 % depuis 2022 (7 552 appels) et 23,4 % depuis 2021 (6 720 appels). Ces chiffres démontrent que le numéro de notre dispositif POP est bien connu par les partenaires du territoire, mais aussi par les usagers et leurs familles.

Projets 2024 :

Projet de labellisation de la POP-Court Séjour en centre de crise.

Une réflexion d'équipe est en cours concernant le maintien de l'Hospitalisation Courte et du service d'accueil et d'orientation au sein d'une même unité. En effet, nous constatons que la prise en charge intensive sur 5 jours est souvent dépendante du flux de patients accueillis. C'est la raison pour laquelle un groupe de travail se réunit afin de réfléchir au déploiement de l'Hospitalisation Courte dans une unité dédiée.

Ce déploiement permettrait de proposer une prise en charge intensive axée sur un projet de développement des activités et ateliers thérapeutiques pour les patients.

Le projet de développer un poste d'Infirmier d'Accueil et d'Orientation (IAO), permettrait d'effectuer un premier « triage » et ainsi de prioriser et d'organiser l'ordre des prises en charge des patients.

Enfin, un groupe de travail se réunit depuis une année maintenant avec pour objectif de développer un Service Ambulatoire Psychiatrique d'Intervention Rapide (SAPHIR), qui a pour ambition d'intervenir directement chez les usagers et partenaires, lors d'une crise. Ce dispositif se veut être une alternative aux soins sans consentement (pour information, en 2023, 640 patients ont été admis en Soins Sans Consentement (SSC) sur la POP, dont 104 levées des SSC effectuées depuis la POP, soit 16.25 %), se voulant être une alternative à l'hospitalisation avec un relai vers nos partenaires, mais surtout un appui aux familles qui se sentent démunies lors de la prise en charge de leurs proches.

Tous ces projets sont en lien avec des travaux prévus sur la POP, notamment la création d'un salon famille qui est la priorité des futurs réaménagements programmés sur 2024.

7.4.2. Bilan d'activités de la POP-ESPID

L'Équipe de Soins Psychiatriques Intensifs à Domicile (POP-ESPID) s'adresse à tout patient majeur en demande de soins. La prise en charge repose sur des consultations au domicile du patient, sur un rythme hebdomadaire et une fréquence déterminée selon l'évolution clinique du patient, pour une durée de 4 à 6 semaines. Elle est composée d'une équipe pluridisciplinaire (psychiatres, infirmières, psychologues, assistante sociale) qui intervient du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

La demande médicale (médecins hospitaliers, libéraux) se fait par mail, le dossier est évalué dans les 48h ouvrées avec prise de contact du patient et information par retour de mail au prescripteur initial.

Un binôme infirmier et un référent médical sont désignés pour la durée de prise en charge. Selon l'évaluation globale de la situation du patient, un psychologue et une assistante sociale compléteront les interventions à domicile ou apporteront leur éclairage clinique ou leur compétences spécifiques dans le projet de soins du patient.

Dès le début de prise en charge, une orientation de relai des soins est envisagée avec le patient et son entourage vers d'autres professionnels médicaux et paramédicaux, hospitaliers ou libéraux, des secteurs sanitaires ou médico-sociaux.

Quelques chiffres :

Du fait d'un financement spécifique et d'une évaluation de l'activité des administrateurs externes, l'activité est cotée sur 2 unités fonctionnelles distinctes :

UF 6257	ESPID	3 à 5 VAD / semaine
UF 5115	Équipe mobile	3 VAD / semaine

Au terme de 3 ans de fonctionnement, l'ANAP a émis un avis favorable courant 2023, de la pérennisation des budgets alloués à son fonctionnement. Nous sommes actuellement en attente des notifications ARS confirmant cette inclusion à la Dotation globale de notre établissement.

Nous souhaitons que cette distinction d'unités fonctionnelles évolue dans notre pratique future. En effet l'adaptation des soins au plus près des besoins du patient étant recherchée, le patient peut nécessiter au cours de son parcours d'une intensification ou d'une diminution des visites hebdomadaires selon son évolution clinique

Ainsi pour notre analyse de fonctionnement ci-dessous nous nous appuyerons sur le total de l'activité avec une File active de 461 patients (481 N-1), la moyenne d'âge prévalente se situe dans la tranche des 18-44 ans.

Les actes EDGAR toutes professions confondues ont globalement diminué (-42, 5 %, N-1) mais le nombre d'entretiens est stable 2 402 actes (2408 N-1) les entretiens en binôme IDE / médecins ont augmenté (+ 30 actes). De nombreux problèmes techniques (en particulier au niveau du son) ont fortement limité le recours à la téléconsultation (-71,43 %).

Les inclusions dans le dispositif :

Par la Plateforme d'Orientation Psychiatrique

277 patients ont été adressés après un passage sur la Plateforme d'Orientation Psychiatrique directement après une consultation (POP-ACCUEIL) ou après un court temps d'observation complète (POP- court séjour).

	2020	2021	2022	2023
POP- ACCUEIL	186	202	235	225
POP- COURT SEJOUR	67	76	51	52
TOTAL	253	278	286	277

Par les urgences du CHU et médecins libéraux

Le service des urgences du CHU Dijon Bourgogne nous a adressé directement, sans passage sur la POP, 18 patients de secteurs indifférenciés.

Les médecins généralistes (24 patients) sollicitent notre expertise le plus souvent suite aux :

- Introductions de traitements psychotropes.
- Évaluations sur des patients avec des difficultés de mobilité ou souffrant de pathologies somatiques lourdes.
- Initiations de soins psychiatriques chez des patients n'ayant pas bénéficié de ce type de prise en charges spécifique.

Par les CMP :

La coopération avec les centres médico-psychologiques est un de nos axes prioritaires de fonctionnement. Ainsi, l'équipe mobile est venue en appui sur 20 patients suivis par ces structures qui nécessitaient une intensification des prises en charge pour éviter le recours à une hospitalisation complète.

Par les unités d'admission :

L'ESPID est également sollicitée par les unités d'admission intrahospitalières du CHLC pour des patients sortant d'hospitalisation complète afin de faciliter la réinsertion socio-familiale, assurer une surveillance clinique et éventuellement une observance thérapeutique pendant ces temps de convalescence en attente des relais sur des structures extrahospitalières ou des professionnels libéraux.

Elle intervient sur des sorties programmées mais aussi sur des demandes non prévues de fin de prise en charge hospitalière pour des raisons diverses (familiales, professionnelles ...). La réactivité du dispositif ESPID facilite et peut rassurer l'entourage familial et soignant du patient.

Evolution des inclusions :

		2020	2021	2022	2023
Secteur 2	Claudel	5	9	5	7
	Van Gogh / Mandela	2	11	5	13
Secteur 5	Altair	1	5	14	8
	Cassiopée	5	4	13	8
Secteur 6	UD	4	4	4	8
	UPG	2	4	6	9
Secteur 7	Buffon	2	/	3	4
	Gérontopsychiatrie	1	/	2	1
Nombre de prises en charges par UF		23	37	53	61

L'équipe mobile intervient sur les différents secteurs de la Côte-d'Or hors le troisième secteur.

Secteur géographique	FA 2022	FA 2023
1	15	10
2	87	91
4	61	77
5	149	131
6	55	52
7	70	66

8 patients résidant administrativement dans d'autres départements ont pu bénéficier d'une prise en charge. Il s'agit surtout de patients ayant déménagé récemment et non connus des équipes de secteur ou hébergé temporairement chez un membre de la famille ou encore des étudiants en logement provisoire. La souplesse de fonctionnement, souhaitée par l'équipe ESPID, permet aux patients ne répondant pas aux critères d'inclusion du secteur, de pouvoir bénéficier de soins en phase aigüe.

Les projets pour 2024 :

- Relancer l'activité de téléconsultation avec du matériel performant.
- Améliorer les parcours de soins notamment des patients sortant de la POP court séjour avec un relais sur l'ESPID.
- Développer la cohésion d'équipe avec l'arrivée de 3 nouveaux IDE et de 2 médecins.
- Effectuer une réflexion pluridisciplinaire autour des missions de l'Assistant Médico-Administratif (AMA) afin de diversifier ses tâches et missions quotidiennes.

7.4.3. Les Centres Médico-Psychologiques

7.4.3.1. CMP / CATTP / HDJ Les Coteaux du Suzon

En 2023, la file active s'élève à 911 personnes contre 1 008 en 2022, soit une baisse constatée de 9 %.

Les difficultés rencontrées sur le CMP et l'absence d'équipe soignante de mars à juin 2023 a eu un impact sur la file active patient et l'activité du service. La prise de fonction de Mme MINOT-BOUCHE, cadre de santé, au CMP s'est effectuée en juin 2023 avec un renouvellement de l'équipe soignante à 50 % environ (3IDE + 0,50 ergo).

À noter l'absence de l'AMA sur le dernier trimestre 2023 qui a engendré une charge de travail plus importante pour les IDE, un retard sur la facturation des consultations médicales et sur l'ouverture des dossiers patients 2024 ainsi qu'un retard au niveau de l'archivage des dossiers.

Le personnel toute catégorie socio-professionnelle confondue, a réalisé 144 hospitalisations de jour, 2 453 actes CATTP contre 3 559 en 2022 et 8 086 actes CMP contre 9 268 en 2022 soit un total de 10 539 actes EDGAR. La population accueillie représente 60 % de femmes et 40 % d'hommes. Les jeunes de moins de 24 ans représentent 20 % de la population accueillie au CMP, 39 % ont un âge compris entre 25 et 44 ans, 38 % entre 45 et 64 ans et les personnes de plus de 65 ans représentent 3 % de la population du CMP.

159 entretiens victimologie ont été répertoriés sur l'année 2023 ainsi que 105 actes EDGAR groupe victimologie. Le groupe de paroles dédié aux femmes victimes de violences sexuelles est animé par Mme Corinne BILLOUE et M. Jean GASCUEL tous les jeudis après-midi (excepté pendant la période d'été).

126 nouveaux patients ont été pris en charge sur 2023 contre 208 en 2022. La schizophrénie, les troubles de l'humeur et les troubles névrotiques sont les principales pathologies prises en charge sur la structure.

Le taux d'absentéisme du personnel médical est de 25 % environ et de 12 % pour le personnel paramédical.

Depuis juin 2023, l'organisation des soins repose sur une équipe unique : les activités de la structure sont réparties de manière équitable entre tous les agents paramédicaux. Les médiations thérapeutiques, le parcours de soin patient, la mise en place d'outils d'évaluation et la réorganisation du secrétariat médical ont permis de redonner du sens à la pratique professionnelle des soignants.

En 2024, une formation pour le personnel sur la cotation de l'activité avec le DIM sera programmée. Une étude sur les patients hors secteurs (environ 150) sera menée avec les médecins et M. Olivier MORIN, IPA, et une réflexion avec les partenaires sociaux et médicaux sera à l'étude afin d'améliorer la prise en charge des patients du CMP et de connaître le réseau. Les temps médicaux se raréfient ce qui va engendrer des délais d'attente beaucoup plus importants pour les patients au niveau des consultations médicales et une réflexion en amont sur la prise en charge des patients et la responsabilité des IDE sera nécessaire. À ce jour, l'équipe soignante de la structure n'est toujours pas stabilisée : départ et arrivée de nouvelles IDE / psychologues et médecins.

Suite à la restructuration des médiations et des repas thérapeutiques, une augmentation de budget a été demandée sur 2024.

7.4.3.2. CMP / CATTP Carnot

Au niveau de l'activité :

- La file active est de 1 194 personnes.
- Le nombre d'actes CMP est en augmentation avec 9 982 actes contre 9 326 en 2022 (+ 7.03 %).
- Le nombre d'actes de CATTP est stable par rapport à 2022, passant de 938 à 929 actes à en 2023 avec 4 thématiques :

- Estime de soi.
- Escalade : nouvelle médiation depuis novembre 2023.
- Relaxation.
- Ergothérapie.

Au niveau des finances et de la délégation budgétaire :

Les dépenses de l'année 2023 :

- Matériel d'ergothérapie : 215 euros.
- Activités et sorties : /
- Documentation : /

Projets du CMP Carnot :

Les projets s'articulent autour de deux problématiques propres au CMP Carnot :

- Des locaux peu adaptés, en termes d'accueil du public (inaccessibles aux personnes handicapées, exigüité) et en termes de capacités d'accueil avec des patients vus en CMP Intra par défaut :
 - File active CMP Intra : 277 patients stable par rapport à 2022 mais forte augmentation des actes CMP : 1 532 actes contre 1 294 en 2022 (+ 18 %), essentiellement des consultations psychiatres, IPA et psychologues.
- Travailler pour réduire le nombre des non venus :
 - Évaluer l'ampleur du phénomène qui n'est pas comptabilisé par le DIM.
- La scission avec l'HDJ.
 - Projet : changer de locaux et réunifier le CMP avec l'HDJ (si possible avant la prochaine certification).

7.4.3.3.HDJ Dijon Sud

Au niveau de l'activité proprement dite :

- La file active est de 76 personnes.
- Le nombre d'HDJ est en forte augmentation : 1 021 journées contre 0 jour en 2022 ; ceci est en lien avec les orientations institutionnelles qui veulent privilégier ce type de prises en charge au détriment des actes CATTP.
- Le nombre d'actes de CATTP a ainsi dans le même temps fortement diminué passant de 4 463 actes à 2 733 en 2023 soit une diminution de 38.76 %.
- Le nombre d'actes de CMP est en légère augmentation avec 1 528 actes contre 1 491 en 2022.

Sur un point de vue financier et de délégation budgétaire :

Les dépenses de l'année 2023 :

- Matériel d'ergothérapie : 931 euros.
- Activités et sorties : 323 euros.
- Documentation : 128 euros.

Orientation de l'HDJ Dijon Sud :

- Projet d'accueillir des personnes en cours de stabilisation issues de la POP et des autres unités.
- Accueil des personnes suivies sur le CATTP Bachelard avec augmentation de l'effectif soignant (+1.9 ETP : une Art-thérapeute (1 ETP), une IDE (0.8 ETP) , une musicothérapeute à 0.10 ETP).

- Projet de mettre en place des activités de réhabilitation sociale avec l'arrivée d'une IDE formée dans ce domaine.

7.4.3.4. CMP / CATTP / HDJ Chenôve

Le CMP de Chenôve assure les missions d'accueils, de consultation, de visite à domicile, d'activité thérapeutique et de coordination avec les partenaires de santé sur le 4^{ème} secteur.

La file active a connu une légère augmentation en 2023, soit 737 patients suivis (707 en 2022). L'activité tous actes confondus CMP et CATTP est de 10 336 actes contre 11 602 actes en 2022.

L'activité du CMP – CATTP de Chenôve a maintenu l'organisation du travail autour d'une offre de soins intégrative qui met le patient au centre du soin en santé mentale :

- Autonomie et cohésion de l'équipe soignante, proposition de prises en charge non médicamenteuses.
- Maintien des temps hebdomadaires, multidisciplinaires, d'orientation des nouvelles demandes et d'élaboration collective des projets de soins pour les nouveaux patients.
- Proposition de groupes d'éducation thérapeutique sur des thèmes ciblés (groupe jeune, temps d'information, traitements, sommeil, alimentation, anxio-dépression) directement accessibles, qui vient renforcer les propositions d'accompagnement déjà existantes sous formes d'activités thérapeutiques individuelles ou de groupe accessibles sur prescription médicale.
- Favorisation des entretiens de suivis ou soutiens « alternés » avec le psychiatre, les soignants formés à la sophrologie, à l'hypnose et aux thérapies familiales (prises en charges transversales entre Chenôve et Quetigny).
- Développement du travail avec les partenaires spécialisés intersectoriels des autres services intra ou extra hospitaliers (C2RB, POP, équipes mobiles, SAVS, ANPAA, Centre Ressource Mémoire etc.).
- Sur l'année 2023 nous avons travaillé avec Mme CHOQUET, IPA, qui est intervenue sur les deux CMP : Chenôve et Quetigny. Nous avons développé avec intérêt et confiance l'articulation interprofessionnelle (Infirmiers / IPA/Médecins). Cette expérience fut une collaboration positive et productive. Outre les prises en charge alternées, Mme CHOQUET a produit plusieurs documents utiles à certaines prises en charge spécifiques, a travaillé le lien, avec des partenaires, autour de certaines situations sensibles.

Les projets 2023 énoncés dans le rapport d'activité 2022 ont été particulièrement suivis :

- La mise en place de «groupes ouverts» de patients sur le thème de «la souffrance au travail» co-animés par un binôme psychologue-infirmière : 2 sessions de 6 séances d'une heure chacune tous les 15 jours, se sont déroulées en 2023. Rédaction d'une fiche projet support.
- Le développement de l'offre de soin transversale entre Chenôve et Quetigny, intégrant la notion « d'aller vers » : séances d'hypnoses à domicile. Cette prise en charge est à considérer dans l'ensemble des accompagnements proposés.
- La recherche de nouveaux locaux pour notre CMP / CATTP / HDJ a abouti à l'achat d'un bâtiment à rénover, non loin de nos locaux actuels. Les souhaits de l'équipe ont été recueillis pour travailler sur la fonctionnalité des futurs locaux qui sont à aménager dans leur intégralité.

Les projets 2024 :

- Poursuite du groupe de parole « souffrance au travail », une nouvelle session est prévue d'avril à juin 2024.
- Projet éducation thérapeutique : sur le thème de la dépression. Prévu début mars 2024, suite à un travail

réalisé avec Mme VACHET. Le projet sera présenté à l'ARS et une infirmière est déjà accréditée. Deux infirmières seront formées en 2024 (40h00 de formation) et le reste de l'équipe en 2025.

- Projet Pair-Aidance : accueillir en 2024 une candidate à la formation de pair-aidante.

7.4.3.5. CMP / CATTP Quetigny

Le CMP de Quetigny assure les missions d'accueils, de consultations, de visites à domicile, d'activités thérapeutiques et de coordination avec les partenaires de santé et une participation aux activités mises en place sur la ville de Quetigny.

La file active est de 667 patients suivis en 2023. Cela représente une baisse de 8.3 % par rapport à 2022.

L'activité tous actes confondus est de 5 856 actes ambulatoires (CMP et CATTP) en 2023, soit une régression de -7.8 % par rapport à 2022.

Le CMP de Quetigny a connu cette année 2023 une diminution de son activité, à mettre en lien avec un absentéisme de psychologues et la perte de 0.3 ETP médical.

L'équipe a été contrainte de se réorganiser pour répondre à la demande constante (192 primo-consultants accueillis sur l'année 2023). Une réunion hebdomadaire pluridisciplinaire d'orientation a été mise en place afin de fluidifier le parcours des patients.

Des synthèses cliniques psycho-médecins mensuelles ont été mises en place avec le Dr HERNANDEZ.

Nous avons aussi maintenu le temps de réflexion clinique avec M. REYNAUD.

Un groupe d'analyse de la pratique en médiations infirmières a été mis en place pour Chenôve et Quetigny par le psychologue M. REYNAUD sur le site du CHLC.

L'équipe a maintenu un groupe de parole autour de l'affirmation de soi et de la confiance en soi. Un partenariat s'est développé avec le CATTP de Chenôve afin de réduire les délais de rendez-vous psychologiques ou médicaux. Les orientations en CATTP ont augmenté et des IDE de Chenôve se sont déplacées pour proposer des médiations à Quetigny.

À noter aussi la pérennisation de la thérapie familiale et du couple sur la structure.

Nous avons accueilli Mme CHOQUET, IPA à partir du mois de septembre 2022, qui a effectué une activité de consultation et développé le travail de réseau avec différents partenaires.

Pour 2024 :

- Arrêt du groupe jeunes qui ne répondait visiblement pas à la demande populationnelle.
- Maintien du développement de séances d'hypnose à domicile.

60 patients dépendants du CMP de Quetigny bénéficient du CATTP de Chenôve. La transversalité entre les deux structures du secteur 4 est opérante.

Cependant nous déplorons le fait que d'autres patients ne peuvent pas se déplacer (1h00 de transports en commun aller pour certains).

Ainsi nous allons mettre en place en mars 2024 un groupe de parole-rencontre, le vendredi après-midi, afin de préparer au week-end les plus isolés et les plus fragiles.

7.4.3.6. CMP / CATTP Beaune

Le CMP de Beaune-Madeleine assure les missions d'accueils, de consultations, de visites à domicile, d'activités thérapeutiques, de coordination avec les partenaires et d'activités ouvertes vers la Cité de Beaune.

Le CMP assure aussi le travail de liaison avec le Centre Hospitalier Philippe Le Bon de Beaune, avec des consultations et une coordination intra-hospitalière et avec les partenaires de santé.

La file active est de 982 patients en 2023 soit en augmentation de 2,82 % par rapport à 2022. L'activité tous actes confondus est de 7 958 actes CMP et CATTP en 2023, soit une baisse de 8,98 % par rapport à 2022. Le pourcentage d'actes hors lieux de soins est de 13,7 % contre 12 % en 2022.

- L'activité a été impactée par une diminution du temps médical de 40 % entre mai et décembre, diminution qui a conduit à une réorganisation de l'équipe pluridisciplinaire pour maintenir, non seulement le suivi des patients le nécessitant, mais aussi l'accueil des premières demandes.
- L'année écoulée a vu également l'arrivée d'une nouvelle infirmière dans l'équipe, Mme GAMELON.
- Le CMP a continué de développer les liens avec les partenaires spécialisés intersectoriel des autres services intra ou extra hospitaliers (C2RB, POP, équipes mobiles, SAVS, SAMSAH, CCAS, Association ABITER, GEM, CMP de pédopsychiatrie Arlequin, SDAT, ...).
- En 2023 l'offre de soins en CATTP est en augmentation, notamment du fait de la mise en place de nouvelles médiations comme l'équithérapie, la méditation de pleine conscience et le développement à plus grande échelle sur cette année de la médiation théâtre qui a pu être possible grâce au don conséquent de 5 500 euros de la part du Rotary Club de Beaune. Malheureusement, en l'absence de financements cette médiation ne pourra pas se poursuivre en 2024.

Projets 2024

Reprendre la réflexion sur :

- Le projet d'agrandissement du périmètre de l'Équipe Mobile Rurale de Gérontopsychiatrie (EMRG) avec une action spécifique sur les EHPAD de Beaune et de sa région.
- Le projet de création d'un parcours de soins intensifs ambulatoires, avec pour objectif de faire diminuer le risque de décompensation sévère, par une alternative locale à l'hospitalisation.
- Le recrutement d'un nouvel IPA pour pallier au départ de Mme Alexandra THOMASSIN.
- La mise en place d'un groupe d'analyse de la pratique pour l'équipe infirmière.
- La pérennisation de la médiation théâtre qui a montré de grands bénéfices thérapeutiques pour les patients ayant pu en bénéficier.

Psychiatrie de Liaison

La file active de la psychiatrie de liaison en 2023, est de 302 patients vus au sein du Centre Hospitalier Philippe Le Bon, en baisse de 2,89 % par rapport à 2022. Les actes infirmiers ont connu une augmentation de 7,3 % par rapport à l'année 2022. Les actes médicaux ont connu une baisse de 37,14 % par rapport à l'année 2022. Cette baisse est liée à la diminution du temps médical sur le CMP de Beaune.

7.4.3.7.CMP / CATTP Longvic

Le CMP de Longvic assure les missions d'accueils, de consultations, de visites à domicile, d'activités thérapeutiques, de coordination avec les partenaires de santé et d'activités ouvertes vers la Cité en partenariat avec la ville de Longvic. Des consultations avancées en cabinet médical à Genlis tous les 15 jours. Des cellules ressources tous les 2 mois.

La file active est de 641 patients en 2023 soit une augmentation de 9,76 % par rapport à 2022. En 2023, l'activité CMP est de 7 472 actes, soit une augmentation de 56 % par rapport à 2022. Celle du CATTP est de 1 712 actes soit une augmentation de 5,16 %.

L'augmentation de l'activité du CMP est surtout liée à la cotation des consultations de la Résidence Accompagnée de Longvic qui, en attente d'une UF, intègre depuis 2023 son activité à celle du CMP - CATTP.

Projets de service 2024 :

- Nouvelles activités thérapeutiques : groupe Socialisation (ergothérapeute et éducatrice), groupe d'éducation thérapeutique (ETP) sur les troubles anxieux (éducatrice et IDE), groupe Droits sociaux et vie quotidienne (éducatrice et assistante sociale), groupe hypnose (psychologue).
- Formations des différents intervenants : aromathérapie (ergothérapeute), thérapie familiale (2 IDE), ETP 40h (éducatrice), ETP troubles anxieux (éducatrice + IDE), hypnothérapie et thérapie EMDR pour le psychotrauma et les troubles anxio dépressifs (psychologue), trans cognitive auto induite (2 psychologues).
- Poursuite de l'intégration dans la cité : expositions des productions de l'atelier informatique, exposition de l'atelier photos, ateliers avec des associations de Longvic, liens réguliers avec les partenaires (réunions).

La résidence accompagnée de Longvic :

La résidence accompagnée de Longvic a été rattachée au pôle de réhabilitation mais reste sous la responsabilité du médecin référent du CMP ainsi que l'équipe paramédicale, sous la responsabilité du cadre de santé du CMP.

La résidence a commencé par coter son activité en 2023 et, n'ayant toujours pas d'UF, est pour l'instant intégrée à celle du CMP de Longvic.

L'activité de l'éducatrice a augmenté de 5 809 %, et celle de l'aide-soignante a augmenté de 1 736 % par rapport à 2022.

Projets 2024 : projet de groupes d'ETP centrés sur l'apprentissage de l'autonomie et la vie au quotidien.

7.4.3.8.CMP / CATTP / HDJ Auxonne

Le CMP d'Auxonne assure les missions d'accueils, de consultations, de visites à domicile, d'activités thérapeutiques (CATTP et Hôpital de Jour), de coordination avec les partenaires.

La structure propose un accueil, un diagnostic et des soins personnalisés en ambulatoire via des consultations médicales, psychologiques et des prises en charges paramédicales.

Le CMP / CATTP / HDJ d'Auxonne garde son activité centrée sur ces trois pôles.

Ceci répond bien entendu aux besoins des patients accueillis ainsi qu'aux orientations médicales.

La file active est de 637 patients en 2023 (506 en 2022, +25 %)

L'activité tous actes confondus est de 6 461 actes CMP et CATTP en 2023 (4 759 actes en 2022, soit +36 %)

L'augmentation de l'activité est liée en partie à l'Équipe Mobile Rurale de Géronto psychiatrie qui intègre son activité à celle du CMP depuis le dernier trimestre 2022

L'activité d'HDJ représente 103 journées en tout (+42 %) pour 13 patients (la demi-journée avec orientation gérontopsychiatrie ayant été maintenue en 2023).

Les faits marquants sur l'année 2023 :

- L'Équipe Mobile Rurale de Gérontopsychiatrie sur le CMP d'Auxonne, en collaboration avec l'Inter

Secteur Personne Agée du CHLC, a été mise en place progressivement depuis fin 2022 avec une équipe infirmière au complet en juin 2023 (2 ETP supplémentaires répartis sur 4 IDE du CMP).

- De sa création à décembre 2023, 188 patients ont été pris en charge pour 1 068 entretiens tout personnel confondu (65 % concernant le secteur d'Auxonne et 35 % le secteur de Seurre).
- La répartition de l'activité entre les patients en EHPAD et les patients à domicile est équilibrée, la collaboration avec les EHPAD s'étant stabilisée au profit des demandes des médecins généralistes en augmentation (EHPAD, 45 % des entretiens et 55 % pour les patients au domicile).
- Le groupe d'Education Thérapeutique troubles anxieux, débuté en 2022, a obtenu une labellisation ARS BFC en juillet 2023. Depuis septembre 2023, il y a deux groupes par semaine pour un total de 50 patients inclus depuis le début du projet (28 depuis la labellisation).

Projets de service 2024 :

- Les départs de médecins psychiatres, prévus pour 2024, nécessitent une réorganisation de l'activité pour maintenir l'offre de soins du CMP et de l'Équipe mobile de gérontopsychiatrie, notamment concernant le suivi des patients et l'accueil des nouvelles demandes, par l'équipe paramédicale et l'IPA, ainsi que dans le travail d'orientation et de collaboration avec les différents partenaires.
- La mise en place de nouveaux groupes d'éducation thérapeutique ou de psychoéducation est également envisagée en fonction des possibilités et des besoins des patients afin d'apporter un étayage au patient dans l'attente d'un rendez-vous médical.

7.4.3.9.CMP / CATTP Seurre

Le CMP / CATTP Seurre assure les missions d'accueils, de consultations, de visites à domicile, de coordination avec les partenaires de santé sur le secteur géographique de Seurre (Sud-Est du 7^{ème} secteur).

L'objectif est la prise en charge des patients au plus près de leur domicile.

Ces derniers sont adressés par leur médecin traitant, par les assistantes sociales, peuvent venir consulter après une hospitalisation ou ont connu la structure par d'autres patients. L'adressage peut également venir de façon spontanée du patient lui-même et aussi des relais d'autres CMP.

La psychiatrie de secteur s'attache à intégrer ou à maintenir le patient dans la communauté en associant une démarche psychosociale visant à travailler en collaboration avec les partenaires du réseau pour rétablir et/ou promouvoir le bien-être et/ou prévenir ou traiter un trouble psychique.

C'est une alternative à l'hospitalisation et/ou à la ré-hospitalisation.

Le CMP propose un accueil, un diagnostic et des soins personnalisés en ambulatoire.

L'activité du CMP de Seurre est centrée sur le travail de CMP, néanmoins, sur l'année 2023, l'activité CATTP s'est étoffée par la mise en place d'une activité marche en groupe. L'activité relaxation s'est maintenue, en individuel.

La file active est de 336 patients en 2023 soit une baisse de -9,19 % par rapport à 2022 (372 patients). L'activité tous actes confondus est de 3 615 actes en CMP et 228 actes en CATTP soit un total de 3 843 actes (-3,66 %).

Faits marquants de l'année 2023 :

- Baisse du temps IPA depuis le mois d'août.
- Activité CATTP qui s'est étoffée avec une médiation de groupe marche.

7.4.4. Intersectoriel

7.4.4.1. CATTP Bachelard

Pour 2023, la file active patient est de 204 personnes contre 300 en 2022 dont 6 nouveaux patients (baisse de 32 %). 40 % de la population accueillie a un âge compris entre 25 et 44 ans, 41 % entre 45 et 64 ans. 16 journées thérapeutiques ont été organisées en 2023 contre 43 en 2022.

6 399 actes EDGAR ont été recensés : 1 511 pour les entretiens (entretiens et médiations en individuel) ce qui représente 20 % de l'activité et 4 885 actes pour les médiations de groupes (qui représente l'essentiel de l'activité sur Bachelard). L'activité de 2022 comptait 7 110 actes : on note donc une baisse de l'activité sur ce CATTP.

Les patients relèvent majoritairement des secteurs 5, 2 et 4 avec une majorité de personnes habitant à Dijon Métropole.

En 2023, Mme MINOT-BOUCHE a pris ses fonctions en tant que cadre de santé sur cette unité.

Une visite des locaux par la Direction des Services Économiques et Techniques, la Direction des Soins et la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) en septembre 2023 a donné lieu en octobre 2023, à la prise de décision de la Direction du CHLC de la fermeture de la structure. Cela a donné lieu à une organisation des prises en charge des patients de Bachelard dans les différents CMP et autres relais extérieurs avec l'équipe soignante et engendré une situation compliquée et tendue.

- 138 dossiers retenus après une étude de la file active patient.
- 65 patients relèvent du secteur 5.
- 30 personnes réorientées sur le secteur 2.
- 23 patients adressés au secteur 4.
- 10 personnes du secteur 7 avec une majorité de patients résidant en foyers d'hébergement ou familles d'accueil.
- Les secteurs 1, 3 et 6 représentent au total 10 personnes. Les relais auprès du CHU Dijon Bourgogne ont été effectués.

Parmi les patients du secteur 5 et 2 : 12 personnes de plus de 65 ans ont été orientées avec leur accord sur le CATTP de Beauce en Vergy. Sur les trois principaux secteurs : seuls 14 patients n'ont pas voulu poursuivre leur prise en charge (rupture de soins/choix personnel/relais extérieur).

Les usagers poursuivent leurs médiations thérapeutiques et leur prise en charge dans les CMP depuis la fermeture de Bachelard, actée fin janvier 2024.

Le personnel a été réaffecté dans les différents CMP du CHLC pour poursuivre la prise en charge des patients de Bachelard. Les agents ont pu choisir leur affectation suite à l'organisation de stages terrain.

7.4.4.2. ELIPSES

ELIPSES est une Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) intervenant de manière complémentaire et transversale pour améliorer le parcours de soins des personnes en situation de précarité. La file active a été de 266 patients EDGAR en 2023 (245 en 2022) soit une augmentation de 8.57 %. Le nombre d'actes réalisés a également augmenté, 4 380 actes ont été comptabilisés en 2023 contre 4 309 en 2022, soit une augmentation de 1.65 %.

7.4.4.3. CRIAVS-Centre de Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles

Le CRIAVS est un lieu de soutien et de recours, à la disposition des professionnels intervenant auprès d'auteurs de violences sexuelles. Il a pour objectif d'améliorer la prise en charge des auteurs de violences sexuelles par la mise en place d'actions de coordination des différents acteurs auprès de ce public, la promotion du travail en réseau, la diffusion des connaissances, le soutien et le conseil auprès des intervenants et l'optimisation des compétences de chacun.

7.5. Activité et principales pathologies prises en charge

Indicateurs	2022	2023	Taux d'évolutions 2022/2023 (%)
File active globale	8 023	8 187	↗ 2.04
Nombre de nouveaux patients	2 038	1 934	↘ 5.01
Pourcentage nouveaux patients / File active (%)	25.40	23.62	↘ 1.76
Nombre de séances en CATTP	20 745	17 911	↘ 13.66
Nombre d'actes EDGAR dont CATTP	92 100	89 512	↘ 2.81
Nombre de journées en hospitalisation complète (POP)	2 852	3 036	↗ 6.45
Durée moyenne d'hospitalisation			
POP Accueil	1.12	1.09	↘ 1.94
POP Court Séjour	3.46	3.52	↗ 1.84
Nombre de jours d'isolement thérapeutique (POP Accueil)	199	225	↗ 13.06
Nombre de journées d'hospitalisation à temps partiel (HJ)	894	2 026	↗ 126.5
Principaux diagnostics (4 Principaux en % du nombre de jours d'hospitalisation complète)			
Troubles de l'humeur	1 166	1 131	↘ 3
Schizophrénies, troubles schizophréniques et troubles délirants	638	644	↗ 0.9
Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes	431	487	↗ 13
Troubles mentaux et du comportements liés à l'utilisation de substances psychoactives	318	309	↘ 2.8

7.6. Contrat de pôle : les projets

Projet en cours – réflexions menées en lien avec le nouveau contrat de pôle :

- Validation de la POP en unité de crise.
- Mise en place de l'hospitalisation courte durée psychiatrique sur la POP.
- Projet SAPHIR (Service Ambulatoire Psychiatrique d'Intervention Rapide).
- Prise en charge spécifique au CMP Chenôve de la souffrance au travail.
- Réflexion autour de la relocalisation du CMP Carnot et de l'HDJ Dijon Sud.
- Réflexion d'une mise en place d'une Équipe mobile spécifique au beaunois.

8. PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT



8.1.Édito

Le pôle de Psychiatrie de l'Enfant et l'Adolescent (PEA) du CH La Chartreuse poursuit son engagement auprès des patients (futurs bébés à naître, bébés, enfants, adolescents, jeunes adultes, futurs parents, parents, familles...) afin de proposer des soins en santé mentale de qualité et d'une grande richesse (prévention, sensibilisation, soins, réhabilitation psychosociale...).

Les équipes soignantes sont très engagées et créatives ; ce sont près de 160 professionnels qui travaillent sur le pôle en 2023, répartis sur 15 unités fonctionnelles rattachées à des filières d'âge : précoce (périnatalité, petite enfance), enfance (jusqu'à 11 ans) et adolescence, jusqu'au jeune âge adulte.

La dynamique de structuration par filière amène un décloisonnement des unités qui peuvent être séparées géographiquement (Dijon/Beaune/Genlis), un partage d'expériences, des liens et une interconnaissance des professionnels et des outils thérapeutiques. Le pôle développe aussi des stages terrain croisés et des formations internes au pôle pour acculturer les nouveaux professionnels à la spécificité de la pédopsychiatrie, s'ouvrir à des formations nouvelles, partager...

Le pôle se structure désormais en 3 axes (interdépendants) :

- L'axe expertise clinique (incluant les 3 filières et les thérapies spécifiques dont les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA), psychotrauma, thérapie familiale, neurofeedback...).
- L'axe formation (une formation a été créée en 2023 au service de partenaires du social).
- L'axe recherche (temps dédiés d'un médecin du pôle et d'un IPA, travail sur des liens avec les projets de recherche en cours et avec l'Unité de Recherche Clinique).

Le pôle collabore étroitement avec les autres pôles du CH La Chartreuse sur des projets ou des partages de compétences/expériences (wavecare, psychotrauma, réhabilitation, case-management...) et est impliqué dans la continuité médicale (participation active des médecins et des cadres à la permanence des soins, gardes et astreintes...).

Le pôle est également en lien étroit avec ses partenaires extérieurs : Éducation Nationale (présence indispensable de l'équipe pédagogique dirigée par M. Jérôme DE MACEDO et sous l'autorité de l'inspectrice Mme SALLES), protection de l'enfance (Aide Sociale à l'Enfance (ASE), service de Protection Maternelle et Infantile (PMI), Cellule départementale de l'Enfance en Danger et Urgences (CEDU), tribunal pour enfants, associations médico-sociales dont foyers, familles d'accueil...), loisirs/culture (des partenariats forts avec des projets de fresques murales à adolits/adosoins/mobilados, hors des murs... accès aux sports, aux lieux culturels, à des séjours thérapeutiques...).

Les principaux projets MNPEA déposés en 2023 (Resadopsy et Esper) n'ont pas été retenus ni financés mais nous allons poursuivre notre engagement à renforcer les moyens au service des patients et des familles en 2024. Le projet EM2P financé en 2022/2023 est quant à lui en cours de déploiement.

Les temps forts 2023 ont été également l'implication dans la certification de l'établissement, la journée du pôle « la place du corps en pédopsychiatrie » le 17 novembre 2023 et l'organisation très réussie des journées nationales des Maisons Des Adolescents par l'équipe de la Maison Des Adolescents et de leur Parents de Côte d'Or (MDAP) en juin 2023.

Le bureau de pôle PEA est très actif et a plaisir à travailler dans ce beau pôle au bénéfice des équipes et des patients et familles. Nous remercions chacune et chacun pour la qualité du travail, la créativité malgré des contextes parfois difficiles, la convivialité... En outre, nous apprécions le soutien des différentes directions (Direction des Soins Infirmiers, Direction des Ressources Humaines, Direction des Affaires Générales...).

Dr Audrey PINGAUD - Cheffe du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent



Dr Audrey PINGAUD

Cheffe du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent



Frédéric ETIEVANT

Cadre supérieur de santé du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent



Emmanuel BORJON-GUILLERMINET

Assistant de gestion du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent



Julie MAILLARD

Directrice Référente du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent



Carine CAILLOT-BERNARD

Secrétaire du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

8.2. Organigramme

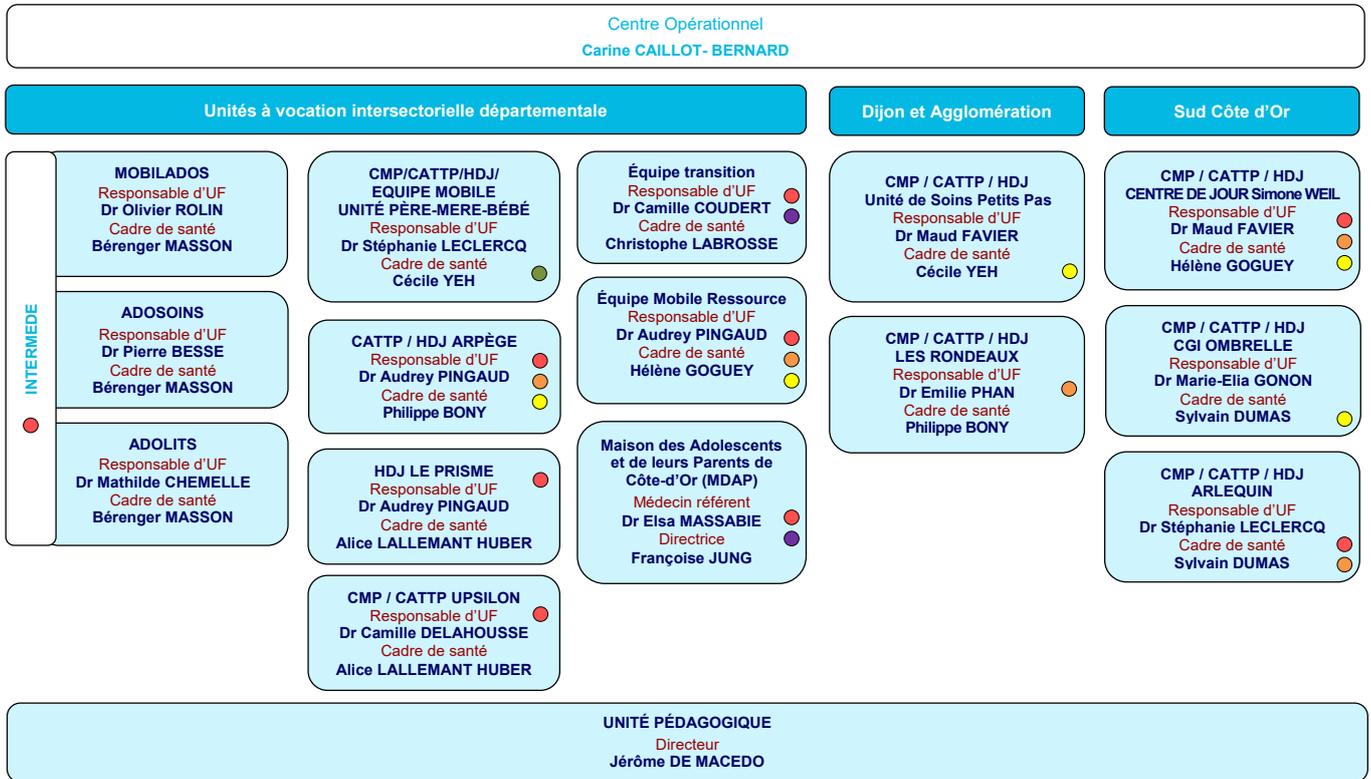


Cadre supérieur de santé
Frédéric ETIEVANT

Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Cheffe de Pôle
Dr Audrey PINGAUD

Bureau de Pôle
Directrice de Pôle
Julie MAILLARD
Assistant de gestion
Emmanuel BORJON-GUILLERMINET



LÉGENDE : ● Périnatalité ● Précocité, de 0 à 7 ans ● Enfant, de 7 à 12 ans ● Adolescent, de 12 à 18 ans et + ● 18 - 25 ans

Service Communication – 05/09/2023

8.3. Équipe

8.3.1. Organisation générale

Le Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent est composé de 15 structures déclinées ainsi :

- **5 structures extrahospitalières sud Côte-d'Or** (CMP-CATTP-HDJ) situées sur Dijon, Beaune et Genlis :
 - CMP-CATTP-HDJ « Unité de Soins Petits Pas » à Dijon, accueillant des enfants de la naissance à 6 ans.
 - CMP-CATTP-HDJ « Les Rondeaux » à Dijon, accueillant des enfants de 7 à 12 ans.
 - CMP-CATTP-HDJ « Centre de Guidance Infantile l'Ombrelle » à Beaune, accueillant des enfants de la naissance à 6 ans.
 - CMP-CATTP-HDJ « Arlequin » à Beaune, accueillant des enfants de 6 à 18 ans.
 - CMP-CATTP-HDJ « Centre de Jour Simone Veil » à Genlis, accueillant des enfants de la naissance à 18 ans.
- **8 Structures extrahospitalières intersectorielles** :
 - CMP-CATTP « Upsilon », spécialisée dans la prise en charge des adolescents, unité

intersectorielle avec le CHU Dijon Bourgogne, accueillant les adolescents de 12 à 18 ans (ou plus pour suivis plus longs).

- HDJ « Le Prisme », accueillant des adolescents de 12 à 18 ans.
- CMP-CATTP « Arpège », spécialisée dans la prise en charge des enfants diagnostiqués TSA.
- Une unité Père-Mère-Bébé (UPMB), située sur le CH au centre opérationnel du Pôle, et également à Beaune dans le centre Arlequin.
- Dispositif INTERMEDE :
 - ◇ MOBILADOS.
 - ◇ ADOSOINS.
 - ◇ ADOLITS avec 5 lits.
- L'Équipe Mobile Ressources (EMR).

- **La Maison des Adolescents et leurs Parents (MDAP).**
- **L'équipe TRANSITION** en collaboration avec le pôle Réhabilitation.
- **Une unité pédagogique** comprenant du personnel enseignant mis à disposition par l'Éducation Nationale affecté dans chaque site.
- **Des thérapies spécifiques** sont également proposées :
 - EMDR (Eye Movement Desensitization et Reprocessing) destinée aux psycho-trauma.
 - Consultations de thérapie familiale.
 - Hypnothérapie.
 - Neurofeedback.

8.3.2. L'organisation médicale

L'équipe médicale a comporté jusqu'à 15 praticiens hospitaliers :

- Dr Audrey PINGAUD, praticien hospitalier Cheffe de Pôle, référente de l'HDJ Prisme, de l'Unité Arpège et de l'Équipe Mobile Ressources.
- Dr Pierre BESSE, praticien hospitalier, Président de la CME, référent d'Adosoins.
- Dr Françoise BLAVIGNAC, praticien hospitalier.
- Dr Mathilde CHEMELLE, praticien hospitalier, référente d'Adolits.
- Dr Camille COUDERT, praticien hospitalier à l'équipe Transition.
- Dr Camille DELAHOUSSE, praticien hospitalier, référente d'Upsilon, cheffe de service de la filière adolescence.
- Dr Maud FAVIER, praticien hospitalier, référente de l'Unité de Soins Petits Pas et du Centre de Jour Simone Veil, cheffe de service de la filière enfance.
- Dr Marie-Elia GONON, praticien hospitalier, référente du CGI Ombrelle.
- Dr Stéphanie LECLERCQ, praticien hospitalier, référente d'Arlequin et de l'Unité Père-Mère-Bébé, cheffe de service de la filière précoce.
- Dr Elsa MASSABIE, praticien hospitalier, médecin coordonnateur de la Maison des Adolescents et de leurs Parents et au CMP Upsilon.
- Dr Emilie PHAN, praticien hospitalier, référente de l'unité Les Rondeaux.
- Dr Olivier ROLIN, praticien hospitalier, référent de Mobilados et au CMP Upsilon.
- Dr Cécile EYNAUD, praticien hospitalier à l'UPMB.
- Dr Marie AUSSEDAT, HDJ Prisme.
- Dr Nicolas VITALI, CMP Upsilon.

8.3.3. L'équipe : compétences, affectation...

Grade	Effectif en ETP (source DRH 12/2023)
Cadre supérieur de santé	1
Directeur Adjoint	1
Cadre de santé	6.8
Infirmier	38.4
Infirmier en pratique avancée	0.2
Aide-soignant	3
Moniteur éducateur	1.5
Educateur spécialisé	21.8
Orthophoniste	4.5
Psychomotricienne	5.6
Ergothérapeute	2.8
Animateur : musicothérapeute, art-thérapeute, théâtre,	2.9
Psychologue	14.8
Assistant social	4.3
Assistant Médico-Administratif	12.8
Agent des Services Hospitaliers Qualifié	11.6
Enseignant en Activité Physique Adapté	2
Sage-Femme	1
Gestionnaire	0.1
TOTAL	135
Praticiens hospitaliers	14.03

8.3.4. Les concertations

Des réunions régulières pour faire circuler l'information et faciliter les prises de décisions collectives sont organisées :

- La Cheffe de Pôle, le cadre supérieur de santé et l'AMA du pôle ont des rencontres hebdomadaires.
- Le bureau de Pôle se réunit toutes les 4 semaines environ, et peuvent y être conviés si besoin la référente qualité, la DRH, les médecins responsables des filières.
- Le cadre supérieur et les cadres de santé se réunissent une fois par semaine.
- Une fois par trimestre la référente qualité est conviée à la réunion des cadres.
- Les médecins organisent une réunion entre eux, une fois par mois.
- Les psychologues se réunissent une fois par mois.
- Des réunions médecins/cadres trimestrielles ont lieu pour donner du sens à ce binôme « moteur » des unités.
- Les rééducatrices, quant à elles, se réunissent tous les trimestres.

- La Cheffe de Pôle et le cadre supérieur de santé rencontrent les AMA, les assistantes sociales et les ASH une fois par an en présence des cadres des unités.

Des réunions plus spécifiques :

- Un conseil de Pôle deux fois par an (premier temps dédié à l'expression de tous les professionnels par catégorie professionnelle et second temps dédié à la présentation d'un bilan par unité).
- Une journée de formation interne, destinée à tous les professionnels du service, a eu lieu le 17 novembre 2023 sur le thème « la place du corps en pédopsychiatrie ».
- Une formation à l'emploi pour tous les professionnels arrivant dans le pôle PEA, est organisée et animée par les agents du pôle. Tous les métiers sont concernés.
- Une formation aux différentes pathologies de l'enfant et de l'adolescent pour l'équipe des enseignants spécialisés est assurée par les médecins et psychologues du pôle.

Déploiement de l'analyse de pratique sur l'ensemble du pôle (16 groupes)

8.4. Présentation des activités

8.4.1. ARPEGE

L'unité Arpège est l'unité spécifique du pôle PEA pour la prise en charge des patients présentant des Troubles du Spectre Autistique (TSA). Il s'agit d'une unité intersectorielle qui accueille des enfants âgés de 18 mois à 18 ans du territoire sud Côte-d'Or.

La file active 2023 est stable par rapport à l'année précédente avec 21 patients dont 2 nouvelles demandes.

Il est à noter **une augmentation significative de l'activité ambulatoire** (+37 %) par rapport à 2022. En effet, ceci s'explique par le recrutement fin 2022 d'une orthophoniste à 0,2 ETP (et 0,8 ETP sur Rondeaux).

En parallèle, les types de prises en charge à domicile (soins en VAD) initiés en 2022, se sont encore renforcés (+36 % par rapport à 2022).

L'apport de mécène a permis de maintenir et de diversifier l'offre de soins (12 séances de médiations animales financées à hauteur de 700€ pour un budget initial total de 1650€).

Il est à noter que la majorité de l'activité de soins repose sur deux professionnelles (1 IDE et 1 Educateur Spécialisé (ES), chacune à 0,8ETP). **Cette équipe reste donc fragile** en cas d'absentéisme de l'un ou des deux agents avec le risque de diminution sensible de l'activité de soins sur la période d'absence voire la suspension totale de celle-ci.

Un travail de partenariat est engagé depuis de nombreuses années avec les acteurs du médico-social (Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile - SESSAD, Institut Médico-Educatif - IME...) et les associations. La présence de l'équipe aux réunions scolaires Équipe de Suivi de Scolarisation (ESS) est très appréciée par les familles et le corps enseignant.

8.4.2. HÔPITAL DE JOUR POUR ADOLESCENTS LE PRISME

Le Prisme est un Hôpital de Jour (HDJ) prenant en charge des adolescents âgés de 11 à 18 ans, souffrant de troubles psychiatriques aigus entravant le processus de l'adolescence, leur vie de famille, affective, relationnelle, scolaire et/ou professionnelle. Le Prisme est une unité à vocation intersectorielle.

En 2023, le service souffre d'une baisse de sa file active (passant de 51 patients à 44), en raison du manque d'effectif soignant. Ceci entraîne logiquement une baisse des actes de consultation (-12 %). La chute du nombre des actes CATTP (207 en 2022 pour 48 en 2023) se justifie par le fait que les soins ont été repensés, et priorités pour l'HDJ. Ce faisant, le nombre de journées d'hospitalisations de jour ont augmenté de 7 % en 2023, passant de 693 l'année dernière à 747 aujourd'hui.

En 2023, le service a réalisé deux séjours thérapeutiques : un séjour de 5 jours en Auvergne, pour 6 patients et 3 agents. Lors du second séjour thérapeutique, les soignants ont accompagné deux patients à Paris pour le festival Facette, le premier festival de promotion de la santé mentale adressé à un public jeune.

8.4.3. LES RONDEAUX

La structure des Rondeaux assure des actions de dépistage, de prévention, de diagnostic et de soin, en ambulatoire, grâce à une équipe pluridisciplinaire sous l'autorité d'un pédopsychiatre.

Les soins s'adressent aux enfants de 6 à 12 ans, résidant dans le secteur géographique Sud Côte-d'Or et Dijonnais et en situation de troubles psychiques.

Pour 2023, la file active est de 148 patients. Ce chiffre est en baisse de 10 % par rapport à 2022 (162).

Par contre, l'activité est préservée voire même en légère augmentation par rapport à l'année précédente (+3,99 %). Ceci s'explique par le temps médical retrouvé en 2023, se traduisant par une forte augmentation des activités de consultation médicale pure (+100 %) ainsi que sur les activités « à plusieurs catégories professionnelles dont membre du corps médical » (cf. données MIPARES X 2023, +250 %).

Grâce au soutien financier de mécènes privés, l'offre de soins a pu se diversifier (2 séjours thérapeutiques financés à hauteur de 3 000€).

Sans attendre l'obligation nationale, toute l'équipe des Rondeaux s'est engagée dans une politique volontariste de réduction du gaspillage alimentaire et de valorisation des déchets. C'est ainsi que le projet de compostage accompagné par Le Conseil Départemental de La Côte-d'Or a vu le jour en mai 2023, permettant la production de compost utilisé pour la médiation jardin. Cela a conjointement permis de baisser significativement le volume des déchets et ainsi d'abaisser le coût d'enlèvement des ordures ménagères.

8.4.4. UNITÉ DE SOINS PETITS PAS

Les grands points

Elle reste une unité de soins sectorisée (Sud Côte-d'Or) qui accueille les enfants précocement, de la naissance à l'âge de 6 ans.

L'analyse

La file active 2023 est de 96 patients, elle a sensiblement progressé par rapport à 2022 (82) et le nombre de nouveaux patients (37) est relativement stable sur les deux dernières années (34 en 2022). En réalité, nous avons reçu 49 premières demandes en 2023, ce qui veut dire que certains enfants n'ont été vus en première intention qu'en 2024. En effet, la réponse moyenne aux premières demandes est passée de 55 jours en 2022 à 104 jours en 2023 (115 jours pour une consultation médicale et 89 jours pour un binôme psychologue/infirmier ou éducateur spécialisé).

Une liste d'attente se constitue, pour la première fois en trois ans. Une absence médicale peut l'expliquer en 2023 mais une analyse plus fine devra être réalisée en 2024.

Le nombre de patients venus une seule fois se maintient (de 14 à 13), ce qui continue de laisser penser que

les liens, travaillés avec les partenaires, et la conception d'une nouvelle plaquette amènent à un adressage plus ciblé.

Le nombre des HDJ se maintient, 398.5 en 2023 contre 403 en 2022. Et parallèlement l'activité ambulatoire a progressé de 39.5 % avec une forte hausse (48 %) des CATTP (de 1 855 à 2 747) ainsi qu'une évolution des CMP de 17 % (de 713 à 840). L'analyse met en exergue deux possibilités :

- des enfants accueillis de plus en plus jeunes, fatigables, nécessitant des prises en charge plus courtes.
- des créneaux de prises en charge plus restreints en cours d'année au vu des effectifs actuels.

La constatation de 2022 se confirme : le profil des jeunes patients selon l'âge et/ou la pathologie présentée, a nécessité des réévaluations des projets de soins plus fréquentes et plus rapides. La capacité de réponse à l'augmentation des premières demandes de soins avec l'effectif 2023 de l'équipe pluridisciplinaire est à questionner en 2024.

8.4.5. CENTRE DE GUIDANCE INFANTILE L'OMBRELLE

Le CGI Ombrelle est une structure extrahospitalière située en centre-ville de Beaune, prenant en charge les enfants de la naissance jusqu'à leurs 7 ans, résidant dans le secteur géographique de Beaune et du Sud Côte-d'Or.

En 2023, la file active du CGI reste stable par rapport à 2022, avec 109 patients, dont 51 nouvelles demandes traitées. On note une augmentation significative des nouvelles demandes par rapport à 2022 (+30,77 %).

L'activité CATTP et HDJ a augmenté respectivement de 39,35 % et de 12,5 % en 2023, une progression en lien avec une cotation de meilleure qualité. Malgré ces chiffres en hausse, il est important de signaler l'absentéisme en longue maladie d'un soignant depuis février 2023 jusqu'à aujourd'hui, non remplacé pour le moment. À noter en septembre 2023, le départ du Dr BLAVIGNAC.

Depuis septembre 2023, l'équipe a été confrontée à des situations de crises clastiques répétées chez de nombreux enfants, ce qui a conduit à une réflexion autour des pratiques professionnelles en équipe pluridisciplinaire lors d'un REX (Retour d'Expérience) en décembre 2023.

8.4.6. CENTRE DE JOUR SIMONE VEIL GENLIS

Le Centre de Jour Simone Veil de Genlis (CMP-CATTP-HDJ/ 0-18 ans) a vu sa file active baisser de 15 % par rapport à 2022 (197 patients en 2023), ainsi que le nombre de nouveaux patients qui a baissé de 36 %. Toutefois les actes de soins des rééducateurs et psychologues sont en augmentation significative. Le recrutement d'un mi-temps psychologue en début 2023 a permis d'augmenter les séances de psychothérapies. Des difficultés subsistent avec des transports de patients qui n'ont pas pu être mis en place en lien avec la carence de taxis sur le secteur du Val de Saône.

Le délai moyen d'attente pour un premier rendez-vous est d'un an. Le départ fin août, du médecin en charge des adolescents, a nécessité une réorganisation de la filière adolescente, sur le dernier trimestre 2023, avec une réorientation des adolescents sur Dijon. Cette baisse d'effectif médical (- 30 %) couplée à un absentéisme médical sur les mois de septembre à décembre 2023 est une explication de la baisse de la file active. Le recrutement d'un infirmier auxiliaire médical en pratique avancée pour janvier 2024 ainsi que l'installation de l'Équipe Mobile du Psychotraumatisme financée par les MNPEA 2022/2023 qui sera adossée au Centre de jour de Genlis, va permettre un rebond de l'activité et de l'accueil des patients sur le secteur de Genlis, en 2024.

8.4.7. UPSILON

Le CMP Upsilon est une unité qui prend en charge des adolescents et leur famille souffrant de troubles psychiques aigus ou chroniques. Cette unité est intersectorielle et prend en charge des patients de 11 à 18 ans sur le territoire de la Côte-d'Or. Le CMP Upsilon se distingue par ses heures d'ouverture : il accueille les patients de 9h à 19h30, du lundi au vendredi. L'équipe est pluri professionnelle : les art-thérapeutes, musicothérapeutes, ergothérapeutes, psychologues, infirmières sont sous la responsabilité médicale des psychiatres du service.

En 2023, on note une augmentation significative de la file active du service, passant de 449 en 2022 à 477 cette année, soit une augmentation de 6 %. Les actes de consultation suivent cette même augmentation (+3 %) et le nombre d'actes CATTP reste stable.

Afin de faciliter le travail administratif lié à cette importante file active, le CMP Upsilon a pu bénéficier d'une augmentation de son temps AMA, passant à 2 ETP en octobre 2023.

8.4.8. ARLEQUIN

Le Centre Arlequin accueille des enfants et des adolescents de 6 à 18 ans résidant dans le secteur du Sud de la Côte-d'Or. Il assure des actions de dépistage, de prévention, de diagnostic et de soins en ambulatoire, grâce à une équipe pluridisciplinaire sous l'autorité d'un pédopsychiatre et d'un pédiatre.

La file active pour 2023 est de 408 patients, dont 109 nouvelles demandes. Ce service représente la deuxième unité du pôle PEA en termes de file active.

En 2023, les deux dispositifs d'accueil des premières demandes ont été maintenus, l'un est dédié aux demandes classiques et l'autre aux demandes de « crises ». Le constat en décembre 2023 est que la moitié des premières demandes est orientée sur le dispositif de « crise » avec un accueil soignant rapide (15 jours) mais avec des délais trop importants pour une première consultation médicale pour ces situations (plus de 3 mois et demi) et des répercussions sur l'offre de soins pour les adolescents car ce dispositif est réalisé à moyens constants.

En parallèle, a été menée une proposition de projet ESPER (Équipe de Soins Pédopsychiatriques Rapides), projet mené par le Dr LECLERCQ en collaboration avec l'équipe du centre Arlequin pour venir étayer ce dispositif mais il n'a pas été financé en 2023.

Le travail de partenariat renforcé avec le service de pédiatrie de Beaune se poursuit avec l'arrivée du Dr PIERANDREI en novembre 2023.

En 2023, l'équipe a poursuivi son engagement dans le travail autour de la parentalité. Actuellement trois dispositifs sont proposés : l'accompagnement familial géré par une IDE formée à la thérapie familiale et deux psychologues ; la guidance parentale par la méthode Barkley réalisée par deux IDE ; le soin parents-enfants réalisé par une éducatrice spécialisée et une IDE.

8.4.9. UNITÉ PÈRE-MÈRE-BÉBÉ

La présentation

L'unité Père-Mère-Bébé est une unité de psychopathologie périnatale intersectorielle et départementale par son équipe mobile. Les soins s'adressent autant aux futurs parents qu'aux parents jusqu'aux trois ans de leur enfant. Les prises en charge concernent les troubles psycho-affectifs périnataux parentaux, les pathologies des interactions et des troubles de la parentalité.

L'analyse

Ce bilan d'activité 2023 correspond à la deuxième année d'exercice avec une équipe composée de 9 ETP dont 4 temps complets et 10 temps partiels.

La file active a progressé de 3.89 % sachant que l'évolution de l'année 2022 était déjà de 15 %. Parmi les 347 pères, mères ou bébés (334 en 2022), 138 sont des nouveaux consultants (163 en 2022).

L'activité ambulatoire concerne 2 186 actes et représente une progression quasiment de 13 %, résultat qu'il faut ajouter au 21 % de 2022. Pour être plus précis, ce sont les actes en CMP qui sont prédominants cette année avec une augmentation de 18 % (de 1 170 à 1 389), à noter que l'évolution était déjà de 11 % en 2022. Les actes en CATTP sont relativement restés stables (de 766 à 797) pour 154 patients (164 en 2022), ils montrent certainement un plateau atteint dans l'offre de soins au regard des effectifs actuels. L'hôpital de jour est le dispositif de soins qui a connu une évolution d'accueil la plus grande cette année de nouveau (76 % en 2023 et 250 % en 2022), avec une restructuration importante et davantage de professionnels impliqués dans l'organisation de ces soins.

L'équipe mobile repose sur 5 professionnels qui partagent leur temps sur les différents dispositifs de l'unité. La file active concerne 160 patients (progression de 5 %) dont 66 nouveaux suivis (57 en 2022).

L'activité ambulatoire la plus significative est celle des actes en CATTP avec une progression de 440 % (de 23 à 125) liée au développement de l'activité sur le secteur beaunois au sein de l'unité d'Arlequin avec des médiations de musicothérapie et la passation des échelles de Brazelton. Les actes en CMP ont diminué en revanche de 38 % que ce soit pour les visites à domicile (113 contre 227) et les interventions en MCO (140 contre 185). Ces données chiffrées s'expliquent par la nécessaire concentration de deux professionnels sur le dispositif de l'hôpital de jour parce que les besoins en étaient prégnants.

Un travail de coordination et de liaison est effectif avec des présences hebdomadaires à la maternité du CHU, plus ponctuelles à la maternité du CH de Beaune et à l'Hôpital Privé Dijon-Bourgogne. Des liens quasi quotidiens sont faits avec la Protection Maternelle et Infantile.

8.4.10. INTERMEDE

8.4.10.1. ADOLITS

L'équipe pluridisciplinaire d'Adolits se révèle très dynamique et porteuse de plusieurs projets. Aussi, l'année 2023 a été marquée par le financement du projet de réaménagement de l'actuelle chambre d'apaisement en chambre thérapeutique Wavecare dans le cadre de l'appel à projet «Pièces Jaunes» proposé par la Fondation des Hôpitaux. À noter que plusieurs médiations, voire séjours thérapeutiques ont été financés grâce au soutien d'associations (CéKeDuBonheur, Anémone, Les Blouses Roses).

L'année 2023 a été également marquée par les visites de certification en septembre 2023 (établissement certifié « Qualité des soins confirmée » depuis le 19 février 2024), puis du Contrôleur Général des Lieux de Privation de la Liberté et de la Détention le mois suivant (rapport en cours).

Plusieurs changements de personnels ont été notés en 2023 : notamment l'arrivée d'un renfort IDE au sein de l'équipe de jour en janvier, suite à des accords du Ségur validés par l'ARS BFC en 2022, ce qui a contribué à améliorer grandement la qualité et la continuité des soins proposés à nos jeunes patients (inhérentes en partie au fonctionnement en 12h du personnel) et d'un cadre de santé à partir de juillet (M. Berenger MASSON en remplacement de M. Jean-Marc ALBERT).

Concernant l'activité, une légère baisse de la file active (-4,69 %) est constatée, expliquée en partie par une augmentation de la durée moyenne d'hospitalisation (+3,45 %). À noter que le taux d'occupation des lits a par ailleurs augmenté (0,78 en 2023 versus 0,75 en 2022).

8.4.10.2. ADOSOINS

Équipe très dynamique qui impulse de nombreux projets dont un certain nombre ont pu se réaliser sur 2023, notamment la fresque sur l'entrée des unités Adolits et Adosoins

Quelques mouvements de personnels sur 2023, arrivée d'un nouveau cadre (M. Berenger MASSON en remplacement de M. Jean-Marc ALBERT), remplacement d'un IDE depuis septembre (congés maternité) et remplacement AMA (congés maladie depuis juillet 2023).

Concernant l'activité, on note une augmentation de la file active de 5 %, du nombre d'actes CATTP de 27.69 %, ainsi que du nombre d'actes EDGAR (+18,22 %) et du nombre de nouveaux patients (+73,33 %).

On observe une légère baisse du nombre de journées pondérées (-4.20 %) ainsi que du nombre d'actes CMP (-19.72 %). L'hospitalisation de jour présente également une légère baisse d'activité (-11.16 %).

Il est à noter le financement de nombreuses actions, médiations et séjours thérapeutiques par des associations caritatives.

En outre, nous continuons à éprouver des difficultés pour assurer les transitions de soins au sein des structures d'aval, ce qui pourrait également expliquer le prolongement des délais de prise en charge au sein d'Adosoins.

8.4.10.3. MOBILADOS

En 2023, Mobilados a fait face à des difficultés dans les relais de soins des jeunes pris en charge vers d'autres services de soins. Les missions particulières de Mobilados, ainsi que le profil spécifique du public pris en charge, ont rendu nécessaire la prolongation de l'accompagnement, faute de pouvoir assurer un transfert rapide vers d'autres structures une fois que le jeune est prêt ou capable de bénéficier d'un suivi. Ceci vise à prévenir un retour à la case départ pour ces jeunes.

En 2023, on note un changement de cadre avec le départ à la retraite de Jean-Marc ALBERT et l'arrivée de Bérenger MASSON. Cette transition a pu provoquer une certaine instabilité au sein de l'équipe, notamment en raison des interrogations suscitées par le nouveau cadre concernant l'organisation et l'activité du service en baisse sur l'ensemble de 2023.

Depuis fin 2023, une réflexion est en cours pour réviser le projet et l'organisation du service.

Le temps de psychologue a été augmenté à compter d'octobre 2023, de 30 à 80 %.

Quatre ans après l'ouverture de l'unité destinée à recevoir des patients et leurs familles pour des consultations, il est à noter que le personnel a utilisé les locaux avec des moyens et du matériel récupérés, mais aucun aménagement ni travaux n'ont été entrepris pour garantir un accueil adéquat aux usagers.

8.4.11. ÉQUIPE MOBILE RESSOURCES - EMR

Créée fin 2022 et basée au CH La Chartreuse à Dijon, l'EMR a réellement démarré son activité en janvier 2023. L'effectif de l'équipe est de 3,5 ETP pour une équipe pluri professionnelle (0.5 ETP psychologue, 0.3 ETP neuropsychologue, 0.8 ETP IPA, 1 ETP IDE, 0.5 ETP assistante sociale : postes financés, plus temps mutualisés sur le pôle PEA : 0.2 ETP pédopsychiatre, 0.2 ETP cadre de santé).

L'EMR est une équipe mobile, intersectorielle et départementale destinée à n'intervenir que sur des situations d'enfants et d'adolescents (3-18 ans) placés et confiés aux dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Les missions sont prioritairement du dépistage précoce, de l'évaluation clinique et de l'orientation vers les soins. L'EMR se veut « fil d'Ariane » des situations qui lui sont présentées par les différents partenaires des secteurs sociaux et médico-sociaux. L'EMR intervient également auprès des équipes recevant des enfants /

ados placés (foyers, MECS, familles d'accueil) ; ses missions y sont principalement de mener des actions de supervision clinique, de sensibilisation à la psychopathologie, et de participation à des réunions/commissions en regard des jeunes présentant des situations complexes pour les équipes les accueillant.

L'EMR intervient également auprès des familles d'accueil de l'ASE sur sollicitation des référents ASE dans des actions de sensibilisation. Les interventions auprès d'enfants placés en Placement À Domicile (PAD) sont également envisagées ainsi que ceux placés par la PJJ. L'EMR a été très bien accueillie par les partenaires du secteur social / médico-social ; pour sa première année de fonctionnement, sa file active 2023 est de 45 situations traitées. Le projet de départ n'envisageait que 30 situations maximum annuelles.

8.4.12. UNITÉ PÉDAGOGIQUE

BILAN des accompagnements pédagogiques :

Structures	Enseignants	Niveau Scolaire	CATTP	HDJ	Remarques	Situation au 31/01/2023
UPSILON Rue de MULHOUSE DIJON	Mme CHANAL Mme PERRINET	CM2 à Terminale	26 24	0	8 bilans réalisés (chaque bilan = 3 h)	50
RONDEAUX Rue J. GIONO DIJON	Mme PIARD	CP à 6ème	22	0	3	22
USPP DIJON	Mme MOREAU	PS à CP	5	14	2 bilans réalisés (chaque bilan = 1 séance d'1 h15) 2 en attente	19
CHATEAU GENLIS	M. CHARRON	CP à 3ème	19	7	4 bilans réalisés (chaque bilan = 3 h)	26
ARLEQUIN BEAUNE	Mme ZABA	CP à CM2	16	8	4 bilans réalisés (nombre de séances variable, 1h par séance)	24
ARLEQUIN et OMBRELLE BEAUNE	Mme KIEFER	GS au lycée	22 5	6 6	3 bilans réalisés	39
PRISME DIJON	Mme RICHARD (1.5h/s) Mme VERNOY (1.5h/s) Mme Tamain (Mi-temps soit 13,5heures)	Collège et lycée	0	17	2 bilans réalisés	17
ADOSOINS DIJON	Mme LONGUEVILLE	Collège et lycée		26	21 bilans réalisés (chaque bilan = 1 séance d'1 h environ)	26
	Prises en charge scolaires au 18/01/24		139	84	47	223

Observations et remarques complémentaires générales :

- On note une stabilité globale dans le nombre d'accompagnements pédagogiques pour l'exercice 2022/2023. Ainsi, 277 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement pédagogique prescrit par l'un des médecins des structures de soins.
- La répartition garçons/filles entre les jeunes pris en charge est équilibrée (51 % de garçons contre 49 % de filles).

% de filles). Ce sont également des jeunes bénéficiant de soins en CATTP pour un bon nombre d'entre eux (68 %).

- Le nombre de bilans pédagogiques prescrits par les médecins reste stable : 28 % d'activité en moyenne dans les structures cette année contre 34 % l'an passé.
 - Environ 22 % des jeunes bénéficiant d'un accompagnement pédagogique sont connus de la MDPH.
 - Les multiples liens avec les partenaires professionnels (établissements scolaires, référents de scolarité...) prennent toujours une place prépondérante dans le travail quotidien des enseignants et du directeur pédagogique : contacts téléphoniques, courriels, réunions d'équipe éducative ou d'équipe de suivi de scolarité (voire PAI), traçage dans HM. C'est une des missions prioritaires des enseignants spécialisés, qui sont des personnes ressources au sein des unités de soins et également pour leurs collègues non spécialisés de l'Éducation Nationale.
 - Comme les années passées, tous les enseignants bénéficient pour cette année scolaire 2022/2023 de formations assurées par les médecins du pôle sur différents thèmes :
 - Dr Elsa MASSABIE : corps, développement, troubles des conduites alimentaires. Les questions de l'impact des réseaux sociaux et de la dysmorphophobie.
 - Rencontre avec le CHU et intervention du professeur HUET : «L'Hôpital d'enfants aujourd'hui. Quel hôpital demain ?»
 - Les réunions pédagogiques organisées au cours de l'année 2022/2023 ont permis diverses actions (outre les travaux pédagogiques habituels) :
 - Intervention de l'EMR du CHLC (équipe mobile ressource).
- Visite de l'Unité d'Enseignement Maternel pour Enfants Autistes (UEMA) à Nuits-Saint-Georges
- Intervention Neurofeedback par Tahar DEMICHE.

8.4.13. MAISON DES ADOLESCENTS ET DE LEURS PARENTS

La MDAP est une structure d'accueil en Côte-d'Or généraliste, unique et conviviale pour :

- Les jeunes de l'entrée en 6^{ème} jusqu'à 25 ans en proie à des difficultés réelles ou ressenties de type sociales, éducatives, juridiques, familiales, médicales, scolaires.
- Les parents d'adolescents en souci, préoccupés par l'attitude, le comportement ou la santé de leurs enfants.
- Les professionnels désireux de soutien et de sensibilisation à la problématique de l'adolescence.

Sur l'année 2023, 1 768 jeunes différents ont été accueillis sur l'ensemble du département soit une augmentation de l'ordre de 18 % par rapport à 2022.

7 professionnels de l'écoute ont assuré des entretiens individuels (1 767) dans les locaux de la MDAP, 6 autres professionnels ont quant à eux tenu 72 permanences différentes sur 33 autres communes du département, au sein d'établissements scolaires (collèges, lycées, Maison Familiale et Rurale ou Maison d'éducation populaire, Espace Solidarités Côte-d'Or-Centre Ville, EFS...). Dans ce cadre, ils ont réalisé 2 119 entretiens d'accueil, d'écoute, d'évaluation, d'accompagnement et d'orientation auprès de jeunes en questionnement ou difficulté de tout ordre.

Ces mêmes professionnels ont reçu 384 parents sous forme d'entretiens individuels (662) pour les écouter et les aider dans leurs rôles parentaux. Ils ont également contribué à la réalisation de plus de 200 actions de prévention primaire à destination de groupes de jeunes (Compétences psychosociales, vie affective et sexuelle, numérique, harcèlement...), de parents (café des parents, soirées parentalité, forum, ateliers sur

les écrans...) ou de professionnels (café des professionnels, labo ASE, CPS,...).

En deuxième ligne, sur la même période, Dr Elsa MASSABIE, médecin coordinatrice de la MDAP, a réalisé des consultations médicales : 267 auprès de jeunes et 112 auprès de parents. Elle a pu relayer certaines situations dans d'autres services du pôle PEA ou du pôle réhabilitation du CHLC comme auprès de professionnels libéraux, services médicaux ou médico-sociaux,... du département.

La présence de professionnels de l'association AREA, de l'EPE, de l'Ordre des avocats, du CIO, d'une diététicienne au sein de nos locaux a permis à 87 jeunes et 29 parents de disposer d'un accompagnement spécifique et complémentaire.

Au-delà de ces missions habituelles citées ci-dessus, la MDAP a initié ou reconduit cette année différents projets ou actions toujours dans une logique inter-partenariale :

- Poursuite de l'implantation de la MDAP sur l'ensemble des territoires du département : majoration du nombre et lieux de permanences sur les quartiers prioritaires de la politique de la Ville, comme sur certains pays. Création de permanences dans les MFR grâce au soutien financier de la MSA.
- Maintien du dispositif « Etu'bien » avec une implantation plus marquée sur le campus, comme sur 4 autres instituts supérieurs de formation : IRTESS, IFMKD, CUCDB, BSB, ENSA. Augmentation du nombre d'étudiants relais (13 au lieu de 10 en 2022). 230 demandes d'aides ont été traitées par les étudiants relais et plus de 3 000 contacts étudiants ont été effectués via des présences sur différents évènements de février 2022 à décembre 2023.
- Poursuite des suivis engagés dans le cadre du dispositif « écout'emoi ».
- Création d'une programmation annuelle d'ateliers culturels et artistiques, bien-être à destination de jeunes (théâtre, cirque, danse, randonnée, ateliers coanimés avec le CDOS / Sport et avec des MDA de BFC visant à une création commune dans le cadre du « festival de la prévention »). Maintien du projet « bibliostory » en partenariat avec la bibliothèque « Colette ».
- Contribution à la construction et animation d'ateliers CPS à destination de jeunes adultes présents dans le dispositif Contrat Engagement Jeunes-Jeunes en Rupture (CEJJR).
- Coconstruction et coanimation d'un stage de responsabilité parentale en lien avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP).
- Gestion du forum de la parentalité du pays Beaunois et participation à l'organisation du salon des familles sur Beaune.
- Sensibilisation au harcèlement en milieu scolaire et périscolaire de septembre 2022 à juin 2023 sur les communes de Seurre / Brazey / Échenon en lien avec le pays Beaunois et une multitude d'autres partenaires locaux.
- Contribution à la dynamique « Promeneurs du net » via une présence active de professionnels de la MDAP sur les réseaux sociaux afin de pouvoir échanger et communiquer avec les jeunes sur ce énième territoire où ils vivent une bonne partie de leur journée : celui du numérique.
- **Organisation des 12^{èmes} Journées Nationales des MDA** à Dijon en lien avec l'ANMDA et le réseau régional des MDA BFC (650 professionnels présents).

8.5.L'activité et les principales pathologies prises en charge

Indicateurs	2022	2023	Taux d'évolution 2022 / 2023
File active globale	1 938	1 981	+ 2,22 %
Nombre de journées en séjours thérapeutiques	169	257	+ 52,07 %
Nombre de journées en Hospitalisation à temps partiel (HJ + HN)	4 164	4 287.5	+ 2,97 %
Nombre de journées en Hospitalisation complète	1 358	1 390	+ 2,36 %
Nombre de séances en CATT	13 601	15 379	+ 13,07 %
Nombre d'actes CMP	11 958	12 396	+ 3,66 %
Nombre de VAD	1 099	806	- 26,66 %
Nombre de nouveaux patients	675	691	+ 2,22 %
Pourcentage de nouveaux patients	34,83 %	34,88 %	
Principaux diagnostics (3 principaux en %)			
Troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance ou l'adolescence	48,31 %	23,33 %	diminution
Troubles du développement psychologique	18,43 %	13,90 %	diminution
Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes	13,34 %	16,25 %	augmentation

8.6. Contrat de pôle : les projets

8.6.1. Projets validés et financés

2023

- Poursuite du groupe de travail / lettre de mission ARS.
- Reprise de l'analyse des pratiques au sein du pôle (intervenant extérieur).
- Organisation des journées nationales des MDA en juin 2023.
- Poursuite du déploiement de l'activité de l'EMR.

2024 -2025

- Projet Accueil Familial Thérapeutique (AFT) / EMR.
- Semaine du pôle 2024 multipartenaires: « Droits des enfants » le 19/11/2024.
- Mise en œuvre de l'équipe mobile pédopsychiatrique du psychotraumatisme (EM2P) sur le Centre VEIL de Genlis.
- Création d'un Centre Régional du Psychotraumatisme (CRPT Mineur).
- Projet Culture et Santé / Intermède (2^{ème} année validée pour la poursuite de la fresque murale).
- Installation d'une salle Wavecare à Adolits.
- Projet Adocare sur Intermède en partenariat avec l'IREPS.
- Renforcement UPMB stratégie « 1 000 premiers jours » (0,1 ETP psycho).

8.6.2. Projets finalisés et à redéposer MNPEA

- Projet ESPER sur le secteur de Beaune (ARLEQUIN).

8.6.3. Projets à finaliser MNPEA

- Projet RESADOPSY à transformer (non retenu pour la 2^{ème} année consécutive) en incluant des soins spécifiques sur les Troubles du Comportement Alimentaire.
- Projet de développement d'une unité diagnostique sur les Troubles Neuro du Développement (TND) pour les 0 / 16 ans au sein du pôle PEA.

8.6.4. Autres projets du pôle PEA pour lesquels des contacts sont établis

- Création d'une structure territoriale de prise en charge pour les Mineurs Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel (MAICS).
- Participation à la création d'un Internat Social Educatif Médicalisé pour Adolescents (ISEMA).



9. PÔLE RÉHABILITATION

sur le chemin du rétablissement

9.1.Édito

Le Pôle de Réhabilitation, qui se caractérise par la coexistence de structures sanitaires et médicosociales, poursuit cette année encore son évolution vers l'accompagnement des usagers au plus près de leur projet personnalisé.

La réhabilitation repose sur l'idée que toute personne est capable d'évoluer vers un projet de vie choisi. Elle concerne différents champs de la personne : clinique (symptômes, traitements), fonctionnel (capacités cognitives, relationnelles, autonomie) et social (logement, gestion du budget, retour à l'emploi). La réhabilitation se base toujours sur les capacités préservées des personnes et les utilise pour palier au mieux aux déficits. La réhabilitation psychosociale, le rétablissement et l'inclusion des personnes souffrant de troubles psychiques sont aujourd'hui considérées comme des priorités de santé.

L'année 2023 a été marquée par la montée d'activité de l'équipe Transition au sein du C2RB (Lauréat du Fonds d'Innovation Organisationnelle en Psychiatrie - FIOP 2020) et sa pérennisation par le ministère suite à l'audit réalisé en août 2023. Il s'agit d'une équipe mobile de prévention, détection et prise en soins des troubles émergents et des troubles neurodéveloppementaux sans déficience du jeune adulte (15-25 ans) favorisant le maintien de la scolarité et l'accès à un diplôme professionnalisant. Il s'agit d'une équipe d'intervention précoce transpolaire (à la fois rattachée au Pôle de psychiatrie infanto-juvénile et au Pôle adulte de réhabilitation psychosociale) qui a pour but d'offrir une prise en soin adaptée, proactive et personnalisée. Le Pôle poursuit et étend ainsi sa mission d'intervention précoce engagée depuis 2015. Un groupe de psychoéducation dédiée à la santé psycho sexuel des jeunes 15-25 ans (« toi émoi ») a pu être mis en place via l'équipe transition pour répondre aux besoins et aux attentes des jeunes usagers, il a pu être labélisé ETP en 2023 par l'ARS BFC.

La poursuite de la réflexion, en concertation avec le pôle PEA, et plus largement les autres pôles de l'établissement, concernant la mise en place de soins plus spécifiques aux problématiques border line afin d'en limiter l'impact et d'améliorer le pronostic, a permis de redéposer un projet FIOP à l'automne 2023. Ce projet propose d'étoffer le parcours de soin des dispositifs d'intervention précoce, par une équipe mobile dédié aux patient présentant un état limite selon le modèle du Good Psychiatric Management (GPM). Ce projet (CARE), a été retenu et financé pour une durée de 3 ans, le recrutement de l'équipe et le début des soins vers les usagers débiteront courant 2024.

L'année 2023 a permis également le maintien des pair-aidants sur le Pôle de réhabilitation mais également l'augmentation de leur quotité de travail : Paula Nunes et Florence Didierjean ont intégré définitivement l'équipe du C2RB, tenant une place primordiale dans le développement d'un accompagnement toujours au plus proche de la prise en compte de l'expérience patient. Une de leur mission a été de participer au développement des directives anticipées en psychiatrie au sein du Pôle. Elles ont ainsi pu présenter leur projet autour du rétablissement aux trophées de l'expérience patients, et sont finalistes.

Concernant les directives anticipées, le C2RB, poursuit sa collaboration avec les autres pôles, afin d'étendre la formation auprès des professionnels permettant l'utilisation et la diffusion du GPS.

L'unité Saint-Exupéry poursuit la transformation et l'élargissement de son offre de soin : mise en place de remédiation cognitive et de psychoéducation au sein du service, et développement des appartements tremplins (création de nouveaux logements en 2023). Concernant ces derniers deux nouveaux appartements devraient voir le jour en 2024-2025.

La maison matisse, dont le projet de service a été réévaluer toute l'année 2022 et une partie de l'année 2023 afin de correspondre au mieux aux attentes des jeunes usagers ; a rouvert en juin 2023 avec d'un nouveau mode d'accompagnement des usagers plus tourné vers l'intégration dans la cité et sur des soins favorisant l'empowerment. Ce nouveau Matisse, baptisé Matisse 2.0, permet d'offrir aux jeunes un cadre de vie plus adapté.

Le Pôle poursuit en 2023 le développement des capacités diagnostics et des offres de prise en soin adaptées aux troubles du neurodéveloppement et en particulier aux troubles du spectre de l'autisme et au TDAH .

Afin de permettre le développement de l'offre d'éducation thérapeutique sur le territoire Bourguignon et dans tous les pôles de notre établissement, une UTEP a été mise en place et financée par l'ARS BFC, depuis le C2RB. Cette UTEP est notamment portée par Mme Vachet Vanessa. Ainsi des ETP dédiés aux troubles anxieux et à la dépression ont pu voir le jour au sein des CMP du pôle extra hospitalier.

En 2023, le C2RB a également vu l'inauguration de ses nouveaux locaux modernes et inclusifs ; et a organisé le premier congrès de réhabilitation de Bourgogne-Franche-Comté qui a été un vrai succès (avec environ 300 participants).

Sur la plan Médico-social, la préparation de l'ouverture de la MAS se poursuit (prévue en 2025). Un nouveau projet Cafeteria est également en cours de rédaction (déménagement, élargissement des missions, inclusion d'usager pair...). Enfin , 2023 a vu l'autorisation et le financement de l'augmentation des places du SAMSAH « le trait d'union » à Beaune .

*« Le rétablissement est un processus, non pas un résultat ou une destination. Le rétablissement est une attitude, une manière d'approcher ma journée et les défis auxquels je fais face. Être en rétablissement signifie que j'ai certaines limitations et qu'il y a des choses que je ne peux pas faire. Mais plutôt que de laisser ces limitations devenir une occasion de désespérer et de renoncer, j'ai appris qu'en étant consciente de ce que je ne peux pas faire, je peux aussi m'ouvrir à toutes les possibilités des choses que je peux réaliser. » **Patricia Deegan***

Dr Juliette MARTIN - Cheffe du Pôle Réhabilitation



Dr Juliette MARTIN

Cheffe du Pôle Réhabilitation



Delphine REYNAL-MERLE

Référente Direction (médico-social)



Christophe LABROSSE

Assistant de pôle (sanitaire) du Pôle Réhabilitation



Ghislaine CARRIÈRE

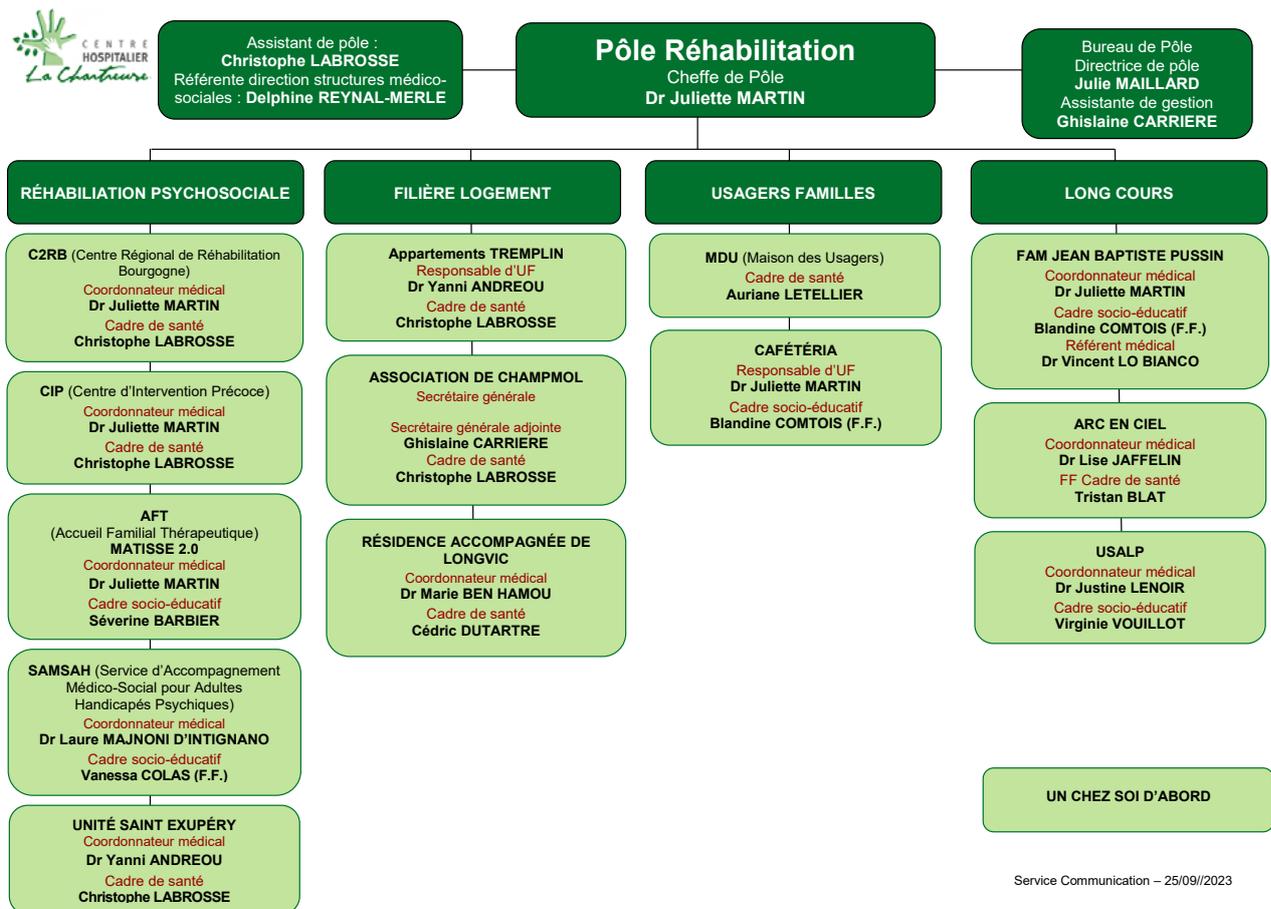
Assistante de gestion du Pôle Réhabilitation



Julie MAILLARD

Directrice Référente du Pôle Réhabilitation

9.2. Organigramme



9.3. Équipe

9.3.1. Organisation médicale

Chef de pôle

Dr Juliette MARTIN

Coordonnateurs de service :

Dr Juliette MARTIN : C2RB (dont CIP et équipe transition) – Matisse - Association Champmol - Cafétéria

Dr Yann ANDREOU : Unité Saint-Exupéry

Dr Justine LENOIR : USALP

Dr Lise JAFFELIN : Unité Arc-en-Ciel

Dr Laure MAJNONI D'INTIGNANO : SAMSAH

Dr Vincent LO BIANCO : FAM Pussin

Grade	Effectif en ETPR - Pôle Réhab (source DRH au 31.12.2023)
PH Temps plein	4
PH Contractuel	0.60
Praticien attaché	0,10
Assistant spécialisé	0
Internes (Dr Junior)	1
TOTAL	5.6

9.3.2. Équipe paramédicale

Grade	Effectif en ETPR - Pôle Réhab (source DRH au 31.12.2023)
Accompagnant éducatif et social	12.13
Adjoint administratif	1
Adjoint des cadres hospitalier	0.1
Aide-soignant	29.02
Agent des Services Hospitaliers Qualifié	24.06
Animateur	1.2
Apprenti	
Assistant de gestion	0.1
Assistant Médico Psychologique	5
Assistant Médico-Administratif	2.91
Assistante sociale	1.83
Cadre de santé	4
Cadre supérieur de santé	1
Éducateur spécialisé	4.72
Ergothérapeute	0.6
Infirmier	42
Moniteur éducateur	2
Psychologue	5.4
TOTAL	137.07

9.3.3. Les concertations

Gouvernance :

- 1 Conseil de pôle.
- Bureau de pôle : 1 fois par mois (dernier vendredi de chaque mois).

- Réunions de cadres du pôle.
- Réunions quadrimestrielles de suivi pôle / direction.
- Réunions mensuelles médecins / projet médical et managérial.
- Réunions entre équipe transition et Pôle PEA.
- Réunions de service / suivi de projet : 2 à 3 par unité.
- 4 Conseil de vie sociale au FAM Pussin.
- Réunions encadrement + suivi projet MAS tous les 15 jours.
- Groupe isolement / contention pour Arc-En-Ciel / USALP débuté en octobre 2023.

Budget (et AAP) :

- Accompagnement à la vie affective et sexuelle au FAM.
- Subvention pour la promotion et développement au sein d'un CH du savoir expérientiel par la pair-aidance : financement de 1,5 ETP de pair-aidant.
- Subvention pour développement d'une plateforme diagnostic TND de l'adulte au sein du C2RB (financement du projet en DAF pérenne).
- Subvention ARS programme ETP : 34 000 €.
- Recette des formations assurée en externe : 16 355.39 € pour 98 heures de formations.
- Projet sur la formation de l'ensemble du personnel pluridisciplinaire du SAMSAH sur l'addiction.
- Projet sur la formation du personnel du SAMSAH sur les troubles du neuro-développement.

9.4. Présentation des activités

9.4.1. Filière long cours

9.4.1.1. Unité d'hospitalisation Arc-En-Ciel

9.4.1.1.1. Public accueilli :

Cette unité a une capacité d'accueil de 13 lits. 2 femmes et 11 hommes, porteurs de déficience intellectuelle profonde, nécessitant une prise en charge au long cours, sont actuellement présents.

Le travail de l'équipe pluridisciplinaire, auprès des patients, permet de stabiliser les troubles liés à leurs pathologies. Ils bénéficient de sorties en groupe ou en individuel, d'activités thérapeutiques par le Centre Intersectoriel d'Activités à Médiations Multiples (CIAMM) mais aussi de séances de musicothérapie pour 5 d'entre eux. À cela s'ajoute l'activité « Piscine », l'activité « Snoezelen », des activités « Goûter » 2 fois par semaines.

En 2023 une salle sensorielle a vu le jour sous l'impulsion de la psychologue et de l'éducatrice de l'unité, toutes deux nouvellement arrivées dans le service.

9.4.1.1.2. Activités 2023

Au cours de l'année 2023, un travail préalable à la construction de la future Maison d'Accueil Spécialisée a été effectué :

- Mise à jour des projets personnalisés.
- Préparation progressive des patients et de l'équipe soignante.
- Bilan des futurs besoins : points sur les besoins en termes d'accompagnement et en lien avec l'aménagement des chambres et du mobilier...

Également un groupe de travail autour du sujet de l'isolement et de la contention a vu le jour.

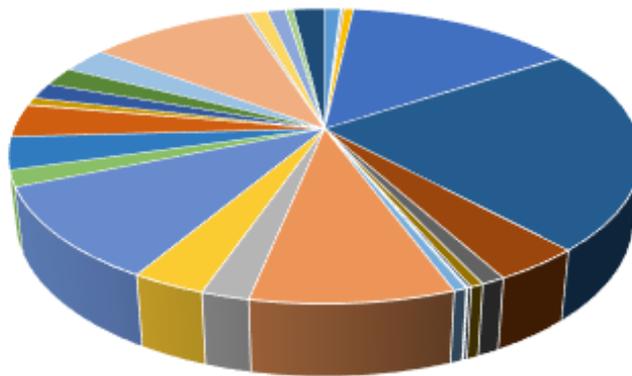
Ce groupe de travail a débuté le 16 octobre 2023 il a permis :

- Arrêt des prescriptions en « si besoin ».
- Mise en œuvre d'un REX iso-contention au minimum une fois/semaine au début puis deux fois/mois ce jour.
- Validation médicale et réalisation de FEI systématique.
- Changement des serrures de chambres patients pour éviter d'être importuné la nuit.
- Respect des recommandations HAS.

L'équipe pluridisciplinaire est restée relativement stable :

- Une aide-soignante de jour est passée de nuit au sein même du service Arc-En-Ciel.
- Un départ IDE fin d'année 2023 (mutation), poste vacant depuis.
- Une IDE sur le départ (MANDELA).
- Arrivé d'une Éducatrice Spécialisé début 2023.
- Nouveau cadre de santé Faisant Fonction arrivé en septembre 2023.
- Restaurant x 12 Anniversaires x 13.
- Sortie achat x 7.
- Repas thérapeutique d'unité x 2.
- Journée des familles x 1.
- Sortie Gouter x 7.
- Dessin x 110.
- Activités à table x 26.
- Musicothérapie x 40.
- Sport adapté x 129.
- Equithérapie x 22.
- Boum x 45.
- Sortie Boîte à livres x 45.
- Olympiades x 1.
- Service à table x 10.
- Réassort de salle de bain x 22.
- Activité ASH x 26.
- Sport Collectif x 35.
- Sortie famille x 123.
- Prise en Charge Ergo x 4.
- Passation COMFOR x 14.
- Fil O Mène x 14.
- Accompagnement d'intégration à l'unité x6.
- Cafétéria x 24.
- Cinéma x 1.
- Sortie Parc de l'Auxois x 2.
- Snoezelen x 7.
- Salle sensorielle x 175.
- Sortie Citadelle de Besançon x 1.
- Promenade x 280.
- Gouter amélioré x 48.

Activité Arc en Ciel



- | | |
|-------------------------------|--|
| ■ Restaurant | ■ Cinéma |
| ■ Sortie Parc de l'Auxois | ■ Snoezelen |
| ■ Salle Sensorielle | ■ Sortie Citadelle de Besançon |
| ■ Promenade | ■ Gouter amélioré |
| ■ Anniversaire | ■ Sortie Achat |
| ■ Repas Thérapeutique d'unité | ■ Journée des familles |
| ■ Sortie Gouter | ■ Dessin |
| ■ Activité à table | ■ Musicothérapie |
| ■ Sport adapté | ■ Equithérapie |
| ■ Boum | ■ Sortie Boite à livres |
| ■ Olympiades | ■ Service à table |
| ■ Réassort de salle de bain | ■ Activité ASH |
| ■ Sport Collectif | ■ Sortie famille |
| ■ Prise en Charge Ergo | ■ Passation COMFOR |
| ■ Fil O M ène | ■ Accompagnement d'intégration à l'unité |
| ■ Cafétéria | |

9.4.1.2. Unité de soins et d'accompagnement long personnalisé (USALP)

9.4.1.2.1. Introduction

Cette unité accueille 30 patients porteurs de troubles psychiques chroniques nécessitant un accompagnement au long cours. Il s'agit d'offrir un lieu de soins, adapté et sécurisant, qui s'adapte au plus près des capacités et difficultés de chaque patient, de promouvoir de façon globale la santé en intégrant des notions de prévention, de permettre une ouverture sur l'extérieur soit par le biais de sortie en groupe ou en individuel, soit en bénéficiant d'activités thérapeutiques par le Centre Intersectoriel d'Activités à Médiations Multiples (CIAMM), de maintenir et favoriser les liens familiaux et de développer un projet personnalisé pour chacun.

Le travail de l'équipe pluridisciplinaire auprès des patients permet de stabiliser les troubles liés à leurs pathologies. Des orientations administratives MAS sont demandées à la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH).

9.4.1.2.2. Activités 2023

Au cours de l'année 2023, un travail préalable à la construction de la MAS a été effectué :

- mise à jour des projets personnalisés.
- préparation progressive des patients et de l'équipe soignante.

- bilan des futurs besoins : souhaits des personnes hébergées à USALP, points sur les besoins en termes d'accompagnement et en lien avec l'aménagement des chambres et du mobilier...
- un groupe de travail autour du sujet de l'isolement et de la contention à vu le jour également.

L'équipe pluridisciplinaire a accueilli, en début d'année, un nouveau cadre socio-éducatif, une éducatrice ainsi qu'une psychologue.

La Maison d'Accueil Spécialisée devrait accueillir les patients d'USALP en 2025.

9.4.1.3. Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) J-B. PUSSIN

Le FAM J-B. PUSSIN est une structure médico-sociale d'hébergement pour personnes souffrant d'un handicap psychique avec une capacité de 20 places et une place supplémentaire sanitaire consacrée aux « stages d'essai ».

Le FAM J-B. PUSSIN accueille des personnes présentant des troubles psychiatriques ayant évolué au long cours et généré au fil des années une réduction importante de l'autonomie tant au niveau psychique qu'au niveau des actes de la vie quotidienne. Ces personnes ont toutes un parcours complexe en psychiatrie et présentent un état clinique stabilisé au moment de leur admission. Les pathologies rencontrées sont des états psychotiques et des troubles de la personnalité. Les résidents accueillis ont en effet une stabilité clinique et psychique suffisante ne nécessitant pas une présence infirmière et médicale à temps plein.

Ses missions sont de :

- Développer les capacités d'autonomie et de socialisation de la personne.
- Accompagner les résidents dans l'élaboration et la réalisation de leur projet personnalisé en y intégrant le projet de soin, éducatif et social.
- Assurer l'accompagnement des résidents dans tous les actes de la vie quotidienne afin de répondre aux besoins et demandes des personnes accueillies.

Durant l'année 2023, l'équipe du FAM a construit et/ou réévalué, avec chaque résident, **les projets personnalisés**. Le projet personnalisé permet à l'usager de bénéficier d'un accompagnement individualisé et d'être acteur de son projet de vie en exprimant ses propres besoins et attentes.

En lien avec le Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ), un groupe de travail avec les professionnels du FAM a été organisé sur le thème suivant : l'accueil, le suivi et l'évaluation des personnes accueillies en stage d'essai (lit sanitaire).

Le **Conseil de la Vie Sociale** s'est réunie quatre fois au cours de l'année 2023.

La **Commission d'admission** s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2023 pour étudier 12 dossiers de demande d'admission (demandes émanant d'unités du CHLC ou de structures extérieures) ; trois ont été refusés et neuf ont été acceptés avec une proposition de stage d'essai afin d'évaluer l'autonomie et définir la pertinence du projet de l'usager à intégrer le FAM J-B PUSSIN.

Mouvements résidents : en 2023, il y a eu trois sorties définitives. Les trois résidents sortants ont intégré un EHPAD. Les trois résidents ayant intégré le FAM proviennent d'unité d'hospitalisation du CH La Chartreuse.

Formation Vie Affective et Sexuelle (VAS) : lors de la campagne CNR en santé 2022 ayant pour intitulé « Levier d'accompagnement financier pour soutenir les gestionnaires du secteur médico-social (personnes âgées et/ou en situation de handicap) dans la transformation de leur offre dans une visée résolument inclusive », le FAM a déposé un dossier portant sur la formation des professionnels à l'axe VAS qui a été accepté. Le

FAM a obtenu un financement de formation sur 3 ans (2023-2026). Le choix de ce thème a été porté par la nécessité de rendre davantage effectif le droit à la VAS des personnes accompagnées. En effet, il semble primordial d'accompagner et soutenir les professionnels dans une démarche de formation afin qu'ils puissent développer de nouvelles compétences et une culture commune.

En septembre 2023, une première session de formation a été mise sur trois jours avec l'ensemble du personnel éducatif et paramédical du FAM : sensibilisation de l'équipe pluridisciplinaire sur 3 jours : « Comprendre et accompagner les personnes en situation de handicap dans leur vie affective et sexuelle ».

En plus de toutes les activités et sorties organisées par les professionnels du FAM, l'année 2023 a été marquée par la participation des résidents du FAM et des professionnels à des manifestations extérieures :

- Les Olympiades : une équipe de résidents du FAM J-B PUSSIN a pu être constituée. Les professionnels ont assuré l'accompagnement tout au long de la journée.
- Sensations fortes et adrénaline garanties pour les résident du FAM : ce fut une belle surprise pour le FAM J-B PUSSIN d'être contacté pour une invitation à un baptême de voitures de course sur le circuit DIJON-PRENOIS. C'est ainsi que, le 11 août 2023, quatre résidents du FAM J-B PUSSIN ont répondu présents à cette journée de découverte.

Enchaînements de virages, freinages, accélérations en ligne droite, les résidents ont réalisé des tours de 20 minutes sous la houlette d'un pilote chevronné et passionné (Jean-Louis de l'association Inter Génération Sport Auto).

« C'était super, j'ai eu l'impression de décoller et de voler tellement le pilote roulait vite ».

« Le pilote m'a dit, si tu as peur, tu me le dis : aucune sensation de peur, que du bonheur ».

« C'était rigolo, je n'ai pas eu peur de la vitesse ».

« J'ai passé mon temps à dire au pilote qu'il n'allait pas assez vite. À quand la prochaine ? ».

- Atelier Kits Rock et participation à l'Extra Festival de LA VAPEUR

➤ Atelier Kits Rock : En 2019, l'Espace Socioculturel ACODEGE et LA VAPEUR de Dijon ont accueilli le collectif « BrutPop » pendant deux semaines pour fabriquer des instruments de musique « faits main » (deux guitares et deux basses, un synthé, un micro et un système d'amplification) adaptés aux personnes en situation de handicap. Ces kits appelés « Kits Rock » ont été fabriqués afin de pouvoir mener facilement (sans budget et sans compétence musicale poussée) des ateliers de rock dans tout le département ! Depuis janvier 2021, LA VAPEUR prête ces Kits Rock à tous les professionnels du champ médico-social qui souhaiteraient monter un projet « musique ». Les kits sont mis à disposition gratuitement. Ils peuvent être utilisés dans les studios de répétition de LA VAPEUR ou dans les structures médico-sociales sans intervenant spécialisé « musique ». Depuis 2022, un partenariat est instauré entre LA VAPEUR et le FAM. Un professionnel a suivi une formation d'une journée afin d'appréhender le fonctionnement du kit et de mener des ateliers. Un groupe de résidents du FAM, très intéressé par ce projet, s'est alors formé et profite de cette activité une à deux fois par mois à LA VAPEUR.

➤ Participation à « L'Extra Festival ». Fort de ce partenariat, c'est tout naturellement que a proposé au FAM de s'associer pour un projet commun dans le cadre de leur festival « L'extra festival » et plus particulièrement dans l'organisation « d'un concert secret ». Le concert secret est la promesse d'un moment unique : un lieu atypique inconnu des participants pour assister au concert d'un(e) artiste dont le nom n'est dévoilé qu'à son entrée sur scène. C'est ainsi que 80 places ont été ouvertes pour ce concert (40 places pour les patients/professionnels du CHLC et 40 places pour LA VAPEUR). Des affiches pour annoncer cet évènement ont été réalisées par les résidents du FAM lors d'un atelier proposé et animé par LA VAPEUR et affichées au sein du CHLC. Ce concert a eu lieu le samedi 13

mai au matin. Les participants n'ont été informés que quelques jours avant du lieu de rendez-vous. C'est ainsi que tous les participants se sont retrouvés près du gymnase du CHLC pour déambuler ensemble jusqu'au lieu du concert : La Chapelle de Champmol. C'est l'artiste Ariel TINTAR qui a offert un concert d'une quarantaine de minutes. Son univers intime mais assez lumineux, avec une voix et le phrasé du créole a invité les participants à l'évasion. À l'issue de ce concert, un pot de l'amitié a été proposé par le FAM afin de conclure ce moment dans l'échange et la convivialité.

Ce partenariat initié avec LA VAPEUR de Dijon est une richesse pour le FAM dans son ouverture sur l'extérieur. C'est avec un grand plaisir qu'il se poursuivra et que d'autres actions de ce type seront organisées.

- Les résidents ont touché les nuages : Le vendredi 1^{er} septembre, cinq résidents du FAM J-B PUSSIN se sont rendus dans les plaines de Châtillon-sur-Seine pour une journée riche en émotions avec l'association Chouette Envol. Reliés par un treuil à un véhicule, les résidents s'élancent un à un, non sans quelques appréhensions, pour un baptême de l'air en parapente biplace. Le pas s'accélère, la voile se gonfle, les pieds quittent progressivement le sol ... et c'est le décollage ! À plusieurs centaines de mètres d'altitude, le dépaysement est total : le souffle du vent, le sol qui s'éloigne, la plaine à perte de vue et cette sensation de liberté... À l'atterrissage, les retours sont unanimes : « C'était super ! », « Je n'ai pas eu peur », « C'est des sensations dont on n'a pas l'habitude », « Bruno est top, il m'a vraiment rassuré ! ». Les pilotes de l'association, qui bénéficient d'une double qualification de la Fédération Française de Vol Libre et Hand'Icare leur permettant également de proposer des vols en fauteuils pour les personnes à mobilité réduite, sont à plusieurs reprises intervenus auprès des usagers du CHLC. Une aventure humaine haute en couleurs et en altitude, qui a su ravir tous les participants !

9.4.2. Filière Usagers-familles

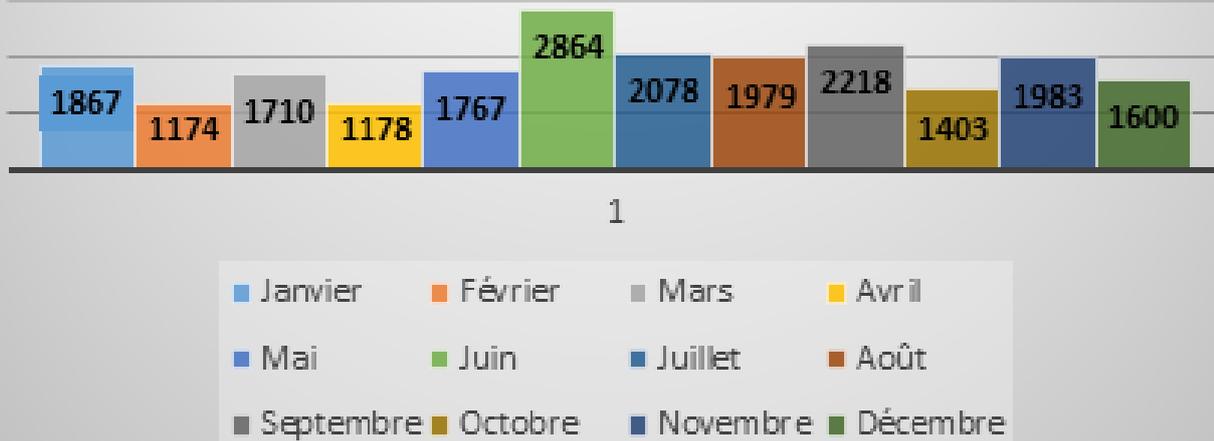
9.4.2.1. Cafétéria

Elle accueille des patients/résidents issus des unités de soins, des patients suivis par l'établissement, des proches de patients (familles/amis), le personnel et/ou étudiants (qui accompagnent les patients / résidents), des personnes extérieures (touristes...).

La cafétéria est :

- Un lieu de convivialité, de passages, d'expression, d'écoute, de rencontres, un endroit pour rompre l'isolement, pour trouver du réconfort.
- Un lieu de vente, de consommation.
- Un moment qui s'inscrit dans le rythme de l'institution pour les patients hospitalisés et les résidents accueillis au long cours.
- Un lieu de renseignements et d'informations.
- Un lieu apprécié par les patients/résidents et les familles, une parenthèse hors du temps d'hospitalisation.

Fréquentation de la cafétéria janvier 2023 à décembre 2023 (nombre de passages)



1

En 2023, la Cafétéria a participé aux Olympiades organisées par le CIAMM (Centre Intersectoriel d'Activités à Médiations Multiples) du CHLC. À cette occasion, la Cafétéria a été délocalisée le temps d'une journée pour s'installer à proximité de l'Hostellerie, au cœur de la journée « Olympiades » afin d'offrir la prestation vente de produits alimentaires et de boissons.

Le temps de fréquentation est variable en fonction des personnes : d'un petit quart d'heure à plusieurs heures dans la journée. Il y a des « habitués » et des « nouveaux arrivants ».

En 2023, La Cafétéria a été ouverte 5 jours par semaine, du lundi au vendredi (fermée les week-ends et jours fériés). Les horaires d'ouverture sont les suivants : 9h30-12h00/13h00-17h.

En 2023, l'effectif théorique en ETP est composé de (situation arrêtée au 09/01/2024) :

- 0.2 Cadre Socio-Educatif.
- 3 Aides-soignants de jour.
- 1 Accompagnant Éducatif et Social.
- 1 Agent des Services Hospitaliers Qualifié

La cafétéria est un service qui existe sur le site du CHLC depuis de très nombreuses années.

Au cours de l'année 2023, un projet de service a été élaboré, en lien avec le projet d'établissement (2021-2025), afin de répondre au plus près aux attentes du public. Il permettra d'inscrire la Cafétéria au sein du pôle de Réhabilitation et au cœur du CHLC.

9.4.2.2. Maison des Usagers (MDU)

9.4.2.2.1. Introduction

La MDU est avant tout l'**accès** pour les patients, leurs familles, leurs réseaux, les professionnels à un ensemble d'associations et de professionnels de l'hôpital.

Le but est d'**accueillir de façon bienveillante** les inquiétudes et les questionnements des personnes rencontrées dans les services ou qui nous contactent. Il s'agit aussi de pouvoir permettre une mise en relation avec des personnes qui vivent des situations similaires. De **permettre le partage**. La MDU est également là pour **orienter et faire remonter** des demandes des patients et de leurs proches auprès de l'institution.

La MDU est une **porte sur l'extérieur**. Elle permet à ses usagers de se projeter vers la sortie d'une situation. Nous pouvons parler de la sortie d'hospitalisation, de l'isolement, de perte de repères...

La logique est d'**aller-vers** les personnes en difficulté via les services et différents évènements organisés. En effet, si les usagers ont encore les moyens de se déplacer, de faire une recherche, d'avoir en eux la possibilité d'avoir des échanges constructifs doublés d'une capacité d'écoute réelle, ce sont potentiellement des personnes qui n'ont pas le besoin de faire appel à la MDU. Il leur suffirait d'exprimer leur besoin en service pour connaître de potentielles orientations. Il s'agit donc de pouvoir atteindre les personnes les plus vulnérables ou les plus isolées.

La MDU doit être connue par les différentes personnes du CHLC qui rencontrent les usagers : soignants, travailleurs sociaux, personnels administratifs. Si le bouche à oreille ne fonctionne pas et si la MDU n'est pas visible, elle ne connaîtra pas d'orientations.

9.4.2.2.2. *Les associations*

- Les GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) : Entr'acte, Oxy'Gem et Gem Jeunes sont des GEM qui ont pour but de sortir de l'isolement, d'aider à retrouver confiance en soi et de permettre l'accès aux loisirs en société.
- Dépendances 21 : apporte son soutien aux personnes en situation de dépendances (alcool, drogues, tabac, abus médicaments, jeux) et à leurs familles.
- UNAFAM (Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapés psychiques).
- Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) : il s'agit d'un outil politique de démocratie sanitaire, un espace de concertation, de coordination, et de co-décision sur un territoire local entre les élus locaux, la psychiatrie publique, les représentants des usagers, des aidants et l'ensemble des professionnels du territoire ...

9.4.2.2.3. *Activités 2023*

- Nomination d'une nouvelle coordinatrice de la MDU en septembre 2023.
- Mise en place d'une définition commune de la MDU afin de rassembler et d'unifier les associations autour d'un projet commun.
- Mise en place des permanences sur les unités de l'intra hospitalier : les conditions d'accueil dans les unités fermées n'ont pas été optimales. Du fait des pathologies des patients, il y a eu de nombreux va et vient qui n'ont pas facilité les échanges entre les associations et les usagers. Il a été décidé de suspendre les rencontres dans les unités fermées.
- Décision de maintenir les temps de permanence sur les unités ouvertes car le temps d'hospitalisation se réfléchit différemment. La temporalité semble plus adaptée.
- Une adresse générique de la MDU a été créée afin de faciliter la communication entre les usagers de la MDU et la structure.
- Une salle de réunion a été mise à disposition de la MDU les vendredis après-midi (salle figuier).

9.4.2.2.4. *Projets 2024*

- Commencer à redéfinir le projet de la MDU au sein du CHLC.

- Commencer à travailler l'adhésion d'autres associations à la MDU afin d'étoffer les potentielles réponses aux besoins des patients, mais aussi soulager les associations présentes.
- Travailler la visibilité de la MDU au sein du CH La Chartreuse.

9.4.2.2.5. Conclusion

Après concertation avec les associations, il a été relevé que la compréhension des missions de la MDU au sein de l'établissement n'est pas forcément la même pour tous. Il semble donc important de clarifier les missions de la MDU ainsi que sa place au sein du CHLC.

9.4.3. Filière Réhabilitation psychosociale

9.4.3.1. SAMSAH « Le Trait d'Union »

Tout au long de l'année 2023, l'équipe du SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) a renforcé son travail autour de la participation individuelle et collective des personnes accompagnées à la vie et au fonctionnement du service. Il s'agit ainsi pour l'équipe d'enraciner les instances de participation/groupes de travail dans une culture institutionnelle donnant toute sa place à la construction partenariale usagers/professionnels.

La mise en place des outils de réhabilitation psychosociale dès janvier 2023 a permis aux professionnels de soutenir les usagers à percevoir leur situation à partir de leurs ressources et capacités et non plus à partir de leurs difficultés. En parallèle, l'équipe a étoffé son offre de soins en psychoéducation afin de proposer une autre approche de l'accompagnement à travers la dynamique de groupe. À ce jour, le service propose un groupe de psychoéducation sur les troubles psychiques, un groupe sur la santé somatique. Un groupe de psychoéducation sociale est en cours de création.

Toujours dans une dynamique d'amélioration de la qualité des prestations proposées, l'équipe a intégré une ergothérapeute au service et a poursuivi ses engagements sur des formations en lien avec l'évolution des profils du public.

En 2023, environ 67 % des personnes accompagnées souffrent d'un trouble psychotique, 16 % d'un trouble de l'humeur et 21 % d'un trouble de la personnalité (personnalité borderline, explosive, agressive, dyssociale...). Environ 47 % des personnes accompagnées présentent une problématique d'addiction associée à leur diagnostic principal. À noter également que quatre personnes accompagnées souffrent d'un trouble envahissant de développement dont trois diagnostics d'autisme.

Au cours de l'année 2023, l'équipe du SAMSAH a mené 2 140 entretiens médico-sociaux, 743 démarches médico-sociales et 910 accompagnements médico-sociaux ont été effectués. L'équipe pluridisciplinaire a pu accompagner 17 personnes sur une fin de prise en charge SAMSAH au cours de l'année, dont 14 sorties en autonomie.

Porté depuis plusieurs années par les Directions du CHLC et de la SDAT, le déploiement du SAMSAH sur Dijon Métropole et l'arrondissement de Beaune a été validé par les financeurs sur le dernier semestre 2023, portant la capacité du service à 74 places. Si les 20 places supplémentaires accordées devraient permettre de réduire les délais d'attente pour la prise en charge SAMSAH sur le secteur Beaune (actuellement de plus de 24 mois), l'impact devrait être moindre sur le secteur de Dijon Métropole où les délais d'inscription sur la liste d'attente restent conséquents avec une moyenne de 18 mois. En effet, le nombre de demandes d'orientation sur le service, déposées à la MDPH, est en constante évolution et au 31 décembre 2023, **104 personnes étaient inscrites sur la liste d'attente du SAMSAH « Le Trait d'Union ».**

9.4.3.2. Le C2RB, le CIP et l'équipe transition

Le C2RB est un service de soin, de formation et de recherche qui dépend du Pôle de Réhabilitation. Il comprend 4 entités : le Centre d'Intervention Précoce (CIP), la Filière Réhab', l'équipe transition et la plateforme TND. Cette dernière a vu le jour en 2023.

- **Le CIP est un service ambulatoire** CMP-CATTP situé au CH La Chartreuse, plus précisément rattaché au Pôle de Réhabilitation au sein du C2RB. Le CIP propose aux patients âgés de 15 à 35 ans des consultations de prévention, d'évaluation et d'orientation. L'objectif est de détecter les pathologies psychiques émergentes. Les soins sont centrés autour du case management et sont composés d'éducation thérapeutique, de remédiation cognitive, d'entraînement aux habiletés sociales et d'outils de gestion du stress. Ces interventions sont dispensées par des professionnels formés et maîtrisant certaines techniques de soins spécifiques :
 - ETP Remédiation cognitive.
 - Thérapies cognitives-comportementales (TCC).
 - Techniques de réentraînement aux habiletés sociales et professionnelles.
 - Techniques visant à promouvoir le rétablissement et l'empowerment des patients.
 - Formation à la détection et à la prise en soin des troubles psychiques débutant afin de limiter le handicap fonctionnel et la désinsertion socioprofessionnelle.
- **La filière Réhab'** s'adresse à des patients souffrant d'une pathologie psychiatrique et vient compléter le suivi déjà en place. Une évaluation neuropsychologique est proposée afin d'objectiver les troubles et les ressources cognitives avant la proposition d'une prise en charge adaptée. Chaque patient bénéficie d'un programme d'éducation thérapeutique spécifique à sa pathologie. Depuis peu, un programme de psychoéducation visant la réinsertion professionnelle est proposé.
- **Une filière équipe transition**, depuis octobre 2021, composée de 2 IDE, une neuropsychologue et de 0.5 ETP psychiatre, travaille en collaboration avec le Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent.
- **La plateforme TND** a vu le jour en septembre 2023. Elle est composée de 0.4 psychomotricienne, de 0.5 psychologue et de 0.5 PH. Ces missions sont centrées dans un premier temps sur l'évaluation diagnostique des TND sans Déficience intellectuelle (TSA et TDAH).

Quelques Chiffres clés au 31/12/2023 :

- Pour la filière CIP, la file active est en **légère baisse** 269 pour 285 en 2022.

En ce qui concerne l'activité ambulatoire :

- L'activité CMP a une file active entre 2022 (244) et 2023 (266) soit une évolution en baisse de - 14.80 %. Le nombre d'actes (4 574 en 2022 contre 3 905 en 2023), suit cette même trajectoire soit une diminution de 13.22 % au niveau du nombre d'actes.
- L'activité CATTP a une file active en **hausse de 7.5 %** (240 en 2022 pour 251 en 2023) et son nombre d'acte de +10 % ainsi 902 avaient été réalisés en 2022 pour 994 en 2023.

Le CIP est un CMP-CATTP intersectoriel, les patients sont originaires de **tous les secteurs géographiques de la Côte-d'Or**. Toutefois 60 % de nos usagers sont domiciliés au sein de la métropole dijonnaise soit du 5^{ème} secteur (61) soit du secteur 2 (45 usagers) y compris du secteur 1(32).

En cohérence avec le projet de service la moyenne d'âge la plus importante est la tranche 15-24 ans, suivie de la tranche 25-44 ans avec un âge médian de **23 ans** qui est identique aux années précédentes.

En analysant notre activité sous le prisme des actes EDGAR du CIP nous notons une consolidation de notre pratique qui vise à proposer des médiations de groupe à destination à la fois des usagers et de leur famille. Ainsi les soins proposés **en groupe sont de 852**. Nous rappelons qu'en 2020 nous avons réalisé 312 actes.

Nous mettons également en lumière **le nombre d'action de psychoéducation** à destination des familles via le programme Profamille et « PEP et nous » avec 198 actes.

- **La filière Réhabilitation (Réhab')**

L'activité réhabilitation a une file active en hausse de 7,5 % sur cette année 2023 (240 en 2022 pour 258 en 2023) et son nombre d'actes a poursuivi une trajectoire en hausse de +10 %. Ainsi 902 actes avaient été réalisés en 2022 pour 994 en 2023.

Les actes EDGAR ont évolué de + 8,21 % (1 937 en 2022 pour 2 096 en 2023) avec une activité équitablement répartie entre le nombre d'entretiens (1 075) et le nombre de soins en groupe (1 007).

- **Filière transition**

Cette nouvelle filière a démarré progressivement au cours de l'année 2021 avec l'arrivée des différents professionnels qui constituent l'équipe. Elle est pleinement opérationnelle depuis octobre 2021.

Donc pour sa deuxième année de fonctionnement nous relevons une file active en hausse de +53,93 % (89 en 2022 pour 137 en 2023).

Le total de ces actes CMP et CATTP confondus est de 1 601 pour 1 314 en 2022 soit une hausse de 21,84 %.

Son âge médian est de 18 ans. La patientèle reste majoritairement de sexe féminin (84 femmes pour 53 hommes).

- **Filière Troubles du Neuro-Développement (TND)**

Nous rappelons que l'équipe a commencé son activité en septembre 2023.

Ainsi 371 entretiens ont été réalisés pour 126 usagers accueillis pour une évaluation diagnostique.

143 pour un code F8 (troubles du développement) et 189 pour un code F9 (troubles du comportement et troubles émotionnels) soit 50,94 % de notre population accueillie.

Conclusion et perspectives

Ainsi la file active de l'ensemble de nos services **a augmenté de 23,7 %** (702 en 2023 pour 569 en 2022) cette année 2023 avec 152 nouveaux patients soit 24,59 % notre patientèle.

Sur cette file active de 702 nous prenons en soins 238 usagers avec un code diagnostic F2 (schizophrénie) **soit 45 %** de notre population accueillie.

De plus **18,78 %** (file active de 136) de notre population est diagnostiquée F8 (troubles de la personnalité).

Le nombre d'actes poursuit une évolution croissante d'année en année (6 456 en 2021 et 7 751 en 2022 et 7 973 en 2023).

De plus, le volontarisme et le dynamisme de l'équipe soignante est à souligner avec le positionnement du service sur une multitude d'appels à projets ou FIOP, rédaction d'articles dans des revues spécialisées type Santé Mentale, participation à divers congrès pour présentation de programmes d'éducation thérapeutique et novateurs (équiremed, pro, toi emoi...) ainsi que l'organisation du 1^{er} congrès régional de réhabilitation à Dijon qui a connu un franc succès.

Pour 2024, le C2RB développe le projet CARE

L'unité CARE va prochainement ouvrir (Centre pour l'Accompagnement et le Rétablissement des usagers présentant un État Limite) au C2RB, Pôle Réhabilitation du CH La Chartreuse suite à l'Appel à projet du Fond d'Innovation pour l'Organisation de la Psychiatrie (FIOP) déposé (budget obtenu de 330 000 euros par an). Il s'agit d'une unité ambulatoire avec trois champs d'action principaux :

1) Unité de soins ambulatoire, transectorielle, sur le bassin de l'agglomération Dijonnaise, accueillant des jeunes, âgés de 16 à 25 ans présentant un trouble État limite. Proposition d'un suivi intensif, alliant intervention précoce, case management, réhabilitation psychosociale et « General Psychiatric Management » (GPM). Objectifs : favoriser le rétablissement personnel, la réinsertion sociale, professionnelle, familiale des usagers.

2) Mise en place de soins en groupes (éducation thérapeutique, métacognition, gestion des émotions) à destination des usagers souffrant d'État limite et de leurs proches.

3) Mission de formation et d'information des équipes de soignants à la prise en charge du Trouble Borderline ou État Limite via l'application notamment du « General Psychiatric Management ».

4) Mission de communication et de réseaux avec les différents partenaires sur la région Bourgogne-Franche-Comté.

BILAN DES DIFFÉRENTS PROGRAMMES COORDONNÉS PAR L'UTEP

FILIÈRE CIP ET ÉQUIPE TRANSITION

Évaluation quadriennale réalisée cette année qui a conduit à des modifications du programme revalidé par l'ARS.

- « L'intervention précoce » :
 - « Le premier épisode psychotique... ses symptômes » : 2 programmes réalisés, 13 patients inclus.
 - « Le premier épisode psychotique... et le cannabis » : pas de programme réalisé, pas de besoin.
 - « Prévention et développement de compétences » (dédié aux patients UHR) : 1 programme réalisé, 4 patients inclus.
 - « Le premier épisode psychotique...et Nous » destiné aux proches de personnes ayant présenté un PEP : 2 programmes réalisés, 17 proches inclus.

FILIÈRE RÉHABILITATION

Évaluation quadriennale réalisée cette année qui a conduit à des modifications du programme revalidé par l'ARS.

- « Mieux vivre avec la psychose » : 1 programme réalisé, 8 patients inclus, 2 patients déclarés à l'ARS.
- « Mieux vivre avec la bipolarité » : 3 programmes réalisés, 29 patients inclus, 18 déclarés à l'ARS.
- « La bipolarité... et Nous » : destiné aux proches de personnes qui souffrent de bipolarité : 2 programmes réalisés, mais 1 depuis la labélisation ARS, donc 20 proches inclus, mais 12 déclarés à l'ARS.

À destination des proches : non labellisé en ETP :

« Profamille » : destiné aux proches de personnes qui souffrent de schizophrénie ou troubles apparentés : 1 programme réalisé.

FILIÈRE TSA

Dépôt de la demande de labélisation ARS en décembre 2023 et labélisation obtenue en janvier 2024.

- « Mieux vivre avec un TSA » : 3 programmes réalisés, 30 patients inclus, mais pas déclarés à l'ARS car labélisation obtenue en janvier 2024.
- « Le TSA et Nous » début du programme en février 2024.

PROGRAMMES TRANSVERSAUX SUR LES DIFFÉRENTES FILIÈRES DU C2RB

- « Troubles psychiques... et santé physique » : 2 programmes réalisés, 15 patients inclus ,8 déclarés à l'ARS.
- « À Venir... ! » : à visée réinsertion professionnelle, un programme réalisé, 8 patients inclus, 7 déclaré à l'ARS.
- « TOI EMOI » : vie affective et santé sexuelle (validé en 2023), un programme réalisé depuis la labélisation ARS donc 5 patients inclus déclarés à l'ARS.
- « COOL BOX » : programme gestion du stress (validé en 2023), 4 programmes réalisés depuis la labélisation ARS donc 21 patients inclus déclarés à l'ARS.

À destination des proches : non labellisé en ETP

« Bref » : 2 programmes réalisés

PROGRAMME POUR LES CMP DU CH LA CHARTREUSE

« Mieux vivre avec un Trouble anxieux » (validé en 2023) : 3 programmes réalisés, 18 patients inclus.

PROGRAMME POUR MATISSE 2.0 DU CH LA CHARTREUSE

Dépôt de la demande de labélisation à l'ARS en décembre 2023 et labélisation obtenue en janvier 2024.

« Bien vivre chez soi » ; début du programme en janvier 2024.

Au total pour l'année 2023 :

Pour le C2RB : 105 patients inclus dans les programmes ETP et déclarés à l'ARS soit un total de 29 505 euros qui sera versé en mars 2024 pour l'activité ETP de 2023.

Pour le CMP d'Auxonne : 18 patients inclus dans le programme ETP et déclarés à l'ARS soit un total de 5 058 euros qui sera versé en mars 2024 pour l'activité ETP de 2023.

PROJET DES PROGRAMMES EN COURS DE CRÉATION QUI SERONT MIS EN PLACE ET POUR LESQUELS UNE LABÉLISATION ARS SERA DEMANDÉE EN 2024 :

- Programme sur le TDA / H patients et proches.
- Programme sur la dépression : sur les CMP au départ de Chenôve.

9.4.3.3. Unité Saint-Exupéry

L'unité de 20 lits accueille des patients adultes jusqu'à 50 ans atteints de psychoses, troubles bipolaires non décompensés, troubles du spectre autistique sans déficience intellectuelle en voie de stabilisation et d'autonomisation.

Ses missions :

- Définir et mettre en place un projet de soin individualisé en s'appuyant sur les ressources du patient avec, pour objectif, la sortie à court ou moyen terme (institutions, appartements protégés, appartements, familles d'accueil, etc.).
- Réaliser une évaluation de l'autonomie (ergothérapeute, IDE et neuropsychologue) à l'aide de différentes échelles d'évaluation.

- Accompagner les patients dans les gestes de la vie quotidienne et les démarches administratives,
- Travailler sur le rétablissement des habilités sociales et la réadaptation.
- Développer des activités cognitives et socio-relationnelles (loisirs, créativité artistique, médias, culture, sport, rapport avec la nature, bien-être physique et psychologique).
- Favoriser l'insertion dans le domaine du logement.
- Accompagner le patient : assurer le relais et le suivi après la sortie.

Sur cette année 2023, la file active totale est de 82 patients soit **une hausse de 17,14 %** par rapport à 2021.

La file active d'hospitalisation complète est passée de 61 en 2022 à **78 en 2023 soit une augmentation de 27,87 %** sur ces 78 prises en soins. Leur mode d'admission se déroule soit :

- Via la POP (17) (stable par rapport à 2022).
- Directement orienté par le CIP / C2RB (51 en 2023 pour 18 en 2022).

Cette évolution de la trajectoire patient est réalisée conformément avec la volonté de faire évoluer le projet médical de l'unité inscrit au projet de service.

Les 10 autres admissions ont été réalisées via la procédure d'admission au sein de l'unité.

Pour la troisième année consécutive **la DMH diminue**. Ainsi cette année, elle est de 75,85 jours contre 89,25 jours en 2022.

Sur l'année 2023, nous avons fait 73 sorties contre 51 en 2022.

En conformité avec notre projet de service, notre population accueillie est pour 83,08 % atteinte d'une schizophrénie (F2).

L'activité infirmière est centrée sur l'élaboration d'un projet personnalisé visant à évaluer et développer l'autonomie de personnes hospitalisées au sein de l'unité. Le suivi du projet personnalisé est assuré par les infirmiers référents. Plusieurs médiations axées sur les différents outils de réhabilitation sont proposées par les soignants de l'unité.

Quelques exemples de soins proposés par l'équipe soignante au sein de l'unité :

- PEPS : Programme d'Émotions Positives pour la Schizophrénie.
- Psychoéducation individuelle ou collective.
- Ateliers cuisine, ménage, MCT, jardin, jeux, sport.

Projets réalisés en 2023 :

- Reconstitution du partenariat avec le Rezo' Fêt'Art avec un atelier jardin.
- Poursuite des accompagnements aux « appartements tremplins » (voir rapport ci-joint).
- Consolidation du partenariat avec l'équipe du C2RB/CIP avec hospitalisation de courte durée.
- Inclusion des patients au projet culture et santé 2023 (projet cirque) de l'établissement.
- Participation aux congrès réhabilitation.

9.4.3.4. Matisse 2.0

Initialement installés au 14 rue de la Confrérie à Fontaine-Lès-Dijon, les anciens locaux de la Maison Matisse, datant de 1975, ne correspondaient plus aux besoins du public accueilli. Face à cette réalité, un nouveau projet est né, visant à créer un espace plus adapté, offrant des conditions d'accueil optimales pour les patients. Depuis le 1^{er} juillet 2023, le nouveau lieu, situé 81 rue Faubourg Raines à proximité du CH La

Chartreuse mais en dehors de ce dernier, offre un emplacement idéal. Située à cinq minutes du centre-ville de Dijon et de la Cité de la Gastronomie, Matisse 2.0 est facilement accessible grâce aux transports en commun.

Désormais, Matisse 2.0 est une résidence locative qui accueille des jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans présentant un risque de décompensation psychotique, ayant vécu une première décompensation psychotique, ou présentant une psychose débutante ou un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA).

L'objectif du projet Matisse 2.0 est de proposer un accompagnement personnalisé, adapté et intensif pour favoriser l'autonomie et l'intégration sociale des jeunes patients. Il s'agit souvent d'une étape de transition entre le domicile des parents et la location d'un appartement individuel.

L'équipe a profité du changement de locaux pour redéfinir les contours du dispositif. Trois personnes seulement sont désormais accueillies en chambres individuelles pour une durée de 3 mois renouvelable une fois. Douze autres personnes peuvent être suivies directement à leur domicile, pour une durée de 6 mois renouvelable une fois, leur offrant ainsi un accompagnement plus personnalisé et centré sur leurs besoins. Ce changement permet d'offrir des espaces plus contenant aux patients, avec des zones bien délimitées. De son côté, le suivi à domicile des jeunes souffrant de troubles psychotiques représente une approche novatrice et adaptée qui répond pleinement aux besoins et envies exprimés par ces jeunes adultes. Ces derniers aspirent de plus en plus à vivre en autonomie, dans leur propre environnement, et souhaitent éviter l'hébergement en habitat collectif. Cette approche facilite leur participation active au processus de rétablissement et permet également de créer un environnement thérapeutique plus proche de leur réalité quotidienne. Qu'ils soient suivis à domicile ou au sein de Matisse 2.0, chaque jeune bénéficie dans son accompagnement des outils du médico-social adaptés au secteur sanitaire dont le projet personnalisé élaboré en concertation avec l'équipe, pour favoriser leur rétablissement, leur épanouissement et leur intégration sociale.

Afin de proposer des réponses adaptées aux patients suivis à Matisse 2.0, l'équipe pluridisciplinaire a développé plusieurs partenariats notamment avec HABELLIS ce qui permet aux patients qui le souhaitent de pouvoir accéder à un logement social dans un délai assez court (quelques mois).

À la fin de l'accompagnement, un relai peut être opéré avec un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés psychiques (SAMSAH), un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ou un Centre Médico-Psychologique (CMP).

L'équipe Matisse 2.0 est composée de 2 médecins psychiatres (0.2 ETP), d'une psychologue (0.40 ETP), d'une cadre socio-éducative (0.5 ETP), de 3 éducatrices spécialisées (2.8 ETP), de 2 infirmières (2 ETP), d'une assistante sociale (0.1 ETP) et d'une secrétaire AMA (0.1 ETP).

L'ensemble des jeunes suivis auparavant à Fontaine-les-Dijon ont été hospitalisés à Saint-Exupéry ou ont intégré le projet Matisse 2.0.

En accord avec la Direction du CHLC, les admissions ont été suspendues durant toute la période estivale et ont repris à partir de septembre 2023 ce qui a permis à l'équipe de s'installer dans la maison, préparer l'arrivée des nouveaux patients mais aussi de mettre en œuvre différents outils notamment l'Éducation Thérapeutique du Patient et un jeu de société.

Depuis son arrivée dans la Maison rue Faubourg Raines (1^{er} Juillet 2023), sur l'année 2023, l'équipe pluridisciplinaire a accompagné 6 patients dans la maison et 3 patients en appartement.

9.4.3.5. L'Accueil Familial Thérapeutique (AFT)

L'Accueil Familial Thérapeutique est une solution de prise en charge transitoire à la suite d'une hospitalisation, consistant en une phase de réadaptation et d'acquisition d'une certaine autonomie, au cours de laquelle la prise en soins permet (entre autres) de vérifier l'hypothèse d'un retour à l'autonomie ou d'un accueil familial social.

L'intérêt de l'Accueil Familial Thérapeutique est de proposer au patient un soin dans un espace social non médicalisé, propice à son épanouissement, au réinvestissement de son apparence corporelle et des gestes essentiels de la vie quotidienne, qui favorise une évolution positive.

L'objectif de l'Accueil Familial Thérapeutique est de permettre la réinscription progressive de la personne dans un « tissu social » dont la famille d'accueil représente la tête de réseau par les moyens suivants :

- Échanges autour du quotidien avec les différents membres de la famille, de l'entourage, du voisinage, de la communauté.
- Participation à des activités sociales, culturelles, sportives ou festives.
- Inscription dans des activités ou actions de création, formation, réadaptation...

Ce projet est en cours de finalisation au sein du Pôle de Réhabilitation. Dans l'attente d'un mode de financement, une ouverture de trois places est envisagée.

9.4.4. Filière logement

La mise en place d'un appartement « Tremplin » est accompagnée d'un étayage soignant/éducatif soutenu par l'équipe soignante de l'unité Saint-Exupéry. Cet appartement « Tremplin » enrichit ainsi une offre de soins adaptée et individualisée aux patients accueillis. C'est un outil supplémentaire d'évaluation et d'amélioration de l'autonomie dans la gestion de la vie quotidienne.

L'accès à ce logement meublé est contractualisé par la signature d'un contrat de location. Un bail entre le CHLC et les locataires est établi pour une durée de six mois éventuellement renouvelable trois mois. À ce jour, nous disposons de quatre places sur ce dispositif créée en mars 2022.

Les objectifs de l'appartement :

- Identifier et individualiser les aptitudes du patient à vivre en logement collectif (communautaire, partagé).
- Définir et mettre en place un projet de soin individualisé en s'appuyant sur les ressources du patient, avec pour objectif la sortie à court ou moyen terme de ce nouveau dispositif.
- Accompagner et soutenir les patients dans les gestes de la vie quotidienne et les démarches administratives.
- Poursuivre le travail sur le rétablissement des habilités sociales et la réadaptation dans un contexte de vie dans la cité.
- Développer des activités cognitives et socio relationnelles (loisirs, créativité artistique, médias, culture, sport, rapport avec la nature, bien-être physique et psychologique).
- Favoriser l'insertion dans le domaine du logement.

Profils des usagers accompagnés :

Les personnes présentent un diagnostic de schizophrénie et/ou d'un premier épisode psychotique.

Quelques données chiffrées :

- Les actes EDGAR ont augmenté de 161 % (301 en 2022 contre 788 en 2023).
- 8 usagers ont bénéficié de ce dispositif.

9.5.L'activité et les principales pathologies prises en charge

	2022	2023	Taux évolution 2022 / 2023
File active	632	758	19.94 %
Nouveaux patients	123	152	23.58 %
Patients venus une seule fois (dans la sélection)	137	181	38.67 %
Journées pondérées	26 054	25 523,6	-2,04 %
Principaux diagnostics(en % de la file active)			
F2 Schizophrénie, troubles schizotypiques et troubles délirants	NA	55.83 %	
F8 Troubles du développement psychologique	NA	16.35 %	
F3 Troubles de l'humeur	NA	13.74 %	
Nombre de journées complètes	21 179	21 728	2.59 %
Nombre de journées partielles	117	674	576 %
Nombre d'actes EDGAR	13 626	10 496	-22.97 %
Nombre d'évènements indésirables	161	212	31.6 %

9.6.Contrat de pôle : les projets

- Organisation d'un congrès de Réhabilitation psychosociale à destination des professionnels de territoire.
- Pérennisation du financement de l'équipe Transition.
- Développement et dépôt en FIOP du projet CARE.
- Mise en œuvre d'un plateforme d'évaluation/diagnostic à destination des 16-25 ans TSA/TND sans déficience associée – Plateforme TND – Financement ARS.
- Évolution du projet Matisse vers le projet Matisse 2.0.
- Accompagnement, en lien avec l'ARS, vers une Unité Transversale d'Éducation Thérapeutique du Patient en psychiatrie.
- Déploiement de la pair-aidance.
- Rédaction d'un projet de restructuration de la cafétéria.
- Déploiement d'une extension du SAMSAH sur le territoire Beaunois / Sud Côte-d'Or.
- Accompagnement du projet MAS.
- Augmentation de la capacité d'accueil des appartements « Tremplin ».



10. PÔLE DES ACTIVITÉS MÉDICALES TRANSVERSALES

10.1. Édito

Le pôle des activités médicales transversales a été créé en 2021.

Il regroupe actuellement :

- Les activités somatiques au sein de l'Unité de Soins Somatiques (consultations médicales et spécialistes, odontologie, podologie), la radiologie, l'équipe mobile de soins somatiques en santé mentale, l'équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière, l'équipe Kiné-Enseignant en Activité Physique Adapté (EAPA), les diététiciennes.
- L'unité du sommeil et les explorations fonctionnelles, l'unité d'électro-convulsivothérapie.
- L'addictologie : l'unité d'addictologie Eole, et l'unité de tabacologie.
- La pharmacie.
- Le Département d'Information Médicale (DIM) et l'Unité Centralisée des Dossiers Médicaux (UCDM).
- Les services transports patients et coursiers.

Ce pôle a la particularité de regrouper des spécialités à la fois médicales et techniques, en proposant une offre de soins permettant de prendre en charge le patient psychiatrique dans sa globalité. Cette offre de soins est étendue à l'ensemble des patients pris en charge dans notre établissement et bien au-delà pour l'activité d'addictologie, des explorations fonctionnelles du sommeil ainsi que de l'électro-convulsivothérapie.

La pharmacie, le Département d'Information Médicale et l'unité des archives proposent des services transversaux destinés à tous les services médicaux de l'établissement.

Notre pôle conserve une belle dynamique depuis sa création et progresse sur la réalisation des projets du projet médical 2021-2025.

L'Unité de Soins Somatiques (USS) poursuit ses missions de suivi somatique des patients hospitalisés : activité de soins et de prévention. Les infirmières de l'unité ont débuté un travail de dépistage des facteurs de risque cardiovasculaires chez les patients hospitalisés.

Grâce au financement du FIOP obtenu fin 2021 pour 3 ans, l'Équipe Mobile de Soins Somatiques en Santé Mentale (EM3SM) élargit l'accès aux soins somatiques aux patients non hospitalisés : accompagnements de patients de CMP pour réaliser des soins somatiques, actions de prévention et de dépistage, réalisations d'électrocardiogrammes (ECG) de contrôle.

L'équipe opérationnelle d'hygiène a été moins sollicitée pour les cas de COVID qui sont en nette diminution en 2023. Elle poursuit avec dynamisme ses missions : nombreuses sessions de formation des professionnels, réalisation d'audits, mise à jour des procédures.

Le centre d'exploration du sommeil et l'unité d'électro-convulsivothérapie (ECT) sont deux services médicotecniques bien reconnus à l'échelon régional et au-delà.

L'activité du sommeil connaît une belle dynamique en 2023 : les consultations sont en augmentation, ainsi que les enregistrements, l'électrophysiologie clinique est en plein essor avec des enregistrements d'EEG longue durée. Le troisième lit permet des enregistrements sur une nuit. Une activité pédiatrique d'exploration des troubles du sommeil a pu être mise en place en 2023 grâce à la coopération d'un docteur junior de pédopsychiatrie sur plusieurs mois. L'activité recherche de ce service est bien présente, et la convention de la FMIH des pathologies du sommeil a été réactualisée. Le Dr Justin GUILLET a réalisé une publication et une intervention lors du congrès de SFMRS (Société Française de Recherche et Médecine du Sommeil).

Le service ECT voit son activité augmenter et se diversifier avec les protocoles Kétamine pour douleurs chroniques et Eskétamine pour dépressions résistantes. L'équipe a mis en place des formations aux gestes d'urgences pour les personnels médicaux et prévoit celle des personnels paramédicaux. Sur le plan de la recherche, des travaux sont en cours avec l'observatoire national ECT.

Concernant l'addictologie, l'unité Eole collabore avec l'association Le Renouveau au sein de l'Equipe Mobile d'Addictologie (EMA) qui fait partie de la FMIH addictologie. L'unité accueille en 2023 des sevrages courts limités à deux semaines. On note une augmentation de l'activité de consultations ambulatoires et de préadmissions.

Le projet Lieu de Santé Sans Tabac (LSST) s'installe dans l'établissement avec une belle montée en charge en 2023 de l'offre de consultations d'aide au sevrage tabagique grâce à la présence d'une infirmière coordinatrice de tabacologie. Des actions de sensibilisation sont réalisées, des infirmiers référents ont été nommés et des formations ont débuté.

Au niveau de la pharmacie, notons que l'arrivée de l'assistant spécialiste fin 2022 a permis le développement de l'activité de pharmacie clinique (dont la conciliation médicamenteuse). Celui-ci a contribué de manière importante aux travaux lors de la certification. Le point le plus important pour l'année à venir est l'autorisation de renouvellement de l'autorisation de l'activité de la pharmacie qui doit avoir lieu avant fin 2025 : une étude de faisabilité des travaux nécessaires au sein de la pharmacie pour maintenir cette autorisation est en cours.

Le département d'information médicale a pour objectifs d'améliorer la qualité du recueil d'activité afin d'optimiser la valorisation de l'activité et de poursuivre ses missions autour du dossier patient et de l'identitovigilance. Le service des archives (UCDM), maillon indispensable dans la prise en charge des patients a pour projet en 2024 de libérer deux salles d'archives au sein de la POP.

Pour résumer, notre pôle est constitué de services très spécifiques, tous indispensables à la qualité des soins de nos patients. Offrir des soins les plus complets possibles est un objectif pour lequel l'ensemble des équipes du pôle est pleinement engagé, afin d'améliorer la santé globale des patients suivis en psychiatrie.



Dr Souad MAACH

Cheffe du Pôle d'Activités Médicales Transversales

Pascale CHAUVENET

Cadre supérieur de santé du Pôle d'Activités Médicales Transversales



Sylvain CORNU

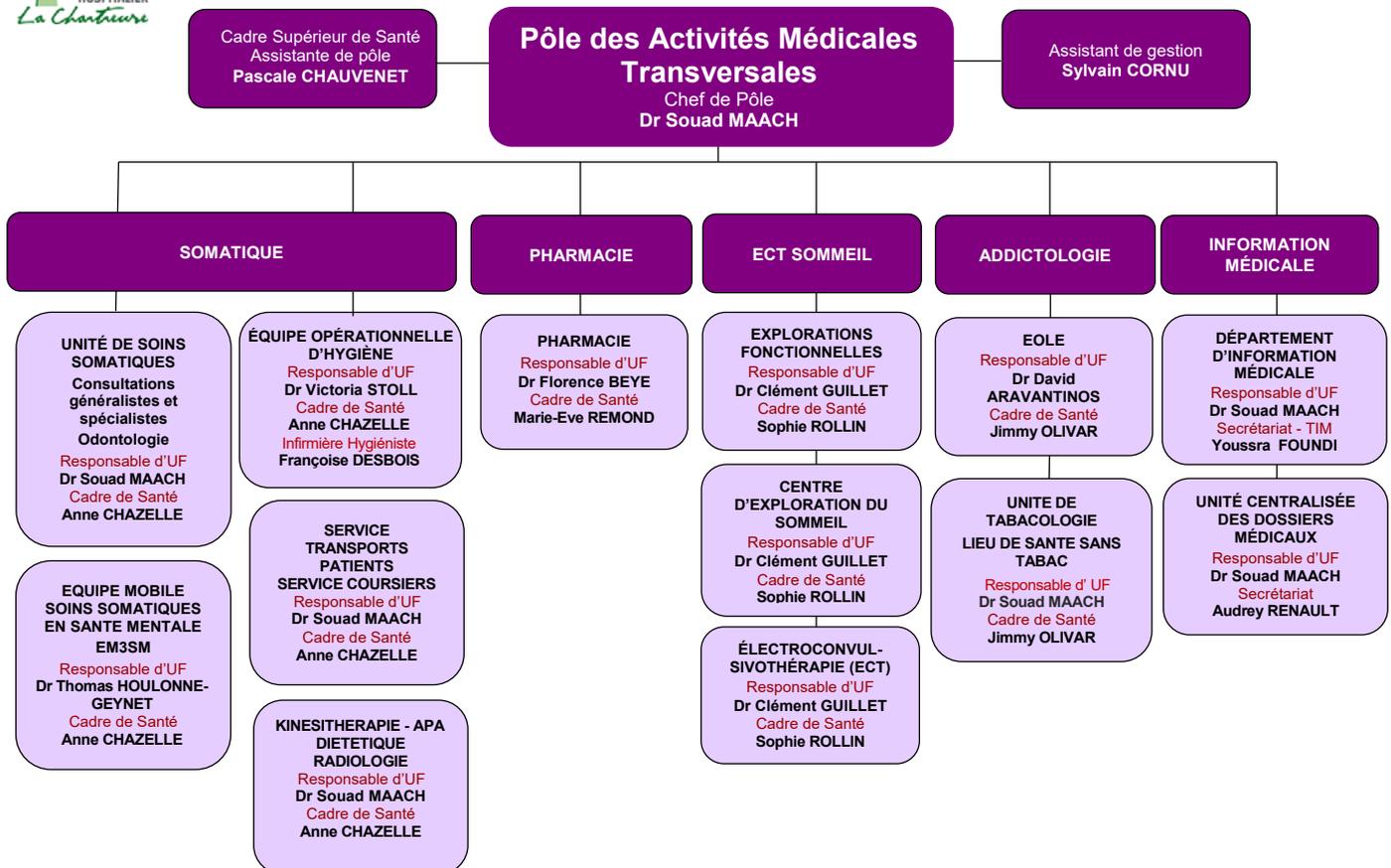
Assistant de gestion du Pôle d'Activités Médicales Transversales



Julie MAILLARD

Directrice Référente du Pôle d'Activités Médicales Transversales

10.2. Organigramme



10.3. Équipe

10.3.1. L'organisation médicale

L'équipe médicale de l'Unité de Soins Somatiques a été réorganisée suite au départ du Dr DUONG au 1^{er} novembre 2023 :

- Dr Souad MAACH : Cheffe de Pôle, praticien hospitalier médecine générale et addictologie temps plein, référente de l'unité de tabacologie (consultations de tabacologie) référent somaticien de l'unité de la dépression et d'Adolits (jusqu'en novembre), médecin coordonnateur du DIM et de l'UCDM.
- Dr Pascale MARTIN BERTHOLE : praticien hospitalier médecine générale et gériatrie à 0,8 ETP, référent somaticien des unités Gérontopsychiatrie, Cassiopée, Buffon, Arc-En-Ciel.
- Dr Victoria STOLL praticien hospitalier médecine générale temps plein, référente somatique des unités ÉOLE, St-Exupéry, Altaïr et USALP, médecin de l'équipe opérationnelle d'hygiène depuis novembre 2023.
- Dr Antoine CARLIER : praticien contractuel médecine générale, à 0,4 ETP puis 0,6 ETP arrivé en octobre, somaticien référent des unités St-Exupéry, UPG, Adolits.
- Dr Thomas HOULONNE-GEYNET : assistant partagé avec le CHU - médecin interniste - 0,6 ETP arrivé le 02 novembre 2023 référent de l'équipe mobile somatique et somaticien référent de l'UPG et du FAM J-B PUSSIN.
- Internes de médecine générale : un au premier semestre et trois au second semestre.
- Dr Matthieu THOMAS : praticien attaché, responsable de l'unité fonctionnelle d'Odontologie.
- Les médecins spécialistes :
 - ORL (Dr CREUZOT).
 - Odontologie (Dr THOMAS).
 - Ophtalmologie (Dr CHAZAL MAZZA).
 - Pneumologie (Dr DEVILLIERS).
 - Neurologie (Dr NOBLET- Dr BLANC-LAPIERRE).
 - Gynécologie (Dr YACOUB).
 - Dermatologie (Dr SALLIN-SOLARY).
 - Radiologie (Dr LACROIX).

L'équipe pharmaceutique :

- Dr Florence BEYE : praticien hospitalier pharmacien, responsable de la PUI du CHLC.
- Dr Cécile ROBINEAU : praticien hospitalier pharmacien.
- Dr Pierre RUPIN : assistant spécialiste pharmacien.
- Dr Antoine JEANNIN : pharmacien qui a assuré un remplacement (congé maternité).

L'équipe médicale de l'unité du sommeil :

- Dr Clément GUILLET.
- Dr Ahmed HUSSAMI.
- Dr Cyril BLANC-LAPIERRE.

L'équipe médicale de l'électro-convulsivothérapie :

- Dr Clément GUILLET.
- Dr David ARAVANTINOS.
- Dr Mehdi BENKHADRA.

L'équipe médicale d'ÉOLE :

- Dr David ARAVANTINOS.
- Dr Hugo BOISSET.

L'équipe médicale de l'unité de tabacologie :

- Dr Souad MAACH.

L'équipe médicale du DIM et de l'UCDM :

- Dr Souad MAACH.

10.3.2. L'équipe paramédicale

Grade - Fonction	Effectifs en ETP moyen rémunérés au 31/12/2023 (données DRH)
Adjoint des cadres	1,10
Aide soignant	2,00
AMA	3,80
Animateur	1,40
ASHQ	9,41
Assistante sociale	0,25
Cadre de santé	1,10
Cadre supérieur de santé	1,00
Conducteur ambulancier	2,00
Diététicien	2,00
Infirmier	24,70
Manip électroradio	0,86
Masseur kinésithérapeute	0,30
Ouvrier principal	2,00
Pédicure podologue	0,35
Préparateur pharmacie	3,89
Psychologue	1,00
Technicien hospitalier	1,00
Technicien supérieur hospitalier	0,50
TOTAL	58,66

10.3.3. *Les concertations*

Le chef de pôle organise la concertation interne et favorise le dialogue avec l'ensemble des personnels du pôle, selon des modalités participatives.

Le pôle s'engage à mettre en œuvre la gouvernance du pôle, selon un pilotage participatif et les modalités prévues.

- Conseil de pôle : une fois par an.
- Bureau de pôle : une fois par mois (premier vendredi de chaque mois).
- Bureau de pôle élargi : deux fois par an (médecins + cadres de santé).
- Réunions de suivi quadrimestriel.
- Réunions de suivi des projets de services.
- Réunions d'encadrement CSS-CS : une à deux par mois avec présence de la référente Qualité (tous les 2 mois ou en fonction de l'actualité) et aussi de l'assistant de gestion.
- COPIL Addictologie CHLC : deux fois par an.

10.4. **Présentation des activités**

10.4.1. *Unité de Soins Somatiques*

L'Unité de Soins Somatiques (USS) gère l'organisation de la prise en charge somatique tout au long du parcours du patient. En 2023, le nombre de consultations médicales reste constant (environ 15 000) malgré un manque d'internes de médecine générale sur le premier semestre de l'année.

L'activité n'a donc pas diminué et montre des besoins grandissants dans les services. L'équipe a poursuivi ses activités en assurant une permanence à la POP, en intervenant quotidiennement dans les services de l'intra hospitalier, tant dans les services d'entrée que dans les unités accueillant des patients au long cours où les somaticiens sont les médecins traitants des patients.

L'équipe paramédicale a été fortement impactée par des périodes d'absentéisme : les consultations n'ont pas pour autant été annulées. Une Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) sur l'évaluation des facteurs de risques cardio-vasculaires a débuté sur le deuxième semestre 2023, mais le manque de soignants nous a obligé à mettre momentanément cette activité de côté sur la fin de l'année.

Les médecins spécialistes (1 082 consultations en 2023) assurent une fonction essentielle pour le dépistage et le soin des pathologies fréquemment rencontrées :

- Dépistage des cancers (ORL, pneumologie), diagnostic et suivi des comorbidités souvent associées, en particulier du fait du tabagisme et de l'alcoolisme.
- Suivis neurologiques et ophtalmologiques.
- Prise en charge tout à fait particulière de la gynécologie en psychiatrie.
- Réalisation de clichés de radiologie standards (pour assurer le suivi de 744 patients en imagerie conventionnelle et 83 patients en imagerie dentaire) indispensables tant sur le plan diagnostique que pour les actions de prévention.

La présence de praticiens attachés spécialistes, exerçant à l'USS, contribue grandement à l'accès aux soins de proximité pour les patients hospitalisés au sein du CHLC, mais aussi plus largement sur le territoire en accueillant des patients des structures médico-sociales du territoire, ponctuellement pour les avis médicaux spécialisés ou régulièrement pour les soins odontologiques.

L'USS est également sollicitée, de façon plus importante, par les services de l'extra hospitalier qui prennent de plus en plus en compte les besoins somatiques des patients.

Le recrutement de deux kinésithérapeutes (0,5 ETP) en plus des Enseignants d'Activité Physique Adaptée (EAPA) a permis d'augmenter la prise en charge des patients pour de la rééducation et de la kinésithérapie respiratoire sur les différentes unités de l'établissement. On note 6 078 prises en charge en 2023. Leur activité est variée : massages, bilans moteurs, désencombrements bronchique, entretiens musculaire, rééducations à la marche, prises en charge anti-sédentarité et verticalisations... Les EAPA ont par ailleurs vu 78 patients pour des explorations fonctionnelles respiratoires réalisées dans le cadre des bilans ORL des patients du service d'addictologie. Enfin, le temps d'un EAPA a été augmenté afin de proposer des activités au personnel du CHLC dans le projet Qualité de Vie et Condition de Travail (QVCT).

Les diététiciennes ont réalisé cette année 1 947 consultations. Elles ont participé à la journée sans tabac, à une étude sur le gaspillage alimentaire sur l'établissement, et collaborent avec l'infirmière hygiéniste pour les activités cuisine et la réception des repas. Elles ont également mené une action pour les patients et les soignants lors de la journée de la dénutrition.

Grâce aux formations suivies cette année, l'une d'entre elle réalise des séances individuelles d'hypnose dans le cadre de la prise en charge de troubles du comportement alimentaire.

L'infirmière hygiéniste a cette année été moins sollicitée par la gestion de covid-19 puisque seulement 164 patients ont été diagnostiqués positifs, répartis sur une dizaine de clusters.

Elle a par ailleurs réalisé plusieurs sessions de formation sur les « règles d'hygiène hospitalière : nettoyage et hygiène en institution », ainsi que sur la « prévention des infections liées aux dispositifs invasifs », mais également sur des formations flash permettant de sensibiliser un maximum de soignants.

Elle a également réalisé des audits sur les précautions standards, sur les excréta.

Enfin, de nombreuses procédures ont été validées, et d'autres plus anciennes ont été remises à jour. Pour ce travail, elle a largement été accompagnée par le Dr DUONG, puis par le Dr STOLL qui se forme actuellement à un Diplôme Universitaire d'hygiène hospitalière.

Comme tous les ans, l'infirmière hygiéniste a participé à divers événements tels que les Olympiades avec plus de 120 passages aux ateliers sur l'hygiène, et la semaine de sécurité des patients en collaboration avec la Direction Qualité.

L'unité de Soins Somatiques dispose d'un cabinet de radiologie qui a permis de recevoir cette année environ 750 patients en radiologie conventionnelle (dont 4 patients mineurs), et 83 patients pour le cabinet dentaire. Seulement quatre radiologies ont été faites à l'extérieur pendant les congés de la manipulatrice en radiologie médicale.

Enfin, l'activité des ambulanciers, du brancardier et des coursiers tend à rester identique avec un total d'environ 3 500 transports. Il sera plus facilement quantifiable et optimisable avec l'utilisation du logiciel PTAH / EPONA (projet en cours avec le CHU / GHT reporté à 2024).

10.4.2. EM3SM : Équipe Mobile de Soins Somatiques en Santé Mentale

L'EM3SM, financée par le FIOP 2021, permet de mieux répondre aux besoins spécifiques des patients ambulatoires, pour qui l'accès aux soins somatiques est complexe ou inexistant, et qui constituent une grande part de la file active de l'établissement. L'équipe paramédicale (constituée d'un ETP IPA, un ETP IDE et 0,5 ETP AMA) est complète depuis janvier 2023, et l'activité s'est considérablement développée tout au long de l'année.

L'objectif principal est d'améliorer la prise en charge somatique, des patients souffrant de pathologies

psychiatriques ou de déficiences mentales, en proposant des actions de prévention et de dépistage au sein des CMP, avant d'accompagner les patients vers le réseau de soin libéral en passant le relais au médecin traitant. Le but de ce dispositif est d'apporter une offre de soins auprès des patients vulnérables en décloisonnant les prises en charges sanitaires, et ambulatoires.

Au-delà d'une prise en charge somatique pure, l'équipe propose également des actions d'éducation thérapeutique et permet aux patients d'accéder plus facilement aux différents dépistages nationaux.

Dans le cadre de cet appel à projet ARS FIOP, un budget de 271 000 € par an a été attribué.

• Les missions :

- Réaliser une évaluation clinique somatique.
- Développer et favoriser le lien et la coordination entre les acteurs de la prise en charge somatique ambulatoire.
- Aller vers les patients adressés par les équipes de CMP.
- Prévenir et dépister les maladies somatiques de la population psychiatrique avec l'appui des équipes soignantes des CMP.
- Motiver les patients à devenir acteurs dans leur prise en charge.
- Réaliser des actions d'éducation thérapeutique en lien avec les pathologies somatiques.
- Intégrer toute l'activité de l'EM3SM dans le Dossier Patient Informatisé (DPI) afin de faciliter l'envoi des données aux médecins traitants.

• Interventions :

Pour les patients (260 actes réalisés):

- Consultation par le médecin somaticien ou l'IPA pour réaliser le bilan somatique.
- Reprise des antécédents et des suivis des pathologies en cours.
- Mise à jours des vaccins.
- Inscription du patient dans les dépistages nationaux.
- Réalisation d'un bilan biologique.
- Réalisation d'ECG de dépistage et de suivi (file active d'environ 190 patients).
- Coordination avec les médecins spécialisés de l'unité de soins somatiques et/ou avec les médecins habituels du patient.
- Accompagnements de pathologies chroniques lourdes de type cancer (avec accompagnement de fin de vie).
- Dépistage bucco-dentaire et orientation sur l'unité de soins somatiques ou en cabinet libéral.
- Établir le lien avec les médecins traitants pour leur communiquer le bilan somatique initial, et pour les informer de chaque visite.

• Projections, axes d'amélioration 2024 :

- Consultations ETP.
- Prise en charge de la douleur.
- Création de webinaires avec les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé et d'autres structures externes (synthèses sur des centres extérieurs ...).
- Participation à des synthèses dans les CMP pour formaliser davantage de coordination (mise en place de vacations IPA dans les différents CMP).

Pour les professionnels :

- Proposer des apports informatifs théoriques en fonctions des demandes des professionnels. Deux tiers des CMP et l'HDJ Dijon Sud ont reçu la visite de l'équipe.
- Mettre en place un protocole d'organisation entre l'IPA et les médecins généralistes.

10.4.3. Odontologie

L'activité du cabinet dentaire a largement diminué sur 2023, avec 977 consultations sur l'année.

Le nombre de dépistages sur les unités extérieures est quasiment inexistant. Cette diminution s'explique :

- Par des travaux pour refaire le sol du cabinet dentaire afin d'optimiser l'utilisation de la plateforme qui accueille des patients en fauteuil roulant, et nécessitant une fermeture de deux semaines.
- Par le fait que le dentiste a été souvent absent jusqu'à la fin de son contrat au 31 août 2023. L'arrivée du nouveau dentiste en septembre 2023 a permis de relancer l'activité, pour la prise en charge de patients de l'établissement et pour les dépistages.

Le nombre de conventions avec des structures extérieures est identique (13 structures), mais nous n'avons pas reconduit les conventions avec le Centre Hospitalier de la Haute Côte-d'Or (CH-HCO).

Les infirmières de l'USS proposent à des enfants souffrant de Troubles du Spectre Autistique de venir découvrir le cabinet dentaire sur des plages en dehors de la présence du dentiste, afin de leur proposer des séances d'habituations aux soins dentaires. En 2023, une dizaine de patients ont pu bénéficier de ces séances, sur une durée d'une heure.

Les sources de financement

La subvention de l'ARS BFC est de 53 000€ pour 2023. Celle-ci a été revalorisée en 2021 soit presque le double de 2019 / 2020 (30 000€).

Les moyens humains

- AMA 0.50 ETP (dont financement ARS de 0.45 ETP).
- IDE 0.30 ETP (financement ARS) : Mise à disposition pour accompagner le dentiste lors des consultations de patients de structures conventionnées.
- Dentiste : 0.50 ETP (dont financement ARS de 0.25 ETP).

10.4.4. Équipe Opérationnelle Hygiène Hospitalière (EOHH)

L'EOHH est constituée d'un temps médical dédié, médecin somaticien du pôle des activités médicales transversales et d'un poste d'infirmière hygiéniste.

Formations :

Les sessions de formation pour les Agent de Service Hospitalier (ASH) de trois jours « Règles d'hygiène hospitalière : nettoyage et hygiène en institution » ont permis de former une quinzaine d'ASH, complétées par des formations FLASH-ASH d'une demi-journée pour répondre aux besoins des unités pour former en plus une dizaine de nouveaux ASH.

Les sessions de formation paramédicales d'une journée « Prévenir et Maîtriser le Risque Infectieux en établissement de santé » ont permis de former une vingtaine de soignants. Le contenu de la formation, initialement prévu d'une demi-journée, « Prévention des infections liées aux dispositifs invasifs » a été intégré à ces sessions.

Événements :

Olympiades le 11 mai 2023 avec plus de 120 passages d'usagers à l'atelier Hygiène.

Semaine Sécurité des Patients (SSP) du 23 novembre 2023 avec Isabelle ROMÉY, de la direction Qualité.

Audits :

- Audits de sensibilisation aux précautions standard :
 - 25 services audités.

➤ 84 % des soignants (IDE et AS), 86 % des ASH et 94 % des cadres sensibilisés aux Précautions Standard et particulièrement les prérequis à l'hygiène des mains, le port adéquat des gants et autres Équipements de Protection Individuelle.

• Audit Excreta :

➤ Restitution et recommandations in fine.

Certification :

Les unités Altaïr et Van Gogh (unités de l'intra hospitalier), l'unité Arlequin (Hôpital de Jour extra hospitalier de pédopsychiatrie) ainsi que l'unité Beauce en Vergy (Hôpital de Jour extra hospitalier de gérontopsychiatrie) ont été évalués sur les critères traceurs ciblés Risque Infectieux.

Des axes d'amélioration avaient été spécifiquement ciblés avec les équipes et travaillés sur l'année en amont de la visite de certification.

10.4.5. Équipe référente douleur

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée d'un IDE du pôle intra hospitalier à hauteur de 20 %, ayant validé un DIU douleur. Il a donc rejoint une IDE du pôle extra hospitalier, elle aussi affectée à 20 % sur la prise en charge de la douleur.

Ils ont créé une nouvelle dynamique sur l'établissement, en proposant diverses activités :

- Participation à des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire sur le CHU.
- Organisation et participation au Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) (avec un nouveau président suite au départ du Dr DUONG).
- Réalisation d'une enquête auprès des soignants des services intra hospitaliers afin de mesurer les difficultés des soignants à évaluer la douleur des patients hospitalisés.
- Réalisation d'une enquête auprès des patients (dans le cadre du mémoire de DIU) afin de mesurer l'évaluation de la douleur et sa prise en charge.
- Organisations de formations pour les soignants sur l'utilisation du gaz médicinal anxiolytique et analgésique MEOPA ainsi que sur la prise en charge de la douleur en psychiatrie. Ces formations seront dispensées sur l'année 2024.
- Formations flash pendant les temps de transmissions sur les différents moyens pour évaluer la douleur.
- Recherche et préparation de supports d'évaluations pour les patients polyhandicapés.

Ils ont également réalisé des consultations avec une file active d'environ 20 patients.

10.4.6. DIM-UCDM

10.4.6.1. DÉPARTEMENT D'INFORMATION MÉDICALE

L'équipe du DIM a changé en 2023. Elle est composée du Dr MAACH, médecin coordonnateur à 80 %, de M. FAVRE, informaticien (présent à 50 %) et de Mme FOUNDI, technicienne de l'information médicale, à 100 %.

Faits marquants de l'année 2023 :

- Mensualisation des télétransmissions en psychiatrie en janvier.
- Départ de Mme LALLEMANT en août 2023.

10.4.6.1.1. Recueil d'activité

Le Département d'Information Médicale coordonne le recueil de l'activité de l'établissement, participe à l'élaboration des tableaux de bord des Pôles, établit les rapports annuels d'activité.

Depuis 2023, les données d'activité sont envoyées tous les mois à l'ARS, aussi bien pour la psychiatrie que pour l'activité de médecine (ÉOLE et unité du Sommeil).

Le codage de l'activité MCO de l'unité ÉOLE est repris par le DIM depuis mai 2021 : saisie des diagnostics principaux et des diagnostics associés de comorbidités somatiques.

Il s'y ajoute la déclaration des transports inter établissements des patients hospitalisés.

Des contrôles qualité et exhaustivité des données sont envoyés mensuellement à tous les services.

On note une excellente exhaustivité de la télétransmission en 2023 : 100 % de l'activité réalisée a pu être télétransmise.

10.4.6.1.2. Contrôles qualités

Du fait de l'importance d'un recueil d'activité de qualité dans la valorisation de l'activité en psychiatrie, nous poursuivons les contrôles qualités. Notre informaticien a ajouté de nouvelles listes de travail (une cinquantaine de contrôles au total), ce qui permet une correction des anomalies et imprécisions dans le recueil d'activité. Ce travail est réalisé par la technicienne de l'information médicale.

10.4.6.1.3. Formations

En 2023, l'équipe du DIM est intervenue directement au sein des unités ou lors de sessions de formation sur le recueil d'activité et la réforme du financement de la psychiatrie : plus de 80 personnes ont ainsi été formées en 2023.

10.4.6.1.4. Collège du DIM

Un collège institutionnel a eu lieu le 15 mars 2023.

Les points abordés lors de la réunion du collège du DIM ont été les suivants :

- Présentation de l'activité 2022 : augmentation des hospitalisations complètes et partielles, baisse des actes ambulatoires.
- Détail de l'activité par pôle, par champ, par intervenant.
- Données de soins sans consentement.
- Traçabilité des informations dans le dossier médical.
- Contrôles qualité : listes de travail dans HM.
- Nouveautés Recueil d'Informations Médicalisé pour la Psychiatrie (RIM-P).

10.4.6.1.5. Logiciel Dossier Patient Informatisé (DPI)

Nous rappelons que la participation de toute l'équipe du DIM est constante au niveau du logiciel DPI Hospital Manager : formations, paramétrages fonctionnels, techniques (M.FAVRE) hotline bureautique et agenda (Mme FOUNDI). Le Dr MAACH est référente médicale et organise la formation des internes et médecins.

Le Dr MAACH a organisé deux sessions de mises à jour de l'utilisation de HM à l'intention des médecins en 2023, en plus de la formation des nouveaux internes tous les semestres.

Le DIM participe aux réunions « HM référents » organisées deux fois par mois.

10.4.6.1.6. Qualité

Le Dr MAACH est l'un des pilotes du processus « dossier patient » et pilote également la cellule d'identitovigilance dont toute l'équipe du DIM fait partie. Quatre réunions ont eu lieu en 2023.

Nous participons également à la cellule régionale d'identitovigilance.

L'équipe du DIM-UCDM participe aux COPIL qualité, dossier patient, sécurisation du circuit du médicament.

Des audits dossier patient et lettre de liaison sont réalisés plusieurs fois par an par l'équipe du DIM et de l'UCDM.

10.4.6.1.7. Visite de certification et des contrôleurs des lieux de privation des libertés

Nous avons participé aux rencontres avec les experts visiteurs lors de la visite de certification en octobre 2023.

Nous avons rencontré les contrôleurs des lieux de privation des libertés pour lesquels nous avons fourni des données d'activité complémentaires à leur demande.

Conclusions

Le DIM poursuit ses missions en 2023 en s'adaptant aux nouvelles consignes du recueil de l'activité données par l'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation (ATIH), en s'impliquant au niveau du dossier patient, de l'identitovigilance et du logiciel dossier patient.

Malgré la baisse du temps dans notre service, l'objectif d'obtenir un recueil de qualité est toujours une de nos priorités, raison pour laquelle nous avons mis en place de nouveaux contrôles exigeants.

Nous poursuivrons également dans la mesure de nos possibilités, les formations des professionnels à la cotation de l'activité pour améliorer le niveau de connaissance du RIM-P.

10.4.6.2. UNITÉ CENTRALISÉE DES DOSSIERS MÉDICAUX

L'UCDM (Unité Centralisée des Dossiers Médicaux) centralise les archives des dossiers médicaux de l'ensemble des services de psychiatrie, intra et extra hospitaliers. Cette unité est composée de Mme le Docteur MAACH, médecin coordonnateur (à 80 % avec le DIM) et de Mme RENAULT, archiviste à 100 %.

L'UCDM a pour missions :

- Le classement, la conservation et la communication des dossiers patients.
- La sensibilisation et formation des différents acteurs.
- La gestion des versements et / ou destructions d'archives.

Mouvements de dossiers

- L'UCDM conserve les dossiers intras et extras de 1966 à ce jour et dispose de sept salles d'archivage.
- Le nombre total de dossiers archivés est de 236 878.
- 552 dossiers ont été demandés en 2023.
- 10 749 dossiers ont été réintégrés ou archivés.
- L'UCDM a récupéré les archives médicales de 11 services.

Groupes de travail

Mme RENAULT participe continuellement à différents comités et groupes de travail : le Collège Archives,

la Cellule Identitovigilance, le Copil Dossier Patient, et le groupe de travail AMA.

L'Unité Centralisée des Dossiers Médicaux est également adhérente au GIP Ascodocpsy, réseau documentaire en santé mentale constitué de documentalistes et archivistes des centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie. Mme RENAULT participe à trois groupes de travail au sein de ce réseau.

Audits dossier patient

- Audit HAS : Un audit a été réalisé par l'ensemble de l'équipe DIM-UCDM. 70 dossiers ont été tirés au sort parmi les patients hospitalisés entre février et novembre 2022. Les items audités sont les suivants : qualité de la lettre de liaison, l'évaluation et la prise en charge de la douleur somatique et des addictions ainsi que l'évaluation gastro-intestinale, cardio-vasculaire et métabolique.
- Audit interne : Quatre audits trimestriels internes ont été réalisés sur la qualité de la lettre de liaison, en collaboration avec le DIM. 40 dossiers ont été tirés au sort parmi les sorties dans le trimestre considéré.
- Etude de validation CHU Dijon Bourgogne – CHLC : L'UCDM a mis à disposition les dossiers médicaux, sous format papier, de quarante-deux patients pour la continuité de l'étude de validation des données relatives aux hospitalisations pour tentatives de suicides.

Politique d'archivage

Un projet de destruction de dossiers médicaux est en cours. Une fiche projet a été rédigée et validée en ce sens. Une rencontre avec les Archives Départementales est programmée en 2024 afin de valider l'ensemble du processus de destruction de dossiers médicaux de l'établissement et étudier les axes du projet en attente (critères de l'échantillon qualitatif, nombre de dossiers et/ou le volume d'archives à verser aux Archives Départementales, etc.).

Conclusion

Pour cette année 2023, nous retenons la continuité des versements d'archives entre les secrétariats médicaux et l'UCDM.

Les objectifs de l'UCDM pour l'année 2024 sont les suivants : poursuivre les transferts et l'archivage de dossiers à l'UCDM, effectuer le toilettage des dossiers POP ainsi que préparer et effectuer la destruction de dossiers médicaux.

10.4.7. Unité d'addictologie ÉOLE

L'unité ÉOLE est un service d'addictologie de niveau 2 de 18 lits, accompagnant des personnes présentant un trouble de l'usage à une ou des substances psychoactives et proposant une offre de soins d'hospitalisation complète en lien avec un programme ETP « Mieux vivre avec son addiction ». Le programme ETP s'appuie sur une forte dynamique collective avec des ateliers de médiations en groupe dans le but de sensibiliser, informer et transmettre des compétences aux patients sur la gestion de sa pathologie. Ce programme est validé par l'ARS depuis octobre 2017.

L'hospitalisation complète peut s'effectuer sous la forme d'un séjour d'une durée de quatre semaines pour les sevrages longs incluant un parcours dans le programme ETP ou sous la forme d'un séjour de deux semaines pour les sevrages courts sans programme ETP. L'hospitalisation représente l'activité MCO de l'unité. Elle est financée par le régime de la T2A (Tarification À l'Activité).

- En 2023, 272 patients sont venus à ÉOLE contre 199 en 2022. Cette augmentation est consécutive à deux réorganisations. Premièrement, l'unité ÉOLE a été fermée durant l'été 2022, du 9 juillet au 28 août,

pour cause de tension sur les effectifs de l'établissement. Le personnel de l'unité a ainsi été redéployé sur d'autres unités. Ceci a affecté directement la file active. Deuxièmement, dans une volonté d'adapter l'offre de soins aux contextes cliniques et économiques, l'unité ÉOLE a mis en œuvre une réorganisation des parcours de soins. Auparavant, l'unité comptait 18 lits comprenant 16 lits de sevrages longs et 2 lits de sevrages courts. Depuis le 16 janvier 2023, l'unité compte 18 lits comprenant 14 lits de sevrages longs et 4 lits de sevrages courts. L'offre de soins est plus réactive sur les demandes de soins courts (orientation patient, sevrage en urgence depuis la POP).

- On observe également une évolution continue du public accueilli. La part des 25-44 ans augmente pour la deuxième année de suite passant de 46,57 % à 48,53 % de la file active. Cela confirme à nouveau un rajeunissement progressif des personnes accueillies.

L'unité propose aussi une offre de soins ambulatoires. Il s'agit essentiellement d'entretiens infirmiers de pré-admission, permettant de rencontrer les patients afin de valider collégalement, au regard des éléments recueillis, l'admission en hospitalisation complète. L'offre de soins ambulatoires représente l'activité psychiatrique de l'unité. Elle est financée par dotation spécifique à la psychiatrie.

- La file active des actes ambulatoires est passée de 256 patients en 2022 à 327 patients en 2023. Partant de la même analyse que pour l'activité d'hospitalisation complète, cette augmentation peut s'expliquer par la fermeture de l'unité du 9 juillet au 28 août 2022, pour cause de tension sur les effectifs de l'établissements.
- De ce constat, le nombre d'actes est passé de 369 actes réalisés en 2022 à 389 en 2023.

10.4.8. *Activité de tabacologie – Lieu de Santé Sans Tabac*

La lutte contre le tabagisme dans le champ de la santé mentale est un axe majeur des politiques de santé publique mais aussi des axes de travail du Centre Hospitalier La Chartreuse. Le public accueilli sur l'établissement est particulièrement vulnérable à l'addiction au tabac du fait de pathologies psychiatriques. Les patients sont aussi plus dépendants que la moyenne de la population générale et ont plus de difficultés à l'arrêt du tabac. Cette addiction est à l'origine d'une surmortalité par cancer et pathologies cardio-vasculaires et d'une diminution de l'espérance de vie importante.

Une offre de soins en tabacologie existe depuis décembre 2011. Elle s'adresse aux patients suivis au CHLC, hospitalisés ou non. Depuis décembre 2011, cette offre de soins est assurée par le Dr MAACH. Au regard du temps médical du Dr MAACH sur la partie tabacologie, il n'est pas envisageable d'augmenter la file active pour la partie consultation médicale de tabacologie.

Fin 2021, notre établissement a répondu à un appel à projet FIR de l'ARS concernant la démarche « Lieu de Santé Sans Tabac ». Celui-ci a été validé par l'ARS le 14 décembre 2021 et un budget de 240 000 € a été attribué.

Les objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Accompagner les patients fumeurs qui souhaitent arrêter.
- Inciter à l'arrêt les patients fumeurs qui ne sont pas encore entrés dans la démarche.
- Aménager l'environnement pour protéger les non-fumeurs et les patients en cours de sevrage,
- Aider les professionnels qui souhaitent un sevrage.
- Engager l'établissement dans une politique hôpital sans tabac, mettre en place des actions de sensibilisation.

Le projet « Lieu de Santé Sans Tabac » a été mis en œuvre dans le courant de l'année 2022 avec le recrutement d'une infirmière coordinatrice en tabacologie, Mme GRAVEL, le 3 octobre 2022, ce qui permet

une augmentation de l'offre de consultations.

Différentes actions de sensibilisation et de prévention ont eu lieu durant l'année (journée mondiale de lutte contre le tabac le 31 mai 2023, mise en œuvre du mois sans tabac en novembre 2023). Les consultations infirmières d'aide au sevrage tabagique ont débuté au début du mois de décembre 2022.

La file active des patients est passée de 120 en 2022 à 190 en 2023. Cela représente un total de 1 450 consultations (cf. tableau). Cette augmentation s'explique par une montée en charge progressive, au cours de l'année 2023, des activités de consultations de Mme GRAVEL.

La majeure partie des actes (patients en ambulatoire) sont enregistrés dans le RIM-P et participent à l'activité psychiatrique télétransmise de l'établissement.

Années	2022	2023
Nb de patients	120	190
Nb consultations	805	1 450

10.4.9. Sommeil - ECT

Ces 2 unités contribuent à offrir aux usagers une plateforme technique de reconnaissance régionale dans le dépistage et le traitement des pathologies de la veille-sommeil et des troubles dépressifs résistants.

Sous la responsabilité du Dr GUILLET, sont proposés :

- Des dépistages des troubles du sommeil ou de la veille d'origine psychologique, neurologique ou respiratoire : insomnie, parasomnie, hyper somnolence, narcolepsie, syndrome apnée du sommeil.
- La recherche de pathologies neurologiques aiguës ou chroniques : épilepsie, hypersomnie post-traumatique, crise non épileptique psychogène, syndrome des jambes sans repos...
- L'évaluation et le traitement de troubles de l'humeur, des dépressions et psychoses résistantes : luminothérapie, électro-convulsivothérapie.

Ces deux unités ont des fonctionnements et des ressources humaines, et matérielles, distinctes.

10.4.9.1. Le centre d'explorations du sommeil

Créé en 1990, Le centre d'explorations du sommeil fonctionne 5 jours par semaine, avec une équipe médicale et paramédicale, spécifiquement formée aux pathologies de la veille et du sommeil et à leurs recherches diagnostiques.

Accrédité par la Société Française de Recherche et Médecine du Sommeil (SFRMS), le plateau propose 3 lits de médecine équipés en matériel d'enregistrements. Cependant une chambre ne répondant pas aux exigences de qualité SFRMS est exploitable uniquement pour les polysomnographies d'une nuit sans tests diurnes ou aux EEG vidéo supérieurs à 48h. (67 patients en 2023).

Une demande de travaux a été renouvelée pour l'année 2024 afin d'optimiser le taux d'occupation de cette chambre.

Quelques chiffres :

Les activités de consultations et d'hospitalisations sont en constante augmentation depuis 2015.

886 patients (plus 20,71 %) originaires de la région Bourgogne-Franche-Comté et d'autres départements limitrophes ont consulté un somnologue en 2023. 1 278 entretiens médicaux ont été effectués (soit plus

18,44 % par rapport à l'année précédente), 330 d'entre eux ont bénéficié d'une hospitalisation complète en première intention ou suite à un examen ambulatoire (polygraphie ventilatoire nocturne, actimétrie).

L'activité d'électrophysiologie clinique est aussi en constante augmentation et bénéficie à l'ensemble des patients du CHLC en hospitalisation complète ou en ambulatoire (pôles intra et extra hospitalier, réhabilitation, pédopsychiatrie, activités médicales transversales).

	Hospitalisation complète				Examens ambulatoires		
	FA	PSG 24h	PSG 48h	EEG > 48h	PVN	Actimétrie	EEG
2022	277	173	108	3	194	59	99
2023	330	209	188	8	244	68	123

Concernant les hospitalisations programmées, nous avons eu à déplorer l'annulation de 21 nuits d'enregistrements (18 patients). Malgré une procédure de rappel 15 jours avant l'hospitalisation, nous avons des patients non excusés ou faisant face à des impondérables. La recherche d'autres patients disponibles reste complexe car il s'agit d'une population active (76 % des usagers ont entre 15 et 64 ans).

La coopération avec un médecin junior du pôle de pédopsychiatrie du 1^{er} novembre 2022 au 1^{er} mai 2023 fut une opportunité pour le dépistage des troubles du sommeil ou de la vigilance de 28 enfants de moins de 15 ans suivis par ces structures. Le départ de l'établissement de ce médecin va impacter la prise en charge de cette population. En effet, l'activité pédiatrique sommeil est une pratique règlementée nécessitant l'exercice d'une formation universitaire spécifique et des critères d'accréditation de centres mixtes adultes/enfants au-delà d'une polysomnographie par semaine. L'accueil des plus de 14 ans restera possible avec la supervision des pédiatres du CHU Dijon Bourgogne.

La luminothérapie ou le prêt de luminettes, indiqués dans les retards de phase et les dépressions saisonnières ont concerné 31 patients à raison d'une séance par jour pendant 10 jours sur site et six autres usagers ont pu suivre cette thérapie au domicile avec le prêt de luminettes.

Evènements marquants :

- Intervention du Dr GUILLET au congrès SFRMS (Lille-novembre 2023) sur une étude transversale analytique de novembre 2015 à janvier 2023 : « Association entre syndrome d'apnées du sommeil et traitement de substitution aux opiacés » et publiée dans la revue « Addictions & Health » cette même année.
- Réactualisation de la convention sur la « Fédération Médicale Inter Hospitalière des pathologies du sommeil » regroupant notre centre, les services de neurophysiologie clinique et de pneumologie-soins intensifs respiratoires. Ce partenariat, inscrit dans le projet médico-soignant GHT 21-52 filière neurologie, piloté par Pr BEJOT Yannick, a pour finalité de faciliter l'accueil des stagiaires « DIU pathologie du sommeil » et de la Formation Spécialisée Transversale (FST) médecine du sommeil, élargir la participation des adhérents aux RCP, réaliser des examens polysomnographiques pour le Centre Mémoire de Ressource de Recherche (CMRR) Champmaillot ou des enregistrements EEG de longue durée pour la neurophysiologie. Elle contribue également au renforcement de la recherche fondamentale clinique.
- Accueil et formation de 10 stagiaires DIU Sommeil et deux internes FST sommeil.

Projets :

- Déploiement d'actions de formations sur la physiologie du sommeil destinées aux professionnels et étudiants du CHLC.
- Préparation journée du sommeil 2024 avec proposition d'un format différent des années précédentes en collaboration avec le service communication.

10.4.9.2. L'unité ECT

L'unité est ouverte du lundi au vendredi. Elle accueille les patients en hôpital de jour :

- les mardis et jeudis pour les séances d'électroconvulsivothérapie.
- les lundis, mercredis et vendredis pour :
 - Les protocoles Kétamine (douleurs chroniques) et Eskétamine SPRAVATO (dépression résistante).
 - L'accueil des pré admissions ECT pour la réalisation des examens et avis médicaux : bilan sanguin, ECG, consultations médicales pour fond d'œil, avis neurologiques, psychiatriques.

Quelques chiffres

L'activité de cette unité est en constante augmentation autant dans sa file active (plus 38,30 %) que le nombre de jours d'hospitalisation (plus 11,07 %).

30 % des inclusions sont de nouveaux patients avec une moyenne d'âge basse (31 % ont entre 25 et 44 ans).

Cette thérapeutique étant peu accessible sur le territoire du Grand Est, de nombreuses équipes médicales (psychiatriques et MCO) sollicitent notre plateau pour des patients résistants aux diverses thérapeutiques médicamenteuses ou présentant un état clinique grave (mélancolie, état catatonique). L'accueil de ces patients, éloignés géographiquement (Nancy, Troyes...), reste complexe et nécessite des moyens humains et matériels difficiles à mettre en place par les demandeurs. La possibilité d'accueil en hospitalisation complète sur le CHLC étant limitée aux lits fléchés de l'Unité de la Dépression (UD) ne permet pas actuellement de prendre en charge des patients en soins sous contrainte ou présentant des troubles psychiatriques majeurs nécessitant un accueil en unité de soins d'admission fermée. Il en est de même pour des patients nécessitant des soins somatiques lourds qui nécessiteraient un transfert sur le CHU (réanimation, oncologie...). Nous avons pu malgré ces contraintes, répondre favorablement à 25 patients résidant hors Côte-d'Or.

Evènements marquants

- Déploiement dans le logiciel HM de modules spécifiques à cette unité en mai 2023 favorisant la qualité des transmissions IDE et médicales, et la traçabilité des actes de soins à haut risque sur cette unité.
- Formation de l'équipe paramédicale par le DIM et le bureau des admissions à la cotation d'activités et à la gestion des dossiers administratifs dans le logiciel CPAGE-I.
- Réactualisation des procédures et contenu du dossier patient en collaboration avec la Direction qualité.
- Partenariat avec l'Unité de Recherche Clinique pour la participation à l'audit clinique de l'observatoire national ECT piloté par le CH Laborit. Cette collecte de données nationales sur 35 Centres Hospitaliers a pour objectif d'actualiser les recommandations de cette thérapeutique.
- Investissement à l'achat d'un logiciel récent MMPI (Minnesota Multiphasic Personality Inventory). Il s'agit d'un questionnaire multidimensionnel de psychopathologie qui a pu être proposé à 59 patients hospitalisés sur les unités d'admission UD et UPG ainsi que les usagers du Centre d'exploration du sommeil (82 usagers).

- L'équipe paramédicale a été sollicitée par 31 unités de soins pour la réalisation de bilans sanguins ou pose de cathéter chez des patients avec capital veineux fragile ou difficile. La dextérité technique des IDE de cette unité sont dorénavant bien connues de leurs pairs et des médecins de l'établissement. Elles interviennent sur rendez-vous ou en urgence.
- Proposition d'une action d'information théorique sur l'ECT à destination des professionnels et étudiants de diverses catégories professionnelles une fois par mois de 13h15 à 14h15 (salle chêne). La gestion des inscriptions et l'animation de ces séquences sont assurées par les IDE.

Catégories	Etudiants IFSI	Etudiants IFAS	Internes Médecine	Externes Médecine	CS	IDE	AS	Autres	TOTAL
Nb participants	119	5	6	10	2	11	2	5	160

À l'issue de cette formation, 59 étudiants IDE ont pu participer à un stage pratique sur une journée, les mardis ou jeudis, après validation de leurs objectifs pédagogiques.

- Déploiement en septembre 2023 de séquences de formation à destination du personnel médical de l'établissement sur les « gestes d'urgence en psychiatrie » animées par le Dr BENKHADRA médecin anesthésiste de notre unité et Dr GERRER médecin urgentiste du CHU Dijon Bourgogne. Cette demi-journée de rappel des apports théoriques avec mise en situation pratique a été fortement appréciée par la communauté médicale. 29 praticiens hospitaliers et 19 internes ont bénéficié de cette action. Elle sera de nouveau proposée pour l'année 2024 tous les 6 mois aux nouveaux internes ou sur demande à d'autres médecins hospitaliers.

Projets :

- Développement de certaines activités paramédicales : protocolisation des entretiens de suivi IDE aux différentes étapes du parcours du patient, utilisation des techniques d'hypno analgésie en phase interventionnelle. (1 IDE en cours de formation).
- Validation des actions de formations paramédicales par les services Qualité, Direction des soins et Direction des Ressources Humaines : intégration de ces programmes dans les parcours de professionnalisation de nouveaux ou actuels professionnels, déploiement à destination du personnel de nuit.
- Construction d'une séquence de formation précisant les conduites à tenir par le personnel paramédical (IDE, AS, AES, AMP) en cas de situation d'urgence somatique, formation à l'utilisation du sac à dos d'urgence et de réanimation disponible sur l'établissement.

10.4.10. Pharmacie à Usage Intérieur (PUI)

10.4.10.1. Tableau de synthèse - Résultats par comptes

	Désignation	Comptes	Stock (€) 01/01/23	Entrées (€) 2023	Sorties (€) 2023	Stock (€) 31/12/23
STOCK	Médicaments AMM	H 60211	66 413	579 104	581 018	64 499
	Médicaments ATU	H 60213	10	0	10	0
	Fluides médicaux	H 60216	137	415	413	139
	Produits chimiques	H 60217	1 235	689	735	1 189
	Homéopathie	H 602182	0	110	42	68
	Préparations magistrales	H 602181	0	13 852	13 719	133
	MMC* non stérile Pansements	H 60221	9 875	17 144	15 800	11 219
	MMC* stérile	H 60223	4 670	19 231	17 539	6 362
	Décontaminants	H 602280	4	174	170	8
	Consommables de laboratoire	H602281	302	6 386	5 877	811
Hors stock	Fluides médicaux	H 606616		1 150	1 150	
	Médicaments	H 606610		62	62	
Location	Bouteilles fluides médicaux	H 613152		18 641	18 641	

*Matériel Médico-Chirurgical

10.4.10.2. Suivi des consommations

10.4.10.2.1. Évolution des consommations annuelles

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Total médicaments*	542 016	494 321	486 671	502 137	516 137	594 737
Evolution n/n-1 (%)	+4,76	-8,80	-1,55	+3,18	+2,79	+15,23
Total matériel**	57 715	52 604	45 697	45 748	42 411	39 216
Evolution n/n-1 (%)	+23,77	-8,86	-13,13	+0,11	-7,29	-7,53

* Addition des sorties sur les comptes H 60211+ H 602181

** Addition des sorties sur les comptes H60221 + H60223 + H602281

10.4.10.2.2. Consommation des spécialités par classes thérapeutiques

Sur le tableau suivant, les variations en valeur et en pourcentage doivent être interprétées avec prudence. Ainsi, des écarts importants peuvent être dus à un seul traitement. C'est le cas des classes thérapeutiques de cancérologie, anesthésiologie ou antiviraux qui ont vu leur consommation fortement augmenter ou diminuer en raison de la prescription d'un médicament pour le traitement d'un nombre de patients très réduit.

Classes thérapeutiques	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023	Evolution (%)	% budget 2023
PSYCHIATRIE	353 950	346 776	371 408	419 465	+12,9	70,53
CORRECTEURS	27 477	30 181	33 693	38 825	+15,2	6,53
SOMATIQUE	84 156	102 958	83 531	124 068	+48,5	20,86

Alors que depuis de nombreuses années, les neuroleptiques, toutes formes galéniques confondues, représentaient toujours les consommations majoritaires, avec environ 50 % des consommations totales en médicaments, la forte augmentation des prescriptions de Spravato® (indiqué dans les dépressions résistantes) a abaissé ce résultat à 40 %. Et si on additionne les antidépresseurs aux neuroleptiques, on obtient 60 % des consommations en médicaments.

Si on considère le détail des consommations par classes thérapeutiques, on note quelques évolutions importantes, majoritairement liées à des évolutions de pratiques et/ou à la mise sur le marché de nouveaux traitements médicamenteux, à des traitements ponctuels onéreux, ou à la mise sur le marché de génériques.

Parmi les classes thérapeutiques dont les dépenses sont en hausse, on peut citer :

- Les antidépresseurs (+ 76 000 euros)
 - ➔ Augmentation des prescriptions d'Eskétamine Spravato®, notamment depuis l'obtention de la seconde indication,
- Les hypnotiques (+ 4 000 euros)
 - ➔ Augmentation continue depuis plusieurs années de la prescription de gélules de Mélatonine,
- Les traitements de cardiologie (+ 2 400 euros)
 - ➔ Augmentation des prescriptions d'Entresto® dans l'insuffisance cardiaque,
- Les traitements d'endocrinologie (+3 500 euros)
 - ➔ Augmentation des prescriptions d'analogues du glucagon-like peptide-1 dans le diabète de type II
- Parmi les classes thérapeutiques dont les dépenses sont en forte baisse, on peut citer :
 - Les eugrégoriques (- 2 000 euros)
 - ➔ Mise à disposition en pharmacie d'officine du Xyrem® et de ses génériques, rendant désormais interdites les rétrocessions de cette spécialité aux patients atteints de narcolepsie.
 - Les neuroleptiques retard (- 36 000 euros)
 - ➔ Forte diminution du PU HT des Xeplion® et légère diminution des consommations en Zypadhera®,
 - Les traitements des déviations sexuelles (- 1 800 euros)
 - ➔ Arrêt en 2022 du traitement par Salvacyl® d'un patient au long cours.

En 2023, les quelques diminutions de consommations significatives n'ont pas permis de compenser les fortes augmentations de consommations énumérées ci-dessus. Il y a fort à parier que la tendance risque d'être la même en 2024.

10.4.10.3. Activités de la PUI : points marquants en 2023

Suite au renouvellement de la quasi-totalité de l'effectif de préparateurs en 2022, 2023 a été une année de consolidation et d'approfondissement des organisations et des connaissances nécessaires à l'accomplissement de leurs missions, sur les différents postes de travail.

Malgré un fort investissement de l'équipe, on note l'obligation régulière de mettre en place un mode

dégradé des différentes activités, faute de temps préparateurs suffisant, et ceci au détriment de la qualité et de la sécurité du service rendu aux patients et aux équipes de soins.

Par ailleurs, l'accroissement de certaines activités, la sollicitation des équipes de soins et les projets à venir, imposent d'envisager l'augmentation du temps préparateur sur l'établissement.

Côté encadrement, l'année 2023 a été marquée par la formation du Faisant Fonction de Cadre à l'école de cadre, le congé maternité d'un Praticien Hospitalier et le Temps Partiel Thérapeutique du second Praticien Hospitalier. Si les 2 remplacements (du cadre et d'un pharmacien) ont permis d'assurer le maintien de l'activité de routine, ils ne disposent pas de l'expérience et de l'historique de l'unité et de l'établissement suffisants pour prendre en main et poursuivre l'avancée de dossiers de fonds.

Précisons cependant que le recrutement, fin 2022, d'un troisième pharmacien (assistant spécialiste) apporte un soutien important aux praticiens hospitaliers. Parmi les activités qui lui ont été confiées, la reprise du volet pharmaceutique de la prise en charge médicamenteuse et du circuit du médicament a contribué au bon déroulement de la visite de certification intervenue à l'automne. Par ailleurs, son investissement dans le domaine de la pharmacie clinique (activités désormais inscrites dans le nouveau décret relatif aux PUI du 21 mai 2019) a permis de relancer l'activité de conciliation des traitements médicamenteux, difficile à maintenir avec un effectif de deux pharmaciens. Au vu des projets importants à venir (déploiement de l'automatisation, renouvellement de l'autorisation de la PUI...), on espère pouvoir titulariser ce nouveau membre de l'équipe pharmaceutique.

L'obligation de renouvellement de l'autorisation de la PUI d'ici fin 2025, ainsi que le projet d'acquisition d'un automate de préparation des doses à administrer pour les formes buvables à l'échelle du GHT 21-52, précipitent le projet de rénovation des locaux de la PUI. Etant donné le caractère urgent de ces travaux, ceux-ci ne peuvent pas attendre la libération des locaux du service d'addictologie. Courant décembre 2023, l'équipe d'encadrement de la PUI, l'ingénieur des services techniques et une programmeuse se sont rencontrés, dans l'objectif d'évaluer la faisabilité des travaux de rénovation et de mise aux normes tout en conservant le site actuel de la PUI.

10.5. Activités et principales pathologies prises en charge

Répartition de l'activité par sous-chapitre diagnostique pour l'année 2023

Sous-Chapitre	FA	Actes		Temps Complet		Temps Partiel	
		Nombre	%	Nb Jours	%	Nb Jours	%
F1 Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psycho-actives	397	1 175	31,04%				
F2 Schizophrénie, troubles schizotypiques et troubles délirants	78	108	2,85%				
F3 Troubles de l'humeur	111	120	3,17%			306,0	100,00%
F4 Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes	17	21	0,55%				
F5 Syndromes comportementaux associés à des perturbations physiologiques et à des facteurs de stress	252	569	15,03%				
F6 Troubles de la personnalité et du comportement chez l'adulte	10	10	0,26%				
F8 Troubles du développement psychologique	4	5	0,13%				
F9 Troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance ou l'adolescence	6	6	0,16%				
R40 à R69 Symptômes, signes et résultats anormaux d'exams cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs	4	4	0,11%				
Autres	1 032	1 765	46,63%				
Non Renseigné	2	2	0,05%				
Total	1 648	3 785	100,00%			306,0	100,00%

10.6. Contrat de pôle : les projets

- ECT / Sommeil
 - Mise en place d'une équipe Sommeil / ECT.
 - Installation d'un lit de médecine du sommeil supplémentaire.
 - Développement des activités ambulatoires et d'actions de formation.
- Addictologie
 - Suivi du comité de pilotage interne d'addictologie.
 - Partenariat avec l'association Le Renouveau (Équipe Mobile Addictologie) et implication au sein de la FMH.
 - Développement de l'activité (14 lits sevrages longs et 4 lits sevrages courts).
 - LSST : développer la prévention et l'accès aux soins, sevrage tabagique patients et personnels.
- DIM / UCDM
 - Articulation de l'activité avec le suivi des contrats de pôles/projets de service.
 - Accompagnement sur l'impact de la nouvelle tarification en terme de recueil d'activité.
 - Augmentation des contrôles de la qualité du recueil d'activité.

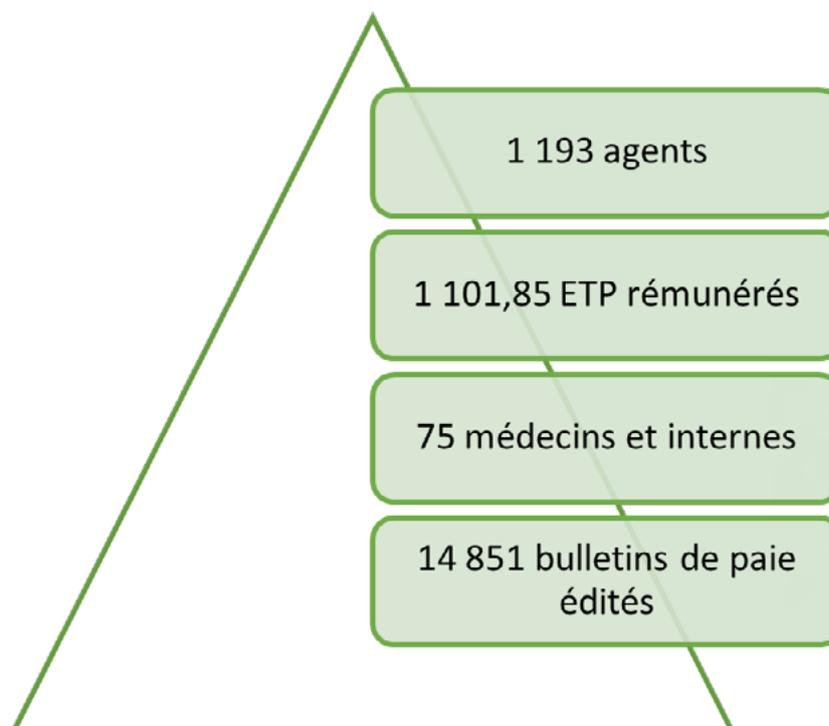
- Pharmacie
 - Développement du projet de préparation des doses administrées dans le cadre du GHT.
 - Suivi des projets travaux et mise aux normes des locaux.
 - Développement de l'activité de pharmacie clinique / conciliation médicamenteuse à la sortie.
- USS
 - Développer les liens avec la médecine de ville et les activités de prévention en soins somatiques dans les CMP (EM3SM).
 - Développer la fonction d'infirmier de prévention en soins somatiques.
 - Développer le projet bucco-dentaire avec le financement de l'ARS.
 - Mettre en place une consultation douleur IDE et l'animation d'un réseau de référents.

The background features a network diagram with white lines connecting various nodes. Some nodes are represented by white icons of a person inside a circle, while others are represented by a group of three people inside a circle. The background is a gradient of blue and green.

11. PÔLE MANAGEMENT ET GESTION DES RESSOURCES

11.1. Direction des Ressources Humaines et de la Formation Continue du personnel médical et non médical

11.1.1. Organisation générale



La Direction des ressources humaines et de la formation continue (DRHF) assurent la gestion collective et individuelle de l'ensemble des personnels médicaux (PM) et non médicaux de l'établissement (PNM).

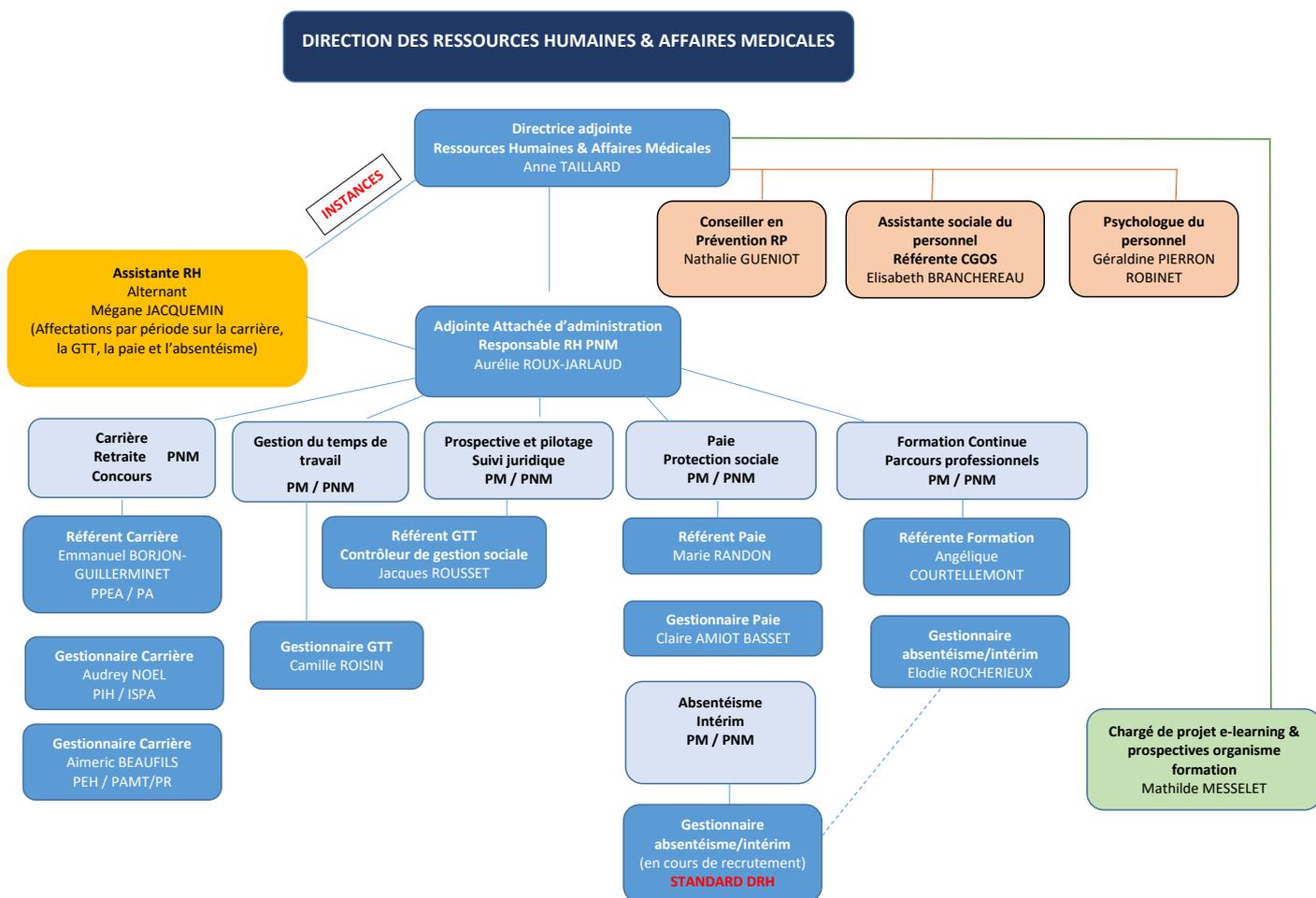
Dans le cadre de ses missions, cette direction poursuit un objectif d'optimisation des ressources qui a pour objectifs :

- Une maîtrise des charges de personnel.
- L'adéquation des ressources à l'activité de l'établissement.
- Un accompagnement des compétences à développer.
- La prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail avec un volet plus récent sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT).
- L'accompagnement social de certaines situations individuelles.

La Direction des ressources humaines et de la formation continue PM/PNM appuie sa politique sur plusieurs cellules :

- La Direction des Ressources Humaines qui regroupe le service carrière/retraite, la gestion du temps de travail et système d'information, la cellule paie, le bureau des personnels médicaux, l'assistante sociale du personnel et l'unité chargée de la santé et de la prévention des risques professionnels incluant le médecin de santé au travail, la psychologue du personnel et la conseillère en prévention des risques professionnels.
- La formation continue qui regroupe le service formation interne de l'établissement et l'Organisme de Formation en Santé Mentale OFSM, certifié QUALIOP1 en septembre 2021.

11.1.2. Organigramme



Organigramme DRH/DAM – septembre 2023

11.1.3. Description générale des missions et des activités

La mise en œuvre de la politique RH de l'établissement, traduite au travers du projet social, se fait en partenariat étroit avec la Direction des soins et les autres Directions fonctionnelles. Ainsi, outre les instances statutaires, des réunions régulières sont organisées entre les organisations syndicales et ces directions. Des réunions de suivi sont également organisées de manière bimensuelle entre la Direction des soins et la Direction des Ressources Humaines. Enfin des réunions quadrimestrielles sont prévues pour le suivi des cas individuels dans le cadre d'un accompagnement individualisé.

ARTICULATION DE LA DRHFC avec les Directions Supports

Coordination des soins

Suivi des effectifs / organisations de travail / Formations et Etudes promotionnelles / Recrutements / Gestion des situations particulières

Affaires Générales & Communication

Dans le cadre des appels à projets, chiffrage, recrutements et suivi budgétaire
Outils de communication en matière de recrutement et au profit de l'organisme de formation

Qualité et gestion des risques

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
QVCT / Certification QUALIOPI



Affaires financières et système d'information

Suivi de la masse salariale notamment dans le cadre de l'EPRD
Assistance technique dans le cadre du projet de digitalisation et de dématérialisation des process RH

Services économiques et techniques

Suivi des effectifs / Recrutements / Gestion des situations particulières
Besoins matériels en lien avec le Service de Santé au Travail

11.1.4. Faits marquants et indicateurs 2023

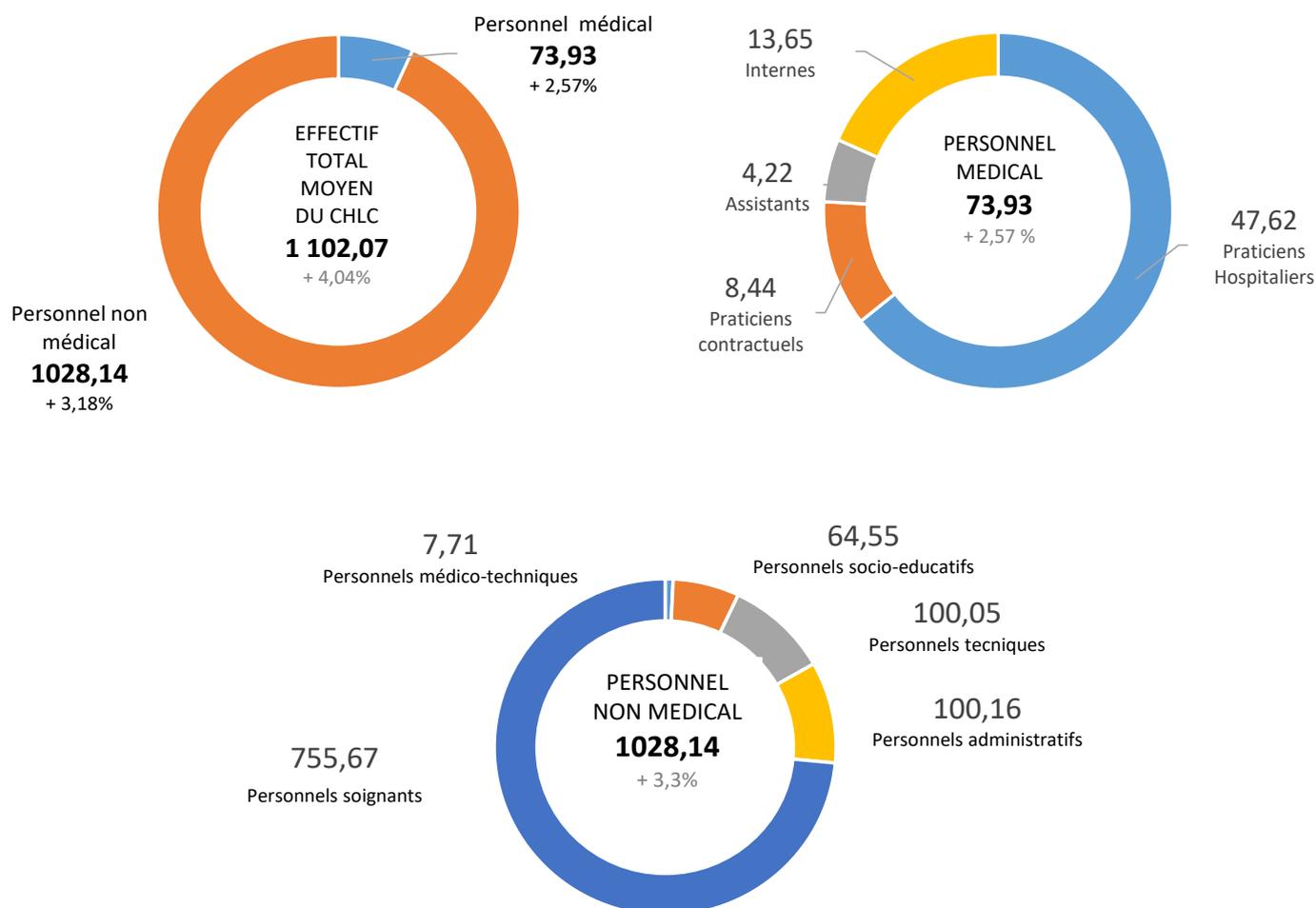
Concernant les axes de travail de la DRH, l'année 2023 a été fortement impactée par la poursuite de la mise en œuvre des deux accords signés avec les organisations syndicales en 2022, portant sur la résorption de l'emploi précaire au travers de la titularisation de près de 150 professionnels sur les deux années et la création de **20 postes dont 14 professionnels soignants**.

Les autres points importants suivis par la DRHFC pour l'année 2023 :

- Mise à jour du Document Unique de l'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) présenté en instance en juin 2023.
- Poursuite des travaux du COPIL Qualité de Vie au Travail (QVT) composé de professionnels pluridisciplinaires des différentes directions, avec la finalisation de la Politique QVCT présentée en instances en juin 2023. D'autres mesures ont également été amorcées, telles que le projet « Cocon » avec l'acquisition de lunettes de luminothérapie et de fauteuils de relaxation et la proposition d'activités.
- Mise en œuvre de la médiation professionnelle dans la gestion des conflits d'équipe avec la psychologue du personnel récemment diplômée en médiation.
- Refonte du guide sur le règlement du temps de travail en lien avec le groupe de travail RCTT (4 réunions en 2023).
- Mise en place des tableaux de services des personnels médicaux via le logiciel de temps de travail CHRONOS.
- Amélioration des processus RH et mise à jour des protocoles internes, notamment en vue de la certification de novembre 2023.
- Présentation en septembre 2023 de la première version du Rapport Social Unique en remplacement du Bilan Social.
- Poursuite de la mise en œuvre et du suivi du projet social et de management de l'établissement, avec la mise en œuvre d'un accompagnement managérial des nouveaux encadrants (formation et tutorat).

- En matière de formation continue, formations de formateurs Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) et OMEGA engagées auprès des professionnels de l'établissement afin de développer ces formations tant en intra auprès des agents du CHLC qu'en externe auprès des partenaires.
- Développement d'une plateforme d'apprentissage numérique « Moodle » avec la mise en œuvre d'un livret d'accueil destiné aux nouveaux professionnels de l'établissement élaboré par un chargé de mission spécifiquement recruté à cet effet ; concomitamment, ce dernier en collaboration avec les Infirmiers en Pratique Avancée (IPA) et le Cadre Supérieur de Santé en charge de la Formation Continue, ont créé un premier niveau de formation numérique à destination des Infirmiers exerçant en psychiatrie.
- En dernier lieu, participation active de l'organisme de formation doté d'un logo spécifique OFSM (Organisme de Formation en Santé Mentale) pour l'organisation et le suivi des inscriptions des Journées Nationales MDAP 2023.

Indicateurs 2023



11.1.5. Conclusion et objectifs 2024

La DRHFC continue ses travaux en lien avec le COPIL QVT et notamment la réalisation des axes retenus au travers de la Politique QVCT tels que la réactivation des journées d'accueil des nouveaux arrivants.

Concernant la gestion des ressources humaines et le dialogue social, la DRH poursuit les travaux et négociations sur les organisations de travail dans le cadre de l'actualisation du guide RCTT, ainsi que l'organisation des élections fin 2024 de la Commission Médicale d'Établissement.

Un accent est porté sur l'accompagnement des professionnels, avec la création d'un guide à destination des professionnels médicaux et la formalisation des entretiens de mi-carrière.

11.2. Direction des finances et des services numériques

11.2.1. Organisation générale

La **Direction des Finances et des Services Numériques** se compose d'une vingtaine d'agents assurant quatre activités principales : gestion budgétaire et contrôle de gestion, gestion administrative des patients et soins sans consentement, gestion et protection des majeurs protégés et gestion des services numériques. C'est une direction fonctionnelle support reposant sur des compétences spécialisées dans chacun de ces domaines avec pour objectif commun d'optimiser l'usage de ses ressources humaines dans l'intérêt du collectif hospitalier.

Le **Service Finances et Contrôle de Gestion** a en charge la préparation budgétaire, le suivi budgétaire et l'analyse des résultats, ainsi que la comptabilité analytique et la répartition des charges et produits entre les budgets et les pôles. Il prépare l'émission des mandats et titres de recettes diverses, et a en charge la gestion administrative des régies. Il est en relation permanente avec le service du Trésor Public, CPage, et les interlocuteurs budgétaires de l'ARS et du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, ainsi que les services de l'Établissement.

Le **Service de la Gestion Administrative des Patients et des Soins Sans Consentement** traite de la partie administrative des parcours patients hospitalisés ou consultants externes, émet les titres de recettes de ticket modérateur à l'encontre des patients et/ou de leurs mutuelles. C'est un service qui nécessite une très grande rigueur dans l'identité des patients, et dont l'impact sur la trésorerie est d'autant plus important que la qualité des informations séjours recueillies est fiable. Le service des soins sans consentement est l'interface administrative et juridique en lien avec les certificats médicaux et la prise en charge soignante des patients sous contrainte. Il est en interface permanente avec le Juge des Libertés, le service spécialisé des soins sous contrainte de l'ARS, la Préfecture et l'Administration Pénitentiaire pour les soins aux détenus. À cela s'ajoute depuis 2022, le suivi juridique des mesures d'isolements et/ou de contentions au-delà des 48 heures d'isolement ou des 24 heures de contention.

Le **Service des Majeurs Protégés** gère, sous le contrôle du Juge des Tutelles, le patrimoine des patients reconnus incapables majeurs de l'Établissement et de la plupart des résidents des Vergers, ainsi que certains résidents de l'EHPAD du CHU Dijon Bourgogne (ChampMaillot), et de l'EHPAD de Saint-Jean-de-Losne. Son activité est recentrée sur les patients hospitalisés et résidents d'EHPAD.

Les **Services Numériques**, maintiennent en condition opérationnelle, la sécurisation de l'infrastructure et des réseaux, la disponibilité des données, ainsi que l'assistance aux utilisateurs. La cybersécurité fait également l'objet d'une attention soutenue en lien avec le GHT 21-52.

Ce service a aussi pour vocation de mettre en œuvre les stratégies de transformation numérique par la gestion des nouveaux usages et notamment la mobilité, l'innovation en proposant de nouveaux services et

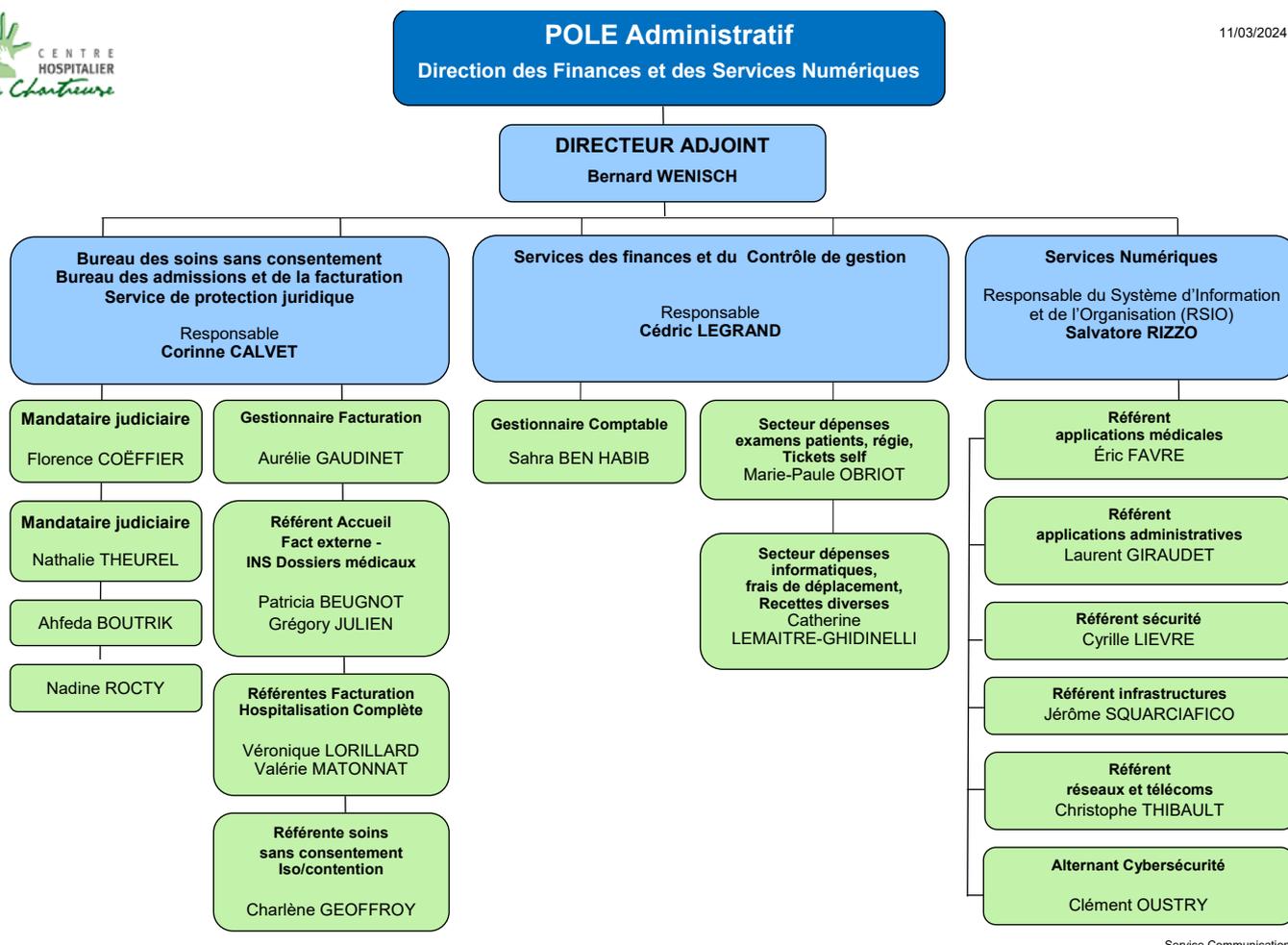
les procédures d'amélioration continue.

Enfin il s'inscrit dans la convergence vers les services numériques du GHT 21-52 au travers des enjeux définis par les Directions des établissements et de la stratégie et des orientations communes aux équipes.

11.2.2. Organigramme



11/03/2024



Service Communication

11.2.3. Faits marquants 2023 / Indicateurs 2023

11.2.3.1. Service des Majeurs Protégés :

Madame Theurel, après la formation réussie en 2022 du Certificat National de Compétence de Mandataire à la Protection des Majeurs a été nommée par le directeur le 15 février 2023 et inscrite sur l'arrêté préfectoral du 23 mars 2023.

L'objectif était d'assurer un binôme de mandataires pour assurer la continuité de la gestion des patients sous mesure de protection.

Concernant les mesures envisagées de décharges soit 109 mesures depuis 2019, il en restait deux en fin d'année 2023.

En 2023, a été enregistré une forte augmentation des dépôts des patients, dont la régie est effectuée par le service des Majeurs protégés soit, en 2022 : 10 dépôts, pour 2023 : 77 dépôts. Les montants sont très variables.

Ci-après est présenté le tableau de synthèse des dossiers patients suivis en 2023.

Etablissements	Présents au 31/12/2023	Décédés en 2023	Sortis en 2023	Nombre total de dossiers pris en charge
CHARTREUSE	96	1	15	112
Dont PUSSIN	11		3	14
Dont Les Vergers EHPAD	11	1		12
Dont Les Vergers USLD	18	1		19
SAINT-JEAN-DE-LOSNE	18	9		27
CHU (Psychiatrie Champmaillot)	13	8	1	22
TOTAL	127	18	16	161

11.2.3.2. Gestion Administrative des Patients – Facturation :

La démarche participative du CHLC, au sein du GHT 21-52, a eu pour effet de se mettre en ordre de marche en vue du prochain Dossier Patient Informatisé par la brique préalable de l'identité unique du patient.

Plusieurs réunions préparatoires ont été programmées sur 2023 pour cette mise en place du SIU (Serveur d'Identité Unique) au sein du GHT 21-52.

Les règles de gestion d'une identité seront identiques, uniques et partagées au sein du GHT.

Les objectifs du projet sont de :

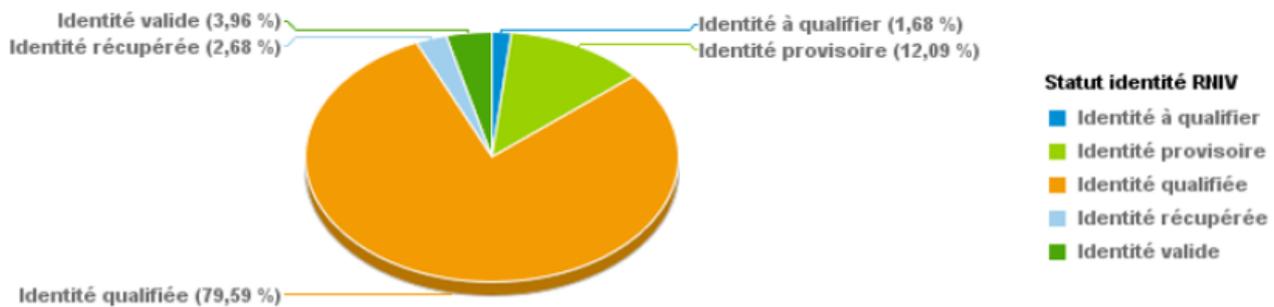
- Transmettre les identités dans l'ensemble du GHT sous le même identifiant.
- Répondre aux exigences d'identito-vigilance.
- Fiabiliser les identités dans l'ensemble des GAP du GHT 21-52.

La mise en œuvre concrète du projet sur 2024 sera assez conséquente pour l'ensemble des établissements.

L'INS, l'Identité Nationale de Santé, est une identité de référence (« carte d'identité électronique ») permettant de garantir la bonne identification du patient auprès de l'ensemble des professionnels de santé.

Etat des identités pour les séjours ouverts sur l'année, cumul 2023, Mois de Janvier à Décembre

Etat Identité	Nb Identités	%
Identité à qualifier	226	1,68%
Identité provisoire	1 627	12,09%
Identité qualifiée	10 712	79,59%
Identité récupérée	361	2,68%
Identité valide	533	3,96%
Total	13 459	100,00%



11.2.3.3. Service des Soins sans Consentement :

Après une année 2022 de mise en œuvre « artisanale », l'année 2023 a été la première année complète de mise en œuvre des mesures d'information et de saisine des Juges des Libertés et de la Détention (JLD), pour les prescriptions d'isolement de plus de 48 heures et/ou de contention de plus de 24 heures des patients sous contrainte.

À cet effet, à deux reprises des agents ont été recrutés.

Par ailleurs, ce travail d'information et de saisine est partagé également par les administrateurs d'astreinte, car il est continu 24 heures sur 24, même si bien entendu la nécessité et la justification de l'isolement d'un patient relève d'une prescription médicale, de même que la levée de celui-ci.

Ci-après est présenté le tableau de synthèse des informations et saisines du JLD sur 2023, soit au global 228 informations pour 203 saisines, 176 ordonnances rendues dont 26 levées judiciaires.

Dans le cas d'une levée judiciaire, le patient peut être remis en isolement, mais sous condition de faits nouveaux dans une prescription à transmettre immédiatement au Juge des Libertés et de la Détention.

Le principal motif des levées judiciaires est le dépassement des prescriptions au-delà de 12 heures ou de 6 heures pour une contention. Il suffit d'une seule prescription dépassant cette limite, pour lever toute la séquence, sans examiner le fonds.

C'est pourquoi, les mesures d'isolement sont des mesures de continuité des soins collectives des prescripteurs médicaux, et non des seules unités fermées ou de la POP.

DONNEES ARRETEES AU 31/12/2023											
MESURE D'ISOLEMENT											
	1 ^{ère} INFORMATION JLD	3 ^{ème} SAISINE JLD	ORDONNANCE DE MAINTIEN	ORDONNANCE DE LEVEE	2 ^{ème} INFORMATION JLD	3 ^{ème} SAISINE JLD	ORDONNANCE DE MAINTIEN	ORDONNANCE DE LEVEE	INFORMATION ET SAISINE 4 ^è JOURS	ORDONNANCE MAINTIEN	ORDONNANCE LEVEE
TOTAL	140	130	94	19	46	41	33	4	18	16	2
		TOTAL INFOS	TOTAL SAISINE	ORD MAINTIEN	ORD LEVEE	ORD TOTAL	%LEVEE				
INFORMATION JLD	186	204	189	143	25	168	14,88%				
SAISINE JLD	171										
INFO ET SAISINE 3 ^{ème} cycle	18										
ORDONNANCE DE MAINTIEN	143										
ORDONNANCE DE LEVEE	25										
MESURE DE CONTENTION											
	1 ^{ère} INFORMATION JLD	3 ^{ème} SAISINE JLD	ORDONNANCE DE MAINTIEN	ORDONNANCE DE LEVEE	2 ^{ème} INFORMATION JLD	3 ^{ème} SAISINE JLD	ORDONNANCE DE MAINTIEN	ORDONNANCE DE LEVEE			
TOTAL	23	14	7	1	1	0	0	0			
		TOTAL INFOS	TOTAL SAISINE	ORD MAINTIEN	ORD LEVEE	ORD TOTAL	%LEVEE				
INFORMATION JLD	24	24	14	7	1	8	12,50%				
SAISINE JLD	14										
ORDONNANCE DE MAINTIEN	7										
ORDONNANCE DE LEVEE	1										

Les principales réalisations de 2023 ont été les suivantes :

- Migration de l'ensemble des données numériques vers les nouvelles baies de stockage, augmentation de la volumétrie mise à disposition des utilisateurs.
- Installation d'une deuxième arrivée téléphonie au « 1, bd Chanoine Kir » pour redonder et sécuriser le service téléphonie de l'établissement, et migration de l'autocommutateur en mode Full IP (phase 1 du projet migration téléphonie).
- Travaux de câblage réseaux fibre pour uniformiser le débit à l'ensemble des unités de l'établissement (Matisse 2.0, maison d'arrêt, ...), et câblage WIFI pour les unités de la tranche 1 du projet (Vergers, CEP7, Buffon, ...).
- Déploiement d'Hôpital Manager® à l'unité du sommeil et à la sismothérapie (domaine médical).
- Déploiement du module HAPPYNEURON – Near (domaine médical).
- Déploiement du module ORBIS – Commande repas depuis les unités de soins (domaine médical).
- Déploiement du module CPAGE :
 - Qamino® (domaine administratif) et module CPAGE GEF.
 - Paie I (domaine administratif).
- Intégration du personnel médical dans le module CHRONOS – « congé / planning / affectation » (domaine administratif).
- Choix de la solution de reconnaissance vocale de DMO de Nuance (domaine médical).

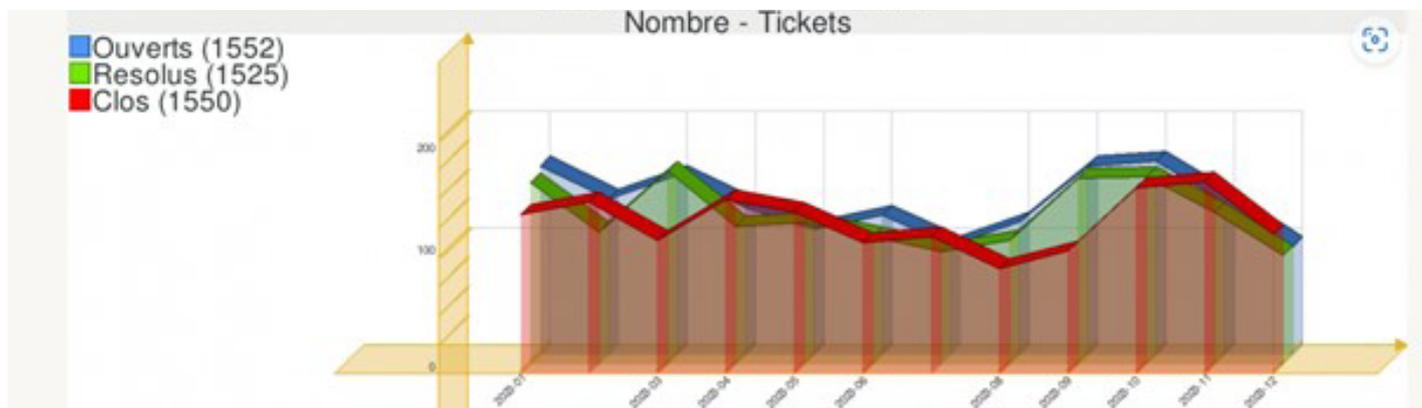
En matière de ressources humaines, un recrutement a été réalisé avec Clément Oustry, alternant licence « Cybersécurité ».

En 2023 a été réalisé le premier exercice de Cybersécurité en coordination avec les équipes du GHT, et la diffusion de procédures dégradées.

En fin d'année 2023, a été mis en place un recueil d'équipements « services numériques » en coordination avec le plan d'équipement de la DSET.

Les principaux indicateurs de l'année 2023 sont :

- Taux de disponibilité moyen des applications : **99,69 %**.
- Nombre de demandes d'assistance :
 - Demande assistance via l'intranet (GLPI) : **1 552**.



➤ Hotline (5555) : environ 5 000.

- Nombre de demande d'équipement (Ordinateur / GSM / Écran / matériel...) : **150**.

11.2.3.5. Service Finances et Contrôle de Gestion

Les faits marquants de l'année 2023 ont été :

- Le départ de la contrôleuse de gestion de l'établissement au courant du mois de janvier 2023 et la réorganisation du service par le recrutement d'une adjointe des cadres au service des finances.
- L'Opération Sincérité des Comptes (OSC) en lien avec le service financier du Conseil Départemental s'est terminée à la fin de l'exercice 2023. Cette OSC était en cours depuis l'exercice 2018 et aura nécessité la mise en place d'un audit extérieur, diligenté par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or (CD 21), et de nombreux échanges, lors de la mise à disposition des comptes financiers de l'établissement à destination du CD 21.
- Le renouvellement du parc de photocopieurs de l'établissement permet de constater une légère diminution des sollicitations pour des problèmes afférents à ce matériel.
- La reprise des séjours et sorties thérapeutiques en 2023 se confirme en comparaison de deux dernières années, après la pandémie.

Cela s'est traduit par la sollicitation de la régie d'avance de la DAFSN qui enregistre une augmentation de 13 % concernant le nombre de demandes de fonds pris en charge par le service par rapport à 2022.

Enfin, force est de constater que depuis plusieurs années, les notifications de crédits sont de plus en plus tardives de la part de l'ARS, et cette année n'a pas fait exception avec, pour un budget en particulier, la première et unique notification de crédit qui a été notifiée le 2 janvier 2024 (pour l'année 2023 !).

Les principaux indicateurs de l'année 2023 sont :

- 13 868 mandats en 2023 contre 12 645 en 2022, soit une augmentation de 9.7 %.
- 25 164 titres en 2023 contre 23 554 en 2022, soit une augmentation de 6.8 %.
- 2 079 factures prises en charges par la DAF en 2023 contre 1 726 en 2022, soit une augmentation de 17 %.
- Le délai moyen de paiement des factures est toujours très rapide (28 jours en 2023 contre 27 jours en 2022).

- 61 demandes d'interventions sur le parc de photocopieurs du CHLC en 2023 contre 72 en 2022.
- Enfin, on relève 135 640 km de déplacements remboursés en 2023 contre 89 983 km en 2022, soit une augmentation de 51 %.

Régie DAFSN :

- 19 séjours en 2023 pris en charge contre 14 en 2022.
- 16 reconstitutions de régie en 2023 identique à l'exercice 2022.
- 423 demandes de fonds en 2023 contre 374 en 2022, soit une augmentation de 13 %.
- 653 réapprovisionnements de badges en 2023 contre 500 en 2022 soit une augmentation de 31 %.
- 729 tickets self vendus en 2023 contre 509 en 2022 soit une augmentation de 43 %.

11.2.4. Conclusion et objectifs 2024

Pour le service des **Majeurs protégés**, le déménagement dans l'ancien Internat, sera courant 2024, le moment fort de la vie du service, et de sa réappropriation des lieux.

Le nombre de mesures non reconduites sur des patients ayant quitté le CHLC, et la ré internalisation des dossiers des Majeurs protégés sur le CHLC atteint ses limites. Il est donc possible de reprendre au fur et à mesure des arrivées de nouveaux patients sous tutelle, ou de décharges, de nouveaux dossiers.

Pour la **GAP et le bureau SSC**, il y aura outre la mise en œuvre de ROC (dispositif permettant de simplifier les échanges entre les établissements de santé et les organismes d'assurance maladie complémentaires) avant la fin du premier semestre, la participation active au raccordement de nos identifiants patients au serveur d'identité unique du GHT 21-52. La nomination d'une agente en adjointe des cadres permettra une implication plus suivie et opérationnelle de ces évolutions.

Pour le SSC, après 2 échecs de recrutement sur la problématique du renforcement pour les isolements, il a été convenu, d'une part suite à la mise en œuvre plus cadrée des iso-contention, et d'autre part, du fait d'un volume désormais stabilisé de ces mesures (sauf cas particuliers), de valoriser la reconnaissance d'une agente. La mutualisation partielle avec les agents de la GAP, reste cependant la clé de voûte du suivi des mesures de soins sans consentement, et des isolements.

L'étude pour la mise en place d'un logiciel spécifique à la psychiatrie, cette année, devrait pouvoir aboutir en 2025-2026, à une optimisation du suivi des mesures, et surtout de limiter le recours à la tâche du 'collage' des mesures sur les registres verts de la Loi.

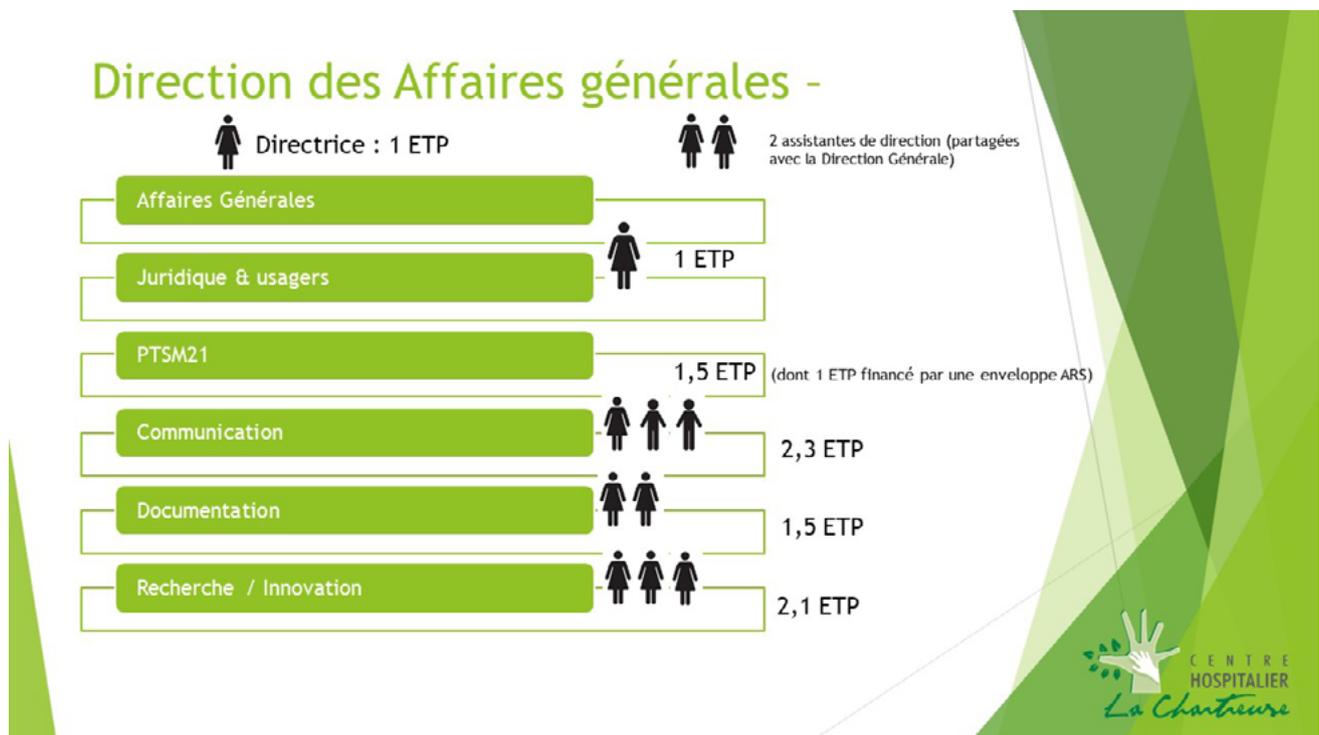
Pour le **service financier**, le départ de l'adjointe des cadres, au mois de mars 2024, nécessitera un nouveau recrutement au sein du service des finances, dont les modalités seront à définir.

Pour les **services numériques**, les objectifs de 2024 seront de :

- Finaliser la mise en place du WIFI « professionnel » et « patient » sur l'ensemble des unités en intra et en extra.
- Mettre en place la vidéoprotection des personnes et des biens.
- Déployer les outils collaboratifs (M365, Teams, ...) à l'ensemble des professionnels.
- Déployer la reconnaissance vocale pour les professionnels de santé.
- Déployer la solution I-ROC (recueil des informations de la prise en charge « patient » par les organismes complémentaires).
- Accélérer la convergence avec le GHT (sites interconnectés, annuaire GHT, application « SIU » - Identité patient, application « Santé au travail », application « PTAH » - Transport patient).

11.3. Direction des Affaires Générales

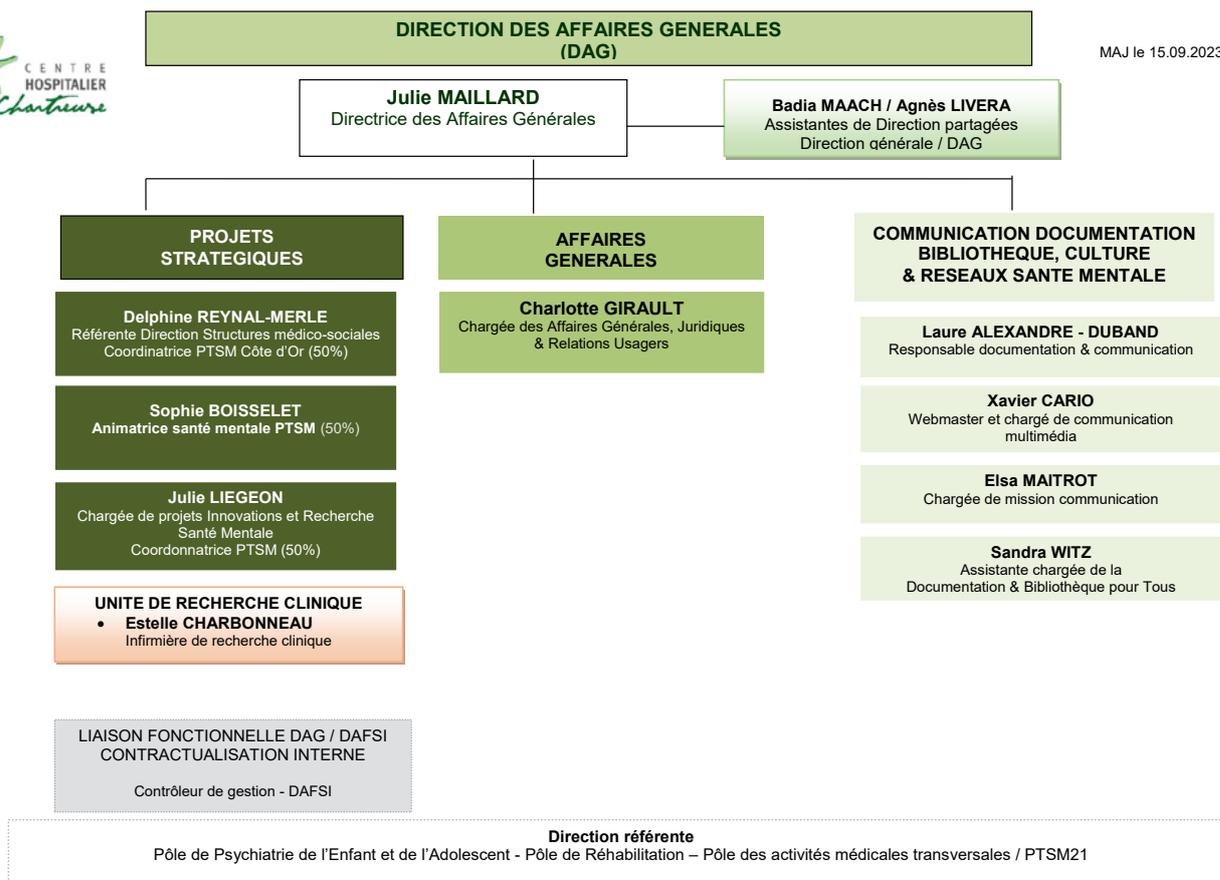
11.3.1. Présentation



La Direction des Affaires Générales est une direction pluridisciplinaire et transversale destinée à assister le chef d'établissement pour :

- Développer les projets de territoire et les partenariats externes (GHT 21-52, PTSM 21, Appels à Projet (AAP), ...).
- Développer et animer les réseaux santé mentale, assurer une veille stratégique et proposer des outils au service du territoire.
- Accompagner les projets internes, en déclinaison du projet d'établissement.
- Assurer la coordination administrative des dossiers affaires générales, en lien avec les directions fonctionnelles (conventions, autorisations, ETP, etc.), et des dossiers affaires juridiques.
- Coordonner les relations avec les usagers et la Commission Des Usagers (CDU).
- Accompagner tout évènementiel et valoriser les projets (communication, documentation, bibliographie pour les conférences, Caf&doc, etc...).
- Accompagner les restructurations et la contractualisation interne (dialogue stratégique & suivi des Pôles) en lien avec la DAFSI.
- Développer et coordonner les projets innovants de l'établissement et accompagner les agents de l'établissement souhaitant s'engager dans des projets de recherche.

11.3.2. Organigramme



11.3.3. Description générale des missions et des activités

11.3.3.1. Projets stratégiques :

- Accompagner les projets internes (CPOM, projet d'établissement, projets de Pôle)
 - Proposer des choix stratégiques d'intervention, des projets et actions visant à promouvoir la santé mentale sur le département, le GHT 21-52, voire la région.
 - Conduire des projets en santé : démarches participatives, diagnostic, recherche de partenariats, élaboration et rédaction, mise en œuvre, évaluation.
 - Recherche de financements et partenaires associés aux priorités identifiées.
- Soutenir les projets de territoire et les partenariats.
- Structurer les projets innovants avec les pôles.
- Assistance PTSM 21.

11.3.3.2. Affaires générales, Juridiques et Relations avec les Usagers :

- Assurer la coordination administrative des dossiers Affaires Générales (conventions, suivi et mise en œuvre des dossiers d'autorisations et de renouvellement d'autorisations des structures sanitaires, coordination de la réponse aux appels à projets et demandes de subventions, coordination du suivi des dossiers d'Education Thérapeutique du Patient (ETP), suivi du rapport d'activité, chefferie de certains projets sur demande du Directeur).
- Apporter une expertise juridique (suivi des contentieux, formations, recherches et conseils).

- Assurer le suivi des relations avec les Usagers (réclamations, demandes amiables, gestion des dossiers d'assurance impliquant un patient, rencontres avec les usagers réclamants).
- Assurer le respect, le développement et la mise en œuvre de la politique relative aux droits des usagers (organisation de la Commission Des Usagers (CDU), suivi et mise en œuvre de ses recommandations).
- Contribuer au PTSM 21 en veillant à intégrer les Usagers dans l'élaboration des projets, conventions multi partenariales, formations et outils de communication à destination des Usagers et aidants

11.3.3.3. *Documentation – communication - bibliothèque - culture & réseaux :*

- Développer le réseau documentaire en santé mentale, la veille stratégique et les outils au service du territoire.
- Désigmatiser par le biais de la lecture (bibliothèque pour tous).
- Effectuer un plan de communication annuelle en lien avec la direction générale et les projets des pôles.
- Mettre en valeur les initiatives, les actions des pôles et les accompagner dans leur communication interne et externe.
- Co-animer et coordonner les actions culturelles de l'établissement.
- Animer et gérer les réseaux sociaux du CHLC.
- Animer et gérer le site internet du CHLC.
- Animer la page « actualités » du site intranet.
- Effectuer tout type de document sur demande (organigrammes, logos, flyers, affiches, plaquettes) et veiller à leurs mises à jour.

11.3.4. **Faits marquants 2023 / Indicateurs 2023**

11.3.4.1. *Projets stratégiques :*

Accompagnement des projets internes

- 2 COPIL suivi du projet d'établissement.
- 15 réunions de suivi des contrats de pôle (3 par pôle).
- 47 projets déposés en réponse aux divers appels à projets, 35 projets retenus (total 1,8 M €).

Activité de l'Unité de Recherche Clinique (URC)

- Organisation d'une journée des innovations (février 2023).
- Identification d'un temps médical (0,2 ETP) dédié à la recherche clinique (avril 2023) et recrutement d'une IDE de recherche clinique (septembre 2023).
- Création d'une plaquette pour l'Unité de Recherche Clinique à destination des professionnels médicaux et non médicaux.
- Organisation d'1 COPIL Recherche et Innovation (mai 2023).
- 11 publications réalisées par le personnel et adressées à l'Unité de Recherche Clinique.
- 19 nouvelles inclusions dans le cadre de l'Observatoire Nationale en Electroconvulsivothérapie. Cela porte à 30 le nombre total d'inclusions depuis son ouverture en 2022.
- Signature de la convention entre le GHU Paris et le CHLC pour la Recherche Hospitalo-Universitaire : PsyCARE.
- Lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la structuration de l'animation territoriale de la recherche en psychiatrie et santé mentale : la réponse à cet AMI, coordonnée par le Pr Emmanuel Haffen du CHU de Besançon et impliquant l'ensemble des établissements autorisés en psychiatrie de la région, a été retenue par l'ARS.

PTSM 21

Principaux projets portés par le PTSM 21

- Relai, communication et actualisation du site Ma santé mentale en Côte-d'Or.
- Participation aux Semaines d'Informations sur la Santé Mentale (SISM) :
 - Foulées douces : projet co-porté CH La Chartreuse / PTSM 21 (467 participants).
 - Challenge kiplin « bougeons tous pour notre moral (278 inscrits).
 - Relai de communication des actions des partenaires.
- Déploiement des formations Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) avec 55 personnes formées.
- Appui sur l'axe santé précarité.
- Convention cépage entre le CH La Chartreuse, le Conseil départemental et le CCAS de Dijon.

Principaux projets accompagnés par le PTSM 21

- Appui aux Contrats Locaux de Santé (CLS) sur leur axe santé mentale (groupe de travail, action grand public...) ainsi qu'au Conseil Local de Santé Mentale (CLSM).
- Amélioration des parcours en adopsychiatrie.
- ...

L'intégralité du bilan du PTSM 21 de 2023 [est disponible ici](#).

11.3.4.2. *Affaires Générales, Juridiques et Relations avec les Usagers :*

11.3.4.2.1. *Affaires Générales :*

- Coordination des réponses aux divers appels à projets et demandes de subventions :
 - 47 projets / demandes de financement déposés
 - 35 financements accordés pour un total de 1 791 510 €
- Suivi des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) : 34 k € obtenus et labellisation par l'ARS de 9 nouveaux programmes d'ETP.

11.3.4.2.2. *Affaires Juridiques :*

- 286 recherches juridiques
- 67 rédactions/vérifications de conventions
- 10 formations dispensées relatives aux droits des patients
- 41 suivis FEI / 15 Réquisitions / 26 rédactions-vérifications de procédures
- Participation à différents Comités et groupes de travail (Comité éthique, Cellule d'analyse des EI, COPIL Qualité-Risques et Vigilances, Groupe de travail 3 CCOMS, etc...)

11.3.4.2.3. *Relations avec les Usagers :*

- 4 réunions de la Commission Des Usagers (CDU) et 2 réunions de la CDU du GHT 21-52
- 15 actions et recommandations mises en œuvre et suivies par la CDU
- 92 réclamations et 8 courriers de satisfaction
- 1 nouveau dossier contentieux 5 dossiers toujours en instance
- 12 rencontres avec les usagers réclamants et 42 contacts téléphoniques
- 8 dossiers d'assurance impliquant un patient
- L'intégralité du bilan de la CDU 2023 est disponible sur Gala.

11.3.4.3. *Communication / Documentation / Culture*

Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) :

Nous avons orchestré avec l'équipe des Foulées Douces et la coordinatrice du PTSM 21, la deuxième édition de la course dédiée à la santé mentale «Les foulées douces», attirant 500 participants (soit plus 300 participants par rapport à la première édition). Il s'agit d'une course visant à destigmatiser le lieu même du CHLC et les troubles psychiques avec des stands d'information sur la santé mentale tenus par le Conseil Local de Santé Mentale, la Maison des Adolescents et de leurs parents. Un stand a été créé par le service communication avec création d'un affichage des idées reçues sur la santé mentale. Pour cette deuxième année, il a été fait appels à plusieurs organismes pour des demandes de partenariat qui ont été obtenu plus particulièrement avec la radio France Bleu Bourgogne et Décathlon. Des bons cadeaux pour les gagnants (repas, cinés, fleurs...) ont également été donnés. À souligner l'engagement et la collaboration avec les équipes de la DSET et de la DAFSI. Ce projet est soutenu par l'ARS, la mairie de Dijon et le CD 21.

Participation à l'organisation et à la communication en amont, le jour J et en aval aux événements suivants :

- 1^{er} congrès de réhabilitation psychosociale de Côte-d'Or
- Journées Nationales des Maisons des Adolescents
- 1^{ère} Journée innovation du CHLC
- 1^{er} colloque IPA / médecins

Création et mise à jour des supports de communication :

- Création du livret de présentation et des règles de vie Adolits.
- Mise à jour du livret d'accueil du patient et des fiches mobiles.
- Création du logo du LSST.
- Conception et mise à jour de 43 plaquettes.
- Diffusion de 12 infos du CHLC.

Certification :

28 interviews de patients, usagers ou professionnels ont été effectuées et mises en ligne sur les réseaux sociaux.

Centre de Documentation et « Bibliothèques pour Tous »

Statistique sur les demandes de services (prêts, retours, réservations, demandes de photocopies, bibliographies) et les utilisateurs :

- Enregistrement de 1 306 demandes de services, soit une augmentation de 44.15 % par rapport à 2022.
- Les utilisateurs se répartissent comme suit :
 - 277 patients (+53,79 % par rapport à 2022), représentant 32 % des demandes de services.
 - 491 membres du personnel interne du CHLC (+55,8 % par rapport à 2022), représentant 58 % des demandes de services.
 - 138 utilisateurs externes (-18 % par rapport à 2022), représentant 8.5 % des demandes de services.
- Enregistrement de 1 286 prêts (+34,8 % par rapport à 2022).
- 102 achats de livres (+4 % par rapport à 2022).
- Organisation de 8 caf&doc', attirant 360 participants au total (+44 % par rapport à 2022).

- Distribution de 115 livres lors de la manifestation « Un livre sous le sapin », provenant de la bibliothèque pour tous (dons, doubles).
- Les trois ouvrages les plus empruntés en 2023 ont été : «Psychotique», «Borderline» et «L'attachement : approche clinique et thérapeutique».

Activités Culturelles :

- Organisation de 5 comités culturels, mettant en avant les ateliers du cirque Lili, les expositions d'Itinéraires Singuliers, les liens avec l'association Les Amis de la Chartreuse de Champmol, ainsi que les concerts de la chapelle.
- Coordination des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) du CHLC, incluant une conférence sur les fouilles et une exposition d'objets trouvés, des activités de coloriage pour les enfants à l'Hostellerie, centre d'arts singuliers, et une présence sur place avec un triporteur pour renseigner les visiteurs.
- Finalisation des conventions de mise à disposition de la chapelle.
- Établissement d'un partenariat avec Côte-d'Or tourisme pour la traduction de la page du site internet du CHLC concernant le Puits de Moïse.
- Organisation de la fête de la musique du CHLC, comprenant un concert des Flyins Pen et un caf&doc' avec Steve DUONG.

11.3.5. Conclusion et objectifs 2024

11.3.5.1. Projets stratégiques

Renouvellement des autorisations sur 2024-2025 (médecine, psychiatrie avec demande de reconnaissance des nouvelles activités).

Nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) sanitaire.

Préparation du nouveau projet d'établissement (2026-2030) sur 2024 et 2025

11.3.5.2. Recherche

En terme de recherche, les premières inclusions dans le RHU Psycare devraient débuter en avril 2024. Par ailleurs, la mise en œuvre de la structuration de la recherche régionale en santé mentale est attendue sur le second semestre 2024.

11.3.5.3. PTSM21

En 2024, le PTSM envisage la poursuite de ses actions, notamment l'appui aux Conseil Locaux de Santé (CLS), l'amélioration des parcours en adopsychiatrie, et le renforcement des liens avec les acteurs du logement. Le renouvellement du PTSM, par avenant en 2024, sera une occasion importante pour définir de nouvelles orientations, en accord avec les orientations nationales, et poursuivre les efforts visant à améliorer la santé mentale sur le territoire de la Côte-d'Or. En somme, l'année 2023 a été riche en réalisations, mais elle ne marque que la poursuite d'une trajectoire continue vers l'amélioration de la santé mentale dans le département.

11.3.5.4. Affaires Générales, Juridiques et Relations avec les Usagers

Les priorités 2024 sont les suivantes :

Pour les Affaires Générales : renouvellement des autorisations sur 2024-2025 (médecine, psychiatrie avec

demande de reconnaissance des nouvelles activités), mise à jour du règlement Intérieur du CHLC.

Pour les Affaires Juridiques : la mise en place de formations « Droits des patients » spécifiques médico-social et pédopsychiatrie, la poursuite de l'appui juridique intra CHLC, la formalisation d'une procédure de contrôle des accès des professionnels au DPI.

Pour les Relations avec les Usagers : la mise à jour du Projet des Usagers, le suivi des recommandations de la Commission Des Usagers, la création ou la mise à jour de procédure ou conduite à tenir en lien avec les droits des patients, etc...).

11.3.5.5. *Communication, documentation, bibliothèque, culture*

Les objectifs pour 2024-2025 sont les suivants :

- Communiquer en interne et en externe sur la future Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), notamment le choix du nom, la création d'un timelapse, la communication autour d'une chambre témoin. Dans le cadre des appels à projet culture et santé, accompagnement du projet « les DéMASqués » qui consistent en la mise en lumière de patients d'Arc-En-Ciel et de USALP.
- La refonte du site internet du CHLC est planifiée pour être finalisée d'ici 2025, offrant ainsi une plateforme en ligne plus conviviale et informative pour les utilisateurs et qui corresponde mieux au projet d'établissement.
- Le projet de refonte du site intranet du CHLC vise à être achevé d'ici 2025, permettant ainsi une meilleure communication et une gestion plus efficace des ressources internes.
- Créer et lancer le site internet C2RB en 2024, fournissant ainsi une ressource en ligne complète sur les services de ce centre de ressources.
- En collaboration avec la DRHF, élaboration d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants d'ici 2024, afin de faciliter leur intégration dans l'établissement.
- Participation aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale 2024 prévue avec des événements variés comme un Caf&doc' sur le sport et la santé mentale, la 3^{ème} édition des Foulées Douces et des conférences, dans le but de promouvoir la sensibilisation à la santé mentale.
- Les inaugurations des nouveaux locaux de l'Unafam, du SAMSAH de Beaune et du CMP Chenôve sont prévues pour 2024.
- En collaboration avec le service informatique, publication régulière d'un journal numérique sur la cybersécurité pour sensibiliser le personnel aux risques et aux bonnes pratiques en matière de sécurité numérique d'ici 2024.
- En collaboration avec la représentante du médico-sociale, publication d'une lettre d'actualités sur la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), enquête sur son nom, création d'un logo.
- Le développement de la Bibliothèque mobile dans les unités est planifié pour être mis en œuvre progressivement d'ici 2024, favorisant ainsi l'accès à la lecture et au bien-être de tous les patients même ceux des unités fermées.
- L'installation des boîtes à livres dans le parc est également prévue en 2024, offrant ainsi des espaces de détente et de partage.
- Collaboration avec une ancienne patiente et une art thérapeute pour créer une exposition à partir de ses aquarelles.

11.4. Direction des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques

11.4.1. Description générale des missions et des activités

11.4.1.1. Direction des soins

La Direction des Soins occupe une place centrale dans la gestion d'un établissement hospitalier et dans la mise en œuvre de ses projets.

L'encadrement de proximité et supérieur est aujourd'hui l'articulation stratégique et opérationnelle des projets de l'établissement.

Son rôle est essentiel pour l'atteinte d'un niveau de performance optimal dans les établissements de santé :

- Gestion des ressources humaines et des compétences.
- Amélioration continue de la qualité.
- Gestion des risques liés aux soins.
- Respect du droit des usagers.
- Efficience médico-économique.

La Direction des Soins participe, en collaboration avec l'encadrement supérieur de pôle et la Direction des Ressources Humaines, à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan de formation pluriannuel de l'établissement au regard des besoins individuels et/ou collectifs recensés en cohérence avec le Projet d'établissement. La formation favorise l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles, indispensables pour une dispensation de soins de qualité et sécuritaire au bénéfice des patients.

L'attention particulière aux jeunes diplômés et aux nouveaux arrivants dans l'établissement fait partie d'un projet continu de la Direction des Soins.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs de soin dans l'objectif de la Certification en 2023 est un objectif important pour la Direction des Soins. En effet, les équipes pluridisciplinaires ont été sollicitées pour anticiper cette échéance avec l'appui de la Direction Qualité et Gestion des Risques de l'établissement.

Au plan stratégique, le Président de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT), membre de droit du Directoire, participe activement, auprès du Chef d'établissement et du Président de la CME, à la mise en œuvre du Projet d'établissement et des objectifs du CPOM.

La Direction des Soins est installée dans un bâtiment avec la Direction Qualité et Gestion des Risques. Cette proximité est un atout pour le travail en commun mené par ces deux directions depuis 3 ans. Les attendus de la HAS, centrés sur le patient et les équipes justifient ce choix et permettent une meilleure acculturation des équipes.

11.4.1.2. Équipe de suppléance de jour - Effectif au 31/12/2023

Cadre de santé :

- Départ de Sylvie MINOT BOUCHE en septembre 2023, remplacée par Anne CHAZELLE à hauteur de 30 %. La gestion des remplacements est assurée par Angéline MIELLET, Samantha PELLETERET et Nadège CHABANIER, du lundi au vendredi.
- Nouvelles organisations avec :

- La création d'un tableau de suivi permettant l'extraction mensuelle de statistiques.
- La rédaction d'une procédure sur la gestion des remplacements de jour et de nuit.
- Réunion d'organisation et de diffusion d'informations avec tous les agents du pool, à raison d'une tous les 2 mois environ.

Aides-soignants : 9,2 ETP en effectif réel

- Arrivée de Jonathan BLAISE (50 % pool et 50 % syndicat, auparavant affecté sur Altaïr), de Noémie CHARASSE (affectée auparavant sur l'UD), de Mathias DROYER (auparavant de nuit sur Buffon) et d'Eloïse HESSEL (nouvellement recrutée sur l'établissement, auparavant à la FEDOSAD).
- 5 AS travaillent à temps partiel (de 60 % à 80 %).
- Départs de Robin POLVORERA, Aide-Soignant, à Altaïr au 1^{er} juin puis, à l'IFSI de Dijon au 1^{er} septembre.
- Sandrine LEGOUX : réussite au concours d'entrée à la formation d'éducateur spécialisé à l'IRTESS, devrait partir sur 2024.
- Accueil en stage de 5 étudiants de différents IFAS de la région. Pas de tutorat formalisé pour le moment mais prévu en 2024, avec des AS volontaires pour s'investir auprès des étudiants et à la réalisation d'un livret d'accueil.
- Poursuite des formations sur les différentes prises en charge de patients en santé mentale.

Infirmiers : 7,2 ETP en effectif réel.

- Poursuite de l'intégration des 3 IDE recrutées dans le cadre du Ségur (formations proposées par l'établissement et stage terrain sur le CHLC et le CHU) à hauteur de 80 % dans les soins et 20 % consacrés à la formation continue.
- Affectation provisoire de Myriam MYET, Valérie NEUMAR et Sébastien LEMAIRE dans un contexte de restructuration des équipes d'un CMP.
- Arrivée de Gaël DARLEY (en provenance de Matisse), d'Ursule NOIROT (retour d'études promotionnelles IFSI Dijon), et d'Elodie LABAUME (affectée auparavant sur Arc-En-Ciel).
- Départ par mutation de Christelle GUIBET au CMP de Chenôve en juillet 2023 et de Valérie NEUMAR à l'USP en juillet.
- 4 IDE à temps partiel.
- Accueil en stage de 11 étudiants principalement d'IFSI de la région (2 étudiants hors région). Pas de tutorat complètement formalisé mais cela fait partie des projets de 2024, avec notamment l'écriture d'un livret d'accueil.
- Poursuite des formations sur les différentes prises en charge de patients en santé mentale.

ASH : 2,80 ETP en effectif réel

- Arrivée de Carole GUESSOUM (nouvellement recrutée sur l'établissement, en détachement de la Fonction Publique territoriale), d'Alexandra INACIO (recrutement extérieur).
- Formation sur les Vergers à formaliser en 2024 car les nouvelles ASH recrutées sont souvent en difficultés sur ce secteur.

Les postes vacants sur l'établissement ont nécessité à plusieurs reprises le détachement de soignants dans les unités de soins, notamment sur les Vergers pour des postes d'IDE et l'Unité de la Dépression pour des postes d'infirmiers remplacés par des aides-soignants, sur des périodes plus ou moins longues afin d'assurer la continuité et la qualité des soins. Ces mêmes agents ne peuvent donc plus être mobilisés pour des remplacements ponctuels à l'équipe de suppléance de jour.

ACTIVITÉ DE L'ÉQUIPE DE GESTION DES REMPLACEMENTS :

Sur l'année 2023, l'équipe de gestion des remplacements a assuré 4 762 demandes de remplacement dont :

- 2 945 missions assurées par l'équipe de suppléance de jour.
- 1 312 missions pourvues par les Hublos.
- 183 missions pourvues par des agents intérimaires.
- 322 agents de la réserve mobilisés.

ACTIVITÉ DU POOL DE JOUR :

Sur l'année 2023, 2 945 missions ont été assurées par les agents de l'équipe de suppléance de jour.

Au total :

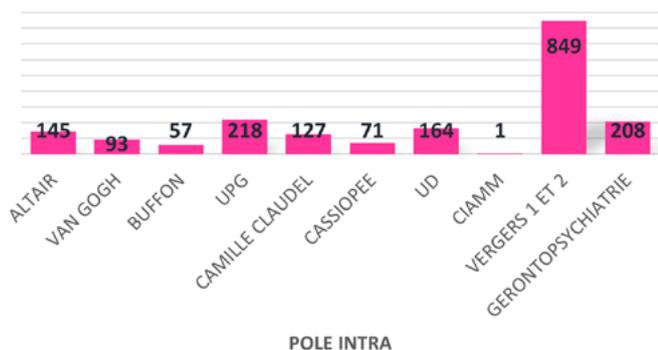
- 1 353 remplacements AS.
- 1 144 remplacements IDE.
- 448 remplacements ASH.

Les deux motifs principaux de remplacement pour l'année 2023 sont les congés maladie et les postes vacants.

En effet, 489 journées de remplacements ont été comptabilisées sur l'établissement pour pallier les postes vacants des unités de soins, ce qui démontre de réelles difficultés de recrutement des professionnels de santé (et notamment des infirmiers·es) depuis maintenant 2 ans.

Répartition des remplacements sur les différents pôles

MOTIFS	CATEGORIES			TOTAL
	AS	ASHQ	IDE	
Accompagnement patients	21	0	30	51
Maladie	777	251	659	1687
Poste vacant	188	27	173	388
Renfort	127	26	118	271
Formation	34	3	28	65
Syndicat	24	11	1	36
Enfant Malade	10	3	3	16



Le **Pôle Intra hospitalier** a bénéficié de 1 933 remplacements dont 1 057 pour l'Inter Secteur Personnes Agées. L'absentéisme du personnel pour congé maladie et poste vacant sont les deux principales causes de remplacement à l'EHPAD Les Vergers.

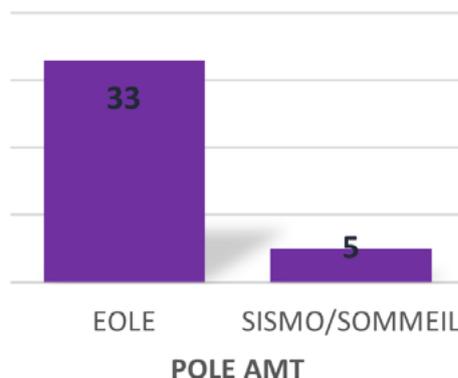
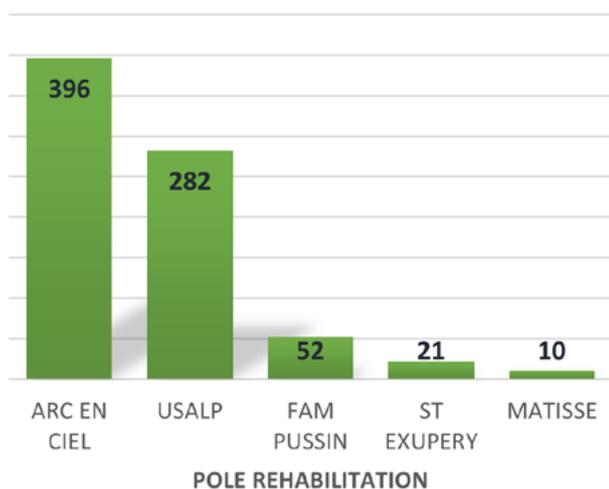
Les unités d'entrée ouvertes et fermées suivent dans le classement avec 875 remplacements.

Les Vergers étant en manque d'infirmiers-es

depuis plusieurs mois (3 postes vacants de jour), un·e infirmier·e est détaché·e tous les jours pour combler un poste. Par choix, les infirmiers-es du pool ont préféré être en renfort par quinzaine plutôt que par mois et sur la base du volontariat.

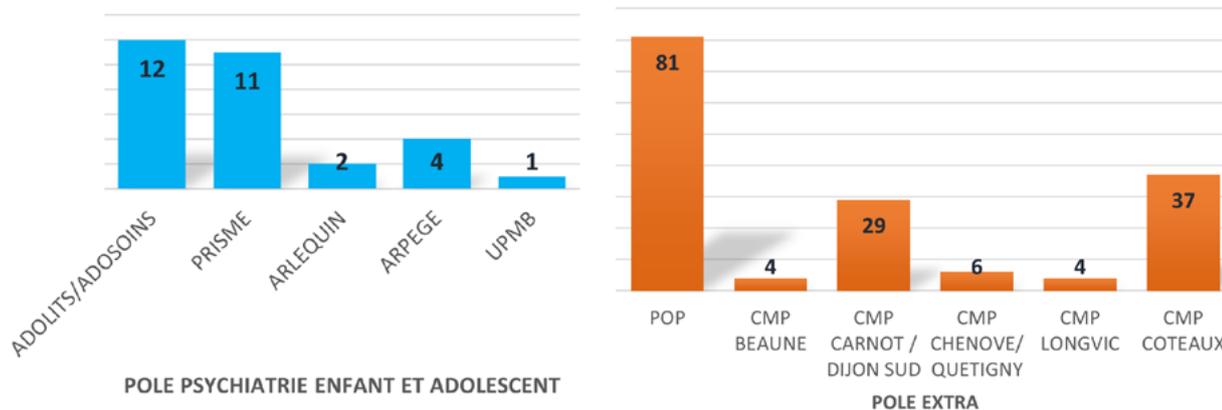
L'Unité de la dépression a également bénéficié d'un renfort en raison de congés maladie ou maternité non remplacés sur des postes infirmiers. Le choix a été fait de les remplacer par des postes d'aides-soignants, par semaine ou quinzaine, sur la base du volontariat.

Le **Pôle Réhabilitation** a quant à lui bénéficié de 761 journées de remplacement dont 396 pour l'unité de soins Arc-En-Ciel et 282 pour l'USALP. Les arrêts maladie du personnel, la vacance de certains postes et le renfort sont les principales causes de remplacement dans ces deux unités.



Le **Pôle des Activités Médicales Transversales** a profité de 38 remplacements dont 33 journées de remplacement sur ÉOLE. Le renfort et les arrêts maladie étant les principales raisons.

Les 30 remplacements sur le **Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent** sont essentiellement liés à de l'absentéisme ASH dans les différentes structures extrahospitalières. Le pôle de pédopsychiatrie fait rarement appel à l'équipe de suppléance de jour



Le **Pôle Extra hospitalier** a bénéficié de 161 remplacements dont 81 sur la POP. Les remplacements sur ces structures sont dus principalement à de l'absentéisme IDE et ASH et aux demandes de renfort.

11.4.1.3. Comité de Lutte contre la Douleur (CLuD)

Les membres du CLuD se sont réunis trois fois en 2023.

Formations « doloplus, algoplus » :

Plusieurs dates avaient été prévues pour délivrer cette formation aux personnels soignants des Vergers. 15 personnes ont participé, tant infirmiers qu'aides-soignantes. Le but étant de mettre en place les échelles de douleur spécifiques aux personnes âgées, de dépister et cibler la douleur le plus précocement possible afin de mettre en place un protocole antalgique et suivre l'évolution par des évaluations régulières et sa traçabilité.

Présentation de l'évaluation des pratiques professionnelles :

Lors des réunions CLUD, nous avons pu bénéficier :

- d'une présentation sur le thème « douleur liée aux IMR ». En effet, une étude a été menée par deux IDE et leur cadre du CMP / CATTP de Beaune / Seurre, épaulés par le Dr DUONG, président du CLuD et praticien hospitalier sur le CH sur cette thématique.
- d'une présentation du mémoire de Mr ROYER Florian, infirmier, nouvellement nommé infirmier ressource douleur.
- d'une présentation du Dr DUONG, sur le protocole Kétamine dans les douleurs chroniques.

EPP douleur sur « Les Vergers » :

Information délivrée par le Dr LECHENET, gériatre du Long séjour « Les Vergers », une fois dans l'année.

Participation à différents congrès « de lutte comme la douleur ».

Programme de la 18^{ème} « Journée de l'ACNRD » du 19 octobre 2023.

Programme-rencontre ANP3SM 2023 du 19 juin au 20 juin à Paris.

Participation aux RCP Algologie en 2023 au CHU Dijon Bourgogne.

Partenariat avec les Centres anti douleur du CHU Dijon Bourgogne afin de pouvoir présenter des dossiers de cas complexes de patients douloureux accueillis sur le CHLC.

Aides ponctuelles sur l'Unité de Soins Somatiques des deux référents ressources douleur.

Consultations douleur :

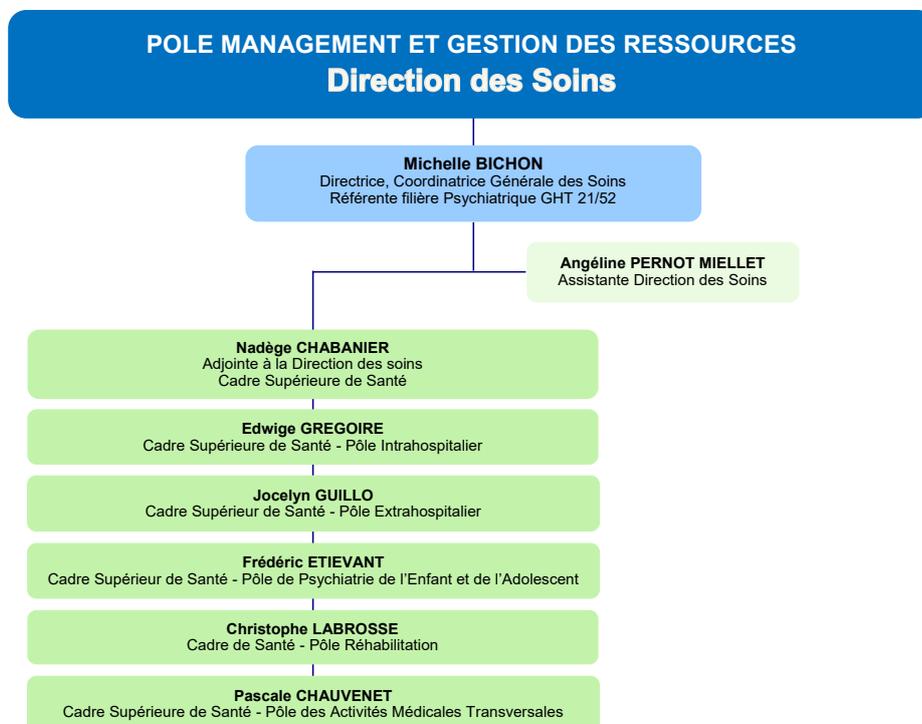
STATISTIQUES CONSULTATION DOULEUR 2023												
2023	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Consultation Dr DUONG	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Suivi Dr DUONG	0	3	10	9	2	3	1	1	2	2	1	1
Consultation évaluation initiale IDE		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Consultation suivi IDE										2		1

Prévisions 2024 :

Réactivations des formations douleur.

Préparations de rencontres avec les équipes du CAD du CHU Dijon Bourgogne.

11.4.2. Organigramme



11.4.3. *Faits marquants 2023 / Principaux indicateurs 2023*

11.4.3.1. *Gestion de l'absentéisme et des remplacements*

La gestion de l'absentéisme et des remplacements est une mission à part entière au sein de l'établissement. Celle-ci a été mise en place lors de la crise sanitaire en mars 2020 et n'a cessé de s'accroître. Le constat évident depuis ces dernières années étant les réelles difficultés liées à un important absentéisme du personnel infirmier et aide-soignant au sein des structures de soins.

Difficulté qui a obligé la Direction des Soins à maintenir cette mission afin d'assurer une continuité des soins et une qualité de prise en charge des patients au sein des services de soins.

Lors du départ du cadre de santé, une nouvelle équipe de gestion des remplacements a été créée au sein de la Direction des Soins pour assurer la gestion des demandes de remplacement des unités de soins et la répartition des agents de l'équipe de suppléance de jour.

Un nouvel outil de gestion a également été créé avec maintien des moyens existants :

- Équipe de suppléance de jour.
- Réserve des personnels en surplus sur les unités.
- Plateforme HUBLO réservée aux professionnels de l'établissement.
- Étudiants en médecine et vacataires.
- Dispositif d'intérim.

Projet de management du pool visant à positionner cette unité comme une affectation permettant une socialisation professionnelle et un développement de compétences socles dans le domaine de la santé mentale.

11.4.3.2. *Mouvement des cadres*

Au départ de Pierre-Hubert DUCHARME en janvier 2023, un nouvel adjoint, cadre supérieur de santé a intégré la Direction des Soins : Mme Nadège CHABANIER.

Un nouveau cadre de nuit faisant fonction a également été recruté, Mme Aurélie FEBVRE. Ce recrutement a permis l'arrêt du dispositif permettant la continuité de l'encadrement des équipes de nuit par les cadres de jour.

11.4.3.3. *Déménagements et travaux*

- Ouverture et inauguration du C2RB : Acteur majeur de la psychiatrie et de la santé mentale en Côte-d'Or, le CH La Chartreuse a inauguré son Centre Référent de Réhabilitation Psychosociale le 28 juin 2023. À cette occasion, des portes-ouvertes ont été organisées. Organisé autour de 5 pôles, le CH La Chartreuse dispose d'un pôle entièrement dédié à la réhabilitation psychosociale. Le rétablissement et l'inclusion des personnes souffrant de troubles psychiques sont aujourd'hui considérés comme des priorités de santé. La réhabilitation repose sur l'idée que toute personnes est capable d'évoluer vers un projet de vie choisi. Le pôle Réhabilitation dispose d'une organisation atypique puisqu'il fait coexister des structures sanitaires et médicosociales afin d'accompagner ses usagers au plus près de leur projet personnalisé.
- Travaux de l'unité Rameau.
- Déménagement de l'unité Van Gogh sur Rameau suite aux travaux et changement de dénomination suite au nouveau projet de service : Mandela.
- Projet d'installation de Buffon, courant 2025, dans les locaux de Van Gogh réhabilité.
- Investissement dans de nouveaux locaux pour le CMP de Chenôve avec travaux. Le CH la Chartreuse a

- acheté une nouvelle structure sur Chenôve, sur le même parc d'activités que le CMP/ CATTP / HDJ actuel. Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à un prestataire pour nous accompagner sur cette opération, en partant d'un état des lieux jusqu'à établir une proposition d'aménagement des locaux pour accueillir la structure de Chenôve dans ce bâtiment. La mission débutera en janvier 2024.
- Restructuration du CMP / CATTP / HDJ Les Coteaux du Suzon. L'activité des Coteaux du Suzon a montré la nécessité de mettre en place une équipe intégrée, CMP, CATTP, HDJ. Cette nouvelle organisation qui s'appuie sur un nouveau projet de service, a donné l'occasion aux professionnels de se positionner ou non sur cette nouvelle organisation. De ce fait, une grande partie de l'équipe a été renouvelée, un nouveau cadre a été nommé.
 - Fermeture du CATTP Bachelard. Suite à plusieurs alertes concernant les locaux du CATTP Bachelard et de la sécurité des professionnels et patients pris en charge au sein de ce service, signifiées à la direction de l'établissement par certains membres de la F3SCT, ceux-ci ne répondent plus aux normes de sécurité et de salubrité attendues par une unité de soins, il a été décidé d'assurer la sécurité de tous, en rendant inaccessible les locaux du CATTP Bachelard à compter du 31 décembre 2023. L'accompagnement des patients et les prises en charge ont été redéployés vers les unités des pôles intra et extra hospitalier. Il en est de même au niveau des professionnels de Bachelard reçus individuellement par la DRH et la DSI. Les équipes de direction de l'établissement, avec l'appui des médecins et des soignants ont travaillé activement, afin d'apporter des solutions individualisées pour les patients du CATTP Bachelard. L'objectif étant de garantir une continuité des soins dans des conditions satisfaisantes, tout en assurant la sécurité et le bien-être de tous les acteurs impliqués.
 - Fermeture estivale de l'unité Cassiopée. En prévision de la tension estivale accentuée avec les congés à prendre, par un absentéisme élevé et des vacances de postes infirmiers, il a été décidé de fermer l'unité ouverte Cassiopée durant la période entre le 30 juin et le 28 août 2023. Les admissions ont cessé dès le 12 juin et certains patients présents ont été orientés sur d'autres unités. Les professionnels de l'unité ont été redéployés au sein des autres services en respectant leurs souhaits d'affectation et des renforts ont été positionnés sur la POP.

11.4.3.4. Certification

La visite de certification a eu lieu du mardi 10 au vendredi 13 octobre 2023. Elle a été menée par 6 experts visiteurs, tous professionnels de santé, mandatés par la HAS pour porter « une appréciation sur la qualité et la sécurité des soins » de notre établissement.

Dans ce cadre ils ont rencontré 23 patients, 28 équipes de soins, la gouvernance, les représentants des usagers et observé les pratiques des professionnels.

Les professionnels de l'établissement se sont massivement mobilisés dans la préparation et le déroulement de cette visite qui a pu se réaliser, comme l'a souligné le coordonnateur de visite, dans d'excellentes conditions.

Un bilan de fin de visite a fait l'objet d'une restitution plénière détaillée des points forts et des marges d'amélioration les plus significatifs.

Fin octobre le rapport provisoire de visite des experts visiteurs a été transmis au CHLC. L'établissement disposait d'un mois pour envoyer ses observations à la HAS. Celles-ci ont été analysées par la commission de certification des établissements de santé qui rendra sa décision, avec le rapport définitif courant du premier trimestre 2024.

Dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité des soins, les équipes ont pu s'appuyer sur les points forts afin de poursuivre les réflexions et travaux engagés sur la base des marges d'amélioration relevées par les experts visiteurs.

11.4.3.5. *Visite du contrôleur général des lieux de privation de liberté*

Le Centre Hospitalier La Chartreuse a accueilli une mission de contrôle du Contrôleur Général des Lieux de Privation des Libertés (CGLPL) du 6 au 15 novembre 2023.

Chargé de garantir le respect des droits fondamentaux des personnes privées de liberté, notamment au sein des établissements publics de santé mentale, le CGLPL effectue des missions de contrôle et de visite non programmées afin d'évaluer les conditions de prise en charge des personnes privées de liberté. Il s'assure de la conformité aux normes éthiques et légales, contribuant ainsi à préserver la dignité et les droits des patients.

Le CGLPL a ainsi effectué une mission approfondie au sein de notre établissement.

11.4.3.6. *Renouvellement des représentants de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques*

Composée d'un collège cadres de santé, d'un collège des infirmiers, des personnels de rééducation et médico-techniques, et d'un collège des aides-soignants, cette instance est avant tout un lieu de réflexion, de partage et transmission des valeurs soignantes et une force de proposition de l'ensemble des professionnels paramédicaux du Centre Hospitalier. Elle témoigne de leur implication dans le développement de la qualité de la prise en charge des patients au sein de notre hôpital.

Instance de consultation, la CSIRMT a pour finalité majeure de reconnaître et valoriser le droit d'expression des professionnels du service de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques. Elle formule des avis et des propositions sur :

- Le Projet de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques élaboré par le Coordonnateur Général des Soins.
- L'organisation générale des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques ainsi que l'accompagnement des patients.
- La politique d'amélioration continue de la qualité, de la sécurité des soins et de la gestion des risques liés aux soins.
- Les conditions générales d'accueil et de prise en charge des usagers.
- La recherche et l'innovation dans le domaine des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques.
- La politique de développement professionnel continu.

Tous les 4 ans sont organisées les élections des représentants de la CSIRMT dans l'objectif de renouveler de nouveaux membres représentants l'ensemble des métiers paramédicaux du Centre Hospitalier.

Ces élections se sont déroulées le 21 mars 2023 et ont été achevées par l'installation de la nouvelle composition de la Commission des Soins en séance du 16 mai 2023. Ce jour, ont également été désignés les membres représentants la CSIRMT au Conseil de surveillance et au COPIL Qualité Risques et Vigilances.

11.4.3.7. *Les projets*

- Équipe Mobile Rurale de Gérontopsychiatrie. Le Centre Hospitalier La Chartreuse a lancé un nouveau dispositif de soins à domicile en plaine de Saône et dans le pays Beaunois. L'Équipe Mobile Rurale de Gérontopsychiatrie a pour objectif principal de proposer des évaluations et soins spécifiques aux personnes âgées de plus de 65 ans en souffrance psychique, ne pouvant se déplacer dans leur Centre Médico Psychologique (CMP) de secteur ou nécessitant un premier contact au domicile. Les

territoires cibles sont ceux de la plaine de Saône, et du pays Beaunois. Cette équipe est rattachée géographiquement au CMP d'Auxonne du CH La Chartreuse. Une équipe pluridisciplinaires (psychiatre, infirmier, psychologue...) répond aux objectifs de soins suivants :

- Proposer des soins spécifiques aux personnes âgées en souffrance psychique sur les territoires ruraux.
 - Limiter les hospitalisations au CH La Chartreuse et au CHU Dijon Bourgogne.
 - Développer les liens et collaborations avec les intervenants auprès des personnes âgées.
 - Favoriser le maintien à domicile, l'autonomie et la qualité de vie des personnes âgées de ce territoire rural.
- Mise en place du travail en 12h sur Altaïr et UPG à la demande des agents. Cette demande s'appuie sur un besoin de continuité de prise en charge dans ces services. Un bilan sera réalisé au 1^{er} semestre 2024.

11.4.3.8. *Attractivité et fidélisation des professionnels*

Dans le respect de la politique de gestion des ressources humaines du Centre Hospitalier, la DSI assure la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences des personnels soignants.

Afin d'attirer et fidéliser les professionnels, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- Acquisition d'un logiciel de recrutement : plateforme Softy, permettant de gérer toutes les candidatures externes.
- Participation du CSS chargé de recrutement à un job dating à l'IFSI Croix rouge de Quetigny.
- Constitution d'un groupe de travail piloté par 2 CSS afin d'élaborer un parcours d'intégration des nouveaux professionnels.

117 candidatures ont été étudiées dont 53 IDE, 28 AS, 33 ASH, 1 AES, 2 CS.

76 entretiens de recrutement ont été réalisés dont 38 IDE, 22 AS, 14 ASH, 2 CS.

23 personnes ont été recrutées dont 8 IDE, 6 AS, 8 ASH et 1 CS.

83 appels à mutation interne ont été publiés (en lien avec la DRH).

Une intensification des entretiens de recrutements IDE a été réalisée par la publication systématique des vacances de poste en interne et externe de manière à accroître le nombre de candidatures.

11.4.3.9. *Accompagnement de l'implantation des IPA*

Depuis l'année 2020, la pratique avancée s'est implantée au sein de notre établissement. Sous l'impulsion de la Direction, du corps médical et de la Direction des soins, 5 IDE ont bénéficié de la formation Master 2 en Pratique Avancée (4 sur le cursus 2020-2022 et 1 sur le cursus 2021-2023). Parallèlement à cette volonté institutionnelle de former des agents issus de l'établissement, le recrutement extérieur a permis d'intégrer 2 autres IPA : 1 IPA Psychiatrie et Santé Mentale (PSM) et 1 IPA Pathologies Chroniques Stabilisées (PCS).

Pour l'année 2023, 6 IPA PSM et 1 IPA PCS sont en activité au sein de l'établissement. Leur positionnement est déployé de la manière suivante :

- 4 IPA PSM sur le Pôle Extra hospitalier au sein des CMP du 2^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} secteur.
- 1 IPA PSM, sur le Pôle Réhabilitation et le Pôle AMT (Arc-En-Ciel / USALP et ÉOLE), en septembre 2023.
- 1 IPA PSM sur le Pôle Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (Équipe Mobile Ressource et CMP Genlis).
- 1 IPA Pathologies Chroniques Stabilisées (PCS) sur le Pôle AMT (EM3SM).

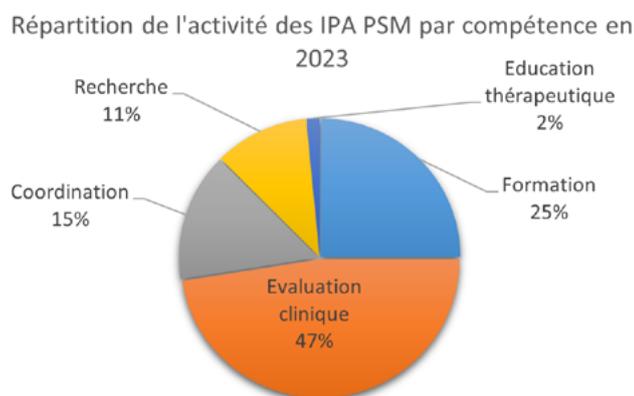
Les Activités et les missions

Les IPA de l'établissement participent à :

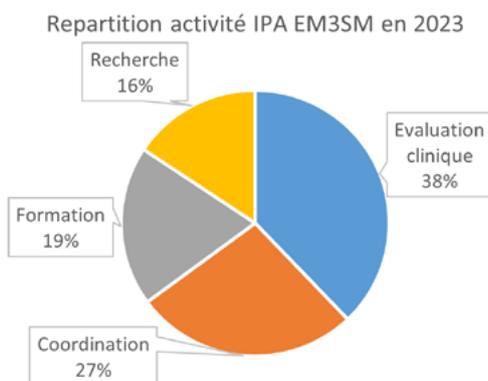
- La prise en charge des patients et suivi clinique en consultations individuelles, sous protocole d'organisation avec un médecin.
- La coordination des soins avec les différents partenaires et le travail en équipe pluridisciplinaire.
- La prévention et l'éducation thérapeutique.
- Au développement de l'amélioration des pratiques.
- La recherche.

Bilan de l'activité en 2023

- Indicateurs de suivi de l'activité IPA PSM : 684 patients suivis sur protocole d'organisation.



- Indicateurs de suivi de l'activité IPA PCS (EM3SM) : 161 patients suivis sur protocole d'organisation.



Les projections pour les années 2024

La mission actuellement en cours doit se poursuivre.

Au niveau des mouvements, 2 IPA PSM sont en voie de mutation vers d'autres établissements (CH de Valence et CH de Montfavet). Le recrutement extérieur est en cours.

Le recrutement de nouveaux étudiants IPA PSM issus des effectifs infirmiers du CHLC est finalisé : 2 étudiants partiront en formation en septembre 2024, 1 partira en formation en septembre 2025.

Des réflexions sur le positionnement de futurs IPA dans d'autres unités et pôle de l'établissement est à l'étude actuellement.

Les principaux indicateurs 2023

Nombre de remplacements assurés par l'équipe de suppléance de jour

- 2945 remplacements

Nombre de réunions de la CSIRMT

- 4 réunions en 2023

Nombre d'étudiants infirmiers et aides-soignants accueillis en stage durant la promo 2023-2024

- Etudiants en Soins Infirmier : 241
- Elèves Aides-Soignants : 32
- Un total de 380 étudiants répartis sur les différentes structures du CHLC, dont des étudiants en formation d'ambulancier, en psychomotricité, en médecine...

Nombre de stage terrain

- 103 demandes de stages terrain répartis sur l'ensemble des structures du CH

11.4.4. Conclusion et objectifs 2024

La mission principale de la Direction des Soins est d'offrir aux patients une qualité et une sécurité des soins accrues grâce à des soignants toujours plus efficaces et bien dans leur activité professionnelle, permettant ainsi d'apporter le bon soin au bon moment.

Le souci permanent des soignants est d'éviter la rupture des soins, qui on le sait est préjudiciable à un état de santé compatible avec la vie en milieu ordinaire dans de bonnes conditions.

Le rôle de la Direction des Soins est de faciliter l'activité des soignants par la mise en adéquation des effectifs et des compétences indispensables à la réalisation de leur mission.

Les projets phares de l'année 2023 :

- L'Équipe Mobile Rurale de Gériopsychiatrie.
- Le test des horaires en 12h sur Altaïr et l'UPG.
- L'accompagnement des équipes dans la démarche de certification.
- Préparation à l'accompagnement des équipes d'Arc-En-Ciel et USALP pour un passage en médico-social en vue de l'ouverture de la MAS.

Objectifs 2024 :

- Prise en compte des recommandations de la HAS suite au rapport de certification.
- Prise en compte des recommandations du CGLPL à réception du rapport.
- Mise en place d'un groupe de travail de nuit sur la spécificité de l'exercice de nuit.
- Valorisation du travail des ASHQ : le rôle capital de leur travail pour la qualité de l'accueil hôtelier des patients doit être valorisé.
- Réflexion avec les organisations syndicales et les agents concernés sur la semaine des 4 jours pour les ASHQ.

- Bilan de l'expérimentation du travail en 12h sur les services Altaïr et UPG.
- Mise en place des 12h pour une phase test à compter du 1^{er} septembre 2024 sur « Les Vergers ».
- Évaluation du dispositif du tutorat des nouveaux soignants et nouveaux cadres en lien avec la DRH.
- Préparation du nouveau projet d'établissement 2025-2029.
- Prise en compte des orientations du PMSP du GHT 21-52.
- Politique d'attractivité RH et de fidélisation.

11.5. Direction Qualité Gestion des Risques

11.5.1. *Présentation Générale des missions et des activités*

Les démarches de management de la qualité et de gestion des risques sont mises en œuvre et animées au quotidien dans l'établissement par la Direction Qualité Gestion des Risques (DQGR).

La DQGR, dirigée par Mme BICHON (0.3 ETP), Directrice Qualité Gestion des Risques, était composée en 2023 de :

- Gaëlle MICHEL, Ingénieure qualité (0,8 ETP).
- Isabelle ROMÉY, Gestionnaire de risques et Coordinatrice de la Gestion des Risques Associés aux Soins depuis le 17 janvier 2023 (1 ETP).
- Nathalie CHUPIN, Assistante Qualité et Gestion des Risques à temps partiel (0.5 ETP) jusqu'au 31 octobre 2023 puis à temps complet.
- Gwendoline KESSLER, Assistante Qualité et Gestion des Risques en alternance jusqu'au 3 juillet 2023.
- Nathalie ALEXANDRE, Cadre de santé (1 ETP).
- Jacqueline LAVALT, Psychiatre (0.2 ETP).
- Nathalie GUENIOT, (0.9 ETP), temps partagé entre DQGR et DRH : Conseillère en Prévention des Risques Professionnels.
- Sébastien SITAZ (1 ETP), temps partagé entre DQGR et DSET, Technicien biomédical correspondant local de matériovigilance.

La Direction Qualité Gestion des Risques assure la conduite des évaluations externes dans le secteur sanitaire et médico-social, la direction opérationnelle de l'avancement du programme qualité et gestion des risques et le suivi de la certification. À cet effet, elle coordonne les comités techniques et groupes de travail sur l'ensemble des thématiques organisationnelles et professionnelles. Elle travaille en étroite collaboration avec tous les services pour le développement de méthodes de travail et d'outils communs.

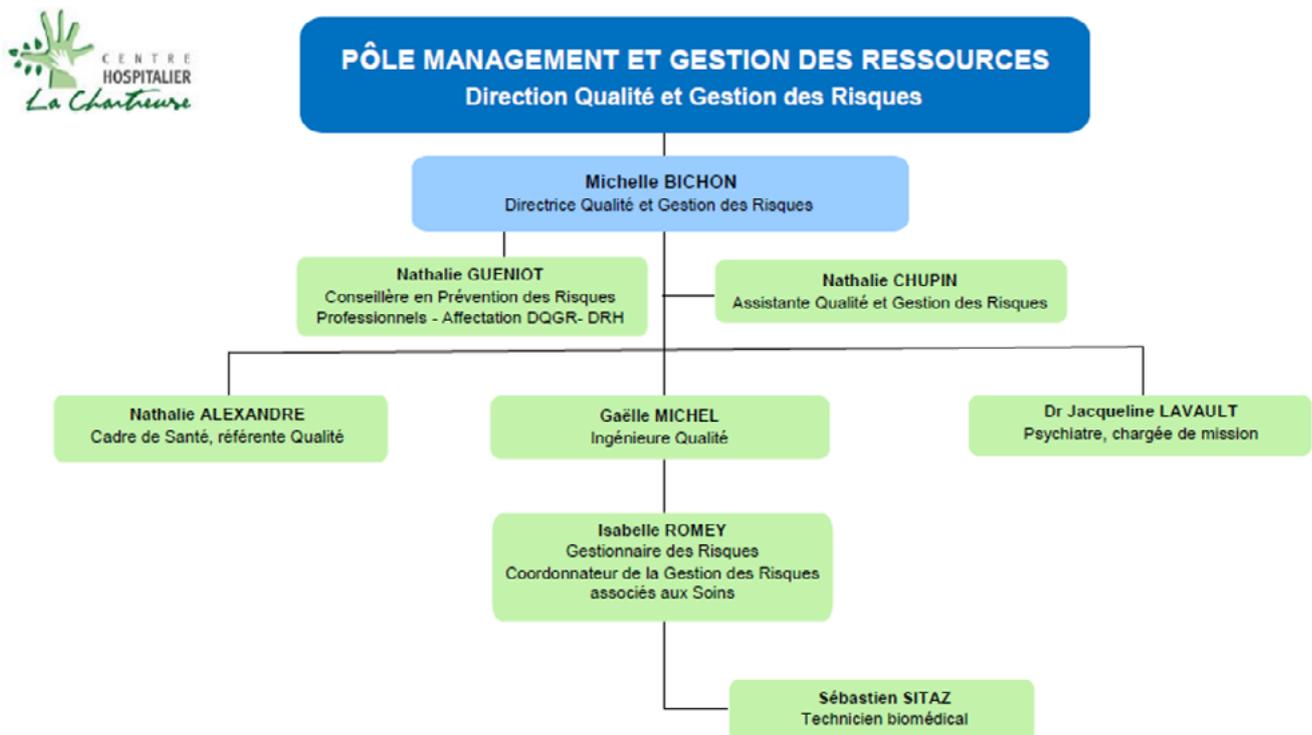
Elle élabore et met en œuvre une politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins en lien étroit avec la Direction et la CME. Elle associe les représentants des usagers à cette élaboration.

Ses principales missions sont de :

- Mettre en œuvre les procédures d'évaluations externes dans le sanitaire et le médico-social en s'appuyant sur les manuels dédiés de la HAS.
- Mettre à la disposition des professionnels une documentation qualité à jour et conforme à leurs pratiques (gestion documentaire).
- Développer les démarches qualité et gestion des risques dans les structures médico-sociales.
- Évaluer la satisfaction des patients/usagers via des questionnaires ou des entretiens avec le patient (expérience patient).
- Maîtriser les situations sanitaires exceptionnelles et gérer les tensions hospitalières (gestion de crise).
- Maîtriser les risques liés aux vigilances sanitaires.
- Coordonner l'évaluation des pratiques professionnelles.

- Renforcer l'implication des soignants et des usagers dans les démarches qualité.
- Assurer le suivi des indicateurs qualité et risques déclinés par pôles.
- Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les actions de prévention qui en découlent.

11.5.2. Organigramme



11.5.3. Faits marquants / Les principaux indicateurs

11.5.3.1. Préparer les équipes à la visite de certification d'octobre 2023

L'année 2023 a été consacrée à la préparation des équipes soignantes à la visite de certification d'octobre 2023.

Pour réaliser cette préparation, plusieurs organisations ont été mises en place :

- Un point qualité/gestion des risques inscrit systématiquement lors des réunions mensuelles de cadres de santé.
- Un point mensuel est réalisé avec le Dr BESSE, président de la CME.
- Une réunion certification avec les chefs de pôle a été mise en place à partir de mars 2023 (une fois par mois jusqu'en juin 2023 puis tous les vendredis matins à partir de septembre 2023).
- Une réunion dédiée au pôle extra a été réalisée le 22 septembre 2023.
- La DQGR est passée dans toutes les unités de soins pour entraîner les professionnels aux rencontres avec les experts entre mars et septembre 2023. Un support d'aide à l'attention des professionnels « Certification 2023 : l'essentiel pour répondre aux experts » a été diffusé en mars 2023 afin de préparer les professionnels aux entretiens avec les experts.
- 4 amphis certification ont été réalisés : 15 septembre 2023 (dédié aux cadres de santé), 21 septembre 2023, 26 septembre 2023 (2 amphis dont un pour les équipes de nuit) et un dernier le 28 septembre 2023.

- Un CSE (le 5 septembre 2023).
- Une CME (le 8 septembre 2023).
- Une CSIRMT (le 12 septembre 2023).

Des audits système à blanc ont été effectués sur les thématiques suivantes :

- Qualité de vie au travail - Leadership : 11 septembre 2023.
- Représentant des usagers : 19 juin et 21 septembre 2023.
- Coordination territoriale – Engagement patient : 15 septembre 2023.
- Dynamique d'amélioration de la qualité et Maitrise des Risques : 5 octobre 2023.

Des rencontres avec les directions ont été réalisées (DAG : 12 janvier 2023, DSET : 1 fois par mois, DRH : 6 février 2023).

M. GALIZIA, consultant à Adéquation Santé a poursuivi l'accompagnement de la DQGR dans la préparation active de cette visite (4 journées) dont 2 jours consacrés à une visite à blanc les 15 et 16 juin 2023. Lors de ces deux jours, il a effectué les audits systèmes et les traceurs ciblés sur lesquels nous avons été évalués lors de la visite de certification. Plusieurs groupes représentatifs des différentes catégories professionnelles et des différents pôles ont été également rencontrés lors des rencontres avec les professionnels. Une restitution de cette visite a été réalisée le 6 juillet.

La DQGR a organisé le 12 mai 2023 une journée de sensibilisation à la bientraitance avec M. GALIZIA. Un groupe de travail sur la bientraitance a été relancé en septembre 2023.

Une première évaluation de la culture sécurité des soins a été réalisée en avril 2023 (11 unités de soins, 134 questionnaires retournés sur 213 distribués).

Le calendrier de visite a été communiqué le 28 août 2023. Celui-ci a été validé avec la cheffe de projet HAS et le coordonnateur de la visite lors d'une conférence téléphonique le 25 septembre 2023.

Une note de contexte décrivant la situation du CHLC a été transmise à la HAS le 20 septembre 2023.

La visite de certification s'est déroulée du 10 au 13 octobre 2023. L'équipe était composée de 6 experts-visiteurs dont 1 médecin centré patient traceur.

Les experts-visiteurs ont réalisé :

- 23 patients traceurs.
- 8 parcours traceurs.
- 11 traceurs ciblés (2 sur la gestion des événements indésirables graves, 1 sur le transport intra hospitalier des patients, 4 sur la prévention des infections associées aux soins, 4 sur le circuit du médicament et des produits de santé).
- 11 audits système (3 rencontres avec la gouvernance, une rencontre avec les représentants des usagers et 7 rencontres avec les professionnels).
- 42 observations lors des différents traceurs.

La restitution plénière a été réalisée auprès de l'ensemble du personnel le 13 octobre 2023. Le CHLC a reçu le pré-rapport le 26 octobre 2023. Nous disposons alors d'un mois pour réaliser les observations.

L'établissement a obtenu les scores de conformité suivant par chapitre :

- Chapitre 1 : le patient : 91 %.
- Chapitre 2 : l'équipe : 86 %.

- Chapitre 3 : l'établissement : 93 %.

Les principaux écarts portaient sur l'isolement « administratif » des détenus et l'identification des médicaments à risques jusqu'à l'administration.

Le pré-rapport mettait en lumière :

- 14 fiches anomalies concernant le critère « 2.3-06 Les équipes maîtrisent l'utilisation des médicaments à risque ».
- 1 fiche anomalie sur le critère « 1.2-01 Le patient bénéficie du respect de son intimité et de sa dignité ».

Les observations du CHLC ont été transmises à la HAS via Calista le 24 novembre 2023.

Le CH La Chartreuse a reçu son rapport de certification le 19 février 2024 (passage en Commission de certification le 26 janvier 2024). Il est certifié « Qualité des soins confirmée ».

Les thématiques sur lesquelles nous devons poursuivre nos efforts sont les suivantes :

- Préserver le respect de la dignité et de l'intimité des patients.
- Renforcer la qualité de la lettre de liaison (bilan thérapeutique, compte rendu de l'examen somatique, etc.).
- Sécuriser la prise en charge des urgences vitales (formation des professionnels, exercice de simulation, connaissance par les professionnels du numéro unique).
- Améliorer la prise en charge des patients détenus en unité d'hospitalisation.
- Renforcer la maîtrise de l'utilisation des médicaments à risque jusqu'à l'administration.

La prochaine visite de certification aura lieu dans 4 ans (octobre 2027).

En 2023, les Comités de Pilotage se sont réunis régulièrement :

- Comité de Pilotage Qualité, Risques, Vigilances : 4 réunions (4 avril 2023, 13 juin 2023, 19 septembre 2023, 14 décembre 2023).
- Comité de Pilotage Dossier patient : 4 réunions (31 janvier 2023, 16 mai 2023, 14 septembre 2023, 4 décembre 2023).
- Comité Parcours Patient : 4 réunions (24 janvier 2023, 30 mai 2023, 28 septembre 2023, 19 décembre 2023).
- Comité stratégique circuit du médicament : 3 réunions (13 mars 2023, 6 juin 2023, 18 septembre 2023).
- Copil médico-social : 1 réunion (3 juillet 2023).

Le Copil qualité risque du GHT 21-52 a été relancé en juin 2023. Il s'est réuni 3 fois en 2023 (19 juin 2023, 16 octobre 2023, 16 décembre 2023).

- Les politiques ont été mises à jour :
 - Politique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins : 21 juin 2023.
 - Politique du management de la qualité et de la sécurité de la prise en charge médicamenteuse du patient : 31 juillet 2023.
 - Politique d'amélioration de la qualité du dossier patient : 7 août 2023.
 - Politique de prévention des infections associées aux soins : 14 septembre 2023.
 - Politique parcours patient : 14 septembre 2023.

Le PAQSS (Plan d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins) institutionnel a fait l'objet d'une mise à jour mensuelle tout au long de l'année 2023. L'ensemble des actions du PAQSS est intégré dans l'outil Gala afin d'assurer le suivi des démarches par les pilotes de thématiques.

La DQGR a formalisé 13 fiches minutes qualité. Ces fiches expliquent simplement aux professionnels les critères impératifs évalués lors de la visite de certification. Elles sont communiquées en diffusion générale et mise en ligne dans Gala. Ces documents doivent favoriser la compréhension des principales thématiques de la HAS.

La DQGR a coordonné le recueil des indicateurs obligatoires de la HAS :

- En hospitalisation complète : prise en charge de la douleur (50 dossiers) et qualité de la lettre de liaison (70 dossiers) recueillies du 9 mai au 10 juillet 2023.
- En ambulatoire : lien entre l'hôpital (le CMP) et la ville dans le champ des soins somatiques, vigilance sur l'état cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes, repérage et proposition d'aide à l'arrêt des addictions chez les patients adultes) s'est déroulé du 15 mai au 29 septembre 2023 (données 2022). 70 dossiers ont été évalués.
- L'indicateur de consommation des solutions hydro-alcooliques a été recueilli en septembre 2023.
- Taux de couverture vaccinale antigrippale du personnel hospitalier (hiver 2022-2023) recueilli en juin 2023.

Grâce aux résultats de ces indicateurs, l'établissement a pu bénéficier d'un budget dédié (IFAQ : Incitations Financières à l'Amélioration de la Qualité).

L'affiche d'information des indicateurs qualité et sécurité des soins a été mise à jour en mars 2023.

L'indicateur sur la « Qualité de la lettre de liaison » (indicateur HAS) est suivi par le DIM une fois par trimestre.

Un tableau de bord des indicateurs qualité et sécurité des soins par pôle est actualisé par la DQGR. Il se trouve sur le portail intranet dans l'espace partagé « Projet d'établissement ». Il comprend l'ensemble des indicateurs utiles à chaque pôle. Ils sont présentés lors des réunions quadrimestrielles de pôle.

11.5.3.2. *Coordonner les évaluations patients et parcours traceurs*

La méthode du patient traceur se caractérise par une rencontre avec le patient et un entretien avec l'équipe soignante sur la prise en charge du patient depuis son entrée dans l'établissement, en s'appuyant sur le dossier.

Au cours du 1^{er} semestre 2023, la DQGR a coordonné 14 évaluations « Patient Traceur ». Ces évaluations ont été réalisées par chaque cadre dans son unité de soin. Chaque cadre a pu réaliser la synthèse de son évaluation et formaliser des plans d'actions dans l'espace de travail « Certification 2023 » créé à cet effet. Les actions d'amélioration identifiées sont inscrites dans le PAQSS institutionnel.

La méthode du parcours traceur consiste, en s'appuyant sur un dossier fil rouge, à s'entretenir avec les équipes des différents services qui prennent en charge les patients concernés par le parcours.

Au cours du 1^{er} semestre 2023, la DQGR a coordonné 2 évaluations « Parcours Traceur ». Suite à un tirage au sort réalisé par le DIM, plusieurs parcours ont été communiqués par la DQGR aux cadres de santé.

Ces évaluations ont été réalisées dans l'outil Gala. La DQGR a élaboré le planning de réalisation des actions et a piloté la démarche.

Les résultats des évaluations « Patient traceur » et « Parcours traceur » ont été présentées en réunion des cadres de santé et en Comité de Pilotage Qualité, Risques et Vigilances.

11.5.3.3. *Optimiser l'outil de gestion documentaire*

Le 17 janvier 2023, l'outil YES a été mis à jour et il a changé de nom. YES est devenu Gala.

La fiche Mémo Gala : Gestion documentaire – Consulter un document a été mise à jour en septembre 2023.

En 2023, 249 documents ont été mis à jour et 319 documents ont été créés. La DQGR réalise la mise en forme, mais aussi l'identification des procédures et documents ayant besoin d'être actualisés ou supprimés de la base documentaire.

Les nouveaux cadres de santé sont formés à l'outil Gala. L'outil a fait l'objet de nombreuses évolutions en 2023 (mise à jour du référentiel de certification des établissements de santé V2023, création d'un onglet visite de certification et de classeurs « affichages »).

Un travail sur les affichages obligatoires et recommandés a été réalisé en lien avec la DAG.

11.5.3.4. *Recueillir l'expression des patients et évaluer les pratiques professionnelles*

30 enquêtes ont été réalisées aussi bien pour évaluer la satisfaction des patients que pour évaluer les pratiques professionnelles.

Des enquêtes sont réalisées à périodicité définie :

- Questionnaire de satisfaction et d'expérience du patient hospitalisé.
- Enquête de satisfaction des familles aux Vergers.
- Questionnaire de satisfaction ESPID.
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction de l'expérience du patient hospitalisé pour les adolescents et un questionnaire pour les représentants légaux.
- Questionnaire de satisfaction des familles en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.
- Questionnaire de satisfaction Hôpital De Jour / CMP / CATTP.

Une fois complétés, les questionnaires sont retournés à la DQGR qui réalise un rapport statistiques communiqué aux unités concernées pour analyse et proposition de plan d'actions. Les résultats des questionnaires sont diffusés dans Gala.

En 2023, la DQGR a coordonné et effectué des évaluations des pratiques auprès des professionnels :

- Audit circuit du médicament dans toutes les unités par les cadres supérieurs de santé entre mars et juin 2023 et audit dans les unités au moment de l'administration en septembre 2023.
- Évaluation des pratiques professionnelles au CMP de Beaune sur « Douleur liée à l'injection de neuroleptiques et antipsychotiques d'action prolongée ».
- Évaluation des Pratiques Professionnelles « pertinence des hospitalisations libres en service fermé ».
- Revue de pertinence des hospitalisations d'une durée supérieure ou égale à 90 jours.
- Perception des personnels sur l'éthique et rôle du Comité éthique.
- Audit isolement-contention.
- Auto-évaluation Dossier patient 2 fois par an.

11.5.3.5. *Mettre en œuvre un programme de prévention et gestion des risques*

La gestionnaire des risques a été désignée coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins et exerce ces missions depuis le 17 janvier 2023.

En 2023 sur Gala il y a eu :

- 1 505 signalements (1081 en 2023) dont :
 - 1 204 fiches de signalements d'évènements indésirables (844 en 2022).
 - dont 163 signalements d'évènements indésirables liés à un dysfonctionnement de la prise en charge médicamenteuse (114 en 2022).
 - 157 chutes de patients aux Vergers (EPP chute en EHPAD et USLD) (184 en 2022).
 - 88 demandes de correction d'identité (53 en 2022).
 - 56 alertes de vigilances sanitaires.

Le nombre de signalements d'évènements indésirables a augmenté de 43 % entre 2022 et 2023.

Les évènements indésirables sont analysés par la cellule d'analyse des EI qui se réunit chaque semaine. En 2023 la cellule d'analyse des EI s'est réunie 48 fois.

Les signalements d'actes de violence représentent la principale source de signalement : 28 % des signalements en 2023, 26 % en 2022.

Les questions de sécurité des biens et des personnes (dont les violences) représentent plus de 58 % des signalements en 2023, contre 55 % en 2022.

456 signalements de violence ont été effectués sur la plateforme ONVS en 2023.

Un exercice Plan Blanc a été mené le 16 juin 2023 avec un retour d'expérience le 3 juillet 2023.

L'objectif de cet exercice Plan Blanc était de réunir la cellule de crise en 45 minutes.

Le Plan Blanc a été diffusé en août 2023, le plan d'actions du Plan de Sécurisation de l'Etablissement l'a été pour sa part en septembre 2023.

Un CREX institutionnel a été mis en place en février 2023. Il s'est réuni 6 fois en 2023.

Un CREX circuit du médicament a été relancé (après 2 ans d'arrêt) en décembre 2023.

12 retours d'expérience d'analyse d'évènements indésirables graves ou porteurs de risques ont été pilotés par la DQGR.

Un outil d'analyse des EI a été développé dans Gala. Cet outil a été présenté aux cadres de santé lors de la réunion du 24 janvier 2023. 57 analyses ont été réalisées par les équipes via cet outil.

Un outil d'évaluation du risque suicidaire a été formalisé en août 2023.

Le DUERP (Document unique d'Évaluation des Risques Professionnels) a été présenté aux instances en juin 2023. Il a été validé lors de la F3SCT du 27 juin 2023. Ce document doit être validé et approuvé une fois par an.

Un contrôle sur pièces concernant les conditions d'organisation et de mise en œuvre de la politique de gestion des risques et des évènements indésirables mises en place au sein de l'EHPAD « Les Vergers » a été diligenté le 28 mars 2023 avec une liste d'éléments de preuve à fournir avant le 7 avril 2023. Les résultats de ce contrôle nous ont été communiqués le 15 décembre 2023. L'établissement a transmis ses observations à la mission de contrôle le 8 janvier 2024.

Le technicien biomédical a réalisé des sessions de formation et de sensibilisation aux vigilances sanitaires aux professionnels dans les unités (28 séances), pendant le 1^{er} semestre 2023. Il a réalisé également des formations sur l'utilisation des matériels biomédicaux (notamment 15 séances sur l'utilisation des défibrillateurs).

Les procédures des vigilances sanitaires ont été révisées lors du 1^{er} trimestre 2023.

Afin d'améliorer le suivi et la traçabilité des alertes descendantes un formulaire d'enregistrement et de traitement des alertes a été paramétré et mis en place dans l'outil Gala en mai 2023. Cet outil est partagé avec l'ensemble des correspondants des vigilances.

11.5.3.6. Contribuer à la visite du contrôleur des lieux de privation de libertés

La DQGR a participé à l'organisation logistique et à la mise à disposition des documents nécessaires lors de la visite des contrôleurs des lieux de privation de liberté qui s'est déroulée du 6 au 15 novembre 2023. La restitution de cette visite a eu lieu le 15 novembre 2023.

Le rapport du CGLPL est communiqué 3 mois après la visite. Puis, les observations du CHLC seront prises en compte avant envoi du rapport au ministère de la santé et au ministère de la justice.

QUALITÉ : PILOTAGE - COMMUNICATION

- 4 journées préparation nouvelle certification.
- 4 Copil Qualité Risques Vigilances, 4 Comités Parcours patient, 3 Copil stratégique du circuit du médicament, 4 Copil Dossier Patient.
- 447 personnes sensibilisées.

QUALITÉ : OUTILS D'ÉVALUATION ET PROCÉDURES

- 30 enquêtes de satisfaction auprès des patients et des professionnels.
- 19 EPP coordonnées sur le plan méthodologique.
- 37 patients traceurs et 10 parcours traceurs.
- 319 documents créés et 249 documents révisés, 37 documents reportés, 113 documents archivés.

GESTION DES RISQUES

- 48 cellules d'analyses des évènements indésirables.
- 57 analyses par les équipes.
- 12 retours d'expérience d'analyse d'évènements indésirables graves ou porteurs de risques pilotés par la DQGR.
- 6 Comités de Retour d'Expérience institutionnel.
- 1 Comité de Retour d'Expérience circuit du médicament (relancé en décembre 2023).
- 1 204 fiches de signalements d'évènements indésirables dont :
 - 7 évènements graves (gravité 5 : décès, mise en jeu pronostic vital, incapacité ...).
- 456 signalements déclarés à l'Observatoire national des Violences en milieu de Santé (ONVS).
 - 397 signalements avec atteintes aux personnes.
 - 82 signalements avec atteintes aux biens.

11.5.4. Conclusion et objectifs 2024

Les principaux objectifs de la Direction Qualité Gestion des Risques pour 2024 sont de :

- Assurer le suivi de la visite de certification d'octobre 2023. Il faut poursuivre le travail engagé avant cette visite de certification (évaluation patient et parcours traceur) et engager des actions sur les principaux écarts : identification des médicaments à risque et isolement « administratif » des détenus.
- Développer l'analyse des évènements indésirables associés aux soins au sein des équipes. Ces analyses ont débuté en 2023 et doivent se poursuivre et s'étendre sur l'ensemble des unités de soins.

- Assurer le recueil des indicateurs qualité et sécurité des soins, notamment ceux pris en compte dans le cadre de l'IFAQ. Les indicateurs HAS obligatoires mesurés en 2024 seront :
 - La coordination et prise en charge somatique en hospitalisation temps plein (même indicateurs que ceux recueillis en 2022).
 - La vaccination antigrippale du personnel hospitalier.
 - La consommation de produits hydro-alcooliques en MCO.
 - D'autres indicateurs seront expérimentés en 2024 :
 - ◇ Psychiatrie en ambulatoire : Lien entre l'hôpital (le CMP) et la ville dans le champ des soins somatiques
 - ◇ Mesure de l'expérience patient en psychiatrie « e-Satis PSY ».
 - ◇ Mesure de l'expérience patient sur l'hygiène des mains .

- Poursuivre les évaluations « Patient Traceur » et développer les « Parcours Traceur ». En 2024, une évaluation « Patient traceur » et une évaluation « Parcours traceur » seront réalisées dans chaque unité.
- Poursuivre le déploiement de l'expérience patient au sein du CHLC. La DQGR doit retravailler l'enquête de psychiatrie générale bisannuelle. En effet, il faudrait que cette enquête évolue en tenant davantage compte de l'expérience du patient. Pour cela, le questionnaire « e-satis Psy » pour les patients adultes ayant eu l'expérience d'une hospitalisation à temps plein en psychiatrie (version expérimentale) de la HAS sera une ressource indispensable.
- Préparer les établissements médico-sociaux aux évaluations externes. Le Copil médico-social s'est réuni 1 fois en 2023. Deux réunions par an seront programmées. En 2024, les structures médico-sociales vont réaliser une auto-évaluation sur les 18 critères impératifs du manuel d'évaluation de la qualité des établissements et service sociaux et médico-sociaux.
- Mettre en œuvre et déployer les revues de pertinence. En 2023, deux revues de pertinence ont été effectuées : les hospitalisations libres en service fermée et les hospitalisations d'une durée supérieure ou égale à 90 jours. Les revues de pertinence devront être développées sur d'autres thématiques, en lien avec le corps médical.
- Renforcer l'implication de tous les professionnels dans le déploiement de la culture qualité et sécurité des soins. La DQGR va se déplacer dans toutes les unités de soins afin de poursuivre son travail de sensibilisation des professionnels à la culture qualité et sécurité des soins. Elle va continuer à intervenir lors des réunions de cadres de santé, des comités de pilotage, des instances et des réunions avec le corps médical. La DQGR va participer aux 4 journées annuelles planifiées pour les nouveaux arrivants.
- Poursuivre la coordination des vigilances sanitaires. La coordonnatrice de la gestion des risques associés aux soins et le technicien biomédical vont poursuivre leurs actions de sensibilisation auprès des professionnels sur les vigilances sanitaires.
- Élaborer une cartographie des usages non sécurisés d'échange des données de santé. Une démarche d'identification des risques doit être engagée avec la Direction du Système d'Information afin que les professionnels puissent échanger des données de santé de manière sécurisée.

11.6. Direction des Services Économiques et Techniques

11.6.1. *Présentation*

La Direction des Services Économiques et Techniques est dirigée par un ingénieur et une attachée d'administration hospitalière sous la responsabilité du Directeur. Elle regroupe 4 secteurs d'activités composés de 98 agents (dont 3 étudiants à temps partiel au standard) :

- Le service économique assure la fonction achat encadrée par une responsable et de plusieurs équipes spécialisées : il s'appuie sur une cellule marché/contrat intra-muros en lien avec le GHT 21-52.
- Le service logistique englobe les fonctions logistiques matérielles (magasin, standard et transport de la production alimentaire), logistique prestations de services (linge, vaguemestre, transport fournitures hôtelières et intendance) ainsi que le SCNH.
- Le service restauration comprend la cuisine centrale pour la production et le restaurant du personnel.
- Le service technique comprend un bureau d'études et cinq ateliers : sécurité incendie, génie climatique, génie électrique et garage (électricité-matériel-garage), gros œuvre second-œuvre (menuiserie-peinture-serrurerie) et environnement (espaces verts-voirie-déchets).

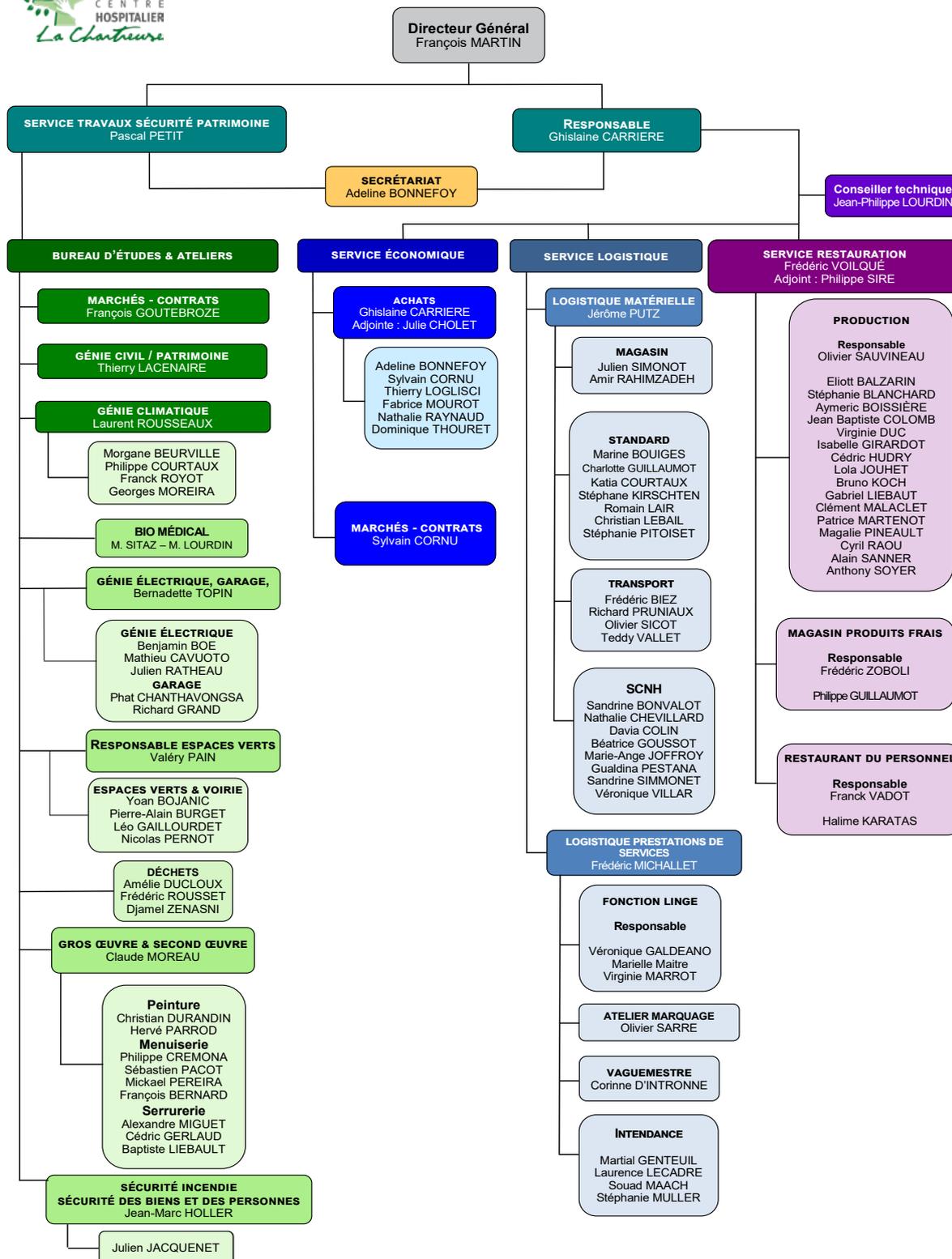
Pour mener à bien l'ensemble de ses missions, une activité d'encadrement est nécessaire. Chaque unité de travail dispose ensuite de sa propre structure hiérarchique qui varie en fonction de sa taille ainsi que de la nature et de la complexité des tâches accomplies. Sous l'autorité du Directeur, la ligne hiérarchique est prolongée.

11.6.2. Organigramme

DSET 22 juin 2023



Structure de management et de gestion de ressources
Direction des Services Économiques et Techniques



11.6.3. Description générale des missions et des activités

Les missions et activités de la DSET, sont déterminées par la réglementation et confiées par le Directeur de l'établissement. Elles comprennent :

Approvisionnement, fonctions comptables et patrimoniales

- L'engagement des commandes.
- La gestion des magasins, la tenue des stocks, le contrôle des livraisons.
- La conservation des biens matériels.
- La liquidation des factures.

Plan d'investissement, maintenance, renouvellement du patrimoine immobilier et équipement

La DSET a pour mission, sous l'autorité du chef d'établissement, de concevoir, conduire et contrôler la politique d'investissement et de maintenance du patrimoine et des équipements techniques en dirigeant l'ensemble des services logistiques et techniques.

Contribution à la marche générale de l'établissement

La DSET a une mission de conseil et de reporting auprès du Directeur Général.

Celle-ci s'exerce au cours des réunions de direction et des réunions singulières avec le Directeur, auxquelles participe l'ingénieur chargé des services techniques et l'attachée d'administration hospitalière des services logistiques et économiques.

À l'occasion de ces réunions, sont présentés et analysés tous les projets et comptes rendus des missions confiées par le Directeur ainsi que le suivi des affaires courantes.

Qualité et sécurité

La DSET veille à la qualité et à la sécurité de l'ensemble des activités mises en œuvre. Cette mission s'exerce à travers de la politique d'achat via le GHT 21-52, la mise en œuvre du plan de travaux, les activités de maintenance et le suivi des recommandations des organismes externes de contrôle.

L'ingénieur a la charge spécifique de veiller à la sécurité incendie et au respect des règles de sécurité en matière de travaux.

Planification des moyens, des activités – conduite de projets

La DSET a une mission de planification des moyens et des activités et de conduite de projet. Cette mission s'exerce à plusieurs niveaux : soit à raison des missions d'étude confiées ponctuellement à la DSET, soit par l'analyse des données générales de fonctionnement de l'établissement ou propres à la DSET.

Ces activités de type prospectif débouchent sur la confection de plans spécifiques :

- Préparation du plan directeur immobilier résultant de la mise en œuvre du projet d'établissement.
- Élaboration des plans de travaux et d'équipement.
- Établissement et suivi des budgets correspondant aux activités de la direction (achats de fournitures et services, équipements travaux).
- Projection de l'évolution de l'organisation des unités du service, du système d'information propre à son champ d'activité, des effectifs et des compétences disponibles avec en fil directeur une meilleure efficacité et une amélioration de la qualité de service.

Les outils de coordination

Des réunions systématiques sont mises en place par domaine d'activité et de responsabilité avec compte-rendu et suivi de l'avancement des objectifs et des tâches. Des rencontres individuelles, des groupes de travail et des temps d'échanges thématiques sont venus compléter ce dispositif dans un souci d'efficacité et d'une plus grande implication des agents.

Des réunions régulières sont programmées avec la Direction des soins infirmiers, qui permettent des échanges sur des problématiques dans les services, et la Direction des affaires financières pour faire des points d'étape sur le suivi budgétaire.

Le pilotage de la DSET s'appuie également sur des tableaux de suivi spécifiques pour chaque activité : le plan de travaux, le plan d'équipement, le tableau d'enregistrement des demandes de réparation, l'enregistrement et les échéances des marchés, le suivi des contrats, les tableaux de suivi budgétaire, le suivi des effectifs, le plan alimentaire, le suivi des véhicules, divers tableaux relatifs à la maintenance, aux contrôles périodiques, aux consommations de fluides. Ces tableaux sont régulièrement améliorés afin de répondre aux nécessaires évolutions de la Direction.

11.6.4. Faits marquants 2023 / Les principaux indicateurs 2023

11.6.4.1. Faits marquants 2023

Service logistique :

- Achat de 4 véhicules C3.
- Achat de 5 triporteurs pour les services techniques.
- Test sur la laverie pour l'entretien des vêtements professionnels pour certains services (USALP, Long séjour, Arc-En-Ciel et le SCNH).
- Mise en place dans le local ASHQ de l'USALP d'une machine à laver et d'un sèche-linge en libre accès pour les patients.
- L'uniformisation des locaux de stockage dans les services de soins est réalisée.
- Suite au marché, le nettoyage des vitres a été réalisé.
- Une charte de bonne utilisation des véhicules de service a été validée et diffusée.
- Évolution du logiciel de réservation des véhicules du pool permettant à l'utilisateur de voir les disponibilités.
- Réorganisation des équipes du SCNH suite à l'augmentation des surfaces à traiter.

Service restauration :

- Poursuite du renouvellement d'une partie des armoires isothermes de transport des repas.
- Table de tri des déchets présents au restaurant du personnel.
- Optimisation des bio déchets de la cuisine centrale et du restaurant du personnel par méthanisation.
- Poursuite des études de vieillissement sur les process de fabrication et contrôle des familles déjà validées.
- Modification de recette en accord avec certains souhaits des consommateurs et modification de recettes en rapport avec les nouveaux marchés et suite aux ruptures.
- Poursuite des expositions artistiques (CIAMM) et des journées thématiques avec menus adaptés et décorations.
- Création d'un groupe de réflexion pluridisciplinaire sur le « gaspillage alimentaire » en unité de soins.
- Sensibilisation des équipes sur le coût des énergies et orientation sur des mesures quotidiennes (extinction des matériels non utilisés, fermeture des portes des locaux réfrigérés, méthodes de cuisson

adaptées).

- Le 12 septembre 2023 le Laboratoire Départemental de la Côte-d'Or est venu auditer en cuisine sur la maîtrise des risques sanitaires sur 152 points. Il a été obtenu 91,57 % de satisfaction.

Services techniques :

- Opérations livrées en 2023 :
 - CIP.
 - Eclairage de la cour UPG.
 - Pharmacie (sas + local d'oxygène).
 - Mandela.
- Bilan sur les énergies et eau :

	2021	2022	2023
EAU			
M3	31 108	33 913	32 865
Montant	122 099.13	117 054.45	112 186.32
ÉLECTRICITÉ			
kWh	2 130 385	2 043 569	1 874 514
Montant	269 920.68	241 976.49	726 134.46
GAZ			
kWh	9 640 813	8 270 615	7 008 991
Montant	407 899.38	403 982.64	1 871 990.60

Service économique :

- Inventaire commencé toujours en cours.
- Page intranet dédiée à la DSET en cours de finalisation.
- Négociation pour de nouveaux locaux.
- Travail avec la GHT 21-52 sur la communication qui évolue vers un groupe SI ACHATS 2024.
- Réorganiser et modifier les profils de poste suite au départ de notre conseiller technique achat et bio médical.
- Suivi des conventions et prestations externes.
- Bilan sur le montant des plans d'équipement.

	2021	2022	2023
Nombre de demandes	196	239	219
Montant dépensé / estimé	530 071.09	661 328.04	331 652.40

Sur l'année 2023, le montant des dépenses comprend des achats dans le cadre du CCOMS.

Sur l'année 2024, le montant correspond à l'estimation des demandes et ne comprend pas les réformes et les achats dans le cadre des projets.

11.6.4.2. *Les indicateurs*

Chiffres clés services logistiques

- 9 550 m² entretenus par le SCNH.
- 435 heures de décapage ou de remise en état.
- 81 660 kg de linge patient + tenues professionnelles DSET + bandeaux des services extra hospitaliers entretenus à la laverie.
- 550 058 articles de linge hôtelier traités et livrés par le prestataire pour un coût de 350 310,82 € TTC.
- 3 828 réservations de véhicules : 3 490 réservations effectives et 338 réservations faites mais pas réalisées.
- 104 véhicules répartis ainsi :
 - 10 véhicules utilitaires.
 - 1 ambulance.
 - 2 TPMR.
 - 79 véhicules légers.
 - 12 minibus.

Chiffre clé services économiques

- Nombre de lignes de commandes : 19 250.

Chiffre clé service restauration

- 377 657 repas servis dont 29 589 servis au restaurant du personnel.

Chiffres clés services techniques

- 3 853 bons abyla enregistrés répartis ainsi :
 - Génie civil : 1150.
 - Espaces verts : 54.
 - Bio médical : 252.
 - Génie électrique : 583.
 - Garage : 380.
 - Sécurité : 299.
 - Plomberie chauffage : 937.
 - Déchets : 48.
 - Déménagement : 147.
 - Autres : 3.
- Production immobilisée : 464 012,43 € TTC représentant 12 chantiers.

11.6.5. Conclusion et objectifs 2024

11.6.5.1. *Les objectifs 2024*

Services logistiques :

- Si le projet d'intégration des coursiers est validé, un travail sur la réorganisation de l'équipe d'agents logisticiens sera à mener.
- Étude sur l'augmentation de la fréquence des livraisons, dans l'optique d'optimiser les niveaux de stocks dans les services de soins.

- Validation de l'entretien des vêtements professionnels par la laverie.
- Mise en place des triporteurs pour les services techniques et informatiques.
- Projet de réaménagement du magasin (travaux, nouvelles étagères, ...).
- Reprise de la réflexion sur un système de douchette pour la réalisation des inventaires au sein des unités de soins.

Services techniques :

- Continuer le travail sur ABYLA, dont le délai de prises en charge des demandes, la fiabilisation des données et l'intégration du mobilier dans la base de données. Une réflexion plus globale est aussi à initier sur le devenir de ce logiciel.
- Travailler sur la relocalisation des ateliers.
- Continuer à réaliser le plan de travaux ambitieux sur la période.
- Continuer à proposer et réaliser des opérations d'économies d'énergie afin de respecter le décret tertiaire nous imposant des réductions drastiques de nos consommations.

Service restauration :

- Axe D : créations de nouvelles recettes dont les recettes alternatives.
- Axe F : restaurant du personnel.
- Axe K : gestion des déchets et lutte contre le gaspillage.

Services économiques :

- Dématérialiser les demandes de fournitures via ABYLA pour améliorer le suivi des demandes par le demandeur.
- Être intégré dans les projets de soins en amont de leur élaboration.
- Mettre en place une gestion de prêt entre unités de matériel médical en lien avec le technicien bio médical et matériovigilance.
- Participer au groupe de travail pour la mise en place du SI ACHAT du GHT 21-52.

11.6.5.2. Conclusions :

La Direction des Services Économiques et Techniques a participé à la réalisation des différents projets de pôles entraînant parfois des modifications dans les plannings des plans de travaux et d'équipements annuels afin de répondre aux mieux à leurs besoins.

L'année 2023 a vu la fin des travaux et de l'installation du CIP dans leurs nouveaux locaux.



12. INDEX

AEC	Arc-En-Ciel (unité)
AFT	Accueil Familial Thérapeutique
AICS	Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel
AMA	Assistant Médico-Administratif
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
AMP	Assistant Médico Psychologique
ANAP	Agence Nationale de la Performance sanitaire et médico-sociale
ANMDA	Association Nationale des Maisons Des Adolescents
APA	Activité Physique Adaptée
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASHQ	Agent de Service Hospitalier Qualifié
ATIH	Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation
BFC	Bourgogne-Franche-Comté
BSSC	Bureau des Soins Sans Consentement
C2RB	Centre Référent de Réhabilitation Psychosociale de Bourgogne
CARE	Centre pour l'Accompagnement et le Rétablissement des usagers présentant un État-limite
CATTP	Centre d'Accueil Thérapeutiques à Temps Partiel
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CD	Conseil Départementale
CdS	Conseil de Surveillance
CDU	Commission Des Usagers
CGI	Centre de Guidance Infantile
CH-HCO	Centre Hospitalier de la Haute Côte-d'Or
CHLC	Centre Hospitalier La Chartreuse
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CIAMM	Centre Intersectoriel d'Activités à Médiations Multiples
CIP	Centre d'Intervention Précoce
CLPLD	Contrôleur Général des Lieux de Privation de la Liberté et de la Détention
CLSM	Conseil Local de Santé Mentale
CME	Commission Médicale d'Établissement
CMP	Centre Médico Psychologique
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRIAVS	Centre Régional pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles

CRP	Centre Régional du Psychotraumatisme
CS	Cadre de Santé
CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CSE	Conseil Social d'Établissement
CSS	Cadre Supérieur de Santé
CTE	Comité Technique d'Établissement
CTSM	Contrat Territorial de Santé Mentale
DAFSI	Direction des Affaires Financières et des Systèmes d'Information
DAG	Direction des Affaires Générales
DIM	Département d'Information Médicale
DMH	Durée Moyenne d'Hospitalisation
DMS	Durée Moyenne de Séjour
DPI	Dossier Patient Informatisé
DQGR	Direction de la Qualité et de la Gestion des Risques
DRHFC	Direction des Ressources Humaines et de la Formation Continue
DSET	Direction des Services Économiques et Techniques
DSIRMT	Directions Des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques
DU	Diplôme Universitaire
DUERP	Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
EAPA	Enseignant en Activité Physique Adaptée
ECG	Electrocardiogramme
ECT	Électro-ConvulsivoThérapie
EDGAR	Entretien, Démarche, Groupe, Accompagnement, Réunion
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
EM3SM	Équipe Mobile de Soins Somatiques en Santé Mentale
EMA	Équipe Mobile d'Addictologie
EMDR	Eye Movement Desensitization and Reprocessing
EMPP	Équipe Mobile Psychiatrie Précarité
EMR	Équipe Mobile Ressources
EMRG	Équipe Mobile Rurale de Géroto Psychiatrie
EOHH	Équipe Opérationnelle Hygiène Hospitalière
EPP	Évaluation des Pratiques Professionnelles
ES	Éducateur Spécialisé
ESPID	Équipe de Soins Psychiatriques Intensifs à Domicile
ETP	Équivalent Temps Plein

ETP	Éducation Thérapeutique du Patient
F3SCT	Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
FA	File Active
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
FIOP	Fond d'Innovation pour l'Organisation de la Psychiatrie
FIR	Fonds d'Intervention Régional
FMIH	Fédération Médicale Inter Hospitalière
GAP	Gestion Administrative des Patients
GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
GHT	Groupement Hospitalier de Territoire
GIR	Groupe Iso-Ressources
GMP	Groupe iso-Ressources Moyen Pondéré
GPS	Guide Prévention et Soins
HAS	Haute Autorité de Santé
HC	Hospitalisation Courte
HM	Hôpital Manager
IAO	Infirmier d'Accueil et d'Orientation
IDE	Infirmier Diplômé d'État
IME	Institut Médico-Éducatif
IPA	Infirmier en Pratique Avancée
ISEMA	Internat Social Éducatif Médicalisé pour Adolescents
ISPA	InterSecteur des Personnes Âgées
IUP	Institut Universitaire de Psychothérapie
JLD	Juge des Libertés et de la Détention
LSST	Lieu de Santé Sans Tabac
MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
MCO	Médecine, Chirurgie, Obstétrique
MDAP	Maison des Adolescents et de leurs Parents
MDPH	Maison Départementale pour les Personnes Handicapées
MDU	Maison Des Usagers
MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
MFR	Maison Familiale et Rurale
MIPARES	Médecin, Infirmier, Psychologue, Assistante sociale, Rééducateur, Éducateur, S - autres soignants
MKDE	Masseur Kinésithérapeute Diplômé d'État

MNPEA	Mesures Nouvelles de la Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent
PACQ	Plan d'Amélioration Continue de la Qualité
PAD	Placement À Domicile
PAI	Projet d'Accueil Individualisé
PEC	Prise En Charge
PEPS	Programme d'Émotions Positives pour la Schizophrénie
PH	Praticien Hospitalier
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMP	Projet Médical Partagé
Pôle AMT	Pôle Activités Médicales Transversales
Pôle PEA	Pôle Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent
POP	Plateforme d'Orientation Psychiatrique
PSSM	Premiers Secours en Santé Mentale
PTSM21	Projet Territorial de Santé Mentale de la Côte-d'Or
QVCT	Qualité de Vie et des Conditions de Travail
RETEX	Retour d'Expérience
RIM-P	Recueil d'Informations Médicalisé pour la Psychiatrie
SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SAPHIR	Service Ambulatoire Psychiatrique d'Intervention Rapide
SAU	Service d'Accueil des Urgences
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SCC	Soins Sans Consentement
SDAT	Solidarité Dignité Accompagnements Travail
SDRE	Soins sur Décision d'un Représentant de l'État
SDT	Soins psychiatriques à la Demande d'un Tiers
SDTU	Soins sur Demande d'un Tiers en Urgence
SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile
SIP	Service d'Information Psychiatrique
SMP	Service de Médiations et des Psychothérapies
SN	Services Numériques
SPI	Soins en cas de Péril Imminent
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
T2A	Tarifcation À l'Activité
TCA	Troubles du Comportement Alimentaire
TCC	Thérapie Cognitive-Comportementale

TDAH	Trouble du Déficit de l'Attention avec Hyperactivité
TPMR	Transport de Personnes à Mobilité Réduite
TSA	Trouble du Spectre de l'Autisme
UCDM	Unité Centralisée des Dossiers Médicaux
UD	Unité de la Dépression
UEMA	Unité d'Enseignement Maternel pour Enfants Autistes
UHSA	Unité Hospitalière Spécialement Aménagée
UNAFAM	Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapés psychiques
UPG	Unité de Psychiatrie Générale
UPMB	Unité Père-Mère-Bébé
UPPA	Unité de Psychiatrie pour Personnes Âgées
URC	Unité de Recherche Clinique
USALP	Unité de Soins et d'Accompagnement Personnalisé
USIP	Unité de Soins Intensif en Psychiatrie
USLD	Unité de Soins Longue Durée
USP	Unité Sanitaire Psychiatrique
USPP	Unité de Soins Petits Pas
USS	Unité de Soins Somatiques
UTEP	Unité Transversale d'Éducation Thérapeutique du Patient
VAD	Visite À Domicile
VAS	Vie Affective et Sexuelle



Centre Hospitalier La Chartreuse Rapport d'Activité et de Gestion 2023